La vie n'est pas un égoïsme à satisfaire, mais un dévouement à exercer.

Mgr de SEGUR.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE — "Instaurare omnia in Christo" — Directeur, Jules DORION

POURQUOI PAS? Les Cigarettes GRADS TRES DOUCES UN CHANGEMENT POUR LE MIEUX L.-O. GROTHE LIMITEE - Maison canadienne et indépendante

Vingt-neuvième année — No. 9099 — QUEBEC — Canada — Samedi, 20 juin 1936 — Membre de l'A. B. C. — 2 sous le numéro

La justice sociale et non pas la persécution

Les "Jeunesses patriotes" avec M. Duplessis

Répondant au chef de l'opposition, au cours du débat sur le bill abolissant l'article 98, le ministre de la Justice dit que l'on ne combattra pas effectivement le communisme par la force.—Une offre de M. Bennett est ignorée de M. Lapointe.—M. Woodsworth est heureux de l'action du gouvernement.—Plusieurs autres députés participent à la discussion.

OTTAWA, 20. — Le chef conservateur, M. Bennett, a offert au ministre de la Justice, M. Lapointe, de l'emmener faire une tournée dans la ville, hier soir, et de lui prouver d'une façon patente que les communistes sont à l'oeuvre dans la Capitale comme dans d'autres parties du pays. Parlant en marge de l'abrogation de l'article 98, hier aux Communes, M. Bennett a affirmé qu'il existait à Ottawa des associations qui préconisent le renversement de l'autorité constituée, au moyen de la violence. Il a protesté hautement contre le rappel de cet article. M. Lapointe n'a pas accepté l'invitation de M. Bennett. Il ne l'a pas rejetée. Il l'a tout simplement ignorée.

Les libéraux, les crédits socialistes et la C. C. F. semblent être d'accord pour préconiser l'abrogation de l'article 98, lequel date de 1919 et prohibe sévèrement toute association ou réunion subversive et défend à quiconque d'avoir en sa possession des livres ou brochures d'une nature révolutionnaire. Il accorde à la police le droit de saisir tout document subversif, d'opérer des perquisitions et des arrestations sans mandat. Une disposition de cet article permet aux juges de condamner à 20 ans de prison quiconque importe ou vend un livre préconisant la révolution.

L'abrogation de cet article, dit

(Suite à la page 13, 1e colonne)

Prorogation ce soir dans la capitale

Plusieurs députés ont déjà quitté Ottawa. — Le travail qui reste à expédier. — Deux lois adoptées en troisième lecture aux Communes. — Des crédits.

OTTAWA, 20. — La Chambre des Communes a siégé jusqu'à minuit, hier soir, et a "nettoyé" son feuilleton. On a bon espoir que la session fédérale ouverte le 6 février cette année, prorogera ce soir.

D'autre part cela n'est pas absolument sûr, car il reste encore plusieurs crédits à voter. Il reste également trois bills au feuilleton.

Il restera ensuite à disposer de ces mesures au Sénat. Tout cela, cependant peut se faire aujourd'hui s'il n'y a pas d'accroc. Plusieurs députés ont déjà pris le chemin de leurs demeures, confiants que ce soir, la session aura vécu.

La loi modifiant le code criminel et abrogeant l'article 98, de même que la loi établissant une société de radiophonie nouvelle, en remplacement de Radio-Canada, ont été adoptées en troisième lecture, hier soir. Il y eut beaucoup de discussion sur la première dans la matinée et l'après-midi, mais très peu dans la soirée. Il n'y eut pratiquement aucune discussion sur le bill de la radiophonie. En plus de ces deux mesures, très importantes, la Chambre a étudié en comité, le fameux bill modifiant la loi du droit d'auteur. M. Rinfret, Secrétaire d'Etat, était le parrain de la mesure. Il y eut beaucoup de discussion à ce sujet et le débat sera repris à 11 heures ce matin, par M. E.-C. Chevrier, député d'Ottawa-Est.

Le bill n'a reçu aucune opposition

Les modifications à Radio-Canada. — Mme Black, du Yukon, fait certaines observations et le ministre promet. — La discussion est courte.

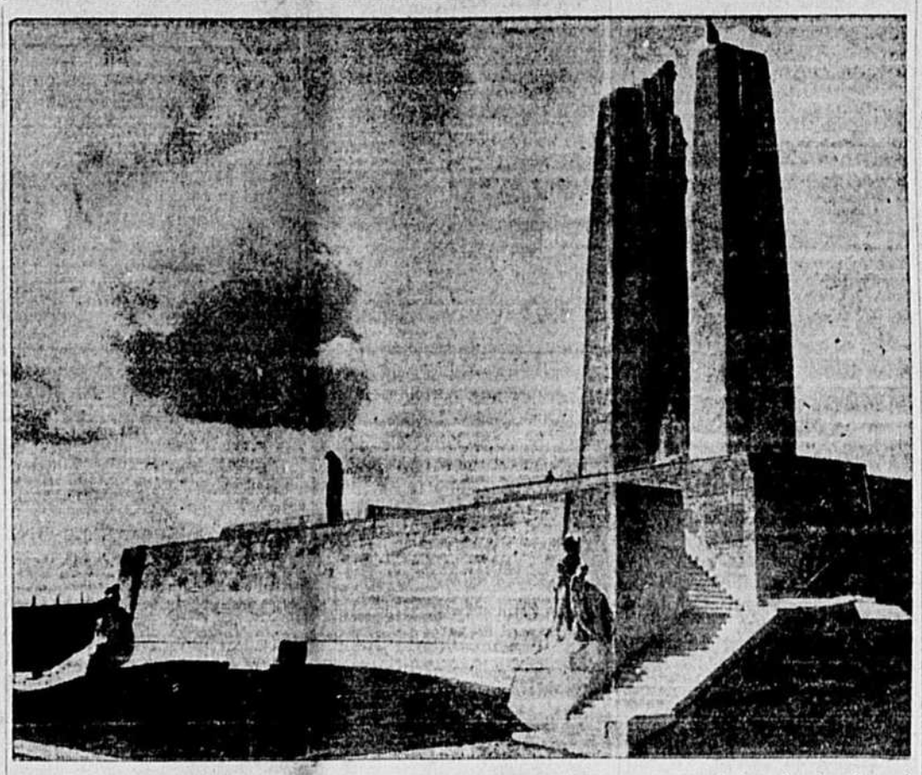
OTTAWA, 20. — La radio est pratiquement sans valeur telle que constituée dans le Yukon, a déclaré, hier, aux Communes, Mme George Black, député de ce comté, lorsque le bill de la radiodiffusion fut adopté en troisième lecture. Elle a reçu l'assurance de M. Howe, ministre de la Marine, qu'aussitôt que possible les régions qui n'ont pas de service radiophonique adéquat seront avantagées. Le Yukon n'a pas même reçu de rapports complets des résultats des dernières élections générales si ce n'est très en retard, dit Mme Black. Les rapports de la "Canadian Press" furent reçus par San Francisco.

Le bill qui établit une société radiophonique canadienne pour remplacer Radio-Canada est basé sur les rapports du comité spécial de la Chambre qui a étudié la radiodiffusion. Il y eut peu de discussion sur la mesure, hier soir, et aucune opposition.

Un message de l'organisateur-général et vice-président de cette organisation, M. Réal Denis, de Montréal. — La rupture serait un mouvement pour divertir l'opinion publique des scandales du régime

M. Réal Denis, vice-président et organisateur général des "Jeunesses patriotes du Canada français", nous a fait parvenir, hier soir, au nom du Comité central de cette organisation, le message suivant que nous donnons textuellement:

"Le régime néfaste de Québec est à sa dernière extrémité, grâce au travail de MM. Duplessis, Drouin, Hamel, Grégoire et autres députés loyaux à l'Union Nationale. Le journal "La Province," l'organe de M. Gouin, à plusieurs reprises, a préconisé la coalition avec les malfaiteurs ou leurs complices. Des articles récents du "Canada" laissent bien voir qu'il s'agit d'un mouvement par les coalitionistes pour divertir l'attention publique des scandales du régime et pour tenter de sauver le régime. Les "Jeunesses Patriotes" combattront tous les traitres, peu importe l'étiquette qu'ils se donnent, et nous collaborerons entièrement avec MM. Duplessis, Drouin, Grégoire, Hamel et les membres loyaux de l'Union Nationale, pour délivrer notre Province de tous les malfaiteurs et de tous leurs complices. Plus de détails seront donnés à la radio ce soir."



La première photographie du Monument canadien érigé à Vimy, en France, à la mémoire des soldats canadiens morts au front au cours de la dernière guerre. Ce monument sera inauguré solennellement, le 26 juillet prochain, par Sa Majesté le roi Edouard VIII d'Angleterre. Ce monument, dont la construction a demandé onze années de travail, a coûté $1,250,000.

Toute la situation du Can. Nat. est étudiée à la Chambre haute

Le trésor de la France est vide

PARIS, 20. — (UP) — M. Vincent Auriol, ministre des Finances dans le cabinet Blum, a dit hier, à la Chambre des députés que le trésor est vide, ce qui veut dire que le pouvoir d'emprunt du gouvernement est épuisé, qu'il a même été dépassé de 14 milliards de francs.

M. Auriol a annoncé que des obligations spéciales seront émises. Entre temps, le gouvernement devra tirer sur la Banque de France pour solder les dépenses courantes.

D'ici décembre prochain, le gouvernement a besoin de $527,000,000.

Les progrès des assurances sociales à travers le monde

Malgré la crise, la situation est nettement plus satisfaisante qu'à aucun autre moment depuis 1929.—Progression des plus remarquables.—Des résultats encourageants.—Rapport du B.I.T. à la Conférence internationale du Travail.

GENEVE, 20. — Le directeur du Bureau International du Travail vient de jubilier, son rapport annuel à la 20e session de la Conférence internationale du Travail, qui se tient actuellement à Genève, rapport dans lequel il montre, notamment, que "dans l'ensemble, la situation des assurances sociales est, à l'heure actuelle, et malgré la crise, nettement plus satisfaisante qu'à aucun autre moment depuis 1929".

Leur progression à travers le monde est, d'autre part, des plus remarquables.

Dans les pays suivants: Australie, Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Suède et Uruguay, les taux de prestations ont été relevés ou les conditions d'habilitation rendues plus faciles.

Aux Etats-Unis, la loi de "sécurité sociale" a créé un régime de pensions contributives de vieillesse, applicable à 25 millions de salariés, et qui comporte des dispositions spéciales pour les travailleurs des chemins de fer; cette loi prévoit également un système d'indemnisation des chômeurs.

L'Etat libre d'Irlande a adopté une loi portant institution d'une assurance obligatoire sur la vie pour tous les salariés.

(Suite à la page 13, 3e colonne)

Le Sénat a adopté des bills, hier

La Chambre haute approuve les mesures relatives au C. N. R. et à la Banque du Canada. — Elle autorise l'embranchement du C. N. R. Senneterre-Rouyn.

OTTAWA, 20. A la suite d'un vif débat, le Sénat hier soir, adopta le bill du Canadien National en troisième lecture. Cette mesure fut adoptée "sur division", c'est-à-dire sans recourir au scrutin. Le Sénat toutefois lui apporta deux modifications, mais de nature non contentieuse avant de l'adopter.

Le Sénat adopta en première, puis en deuxième lecture, le bill de la Banque du Canada dont l'objet est d'assurer au gouvernement le contrôle de la banque. Ce bill fut déféré au comité des banques et du commerce pour étude et rapport.

Le bill pour autoriser le Canadien National à construire une voie de Senneterre à Rouyn fut adopté en troisième lecture. Le bill pour modifier la loi des allocations aux anciens combattants fut adopté en troisième lecture.

La séance fut alors levée. La prochaine aura lieu aujourd'hui, à midi, pour mettre à l'étude plusieurs autres mesures du gouvernement. Toutefois, avant la séance du Sénat, le comité des banques et du commerce se réunira à dix heures et demie.

WASHINGTON, 20. — (UP) — Le président Roosevelt a trouvé hier, sur son bureau, 123 bills soumis à sa considération. Le président devra les approuver ou apposer son veto d'ici dix jours.

Opposition entre les 2 chambres

A propos de deux bills du gouvernement. — Les Communes refusent d'accepter les amendements du Sénat. — La question des ports et le budget.

OTTAWA, 20. — Le Sénat et la Chambre des Communes sont en opposition directe à propos de deux importants bills du gouvernement. Le Sénat a modifié ces bills lorsqu'ils lui avaient été soumis et maintenant la Chambre ne veut pas accepter les modifications. Le premier bill est celui qui a pour fin d'établir une commission centrale des ports. Le Sénat met les employés de cette commission sous la juridiction de la commission du service civil mais le ministre de la Marine, M. Howe, a refusé d'accepter la chose, disant, hier soir, aux Communes que cela empêcherait la commission d'employer plusieurs hommes et femmes qui travaillent sous la juridiction des commissions actuelles des ports. Le second bill met à exécution plusieurs changements d'impôts annoncés dans le budget. Le Sénat apportait 15 amendements mais la Chambre des Communes n'en a accepté que 7 hier soir, renvoyant le reste au Sénat avec un message disant quelle ne s'accordait pas avec lui sur ces 7 changements.

L'évolution politique de la Soviétie

Des changements aussi dans le domaine social.—Vers une constitution bourgeoise.—Lutte contre la dénatalité.—Les cultes seront-ils restaurés?

MOSCOU, le 20. — On assiste, depuis quelques mois, à une évolution de la politique intérieure en Russie, évolution assez significative puisqu'elle tend à ramener l'U. R. S. S. à une forme constitutionnelle et à une morale qui l'apparenteront peu à peu, et de plus ou moins loin, aux régimes bourgeois, si exécrés jusqu'à présent par les dirigeants des Soviets.

Il ne faut pas, évidemment, entirer la conclusion que le bolchévisme officiel s'apprête à abandonner rapidement ses erre-

Suite à la page 13, troisième colonne

Le Prix d'Europe

MONTREAL, 20. — Le jury du Concours du Prix d'Europe de l'Académie de Musique a annoncé hier soir, que le gagnant de ce prix, pour 1936, est M. Noël Brunet, violoniste de Montréal.

Les dettes de guerre

WASHINGTON, 20. — (UP) — Le sénateur J. Hamilton Lewis, démocrate de l'Illinois, a demandé hier, le règlement de la question des dettes de guerre des pays de l'Europe.

La rupture semble les satisfaire

MONTREAL, 20. — Le chef de l'Union Nationale et de l'Opposition provinciale, Me Maurice Duplessis, inaugurera sa campagne dans son comté des Trois-Rivières, mardi soir prochain, à 8 heures p.m. Il sera accompagné d'un groupe important de ses collègues à la Chambre.

Me Duplessis était à Montréal hier matin, il est parti pour Sherbrooke avec Me Oscar Drouin, organisateur-en-chef de l'Union Nationale, et le Dr Ph. Hamel, l'un de ses principaux lieutenants dans le district de Québec.

En général, les partisans de M. Duplessis sont fort satisfaits de la rupture survenue entre l'Union Nationale et l'Action Libérale Nationale. Les vieux partisans de M. Duplessis étaient d'opinion, et cela depuis longtemps, qu'il fallait faire trop de concessions aux amis de M. Gouin pour les tenir dans les rangs de l'Union Nationale.

Un enfant est broyé à mort par un auto

MONTREAL, 20. — Une enquête sera tenue devant le coroner du district de Mont-Laurier dans le cas du petit Paul Castonguay, cinq ans, qui a été victime d'un accident tragique quand il a été broyé à mort par un automobile devant la demeure de ses parents à Bellerive-Station, comté de Labelle.

Selon le rapport fourni, l'enfant était en train de traverser la rue avec ses deux petits frères, lorsqu'un auto survint et demanda le passage. Pris de peur, deux des enfants se jetèrent dans un fossé, d'un côté de la route, tandis que la victime se réfugia de l'autre côté. Malheureusement, le chauffeur voulant éviter les deux premiers enfants, donna dans le fossé où se trouvait le petit Paul qui fut horriblement mutilé. Le nom du chauffeur n'est pas encore connu, mais on sait qu'il demeure à St-Jovite.

Pansée d'abord par le Dr Maille, de Nominingue, la jeune victime fut transportée à l'Hôtel-Dieu, puis à l'hôpital Sainte-Justine, où elle succomba un quart d'heure plus tard.

Observations scientifiques

MOSCOU, 20. — (UP) — 36 expéditions scientifiques, stationnées à divers endroits de la Méditerranée au Pacifique, ont fait, hier, de profitables observations scientifiques au cours d'une éclipse totale du soleil. La totalité de l'éclipse dura plus de deux minutes et la couronne solaire semblait avoir deux fois le diamètre du soleil.

NOUVELLES du MONDE CATHOLIQUE

AU BASUTOLAND

MONTREAL, 20. — Le R. P. Jean-Louis Benoit, O.M.I., fils de M. et Mme Eugène Benoit, de St-Hyacinthe, vient de recevoir de ses supérieurs son obédience pour le Vicariat du Basutoland, dans le sud de l'Afrique. Le Père Benoit a un de ses frères dans la communauté des Oblats, le R. P. Euchariste Benoit, scolastique à Richelieu.

BELLE GENEROSITE

BUEA, Cameroun anglais. — Située sur le bord de la mer, dans le port de Victoria, l'église catholique de Bota, au Cameroun, dont le haut clocher se voit du large, a coûté 2,300 livres sterling; la moitié de cette somme, sou par sou, a donné par les indigènes de la paroisse qui ont répondu avec une belle générosité à l'appel de leur curé, le P. Jannsen, des Missionnaires de Mill-Hill.

FOYER SOCIAL

Elisabethville (Congo Belge) — Depuis plusieurs années la mission bénédictine d'Elisabethville avait un cinéma muet au Foyer Social. En mai 1936 ce cinéma muet a été remplacé par un parlant; S. Exc. Mgr Hemptinne vicaire apostolique du Katanga, le commissaire de province et sa femme, le commissaire de district, l'administrateur territorial, ainsi qu'un petit groupe d'européens s'intéressant aux affaires indigènes étaient présents à la séance d'inauguration.

Le Foyer Social a installé également une belle salle de lecture pour les noirs; à côté de la bibliothèque, la salle de lecture ne manque d'aucun confort; même un appareil de T.S.F. y donne des concerts et des nouvelles d'Europe et du monde.

Les noirs apprécient beaucoup ce club qui leur fournit tout à la fois des heures de saines distractions et le moyen de se cultiver.

Les 25 ans du collège de St-Jean

Deux évêques participent à ces fêtes et y adressent la parole. — Sages conseils de l'évêque de Joliette, fondateur du collège, et du supérieur actuel.

MONTREAL, 20. — Les fêtes du 25e anniversaire de fondation du collège de St-Jean se sont ouvertes, jeudi, par un salut du St-Sacrement. Immédiatement après, dans la vaste cour du collège, eut lieu la distribution des prix aux élèves et les principaux discours d'ouverture des fêtes. Les adieux des finissants furent prononcés par M. Vincent Melino, de St-Jean.

Le supérieur de la maison, l'abbé Armand Chaussé, donna le conseil suivant aux finissants: "Gardez toujours dans la vie la franchise, la franchise professionnelle, la franchise nationale, la franchise dans vos devoirs religieux; pas d'abdication, et soyez francs envers Dieu."

Il remercia les Anciens d'être venus en si grand nombre, et la population de St-Jean et des paroisses environnantes.

S. Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, fondateur du collège et 1er supérieur, prit ensuite la parole. Il dit qu'il reste toujours attaché à St-Jean, malgré le bonheur dont il jouit dans sa ville épiscopale, Joliette.

"Je n'oublie pas que c'est à St-Jean que j'ai été baptisé, que j'ai été confirmé, que j'y ai fait ma première communion, que j'y ai dit ma première messe, que j'y ai souffert et pleuré."

Revenant aux élèves et à leur formation, son Excellence dit que la jeunesse actuelle lui fait un peu peur. "Donnez-nous, dit-il, une jeunesse soucieuse, laborieuse et ambitieuse, nous en avons besoin pour toutes nos oeuvres tant religieuses que nationales.

Les orateurs suivants furent M. Martial Rhéaume, M. P., de St-Jean; MM. Maurice Demers et Georges S.-Germain, et Mgr Anastase Forget.

Entre les différents discours il y eut chant, gymnastique par les élèves, feu de camp par les Scouts catholiques et distribution des prix aux élèves. La fanfare du collège, sous la direction de M. l'abbé Etienne Lajeunesse, fit les frais de la musique.

L'organisation est illégale

DUBLIN, 20. — (UP) — Le gouvernement de l'Etat libre d'Irlande a déclaré illégale, hier, l'armée républicaine et a ordonné sa dissolution. Ce décret a suivi de près la condamnation à trois ans d'emprisonnement, par un tribunal militaire, de Maurice Thomey, chef de l'état-major de l'"armée". La parade annuelle de l'armée républicaine, qui devait avoir lieu dimanche, a aussi été déclarée illégale.

Le retour de nos voyageurs des Antilles

MONTREAL, 20. — Le "Lady Somers" de la "Canadian National Steamships" arrivera à Montréal dimanche après-midi, à 6 h., d'une croisière de 25 jours aux Bermudes, Les Bahamas et la Jamaïque avec ses cabines toutes remplies.

On remarque parmi les passagers quelques personnes ayant fait le voyage sous les auspices de "L'Action Catholique." On remarque: M. et Mme P. Gonthier, de Montréal, M. Joe de Courcy, chef d'orchestre, Mme De Courcy et leurs enfants, de Montréal; M. et Mme L. Letellier, lieutenant-colonel E. Légaré, Mlle M. Légaré et F. Parent, de Québec; M. et Mme R. Castonguay, M. U. Desjardins et Mme Desjardins, Mlle M. Lazare, de Montréal; Mlle G. Bergeron et Mlle R. Grobb, de Shawinigan; M. E. Fortier, M. l'abbé H. Fortier, M. et Mme J. Roy, Mlles M. et A. Thivierge, de Québec, et plusieurs autres voyageurs de l'Ontario, de l'Ouest du Canada et des Etats-Unis.

3 séances ont eu lieu hier à la Chambre des Communes

Dès le commencement, M. Lapointe a soumis son projet pour l'abolition de l'article "98".—Le ministre de la Justice explique sa mesure, disant qu'il déteste, pour sa part, le communisme.—Le Canada est un pays libre.—La sédition.

OTTAWA, 20. — La Chambre des Communes a commencé hier à siéger le matin. La séance s'est ouverte à 11 h. pour durer jusqu'à 1 h. Il y eut aussi séance l'après-midi et le soir, aux heures coutumières.

Le premier bill discuté, le matin, fut celui modifiant le code criminel et dont la principale disposition est l'abrogation de l'article 98.

M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, expliqua la mesure lors de sa deuxième lecture. Il dit que cet article, qui prohibe certaines réunions d'un caractère subversif, pouvait être nécessaire en temps de guerre. Il rappelle les circonstances dans lesquelles l'article 98 a été édicté. Depuis la mise en vigueur de la mesure, des protestations ont été envoyées au gouvernement de toutes parts. On a prétendu que ces protestations ne venaient que d'éléments subversifs, mais c'est faux. Le Trade and Labor Congress a souvent demandé l'abrogation de l'article 98. D'autres associations ouvrières légitimes ont fait autant. M. Tom Moore, qui avait la confiance de M. Bennett, était contre cet article.

M. Lapointe dit qu'il n'est pas bon que l'on garde en temps de paix une mesure qui peut être à conseiller en temps de guerre et d'urgence. En vertu de l'article 98, on a donné à la police le droit de saisie des documents subversifs. Cela a entraîné des abus. On a saisi des bibles, des livres inoffensifs, on a fait des arrestations déplacées en vertu de l'article 98. On a donné à la police des droits qui sont propres aux tribunaux.

L'emprisonnement de 20 ans imposé comme peine pour violation de l'article 98 est trop fort. Aucun pays n'impose des peines semblables.

On prétend que cet article est nécessaire pour nous protéger des ennemis de l'ordre établi. Le code criminel contient toutes les dispositions nécessaires pour nous protéger des séditieux et de la sédition. Le ministre donne lecture d'articles du code qui tendent à prouver sa thèse. Il cite aussi des lois anglaises.

La punition pour sédition doit s'appliquer non pas à ceux qui sont les partisans d'une opinion

(Suite à la page 13)

22 finissants sur 33 se destinent au sacerdoce

Les finissants du Séminaire de St-Hyacinthe et les vocations qu'ils ont choisies.—Dans le clergé séculier et chez les Religieux.—Deux médecins, deux ingénieurs-miniers, un avocat, un dentiste, un journaliste, etc.

SAINT-HYACINTHE, 20. — Les élèves finissants du Séminaire de Saint-Hyacinthe sont cette année au nombre de 33. Sur ce nombre, 22 se destinent au sacerdoce, clergé séculier ou religieux. Les autres se divisent comme suit: deux médecins, deux ingénieurs miniers, un ingénieur-chimiste, un ingénieur-civil, un avocat, un avocat-journaliste, un agronome, un dentiste, un étudiant aux Hautes-Etudes Commerciales.

Ceux qui se destinent au clergé séculier sont MM. Gérard Beauregard, de Roxton-Falls; Réal Beauregard, Saint-Hyacinthe; Léopold Blain, Holyoke, Mass; Paul-Emile Chenette, Saint-Hyacinthe; Gérard Daigle, Saint-Hyacinthe; Ernest Darsigny, Saint-Damase; Bernard Fontaine, Saint-Hyacinthe; Guy Goyette, Granby; Maurice Jodoin, Saint-Simon de Bagot; Roland Leclerc, Saint-Hyacinthe; François-Paul Ostiguy, St-Hyacinthe; Georges-Etienne Houle, Saint-Nazaire d'Acton.

Projettent d'entrer dans les ordres religieux: MM. Charles-Edouard Beaudry, Saint-Pie de Bagot, Père Cistersien; Julien Beaudry, Amos, Père Cistercien; Roger Cantin, Saint-Hyacinthe, Jésuite; Paul Héon, Nashua, N.H., Père Blanc d'Afrique; Gérard Gendron, Saint-Hugues, Père de Sainte-Croix; Ernest Lapalme, Saint-Dominique, Père Blanc d'Afrique; Honorat Pelletier, Saint-Thomas d'Aquin, Père Blanc d'Afrique; Origène Poulin, Sainte-Rosalie, Père Blanc d'Afrique; Louis-Philippe Saint-Martin, Sorel, Jésuite; Laurent Saint-Pierre, Saint-Pie, Père Blanc d'Afrique.

Les autres sont MM. Louis Baril, Baltic, Conn., médecin; Robert Boisclair, Saint-Hugues, ingénieur-civil; Jean-Paul Breault, Saint-Hyacinthe, avocat-journaliste; Germain Gagné, Saint-Césaire, ingénieur-chimiste; Conrad Lachapelle, Saint-Pie, Hautes-Etudes; Roland Lafontaine, Saint-Hugues, agronome; Jules Lamoureux, Saint-Félix de Kingsey, médecin; J.-Ducharme Noël, Saint-Marc, ingénieur-minier; Laurent Picard, Saint-Hyacinthe, dentiste; Lorenzo Picard, SaintHyacinthe, ingénieur-minier; Maurice Rousseau, Saint-Hyacinthe, avocat.

RADIO

Programmes de Samedi, 20 juin

WEAF — 660 K.	WABC — 860 K.	WJZ — 760 K.
6.00—Orchestre.	Causerie	Orgue
6.15—Reporter.	Drame	Nouvelles.
6.30—Chant.	Description	Variétés.
6.45—Causerie.	Divers	Drame
7.00—Sport.	Chant et orch.	Causerie et Mus.
7.15—Variétés	Concert	Piano
7.30—Chant	Follies	Symphonie
7.45—	Symphonie et chant.	Quatuor
8.00—A annoncer.	Chant et orch.	Chant et orch.
8.15—	Divers.	A annoncer
8.30—Chant et orchestre.	Orchestre	Reporter
8.45—	Orchestre	Orchestre.
9.00—Concert.	Orchestre	Concert
9.15—		
9.30—Concert.		
9.45—		
10.00—		
10.15—		
10.30—Orchestre et chant.		
10.45—		
11.00—Sport.		
11.15—Orchestre.		
11.30—Reporter.		
11.45—Orchestre		
12.00—		

Programmes de Dimanche, 21 juin

WEAF — 660 K.	WABC — 860 K.	WJZ — 760 K.
8.00—Mélodies	Orgue	Orgue
8.15—	Nouvelles	Cordes
10.30—Chant	Divers.	Sérénades
11.30—Concert Bowes	P. M.	P. M.
P. M.	Sérénades	Symphonie.
12.30—Causerie	Causerie	Causerie
1.00—Trigane	Mélodies	Dialogue
2.00—Bible	Symphonie	Opéra
3.00—Musique	Variétés	Orchestre
4.00—Orchestre	Orchestre et chant	Drame
5.00—Symphonie	Amateurs	Grenadiers
6.00—Heure catholique	Chant	Drame
6.15—	Causerie	Orchestre et chant.
6.30—Variétés.	Romances	Entrevues
6.45—	Sérénades	Symphonie
7.00—Service secret	Chant et orchestre	Orchestre
7.15	Orchestre	Chant et orch.
7.30—Chant	Chant	Variétés
7.45—Trio	Concert	Chant et orchestre
8.00—Prog. d'amateurs.	Nouvelles	Drame
8.15—	Orchestre	Chant et orchestre
8.30—	Mélodies	Chant et orchestre
8.45—	Beau concert	Quatuor vocal
9.00—Chant et orch.	Orchestre	Violon
9.15—	Orchestre	Orchestre
9.30—Revue musicale.	Orchestre	Causerie
9.45—	Orchestre	Orchestre
10.00—Orchestre		
10.15—		
10.30—		
10.45—		
11.00—Orchestre.		
11.15—		
11.30—Nouvelles.		
11.45—Orchestre		
12.00—Orchestre.		

Programmes de Lundi, 22 juin

WEAF — 660 K.	WABC — 860 K.	WJZ — 760 K.
6.00—Aviation	Causerie	Orgue
6.15—Violons	Chant	Nouvelles
6.30—Nouvelles	Quatuor mixte	Thomas
6.45—Drame	Sketche	Cordes
7.00—Comédiens	Variétés	Drame
7.15—Divers	Orchestre	Drame
7.30—Chant	Chant	Drame
7.45—Drame	Boake Carter	Comédie
8.00—Orchestre.	Divers	Comédie
8.15—	Revue	Fanfare
8.30—Choeur et orch.	Radio-Théâtre	Chant
8.00—Chant et orch.	R. Crooks	Ménestrels
9.15—		Drame
9.30—Orchestre	Concert	Drame
9.45—		Chant et orch.
10.00—Orch. et quatuor	Drame	Orchestre
10.15—	Chant	Orchestre
10.30—Drame	Causerie	Chant
10.45—	Orchestre	Orchestre
11.00—Causerie	Orchestre	Orchestre
11.15—Orchestre.	Orchestre	Violon
11.30—Orchestre		
11.45—Comédie		
12.00—Orchestre		

AU MICROPHONE

SAMEDI

BRUNA CASTAGNA. — A WABC, samedi soir, à 9 heures, Bruna Castagna, soprano, et un orchestre, sous la direction de Victor Bay.

Care Selve, de "Atalanta" . . . Handel
Ouverture de "Samson" . . . Handel
Hai Luli . . . . . Coquard
Oh Lovely Night . . . . . Ronald
Mock Morris . . . . . Grainger
By the Bend of the River . . Edwards
Polonaise de "Mignon" . . . Thomas
Stride La Vampa de "Trovatore" . . . . . Verdi

CAUSERIES DE L'U. C. C.

Poste CKAC, à 1 heure 30

Lundi, le 22 juin: M. R.-M. Pucet: Conseils d'actualité.

à 2 heures :

Jeudi, le 25 juin: M. Gérard Filion: La caisse scolaire.

Samedi, le 27 juin: M. J.-E. Laforce: La Colonisation.

Poste CRCM, à 8 heures

Lundi, le 22 juin: M. Pellerin Lagloire: Quoi faire en vacances?

PIANO. — Mesdames C Cooke et Hortense Lord, pianistes virtuoses, joueront en duo le samedi, 20, à 7 h. 45, les oeuvres suivantes :

1—Adagio du oConcerto italien Bach
2—La Sevillante . . . . Chaminade
3—Liebesfreud . . . . Kreisler

DIMANCHE

GRENADIERS. —Le prochain concert de la musique des Grenadiers Guards, celui du dimanche, 21, à 6 heures p.m., auq postes de Radio-Canada, sera consacré à des compositeurs du Canada français, cela, à l'occasion de la fête de Saint-Jean-Baptiste. En voici le programme.

1—Marche: "Crémazie" . . . Ringuet
2—La Dame de Coeur . . . J.J. Gagnier
3—Le Papillon . . . . Lavallée
soliste: A. Gagnier, J. Fyfe, F. Masella et Roland Boudreau, clarinettistes.
4—Marches régimentaires :
a) "Vive le canadien".
b) "Royal Canadian".
5—Carillon, de la suite pour piano . . . . Letondal
6—Valse italienne "Grabiella" . . . . Laurendeau
7—"The Guards on Parade" . . . Labadie

ORGUE. — A WABC, dimanche matin à 8 heures.

Invitation to the Waltz de Von Weber; Garden of Iram de "Persian Suite" de Stoughton; Aubade de "Le Cid" de Massenet; Mouvement de Marche; Valses de "Gypsy Love" de Lehar; Fate Aragonaise de "Carmen" de Bizet; Les Dragons d'Alcala de Bizet; Swing Low Sweet Chariot.

SERENADE. — A WABC, dimanche matin, à 8 h. 30, "Serénade lyrique".

La Cricano Waltz de Demorest; Old French Gavotte de Campra; Meditation de Drumm; Lord Peter" Stable Boy de Granger; Sefira de Siede (Intermezzo)

QUATUOR. — Le Quatuor à cordes Kreiner, à WABC, dimanche après-midi, à 2 heures.

La Fille aux Cheveux de Lin de Debussy; Donkey Quartet Opus 76, No 2 en ré mineur de Haydn; Allegro; Andante e piu tosto allegretto; Minuetta allegro ma non troppo; Finale; Canzonetta de Mendelssohn.

SYMPHONIE. — A WABC et CKAC dimanche après-midi, à 3 heures, symphonie.

Printemps de Debussy; Pacific 231 de Honegger; On Hearing the First Cuckoo in Spring de Delius; Petite Suite de Stravinsky; Polka; Galop; Marche, Valse Bolero de Ravel.

RUSSIE. — "Chansons de Russie", à WABC et CKAC ,dimanche après-midi, à 4 h. 30.

Prince Igor de Borodin; Vase Slave de Savasta; Good Fellow; Dark Eyes; Belive Me if all Those Endearing Young Charms; Rusisan Song de Kopyloff; Flying Standards; Moscou, Grotesque.

ITURBI. — A WABC et CKAC, dimanche soir, à 9 heures, José Iturbi, pianiste, et l'orchestre de Victor Kolar.

Ein Feste Burg de Bach-Luther; 1er mouvement de 3ème Concerto de Beethoven (Iturbi et orchestre); Humoresque en sol majeur de Dvorak (orchestre); Girls of Baden de Komzak (orchestre); Danse espagnole de Granados; Sevilla de Albeniz (Iturbi); Ouverture de "Tannhäuser" de Wagner (orchestre); Holy, Holy, Holy de Dykes (choeur et orgue)

BEAU CONCERT. — A WEAF, dimanche soir, à 10 h. Erno Rapée et son orchestre, et Georges Gershwin, pianiste.

1—Extraits de "Suite Casse-Noisettes", Tschaikowsky
Orchestre
2—"Rhapsody in Blue" George Gershwin
M. Gershwin et orchestre
INTERMISSION
3—Second Mouvement de la "Cinquième Symphonie", Tschaikowsky
Orchestre
4—Extraits de "Porgy and Bess" Gershwin
"Ouverture"
"Summertime"
"I Got Plenty of Nothin"
"Bess, You Is My Woman"
"Good Morning, Sister"
"Sure to Go to Heaven"
"I'm on My Way"
Orchestre avec Gershwin, au pupitre.
Todd uncan, baryton; Anne Brocn, soprano, choeur.

LUNDI

"LE VIOLON D ECREMONE" —Lundi à 7 heures 45, le poste CKCV présentera M. Eduin Bélanger, dans un récital de violon, accompagné par M. Omer Létourneau. En voici le programme.

1—Romanche en Fa, Op. 50 de Beethoven
2—Scherzo — Kreisler
3—L'Abeille de Schubert

"Le Violon de Cremone", vous reviendra lundi prochain, à la même heure par l'entremise du Poste CKCV.

THEATRE.—Poursuivant sa série, commencée il y a quatre ans et demie, le THEATRE CHE ZSOI présentera cette semaine une comédie très originale et fort divertissante de Bonis-Charancle: LA REVANCHE DES POIRES.

TAMBOUR BATTANT. — Programme de variétés, le lundi, 22, à 10 heures p.m., à Radio-Canada, avec le concours de la "Symphonie moderne" dirigée par G. Agostini, le quatuor des Grenadiers Impériaux, et Madame Carolamoureux, soprano:

1.—"The Whip" . . . . Holzman
L'orchestre
2.—"Some Day", de "Vagabond King" . . . . Friml
Les Grenadiers Impériaux
3.—"Farmer's Carnival" . . E. Kendall
L'orchestre
4.—Une guitare et quatre mots d'amour . . . . . Lenoir
Mme Caro Lamoureux
5.—Marche des Boyards . . . Halvorsen
L'orchestre
6.—Il était une bergère.
7.—Frère Jacques
8.—Au clair de la lune
Les Grenadiers Impériaux
9.—C'est la Conga . . . Gardoni
L'orchestre
10.—L'Auberge du Cheval blanc . . . . . Benatsky
Mlle Lamoureux, les Grenadiers Impériaux et l'orchestre.

FEMINA. — Mlle Anna Malenfant, contralto, se fera désormais entendre au cours de l'émission radiophonique de Fémina, que dirige Madame Pierre Casgrain, le lundi, au poste CRCM.

Comme on le sait, le programme de Fémina est fait d'une causerie, de communiqués divers sur le mouvement féministe et d'un concert.

Ondes courtes

SAMEDI, 20 JUIN

Schenectady. — 1.30 p.m. — "Carnegie Tech Symphony Orchestra". W2XAD, 19.5 m., 15.40 meg.

Paris. — 7.10 p.m. — Acteurs de la Comédie Française. TPA3, 25.2 m., 11.88 meg.

Genève. — 5.30 p.m. — Nouvelles sur la S. D. N. HBL, 31.2 m., 15.40 meg.

Londres. — 6 p.m. —"A Lady Loved a Swine". Théâtre. GSP, 19.6 m., 15.31 meg., GSD, 225.5 m., 11.75 meg., GSC, 31.3 m., 958 meg.

Berlin. — 6.15 p.m. — "The Dream Shop". DJD, 25.4 m., 11.77 meg.

Madrid. — 7 p.m. — Dédié aux auditeurs des Amériques. EAQ, 30.5 m., 9.87 meg.

Londres. — 7.20 p.m. — Sport. GSP, 19.6 m., 15.31 meg., GSD, 25.5 m., 11.75 meg., GSC, 31.3 m., 9.58 meg.

Berlin. — 9.15 p.m. — Musique légère. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.

Londres. — 9.40 p.m. — "In England Now", de Reginald Arkell. GSD, 25.5 m., 11.75 meg. GSC, 31.3 m., 9.58 meg.

DIMANCHE, 21 JUIN

CARACAS. — 5.30 p.m. — Musique classique. YVZRC, 51.7 m., 5.8 meg.

LONDRES. — 6.17 p.m. — Musique de Brahms. Récital d'Esther Coleman, (contralto) et Katharine Goodson (pianoforte). GSP, 19.6 m., 15.31 meg., GSD, 25.5 m., 11.75 meg., GSC, 31.3 m., 9.58 meg.

MADRID. — 6.45 p.m. — Danse espagnole. EAQ, 30.5 m., 9.87 meg.

EINDHOVEN, HOLLANDE. — 7 p.m. — Emission spéciale. PCJ, 31.2 m., 9.58 meg.

BERLIN. — 7.30 p.m. — "Woman's Hour." DJD, 25.4 m., 11.7 7meg.

BERLIN. — 8 p.m. — "The Short-wave Amateur's Hour". DJD, 25.4 m.,

(Suite à la page 15, 6e colonne)

THOR vous présente leur

DON de JUBILE $10 VALANT

et un cadeau souvenir gratuit



ANNIVERSAIRE NATIONAL du BLANCHISSAGE DOMESTIQUE THOR

Il y a trente ans, la première lessiveuse électrique était fabriquée par THOR. Aujourd'hui, plus d'un million de lessiveuses THOR sont en usage.

Afin de célébrer convenablement les trente années de progrès et de succès de la THOR, les fabricants des lessiveuses et repasseuses THOR offrent à tous ceux qui possèdent une THOR, à ceux qui possèdent une lessiveuse d'autres marques et à ceux qui n'ont ni lessiveuse ou repasseuse d'aucune sorte un don-souvenir valant $10 sur l'achat d'une nouvelle lessiveuse du jubilé THOR ou une nouvelle repasseuse pliante THOR.

La fête d'anniversaire THOR bat son plein — partout chez les dépositaires de la THOR.

Don-souvenir du Jubilé THOR

Bon pour $10.00 sur une nouvelle lessiveuse du Jubilé, Modèle 93-A, ou une repasseuse pliante, modèle 63, THOR.

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

Tout ce que vous avez à faire pour vous qualifier, c'est d'apposer un X vis-à-vis la caractéristique que vous préférez.

THOR — Epargne la santé ☐ Epargne du temps ☐ Dure toute la vie ☐ Epargne le linge ☐ Epargne de l'argent ☐ Epargne du travail ☐

Valable jusqu'au 31 juillet, 1936.



Nouvelle lessiveuse du jubilé THOR

En montre pour la première fois au Canada.



NOUVELLE REPASSEUSE PLIANTE THOR

Votre coupon du jubilé vaut $10. sur le bas prix régulier de la repasseuse pliante THOR ou de la lessiveuse du jubilé THOR. Offre spéciale d'anniversaire seulement. Versement initial modique. Conditions de paiement faciles.

Don-souvenir de $10 pour votre vote

Remplissez le coupon ci-dessus et remettez-le au dépositaire THOR le plus près de chez vous. Il vous expliquera l'offre du jubilé THOR et vous allouera $10. pour votre vote à déduire sur le bas prix régulier d'une nouvelle lessiveuse du jubilé THOR (modèle 93-A) ou d'une nouvelle repasseuse pliante THOR (modèle 63). Voyez-le aujourd'hui même pendant qu'il est encore temps.

Arrêtez immédiatement chez le dépositaire local de la THOR

SACD'EPINGLES A LINGE GRATIS



Une autre surprise de la fête d'anniversaire. Les visiteurs de la première heure (adultes seulement) à cet événement d'anniversaire recevront en commode sac d'épingles à linge — grand format, 12 x 17 — lequel s'accroche et glisse sur la corde à linge et épargne de nombreux pas et de la fatigue le jour du blanchissage.

NOMBRE LIMITÉ SEULEMENT

Thor

THOR WASHING MACHINE CO. OF CANADA, LIMITED

Qualité d'abord
Service toujours

Gaulin Tanguay 387 ST-JOSEPH SARL

Prenez avantage du Jubilé THOR

W·E·BEGIN

BOUDIN FAIT AU PUR SANG DE LARD SE VENDANT A LA LIVRE.

SAUCISSON FRAIS, à l'Ail, au céleri, au lard, etc.

BACON SANS COUENNE. Paquet ½ lb 11c

Ceux qui l'ont goûté ne veulent d'aucun autre.

O. CHALIFOUR INC.

BOIS, MOULURES, PORTES CHASSIS, ETC.

COIN PRINCE-EDOUARD ET LALIBERTE

QUEBEC

SPECIALISTE
A. LACHANCE, D.O.
Osteopathe-Chiropediste
Orthopediste ;
Physio-Therapie

Traitement des maladies des Os et des Nerfs ; Difformités, Fractures, Ankyloses, Rhumatismes, Paralysie Infantile ou Générale.

Chambre 7 - Edifice CIMON
2, Côte d'Abraham
QUEBEC

GIRARD & HEBERT
ENR'G.
43, du Pont, Québec
Appareil de chauffage "DRAGON"
Pompes Electriques, Moulins à vent, etc. Service de réparation à prix raisonnable. Ecrivez-nous ou appelez par Téléphone à 2-7441. Service de nuit et dimanche.
APPELEZ
7452 ou 3-1041

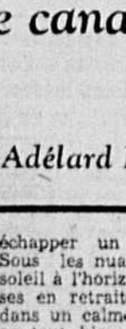
Consultations : 9 a.m., à midi, et 2 à 5 p.m.
Le soir :
Lundi — Mercredi — Vendredi de 7 à 8 heures
Dr Albert
JINCHEREAU
SPECIALISTE
YEUX-NEZ-GORGE-OREILLES
64, rue de L'EGLISE
Tél. Bureau : 9226 Rés. : 2-4615

FOURRURES . . .
Assortiment de fourrures d'été.
Nouveaux manteaux reçus récemment.
Nouveaux styles.
Nouveaux modèles.
Une visite est sollicitée
ULDERIC BEDARD
Marchand de fourrures
346, Richelieu, Tél. : 3-4892

Les étalages que renferme notre magasin ne comprennent que la dernière nouveauté . . . et la qualité étant indiscutable, les prix sont les plus abordables.

ZELLERS
DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES
228, ST-JEAN
Tél. : 2-1981
A.-J. POULIN, Gérant

J.-B. PELLETIER
Marchand de Fourrures
PRIX MODERES
538, rue ST-JEAN
TEL. : 3-3050 QUEBEC

Exigez...


LES ESSENCES CULINAIRES
JONAS
plus fortes, plus riches plus pures et plus économiques.

Demandez toujours les Pâtisseries de
JOS. VAILLANCOURT
358, St-Joseph, Tél. : 3-3096

Pour Votre Brûleur
"HUILE ROUGE"
Toujours La Meilleure
TRUDELLE PETROLEUM Enr.
193, St-Germain, Tél. : 3-1352

Vous avez besoin d'un meuble copié sur votre ameublement quel que soit le genre, nous pouvons vous le faire
VOYEZ
E.-A. ROUSSEAU
Le Meublier
158, rue du Roi Tél.: 4-4366
et soyez assuré d'avoir satisfaction.

ROBERT MORENCY
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
106, RUE ST-JEAN QUEBEC TEL. 4-4316
VENTES ET REPARATIONS DE RADIOS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES DE TOUS GENRES

IMPRIMEURS ALLIES CANADA

Feuilleton de l'"Action Catholique"

La Campagne canadienne

par

Adélard Dugré, S.J.

3

Les dames prirent place sur le siège d'arrière, les hommes en avant. Harold s'empara des guides, que Baptiste lui abandonna de grand coeur pour converser plus à son aise. Il fallait l'entendre faire à François l'histoire de la famille et de la paroisse depuis son départ. D'ailleurs, à mesure qu'on avançait, les réminiscences accouraient en foule à l'esprit du médecin. A moins d'un mille du chemin de fer, la route s'engageait sous les grands pins de l'ancienne demeure seigneuriale. Le manoir subsistait encore, mais encaissé dans les bâtiments tout modernes d'une vaste maison d'éducation. Le vieux moulin de pierre, qui datait du temps des Français, poursuivait, accroupi au bord de sa chaussée, son éternel ronronnement. Au sortir du bocage, en face de l'église, le paysage s'épanouissait brusquement devant le lac Saint-Pierre. Gladys laissa échapper un cri d'admiration. Sous les nuages épais, dont le soleil à l'horizon dorait les masses en retraite, le lac reposait dans un calme parfait. Le phare tout blanc montait la garde planté au milieu du lac; quelques bateaux se détachaient sur la surface sombre. Au sud courait la ligne rouge du rivage, entre l'eau noire et la verdure des champs. Des cheminées d'usines, des clochers, quelques maisons blanches se distinguaient au loin, vers l'embouchure de la rivière Nicolet.

François, sollicité de tous les côtés à la fois, n'avait plus le temps de goûter son plaisir. Il cherchait à mettre des noms sur les figures qu'on rencontrait et sur les maisons toutes rajeunies qu'il ne reconnaissait pas. Son père l'aidait de son mieux. L'église était restée la même, élégante et svelte, découpant sur un fond de pins sombres sa fine flèche et ses arêtes de pierre de taille. Le presbytère avait été refait à neuf; le pensionnat, toujours fièrement campé la face au vent du large, s'était développé, étendant davantage ses rangées de châssis blancs. L'unique rue, paisible et spacieuse, bordée d'arbres feuillus où se dérobaient les résidences, gardait l'aspect de tranquille bonheur que François avait souvent évoqué dans sa mémoire. Ses trottoirs d'asphalte, son pavage neuf, que les sabots du gros cheval battaient comme des marteaux, lui donnaient maintenant presque un air de rue de ville.

Assis sur le pas des portes ou appuyés aux fenêtres, les villageois prenaient le frais et se chuchotaient des questions et des cris d'étonnement. Baptiste, fier comme un triomphateur, saluait à droite, à gauche, répondait à François, lui signalait les changements et les progrès accomplis. Harold, tout entier à la tâche considérable de faire trotter son massif cheval de ferme, s'intéressait fort peu à ces scènes de village canadien, pourtant si nouvelles pour lui. Gladys cherchait à suivre la conversation du grand-père; Fanny, fatigué du voyage, pressée d'arriver, regardait avec une curiosité mal éveillée.

Le village dépassé, on se retrouvait devant le lac, qu'on côtoyait de loin jusqu'à la pointe à Pénisse. Là, en face de Nicolet, les eaux se resserraient pour rentrer dans le lit du Saint-Laurent. C'est le long du grand fleuve que la route, après un coude, déroulait maintenant son ruban sinueux, égrenant sur ses côtés un interminable chapelet de maisons aux couleurs claires et de granges larges ouvertes. Désormais, François retrouvait le décor où s'étaient écoulées ses années d'enfance. Chaque tournant du chemin, chaque anse du fleuve, chaque ponceau, faisait jaillir dans son esprit tout un monde de souvenirs. La figure épanouie, il laissait parler son père et promenait ses regards où le bonhomme les attirait. A cinq milles devant eux, limitant la longue vallée, ils apercevaient les coteaux, la couronne de fumée, les couvents, les clochers, de la ville des Trois-Rivières. Bientôt, c'était la maison paternelle des Barré qui se démasquait soudain, haussant son front blanc pardessus les lilas et les jeunes érables, plus fraîche et plus épanouie que vingt ans auparavant, étalant avec orgueil ses persiennes vertes et ses larges vérandas. Du bout de son parapluie, François la montra à sa femme et à ses enfants : "C'est là", dit-il.

C'était bien le chez-nous d'autrefois. Au nord, dans le lointain, derrière le remblai du chemin de fer, s'arrondissaient les mamelons jaunâtres du coteau Sainte-Marguerite. Les champs clôturés en descendaient côte à côte, comme d'immenses tapis verts qui se déroulaient jusqu'au fleuve. Dévalant aussi des hauteurs et limitant la propriété de son père, François reconnut la ligne de saules et de cerisiers sauvages qui bordaient la coulée, petit ruisseau à voix claire qui jadis, au printemps, lui chantait de si jolies chansons, quand il pêchait la truite sous le soleil en fête et les arbres en fleurs.

A la maison, on avait reconnu la voiture, qu'on guettait depuis longtemps. Le repas du soir était pris, la vaisselle remise en place et la nombreuse famille des Barré attendait avec impatience la grande visite tant de fois promise et tant de fois contremandée.

Philippe, l'héritier du domaine paternel, résidait avec ses vieux parents. En réalité, depuis dix ans et peut-être davantage, c'est lui qui dirigeait la ferme. Fortement secondé par ses fils, il y faisait régner une prospérité qui laissait loin derrière elle la modeste aisance des temps passés.

Le vieux Baptiste n'avait pas vu d'abord sans mauvaise humeur tant de dérangements, tant d'innovations que son fils avait toujours à lui proposer. Comme si les anciens n'avaient pas su cultiver la terre ! N'avait-il pas réussi, lui ? A vingt-deux ans il avait quitté le haut du rang de Saint-Charles, le surlendemain de ses noces, avec trente sous dans son poche. C'était toute sa richesse. Au chantier l'hiver, chez les gros habitants l'été, il avait emplié une à une assez de piastres pour s'acheter un des plus beaux biens du bas de la paroisse, une terre de la banlieue, rêve suprême de tous les jeunes cultivateurs de son temps. Cette terre, il l'avait agrandie, doublée, triplée, il y avait établi ses enfants: pouvait-on exiger davantage ?

Malgré les bonnes raisons et l'amour-propre du bonhomme, Philippe avait eu assez de diplomatie pour lui faire accepter bien des améliorations. Il avait une manière de proposer des projets fixés d'avance, qui laissait au bon vieillard la satisfaction de paraître encore tout décider et tout conduire. Un de ses fils, Léon, après des études classiques aux Trois-Rivières, avait suivi un cours d'agriculture. Philippe prenait soin de l'associer à ses entreprises.

C'est sur la véranda, autour du père de Léon, que, ce soir-là comme d'habitude, on était venu s'asseoir après le souper. Malgré les préoccupations de l'attente, on commentait les nouvelles du jour, on formait les projets du lendemain. Les garçons avaient fait leur toilette, les grandes filles achevaient avec leur mère de tout remettre en ordre, tandis que les enfants se bousculaient dans l'herbe humide ou prêtaient l'oreille aux graves conversations de leurs aînés. Grand'mère, la bonne vieille Marie, toujours très affairée, faisait une dernière fois le tour des chambres, alignait une chaise, essuyait un meuble, cherchait en s'occupant à tromper son impatience. Enfin, ne trouvant plus rien à faire, elle lissa ses cheveux, mit son tablier à dentelle et vint prendre place près de la porte, sur sa chaise berceuse. A ce moment des visiteurs arrivaient également pour recevoir François. C'étaient deux de ses frères, Hector et Adolphe, et une de ses soeurs, Alzire, mariée avec un Camirand, tous établis dans le voisinage. Des enfants, grands et petits, s'étaient glissés les uns après les autres, par petits groupes, à la suite des parents; les jeunes filles avaient suivi leurs frères, si bien qu'une réunion considérable débordait maintenant de la galerie dans le parterre.

(à suivre)

LISEZ ET FAITES LIRE L'ACTION CATHOLIQUE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Vous trouverez ci-inclus $ . . . . pour . . . . mois d'abonnement à l'édition quotidienne. NOUVEL ABONNÉ — ANCIEN ABONNÉ.

Nom . . . . .

Adresse . . . . *Comté* . . . .

PAR POSTE, À L'EXTÉRIEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC

Abonnement régulier	$4.00
Six mois	$2.00
Trois mois	$1.00

A QUÉBEC PAR PORTEUR

Abonnement régulier	$5.00
Six mois	$2.50
Trois mois	$1.25

On est prié de nous faire parvenir sa souscription par bon de poste, ou par chèque et d'indiquer plus haut en raturant un des deux mots en majuscules noires, s'il s'agit d'un ancien ou d'un nouvel abonnement.

Adressez votre abonnement à L'ACTION CATHOLIQUE, Québec

LA BONNE PUBLICITE EST L'AME DU COMMERCE.

L'ACTION CATHOLIQUE

LAISSEZ A L'ACTION CATHOLIQUE LE SOIN DE VOS IMPRESSIONS.

Vingt-neuvième année No. 9099 — QUEBEC -- Canada — Samedi, 20 juin 1936

Grandiose célébration de la fête du Sacré-Coeur à Saint-Sauveur

Procession dans les rues de la ville.—De nombreux dignitaires parmi la foule.—Son Eminence le cardinal adresse la parole au retour à l'église.—"Le spectacle est certainement saisissant et plein de consolation pour le coeur de votre archevêque", dit-il.—"Mais il faut la vivre, votre foi".—Le R. P. Lelièvre, O.M.I., prédicateur de la neuvaine, fait prier et chanter la foule.—La clameur des croyants.—Décorations splendides.

DEFILE DE VINGT-CINQ MILLE HOMMES

Une multitude de 25,000 hommes s'est pressée à la suite du Très Saint Sacrement, hier, dans les rues de la ville. Elle a fait un véritable triomphe au Coeur de Jésus, lui chantant son amour, lui demandant d'avoir pitié des pécheurs, de donner la paix au monde et de bénir l'oeuvre des retraites fermées.

Partie de l'Avenue des Oblats dont toutes les issues ont été bloquées pendant près d'une heure, la procession s'est ébranlée dans la direction de Saint-Malo pour revenir à l'église de Saint-Sauveur par la rue Victoria. Le défilé s'allongeait sur une distance de deux milles. Les dames, les jeunes filles et les enfants accourus sur le passage de Jésus ont vu défiler la procession pendant plus de trois quarts d'heure.

Tout ce que l'église put contenir de cette foule se massa ensuite dans la nef et les jubés, emplissant tous les coins et toutes les allées. Des haut-parleurs installés à l'extérieur portèrent à ceux qui ne purent entendre la voix de Son Eminence et celle du R. P. Lelièvre, O.M.I. C'est là qu'eut lieu le Salut du Très Saint Sacrement. Sous la direction de l'ardent apôtre, la multitude lança ses cris d'amour, ses invocations et ses cantiques. Elle se recueillit sous la parole de son bien-aimé cardinal qui lui faisait part de son émotion et lui demandait de vivre cette foi manifestée de façon si saisissante; elle se courba sous la bénédiction divine; puis elle se retira lentement, en chantant de nouveaux cantiques.

LE DEFILE

Il était 7 heures 30 lorsqu'un détachement de police, sous la direction du chef Emile Trudel, s'ébranla lentement sur l'Avenue des Oblats. Les jocistes en uniformes suivaient, portant à leur tête la statue du Sacré-Coeur.

Venaient ensuite les Chasseurs de Salaberry, précédant le clergé. Parmi les nombreux prêtres et religieux qui suivaient la garde, on pouvait distinguer le R. P. Guérin, O.M.I., curé de Saint-Sauveur, de nombreux représentants de la Congrégation des Oblats, des curés et vicaires de plusieurs paroisses de la ville et des prêtres du Séminaire de Québec.

Quarante enfants de choeur portant des flambeaux annonçaient le passage de Jésus-Hostie. D'autres jetaient des fleurs et des bouffées d'encens. Escorté par un détachement de Chasseurs, le Saint-Sacrement passait sur la foule agenouillée. L'Ostensoir était porté par le R. P. Gilles Marchand, O.M.I., provincial des Oblats, qu'assistaient M. l'abbé Egide Groleau, curé de St-Malo, et le R. P. Beaulé, O.M.I. Portaient le dais: MM. F. Landry, O. Labrecque, le chevalier J.-W. Cantin, R. Cantin, A. Dion, P. Méthé, V. Vaillant, L. Bouchard, L. Beaumont, L. Bellavance, J. Giroux, G. Dumont, A. Daigle, C. C. Griffin et A. Dumas.

A la suite du dais, venaient les dignitaires. On y remarquait tout particulièrement l'honorable M. L.-Adélard Godbout, premier ministre de la province, M. Pierre Bertrand, député de Saint-Sauveur, MM. les échevins Philémon Garneau et Tancrède Gignac, MM. Gérard Lacroix, C.R., L.-A. Pouliot, C.R., Jacques Casgrain, et plusieurs autres.

La fanfare Lambillotte et la chorale de la paroisse précédaient enfin la foule.

LE PARCOURS

La procession s'engagea sur les rues Baillard, Dollard et Montmagny pour revenir par l'Avenue des Oblats, les rues St-Luc, Bagot et Victoria.

Partout, les demeures étaient décorées de la façon la plus magnifique. Sur les façades de presque tous les édifices, on pouvait lire des invocations au Coeur de Jésus. Les pavillons et les oriflammes avaient été accumulé sur la route du Triomphateur. Et de chaque côté du chemin, c'était une double haie de femmes en prière, de vieillards, de malades, de tout petits enfants grimpés sur les bras ou les épaules de leurs parents pour voir passer le St-Sacrement.

A L'EGLISE

Lorsque la tête de la procession eut regagné le point de départ, le vaste temple, illuminé de façon splendide, commença à être envahi lentement par la multitude. On remplit d'abord la nef, puis les jubés, puis les allées jusqu'à la balustrade. La foule chantait toujours, demandant la paix et la miséricorde. Son Eminence était agenouillée dans le choeur, assistée de M. le chanoine Ulric Perron et du R. P. Guérin.

Lorsqu'il n'y eut plus une place de libre, le R. P. Lelièvre fit entonner le Pater Noster et quelques refrains en l'honneur du Sacré-Coeur et de la Sainte Vierge. Puis il prit la parole. De puissants haut-parleurs portaient sa voix à l'extérieur et le poste CHRC en prolongeait les échos dans tous les foyers.

LE R. P. LELIEVRE

L'ardent apôtre commença par raconter une scène touchante de l'Evangile: la guérison de ce paralytique qui, amené à la piscine miraculeuse, se désolait parce qu'il n'avait personne pour le plonger dans l'eau salutaire. Jésus, venant à passer, lui dit: "Veux-tu être guéri ?" Et désolé, le malade soupirait: "Je n'ai pas d'homme pour me descendre dans la piscine". Alors, le Sauveur lui commanda de prendre son grabat et de marcher. L'homme obéit, mais il ne savait pas quel était celui qui l'avait guéri. "Va et ne pèche plus de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pire", lui dit Jésus.

(Suite à la page huit)

La colonie de vacances sera ouverte le 25

Les externes du Petit Séminaire de Québec jouiront, cette année encore, de la colonie de vacances de Maizerets.

L'ouverture officielle se fera, le 25 juin prochain, lendemain de la St-Jean-Baptiste.

Le Petit-Cap, St-Joachim, recevra aussi lundi prochain, 22 juin, les élèves et ecclésiastiques qui y passeront la belle saison.

—o—

Fête pour la paroisse de Sacré-Cœur

Magnifique procession dans les rues de la paroisse, à l'occasion de la fête du S.-C. — Allocution de Mgr Boulanger.

BELLE CEREMONIE

La paroisse du Sacré-Coeur a rendu hier soir un émouvant hommage à Jésus-Hostie. Au cours d'une procession à travers les rues de la paroisse, le Très Saint-Sacrement fut porté à l'adoration de tous les fidèles qui s'étaient pressés nombreux dans le pieux cortège. Les demeures étaient magnifiquement décorées et les rues pavoisées pour saluer le passage du Christ-Roi.

Au retour à l'église, Mgr L.-J.-B. Boulanger, curé de la paroisse, a prononcé une courte allocution pour rendre hommage au Sacré-Coeur. La pieuse cérémonie s'est terminée par le salut solennel du St-Sacrement.

Le défilé se mit en marche à 7 heures 30 de la place de l'église et suivit le parcours suivant: rues Carillon, Jumonville, Ave Parent, St-Charles, Rigaudville, St-Ambroise, Falardeau, Carillon, Montmartre et place de l'église. Les fidèles avaient fait de pieuses décorations pour honorer le Divin Maitre.

La croix et les acolytes ouvraient le cortège, puis venaient à la suite, les enfants du Couvent du Sacré-Coeur, puis les membres de la compagnie des Zouaves, les élèves du Collège du Sacré-Coeur, les dames et demoiselles, les hommes et jeunes gens, les enfants de choeur, les pages, les flambeaux, le dais escorté d'un détachement de la compagnie des Zouaves, puis la foule.

C'est M. l'abbé J.-V. Fortin, vicaire, qui portait le St-Sacrement, assisté de MM. les abbés Marius Papineau et C.-H. Trépanier, vicaires. Accompagnaient le St-Sacrement, MM. les marguilliers Edmond Trépanier, échevin, Delphée Maranda, Elzéar Dion, François Leclerc, Jos. Roy, Arthur Drolet, Philippe Thivierge et Jos. Emond. Mgr L.-J.-B. Boulanger avait pris place au milieu de la foule.

Au retour à l'église, le dévoué pasteur de la paroisse du Sacré-Coeur prononça un sermon sur le Dieu de l'Eucharistie et dégagea de son allocution des leçons de foi et de confiance envers le Divin Maitre.

Cette pieuse démonstration s'est terminée pas le salut du St-Sacrement qui fut chanté par M. l'abbé J.-V. Fortin, vicaire, assisté de MM. les abbés Papineau et Trépanier comme diacre et sous-diacre.

La foule des fidèles, au cours de cette touchante cérémonie, a chanté toute sa confiance envers le Sacré-Coeur de Jésus dont le nom honore leur paroisse.

—o—

Fin des procédures

L'hon. juge J.-A. Prévost, de la Cour Supérieure, vient de renvoyer la pétition en contestation de l'élection de M. Pierre Bertrand, député de Saint-Sauveur dans la dernière Législature.

Le juge a déclaré l'instance périmée et rejette en conséquence l'action en contestation prise par M. Albert Cantin, employé de la Commission du Havre.

—o—

Plaintes rejetées

Plusieurs plaintes portées par la Commission de l'Industrie Laitière contre la Laiterie Bégin ont été renvoyées, hier matin, par M. le juge Hugues Fortier, juge-en-chef de la Cour des Sessions de la Paix.

La Laiterie Bégin avait été accusée d'avoir commis des infractions à une ordonnance fixant le prix du lait.

—o—

Pour vol de robe

Une jeune fille de Saint-Damien, comté de Blechasse, a été condamnée, hier matin, à 15 jours de prison pour vol d'une robe à l'étalage d'un magasin à chaine. C'est M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, qui a prononcé la sentence.

M. Grégoire, le Dr Hamel et M. Drouin continuent d'appuyer M. Duplessis

Comme le maire Ernest Grégoire, M. Oscar Drouin et le Dr Philippe Hamel appuient M. Maurice Duplessis, chef de l'Union Nationale.

Ils ont chargé le maire Grégoire de lire le message suivant à la radio hier soir :

Montréal, 19 juin 1936.

Maire J.-E. GREGOIRE,
144, Marquette.

Voulez-vous faire déclaration suivante radio ce soir : L'Action Nationale durera en dépit des défections. Nous resterons jusqu'au bout avec Duplessis, le héros de la dernière session, le chef officiellement reconnu de l'Action Nationale.

Philippe HAMEL,
Oscar DROUIN.

Le maire Grégoire et la situation politique

Charge contre l'ancien régime Taschereau.—M. Godbout, dit-il, ne pourra se débarrasser du manteau que lui a taillé son prédécesseur.—Le cas de M. Paul Gouin.—L'Union Nationale n'est pas la métamorphose d'aucun vieux parti, mais elle incarne l'idéal nouveau qui inspire notre peuple.—Après avoir démoli avec entrain, le régime néfaste, conclut l'orateur, nous mettrons le même enthousiasme et le même courage à reconstruire selon les plans de l'ordre nouveau.

DISCOURS A LA RADIO HIER SOIR

M. le maire Ernest Grégoire, député de Montmagny dans la dernière Législature, était l'orateur de l'Union Nationale, à la radio, hier soir.

M. Grégoire a parlé durant vingt-cinq minutes.

Voici le texte de sa causerie:

M. GREGOIRE

En face des graves événements qui saisissent l'opinion publique, avant de risquer des commentaires, je crois bon de tracer en résumé un tableau de la situation politique. Je regrette d'être arrêté dans le projet que j'avais conçu d'expliquer notre programme de construction et d'avoir encore à dénoncer des faits douloureux et humiliants, mais je veux revenir bientôt, car je veux qu'il soit bien entendu que si nous démolissons, c'est dans le but de déblayer le terrain pour la construction d'un ordre social nouveau.

Vous n'avez sans doute pas oublié le fameux dimanche où de pauvres affamés, pour gagner quelques sous, s'en allèrent à l'Ange-Gardien assommer d'honnêtes citoyens réunis en une paisible assemblée pour discuter des questions politiques.

Le lendemain, à la radio, je vous commentais ces criminelles violences et signalais que les plus coupables n'étaient pas les assommeurs eux-mêmes, mais, dans la coulisse, des apaches en redingote, qui spéculant sur leur faim et leur misère, employaient ces malheureux à des besognes d'assassins.

Et je terminais en disant:

"Que vous le vouliez ou non, M. Taschereau, pour la honte de notre Foi catholique et de notre race française, un chapitre s'écrira dans l'histoire de notre Province, que nos fils étudieront et qui s'intitulera: "Quand les apaches régnaient à Québec."

LES 25 MILLIONS

Hélas, les événements me donnent trop raison. Voici que le vaillant chef de l'Opposition, M. Maurice Duplessis, a jeté devant le public les premiers documents de ce triste chapitre. L'enquête des comptes publics a révélé un état de choses si scandaleux, des méthodes si malhonnêtes et des habitudes de vol si effrontées que, pour couper court à de telles révélations, pour empêcher que l'on sache où sont allés les 25 millions, empruntés trois semaines avant les dernières élections, M. Taschereau a hâté la dissolution des Chambres, et, sans égard pour les misères qui vont en résulter, nous a jetés pour deux mois dans un nouveau tourbillon électoral.

A peine quelques jours auparavant, il avait crâné, il s'était cabré, et, comme aux plus beaux jours de sa tyrannie, il avait affirmé que, s'il lui fallait rester là jusqu'en septembre pour tenir tête à l'opposition, rien ne l'en empêcherait, rien ne l'en sortirait.

Et tout d'un coup, on apprend qu'il part, qu'il est parti.

Il s'en va non pas en beauté, du pas assuré d'un homme dont la conscience est tranquille, mais en allure de malfaiteur traqué par la police.

Il s'en va toujours cynique, toujours menteur, souillé d'une ordure que ses dernières déclarations ont rendue plus malpropre et que le temps ne lavera jamais.

Il restera marqué pour sa honte à lui, pour notre tristesse à nous, comme une infamie sur le blason provincial.

Cet homme, la divine Providence, l'avait doué de qualités supérieures; il aurait pu être grand par son désintéressement, son patriotisme, son sens social. Il a préféré se laisser rapetisser par de mesquins intérêts, par un égoïsme sordide qui l'ont jeté sous la domination des puissances d'argent; entre leurs mains il n'aura été que le détestable pantin de la dictature économique, l'homme des besognes inqualifiables.

REGIME D'APACHES

Quand on songe à toutes les misères et à toutes les hontes que cet homme a accumulées sur notre Province, quand on pèse, quand on étudie ceux qu'il tenait en sa main puissante, et comment il les manoeuvrait, l'on ne peut s'empêcher de conclure à la domination de notre vie sociale, économique et nationale par une bande de gens, les uns richement vêtus, les autres en guenilles, tous sans conscience, véritables apaches pour qui tous les moyens sont bons et dont il apparait lui le chef, le roi.

C'est ce que disaient depuis longtemps des hommes bien placés pour les voir. C'est ce que le commencement d'enquête sur les comptes publics a mis en pleine lumière.

Nous n'étions qu'au début de l'enquête et déjà, tous les honnêtes gens, les amis eux-mêmes du Régime en avaient des haut-le-coeur. Du moindre document remué jaillissaient de telles puanteurs que toute l'atmosphère en était empoisonnée. A certains moments spécialement, durant le témoignage d'Antoine Taschereau, qui accumulait les parjures, on voyait blêmir les mi-

(Suite à la page 10, 1ère col.)



M. Armand TREMBLAY, B.S.A., boursier du gouvernement, vient d'obtenir avec grand succès son titre de Maitre en Sciences Agricoles.

Maître en Sciences Agricoles

M. Armand Tremblay, B.S.A., a soutenu brillamment une thèse à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne.

BEAU SUCCES

M. Armand Tremblay, B.S.A., boursier du Gouvernement Provincial, à l'Ecole de Laiterie de Saint-Hyacinthe, vient de soutenir brillamment une thèse à l'Ecole Supérieure de Ste-Anne de la Pocatière, pour l'obtention de sa licence en Agriculture (M.SC.).

Le sujet de la thèse portait sur la comparaison entre le chlorure de bleu de méthylène et le thiocynate de bleu de méthylène, dans l'épreuve de la réductase sur le lait et la crème.

Le jury se composait de M. E. Campagna, professeur de Botanique, représentant l'Université Laval, M. le Dr H.-Ls Bérard et M. Oscar Boisvert, M. SC., professeur à l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe. Etaient aussi préents à la soutenance: MM. les abbés H. Bois, directeur, W. Rodrigue, MH. les agronomes Charles Gagné, Maurice St-Pierre, P.-E. Bernier, Gérard Gaudette.

M. Tremblay est le fils de M. Louis Tremblay, de Chambord, Lac St-Jean. Il fit ses études classiques au Séminaire de Chicoutimi et ses études agricoles à Ste-Anne de la Pocatière. Puis, en octobre 1934, le Gouvernement Provincial lui accorda une bourse d'études en vue de se spécialiser en Industrie Laitière, à l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe.

Ce sera la première fois que l'Université Laval décernera, à un agronome canadien-français, le titre de Maitre en Sciences Agricoles, pour des travaux de recherches dans l'Industrie Laitière.

—o—

Elle a prétendu avoir tiré pour lui faire peur!

Une dame de Saint-Jean-Chrysostôme a comparu hier après-midi, devant M. le juge Hugues Fortier, juge-en-chef de la Cour des Sessions de la Paix, sous l'accusation d'avoir tenté de causer des blessures corporelles à son beau-frère.

Le plaignant était en train de réparer une clôture, lorsque sa belle-soeur prit un fusil et tira plusieurs coups de feu dans sa direction. Elle a expliqué au juge que c'était pour lui faire peur. Elle a plaidé non coupable et son procès a été fixé au 26 juin.

Elle a gardé sa liberté, moyennant un cautionnement de $900.

—o—

Un coup de poing lui coûtera cher

L'hon. juge H.-A. Fortier, de la Cour Supérieure, vient de rendre jugement dans la cause d'un citoyen de Breakeyville contre un de ses concitoyens, lui réclamant une somme de $204.80 comme compensation, à la suite d'un coup de poing. Le demandeur alléguait qu'il garderait jusqu'à la fin de ses jours une déviation du nez.

Le juge lui a accordé une somme de $125, et condamné le défendeur au paiement des frais de la cause.

—o—

A St-Sacrement

Il y aura une assemblée générale de la Ligue des Citoyens de Saint-Sacrement, lundi, le 22, à 8 heures, en la salle paroissiale. Tous les citoyens sont invités.

—o—

15 jours de prison

Le Russe accusé d'avoir volé des beignes et des pâtés à son patron pour une valeur de $50, a été condamné à 15 jours de prison par M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, hier après-midi.

Important jugement dans l'affaire Price Brothers

La proposition d'arrangement en date du 25 mars 1936 et sur laquelle les créanciers ont voté le 29 avril 1936 n'a pas été acceptée.—Tous les frais de la contestation sont contre la masse.

DECISION DU JUGE LANGLAIS

L'hon. juge Roméo Langlais, de la Cour Supérieure, vient de rendre jugement dans l'affaire de la faillite de Price Brothers.

M. Gordon Scott avait demandé au juge la ligne de conduite à suivre dans le projet de la réorganisation de la compagnie Price. La compagnie est en faillite depuis le 31 mars. Le 26 mars, la compagnie remit entre les mains du syndic une proposition de règlement de ses affaires. Une assemblée fut tenue le 29 avril 1936 et la proposition fut acceptée par tous les actionnaires présents, qui représentaient 56.70% du nombre des actionnaires, et 82.50% de la valeur du capital.

Les créanciers qui votèrent en faveur de l'arrangement avaient des réclamations pour un montant de $1,659,231.71 et ceux qui votèrent contre $1,006,600.80.

Les créanciers qui votèrent contre l'arrangement sont les suivants: Aluminium Company par Mtre Aimé Geoffrion; Alma & Jonquière Railway par Mtre Aimé Geoffrion; Saguenay Power par Mtre Aimé Geoffrion; Geoffrion et Prudhomme par Mtre Aimé Geoffrion.

Mais suivant les minutes de l'assemblée, il apparaît que ces compagnies étaient intéressées à une autre proposition faite le 20 février 1936 par la Pacona Limited, pour l'achat de l'actif et du passif de la compagnie. A cause de l'intérêt que les compagnies qui refusèrent la proposition, avaient dans le projet de la Pacona, le requérant se demande s'il doit compter les votes contre le projet et demande à la Cour de lui donner les directives nécessaires dans la circonstance.

Au nom des créanciers refusant le concordat proposé, Mtre Geoffrion a comparu, mais n'a pas nié que les compagnies qu'il représentaient, étaient intéressées dans le projet de la Pacona.

En somme, tout ce que le requérant demandait, c'est une interprétation des articles 13 et 16 de la loi de faillite.

D'abord l'article 13. Cet article dit qu'un débiteur insolvable peut proposer un concordat, une prorogation de délai ou un projet de traité. La compagnie appelle sa proposition "A scheme of Arrangement".

Quels sont ceux qui acceptent? L'article nous dit: une majorité de tous les créanciers présents ou représentés par fondé de pouvoir et détenant les trois quarts de la valeur de toutes les dettes établies. Sinon aucune acceptation n'est possible.

Dans la cause, le juge déclare qu'il ne voit nulle part acceptation ou refus d'un concordat, car d'après la loi, les actionnaires privilégiés ou ordinaires ne sont que des créanciers éloignés.

(Suite à la page 7, 6e colonne)

2 médailles d'honneur à M. J. Lehoux

Premier sur l'ensemble des concours des quatre années et premier aux examens du baccalauréat ès-sciences agricoles.

M. R. BIENVENUE

M. Joseph Lehoux, de Robertsonville, comté de Mégantic, finissant à l'Ecole Supérieure d'Agriculture, qui s'est classé premier sur l'ensemble des concours de ses quatres années d'études, et premier aux examens du baccalauréat ès-sciences agricoles, vient de gagner la médaille de Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada, de même que la médaille d'argent offerte à l'Institution, par l'honorable E.-L. Patenaude, Lieutenant-Gouverneur de la Province.

M. Raymond Bienvenue, de l'Ange-Gardien, comté de Rouville, s'est vu attribuer la médaille de bronze de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province, pour s'être classé premier aux épreuves, en vue du diplôme de "Capacité Agricole".

Nos sincères félicitations.

—o—

Le procès s'est réglé hors Cour

La cause de Auclair vs la Cité de Québec qui était devant les tribunaux depuis quelque temps déjà, s'est réglée, hier, hors de Cour et l'hon. juge H.-A. Fortier, de la Cour Supérieure, a homologué le règlement intervenu entre les parties.

Le demandeur réclamait de la ville de Québec, une somme de $1,810, comme dommage causé à sa propriété par suite de l'inondation. Cette inondation avait été causée par la construction du barrage du Lac Saint-Charles.

Dans le règlement, la ville s'engage à payer au demandeur une somme de $1,200, et $300, de frais au procureur du demandeur, Mtre Yves Prévost. Le demandeur donnera quittance pour le montant réclamé et se réserve le droit d'inonder sa propriété sur une certaine distance. De son côté, le demandeur consent à ce que la Cité fasse une clôture sur sa propriété et le demandeur s'engage à ne pas mettre d'animaux entre cette clôture et le lac Saint-Charles.

Distribution des prix au Collège de Lévis

M. l'abbé Henri Raymond, supérieur, préside.—Le discours d'adieu des finissants est prononcé par M. Benoit Lachance.—Les quatre premiers de chaque classe.—Diplômes au cours commercial.

2 PRIX DU PRINCE DE GALLES

Le Collège de Lévis vient de couronner dignement et avec beaucoup d'éclat, son année scolaire, par une magnifique distribution de prix, aux élèves les plus méritants.

Comme on le verra, les amis de l'institution sont nombreux, aussi les prix sont-ils très nombreux.

La cérémonie de la distribution des prix fut présidée par M. le supérieur Henri Raymond.

Le discours d'adieux des finissants fut prononcé, avec beaucoup d'éloquence, par M. Benoit Lachance. M. le Supérieur y répondit en donnant de bons conseils, pour les finissants, contre les dangers des vacances et il demanda aux parents présents de ne pas défaire l'éducation, prise au Collège.

Le manque d'espace nous force à ne publier que les noms des quatre premiers élèves de chaque classe et la liste des prix spéciaux.

AU COURS CLASSIQUE

Eléments Latins A — Jean-Luc Pelletier, André Samson, Marcel Leboeuf et J.-Marc Bégin.

Eléments Latins B — Henri Côté, Robert Roy, Léopold Turgeon et Jean-Louis Boivin.

Humanités A — Roland Lagacé, Chs-Benoit Fortier, P.-Eugène Robert et Paul Lamonde.

Humanités B — Yves Montambault, Laval Dubreuil, Jean-Marie Carrier et Wilbrod Brochu.

Versification A — Arcade Gingras, Lionel Nadeau, Camille Dumas et Gérard Bussières.

Versification B—Laurent Noël,

(Suite à la page 8, 3ème col.)

Pas plus de treize dans le Cabinet

C'est ce que déclare l'hon. M. Godbout. — Jeudi prochain le nouveau chef fera connaitre quelques-uns de ses ministres.

A LA RADIO

L'honorable Adélard Godbout fera connaitre jeudi les noms d'un certain nombre de ses collègues, mais la liste ne sera pas complète. C'est ce que le premier ministre a déclaré aux journalistes hier après-midi.

M. Godbout a dit en effet: "Je serai probablement en mesure de faire connaitre les noms des membres de mon cabinet jeudi prochain, mais le ministère ne sera pas au complet".

Le premier ministre a déclaré que le nombre des membres du cabinet ne dépassera pas treize membres. Il sera à Montréal lundi.

M. Godbout parlera à la radio, à la fin de la semaine prochaine, il donnera de plus amples précisions sur la politique qu'il entend suivre.

On trouvera dans une autre page la déclaration qui a paru dans notre dernière édition d'hier.

Nous pouvons prouver que ce

RCA VICTOR 1936

Le meilleur achat A AUCUN PRIX!

avec Oeil Magique Cerveau Magique et Lampes en métal est le

"ROI des RADIOS"



plus de stations, une plus grande puissance, une brillante tonalité, une syntonisation silencieuse et un magnifique cabinet d'un style attrayant et plaqué de noyer.

Seule une démonstration à notre magasin — bien en face de l'appareil — peut vous donner une idée juste de la supériorité incontestable de ce radio. Arrêtez le voir en passant.

PRIX à partir de $37.50 pour appareils à ondes régulières

PRIX à partir de $62.50 pour appareils à ondes longues et courtes

Pianos Radios Laveuses — C. ROBITAILLE — 820, ST-JOSEPH — LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITE — Meubles Tapeles



Groupe des 22 diplômés de l'Université Laval, à l'école de St-Malo. (Première rangée), de gauche à droite: MM. J.-A. Lacroix, W. Hébert, Octave Lacroix, lauréat du Cours Supplémentaire, M. Badeau, professeur d'anglais, R. F. Marie-Eloi, professeur du Cours Supérieur, R. F. Eloi-Gérard, assistant-directeur de l'école; R. F. Simon-Justin, professeur au Cours Moyen, R. Guay, A. Lemay, R. Gaumond, R. Brindamour. (Deuxième rangée), Cours Moyen: P.-A. Gignac, L.-P. Bédard, J.-M. Joncas, A. Côté, Maurice Duplain, R. Giguère. (Troisième rangée): H. Dumas, G. Chabot, R. Foltras, M. Bergeron, L.-P. Larochelle. (Quatrième rangée): R. Gaulin, W. Bégin, M. Duplain, A.-E. Ducharme. (Photo du Studio Michel, 404, rue St-Jean).

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique — Directeur Jules DORION

SAMEDI, 20 JUIN 1936

Réflexions du Samedi.

Du sang-froid

tout simplement

Il n'y a pas lieu d'en accuser la chaleur, mais la province est dans une rare effervescence. L'admission publique de la rupture Duplessis-Gouin en est la cause. Commentaires et conjectures vont leur train, c'est tout naturel, et quelques-uns résument leur opinion en des termes que leur énergie ferait bannir de l'enceinte parlementaire. Certains événements créent ces états d'esprit; et la nature réagit. Ce qui importe, c'est de se ressaisir à temps, car la situation n'est pas de celles qui permettent de se dépenser en palabres inutiles.

La rupture d'hier n'est pas la première dans le monde politique, et ne sera pas la dernière.

Lors du premier mouvement national dans la province de Québec, Honoré Mercier et Louis-Philippe Pelletier marchèrent un jour sous la même bannière, et furent collègues, si je ne me trompe ,dans le même ministère, ce qui n'empêcha pas une séparation éclatante en pleine session. Lorsque Sir Lomer Gouin succéda à S.-N. Parent dans des circonstances qui firent longtemps le sujet de discussions passionnées, un de leurs anciens collègues, Jean Prévost, passé du côté gauche de la Chambre, se répartit en invectives contre ses anciens amis. Et si les auditeurs de la radio avaient été, jeudi, plus sensibles aux discours qu'aux nouvelles, ils n'auraient certes pas manqué de saisir dans la causerie du premier ministre actuel, remarquable à plusieurs points de vue, telles phrases qui sont la condamnation énergique de la politique de son prédécesseur immédiat.

Ne nous laissons donc pas désarçonner par les courants d'opinion, qui tourbillonnent parfois à la façon des rafales de juin; regardons plutôt froidement ce qui se passe.

* * *

Et pour reprendre notre sang-froid, gardons-nous d'abord de nous cramponner aux liens de parti. Gardons-nous surtout de confondre les choses d'Ottawa avec celles de Québec.

Il ne s'agit pas pour le moment d'orienter la politique fédérale; cela est déjà fait, et les législateurs que nous avons chargés de ce soin, seront à l'oeuvre durant quelques années. Aujourd'hui, c'est de Québec, c'est de notre province qu'il s'agit, pas d'autre chose; et il serait sage de tenir immédiatement en suspicien ceux qui cherchent à nous faire croire le contraire. Laissons les législateurs d'Ottawa à leurs problèmes, et occupons-nous de faire le choix de ceux qui auront à régler les nôtres. En l'espèce, les législateurs d'Ottawa, qu'ils soient députés ou ministres, ne sont que des citoyens, ayant certes le droit d'avoir leurs opinions, mais dont le degré d'influence doit se mesurer à l'intelligence, au jugement et au désintéressement dont ils font preuve en matière publique.

* * *

Ceci bien entendu, remarquons que nous sommes en 1936, c'est-à-dire en plein milieu de problèmes dont on ne soupçonnait même pas la possibilité il y a trente ans, il y a vingt ans, il y a dix ans. A problèmes nouveaux, politique nouvelle.

Pensons à Anthony Eden, le plus ardent avocat des sanctions contre l'Italie, et qui demandait hier leur rappel au parlement de Westminster.

Rappelons-nous ce déluge de lois sociales dont notre Cour Suprême vient de mettre la légalité en doute, et que l'honorable M. Bennett s'empressait de faire passer à la veille d'une consultation électorale.

Tout cela révèle des problèmes que les gouvernants, quels qu'ils soient ne peuvent ignorer et qu'ils veulent entreprendre de résoudre.

Les gouvernements ne sont pas toujours responsables de la manière dont les événements surviennent ou se précipitent, mais c'est à eux qu'il appartient d'y adapter la législation nécessaire. Malheureusement, il leur arrive souvent de l'orienter plutôt dans le sens de leur intérêt immédiat, c'est-à-dire de leur maintien au pouvoir, que dans celui du pays. C'est ainsi qu'ils ont ignoré absolument *Immortale Dei* et *Rerum Novarum* lorsque les Papes d'alors signalaient les symptômes prémonitoires des maux qui nous accablent aujourd'hui, et qu'ils ont accablé d'une superbe indifférence *Quadragesimo Anno*. Que dis-je? N'était-il pas devnu de bon ton, et n'était-ce pas faire preuve de supériorité d'esprit que de railler les malheureux journalistes catholiques qui citaient leurs articles.

Aujourd'hui, jusque dans les discours politiques, on se hasarde à parler de rechristianisation nécessaire et de politique sociale; on parle de mettre les intérêts personnels sous le joug de la préoccupation morale. C'est très bien. La préoccupation morale entre enfin là où elle aurait dû toujours occuper la première place.

Elle n'y entre qu'en parole, me direz-vous.

Peut-être; mais c'est à vous d'en chercher la preuve avec une intelligence et une persévérance dignes du succès.

Les programmes politiques se sont singulièrement améliorés; il faut le reconnaître. Mais un programme, fut-il le meilleur et le plus beau, ne vaut que s'il se trouve des hommes pour l'appliquer.

* * *

Le problème à résoudre, celui pour la solution duquel il faut garder tout son sang-froid, se réduit donc au choix des hommes.

Des chefs de groupe qui sollicitent un mandat, lequel est le plus sincère ?

Voilà ce qu'il s'agit de savoir.

Un programme se juge à la lecture.

Un homme se juge à ses actes.

Dans les circonstances, ce sont des hommes qu'il nous faut, et des hommes triés sur le volet, car ils seront certainement appelés à user de leur dévouement, de leur générosité et de leur clairvoyance.

Gardons notre sang-froid pour les bien choisir.

Jules DORION.

La S.-J.-Baptiste

Mercredi prochain, c'est la St-Jean-Baptiste, fête nationale et patronale des Canadiens français. Depuis quatre ans, les Canadiens français se sont appliqués à célébrer de plus en plus intelligemment leur fête nationale.

Un tel progrès devrait s'amplifier, en ce moment où le patriotisme prend chez nous une consistance qu'il n'avait sûrement pas, il y a quelques années.

Aucune paroisse du Canada français ne doit manquer de célébrer au moins par une messe solennelle et une allocution de circonstance la fête nationale des Canadiens français.

Même si l'organisation n'est pas commencée, il est encore temps de décider que, mercredi prochain, dans telle ou telle paroisse, la fête nationale et religieuse des Canadiens français ne passera pas inaperçue.

Préparons, pour le matin, une cérémonie religieuse, un sermon ou un discours propre à faire réfléchir. Le soir ou l'après-midi, si c'est possible, organisons un rassemblement patriotique au cours duquel l'âme canadienne-française et catholique vibrera au souvenir du passé, à la gravité du moment et aux espoirs de demain.

Que nos demeures prennent toutes, mercredi, un air de fête et de réjouissance. Il faudrait être bien pauvre pour ne pas pouvoir arborer au moins un petit drapeau à sa porte, ce jour-là.

A propos de drapeaux, nous recommandons encore un fois celui de l'Action Nationale, qu'il est facile de se procurer en s'adressant immédiatement chez Dupuis & Frère.

Cet emblème a conquis l'adhésion de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal et de plusieurs autres groupements patriotiques importants. Il est destiné à s'imposer de plus en plus dans nos manifestations patriotiques et religieuses. Ayons le mérite de provoquer ce courant de vie plutôt que de le suivre passivement.

E. L.

Petites Notes

Félicitations aux autorités postales

On nous apprend que les employés des Postes jouiront d'un congé à l'occasion de la St-Jean-Baptiste.

Il convient de féliciter les autorités postales de ce geste. Chaque année, il y a toujours difficultés à ce sujet. Parfois les employés ont obtenu un demi congé. En 1936, ce sera un grand congé.

L'an dernier, nous avions reproché aux autorités de n'avoir pas accédé à la demande des employés. Aussi nous fait-il plaisir de souligner la décision prise. Grâce à ce congé, les employés du Service des Postes célébreront la fête nationale comme leurs compatriotes.

L.-P. R.

Attention ! S. V. P.

Nos lecteurs sont priés une fois de plus de jeter un coup d'oeil sur la formule que nous publions ci-contre avec une lettre de l'Association d'Education d'Ontario.

Ces documents parlent par eux-mêmes. Que les intéressés ne négligent point cette occasion de venir en aide à nos frères ontariens. Voilà du patriotisme pratique! Sachons en faire preuve.

L.-P. R.

M. Bennett et le bilinguisme

Le chef de l'opposition voudrait-il soulever une guerre de races en notre pays, il ne tiendrait pas d'autres propos que ceux dont, depuis quelque temps, il émaille ses discours parlementaires. Il veut, de toute évidence, parquer dans la province de Québec le français et ceux qui le parlent, restreindre le plus possible, en dehors de cette province, l'exercice de droits qu'il est le premier à nier. Il soutient une thèse qui est inspirée par la mesquinerie et l'intolérance, et qui cadre parfaitement avec certains côtés du caractère de l'homme politique qui l'expose avec tant de satisfaction et de morgue. En somme, il est logique avec tout son passé, exception faite de quelques belles et flatteuses paroles qu'il a adressées à la minorité française, au cours de la campagne électorale de 1930, paroles qui lui étaient dictées par une nécessité électorale qui ne connait pas de loi et qui n'ont eu pour écho que l'écroulement de plus en plus précipité de notre influence et de nos droits.

" Le Droit".

Mauvaise nationalisation

Mercredi, à Baltimore, se tenait un congrès de l'Association des Hôpitaux catholiques du Canada et des Etats-Unis. M. l'abbé Victorin Germain, directeur de l'Oeuvre des Adoptions à la Crèche St-Vincent-de-Paul, Québec, y assistait, nous ont rapporté les dépêches.

M. Germain s'y est élevé fermement contre la nationalisation des hôpitaux.

"Une telle mesure, a-t-il dit, lèserait grandement les institutions, les médecins, les gardes - malades et les patients.

"La nationalisation des services de santé ferait perdre aux individus la coutume de s'occuper de leurs propres affaires, ferait des médecins de simples employés de l'Etat, abaisserait le niveau de l'art médical et matérialiserait une science éminemment spirituelle, psychologique et moralisatrice.

"On prétexte les difficultés financières de certains hôpitaux, le défaut d'emploi de certains médecins et de nombreuses gardes-malades et l'indigence d'un grand nombre de patients."

Puis M. Germain a réfuté chacun de ces prétextes.

Il faut remercier et féliciter ce prêtre québecois d'avoir affirmé nettement là-bas les principes de sociologie catholique en matière d'hospitalisation.

La manie, qui se généralise, de tout attendre de l'Etat est funeste de façon générale. Dans le cas des hôpitaux, elle est particulièrement mauvaise. En effet, comme le dit très justement M. Germain et comme on l'oublie peut-être trop souvent, la science médicale est "éminemment spirituelle, psychologique et moralisatrice", surtout dans les hôpitaux, où la maladie chemine plus qu'ailleurs avec la mort, passage du temps à l'éternité.

Nous espérons pouvoir publier ici un résumé plus élaboré de la thèse soutenue à Baltimore par M. l'abbé Germain.

E. L.

Pierre L'Ermite.

Etre... ou ne pas être...

Le plus grand danger que court un pays, c'est quand ses chefs n'osent pas lui dire la vérité

Au milieu des innombrables lettres demandant des places, ou se lamentant sur la situation, ou me racontant d'invraisemblables choses, je trouve celle-ci :

Monsieur et Madame Pierre F..., Hélène, Paul, Maurice, Raymond, Pierre-Bernard, Marie-Noelle.
Monsieur et Madame Jean B..., Georges, Yvonne, Antoine, Germaine, Odile, Noël, Jacques, André, Bernard, Anne-Marie, Pierre.
Le docteur et Madame Michel B..., Jean, Cécile, Paul, Louis, Henri.
Monsieur et Madame Louis B..., Maurice, Raymond, Madeleine, Gérard, Roger, Jeanne, Michel.
Monsieur et Madame René B..., Maxence, Guy, Henri.
Monsieur et Madame Marc B..., Bernadette, Hélène, Daniel, Marc-André.

sont heureux de vous faire part des noces d'or de leurs parents et grands-parents :

Monsieur et Madame Mathieu B...

Et vous invitent à assister à la messe qui sera célébrée par le R. P. B..., en la chapelle du collège Sainte-Marie, à 10 h. 30.

* * *

Je suis resté rêveur devant le carré de papier blanc, annonciateur de cette belle fécondité... rêveur, comme on reste, dans un jardin abandonné, livré aux ronces et aux orties, quand on aperçoit, tout à coup, au détour d'une allée, un arbre sain, vigoureux, dont les branches ploient sous le poids des fruits.

Je saluais là toute la grande bénédiction biblique... celle que chantaient les patriarches de jadis, lorsque autour d'eux montait dans l'espace ensoleillé, le parfum enivrant du champ plein... Odor agri pleni...

* * *

Exactement, à cette ligne de mon article, jentends, de mon bureau, ricaner toute la cohorte des vieux garçons et des chefs de "zéro"... Oui, je les entends :

—Eh bien, j'aime mieux pour eux que pour moi !... On n'est plus au temps des patriarches !... Dieu bénit les familles nombreuses, mais il ne les nourrit pas !

—Je vous demande bien pardon ! cher Monsieur, c'est qu'au contraire, il les nourrit, et même très bien !

Lisez donc la Bible. Vous verrez que les fils des patriarches se portaient merveilleusement. Ni neurasthéniques... ni tuberculeux pour tenir, debout, de piqures de quinquina.

J'écris d'ailleurs cet article à la campagne, au milieu des nids, où piaillent gaiement, au bout des branches, une multitude de petits becs très ravitaillés, et dans un village où tout le monde est occupé, et où personne ne meurt de faim... la **Grande Amie** !

* * *

Seulement, quand, orgueilleusement, et malgré toutes les adjurations, les hommes quittent les voies spirituelles...

Quand, au lieu d'encourager et d'aider les cultivateurs à rester à leur terre, et à leur belle province, où ils ont déjà l'air, l'espace, et d'incontestables possibilités de gagner leur vie, si on fait pour eux ce qu'on a fait pour tant d'autres, bien moins intéressants... on déracine les jeunes...

Quand on les pervertit... quand on les incite à venir s'entasser dans les cages à mouches des villes, n'ayant plus pour vivre que le terrible aléa d'un emploi à trouver...

Quand sur 100 personnes qui demandent une place, 95 veulent une place de bureau...

* * *

Quand journellement, on voit de pauvres filles, n'ayant pas de pain, mais ayant des bas de soie, un sac, un journal, du rouge aux lèvres, mettre tout leur espoir de vivre sur une machine à écrire, ou une situation "lunaire" de dame de compagnie...

Quand... Je pourais continuer... continuer... Car je vis cela tous les jours... A quoi bon!...

Alors il semble que Dieu veuille nous faire douloureusement toucher du doigt l'erreur capitale que nous commettons.

* * *

Cette erreur, c'est l'Etat surtout qui en porte l'écrasante responsabilité.

Affaiblissement du sentiment religieux par un demi-siècle de laïcité officielle...

Fléchissement du foyer familial par la facilité des divorces...

Attirance folle des foules vers la capitale...

Licence d'une presse, où le vice et l'argent s'étalent tous les jours...

On comprend le Christ pleurant sur les foules.

Ce n'est pas à elles qu'il faut d'abord jeter la pierre.

Que de questions préalables avant d'accabler les pauvres gens!

Une famille ? Quelle difficulté pour l'avoir, nombreuse, dans la ville!... **Tout est contre elle:** l'architecte... le loyer coûteux... la concierge... les domestiques... les voisins...

Il faudrait le vote familial... la péréquation des salaires et des charges... la lutte contre les taudis.

Et il est abominable que, par le jeu de législation, les sans-enfants deviennent fatalement les riches...

* * *

Cette question de la famille, elle est à la base de tout.

Edifier quoique ce soit sans l'avoir réglée, c'est bâtir sur du sable et sur de la boue.

Tous les ans, les naissances **s'effondrent** chez nous.

De 800,000 en 1910, elles sont tombées à 500,000.

Nous devenons un pays de vieux...

Il y a quelques années, la France a pris le deuil pour une inondation en Lot-et-Garonne qui avait fait 200 victimes.

Qu'est-ce cela!...

Chaque année, la dénatalité française **supprime un département** !

Et l'Allemagne, **en un an**, vient d'accroître le nombre de ses naissances de 215,000 !

Comment voulez-vous que la frontière ne craque pas ?

* * *

A mon retour d'Italie, j'ai pu constater cete rupture d'équilibre entre nous et les nations voisines.

Jusqu'à la frontière française, tous les champs étaient peuplés, surpeuplés de familles actives et joyeuses. Des gosses, **partout!**

A peine en France, c'est le désert...

De loin en loin, un cheval... une machine conduite par un vieux pour remplacer les bras absents.

Or, cela, c'est la guerre fatale. **Sans enfant aujourd'hui, plus de France demain.**

D'ailleurs, si vous voulez vous documenter à fond, adhérez à **l'Alliance nationale contre la dépopulation**, 26 rue du Quatre-Septembre, Paris. 8 francs par an, chèque postal, Paris 152-17.

Vous serez **épouvantés** de ses constatations.

* * *

Oui, ils peuvent rire tous ces vieux garçons qui, sans raison valable, attendent à 40 ans pour apporter, moyennant finances, leurs restes à une jeune fille qui avait rêvé de fonder un foyer fécond...

Elles peuvent rire, ces femmes, qui sont tout, excepté des mères, ce qui est pourtant leur principale destinée providentielle.

On pourra chiffonner cet article avec colère, et m'écrire les lettres que je connais d'avance.

La vérité reste la vérité.

Dieu veut la vie, presque farouchement.

Donc, la vie est un bien.

Donc, on n'a pas le droit de barrer la route à la vie.

Etre, ou ne pas être.

* * *

Dimanche prochain, ce sera la **fête des mères**... la fête de celles qui acceptent encore ce pauvre petit, pour lequel les bêtes se font tuer, mais qu'on tue en France tant qu'on peut, et qui s'appelle l'enfant.

Puisse cette fête être solennellement célébrée dans toutes nos paroisses.

A notre époque de décomposition, l'Eglise reste la suprême protectrice de l'enfant.

Et salut à ces mères-là!... un grand salut...

Elles sont l'ultime espoir d'un noble pays qui, n'ayant pu être anéanti par personne, a été peu à peu amené, par les puissances occultes, à se suicider sur tout son immense passé d'apostolat, de gloire et de prospérité !

Pierre L'ERMITE

M. Gérard Picard

En voyage

Genève, le 4 juin 1936

Cher M. L'Heureux,

Nous venons de passer quelques jours à Paris, et nous voici, ce matin, à l'ouverture officielle de la 20e session de la Conférence Internationale du Travail. Je ne veux pas, toutefois, parler de Genève aujourd'hui : ce serait prématuré. Je puis cependant noter que le coût de la vie paraît être très élevé. Cela s'explique, en partie, par la valeur du franc suisse sur le marché monétaire.

En arrivant à Paris, fin mai, les journaux annoncent une grève importante dans l'industrie de la métallurgie. Cette grève a pris aujourd'hui des proportions inquiétantes. On dit que cette grève doit s'étendre de la région parisienne à plusieurs autres régions de la France, et que d'ici quelques jours, des piquets de grévistes surveilleront nombre d'autres industries, les chemins de fer et la commerce de détail. Je ne sais où cela aboutira, mais il se peut que la situation se complique et nous force, Mme Picard et moi, à rentrer au Canada un peu plus tôt que prévu.

Ce mouvement de grèves coïncide avec l'avènement au pouvoir du gouvernement socialiste Blum.

Certes, je n'ai eu rien à voir avec les grèves mentionnées ni avec l'avènement du gouvernement Blum, mais, j'ai eu l'occasion, à Paris, en marge de ces événements gros de conséquences, de défendre mes compatriotes d'une région que vous connaissez bien, la région de Chicoutimi.

Un Parisien, avec qui je causais, me demanda quelle partie de la France j'habitais. Je lui appris que j'arrivais du Canada et que j'habitais Québec.

"Oh, alors, me dit-il, vous connaissez bien la région de Chicou-ti-timimi-mi? Un parent à moi habite là avec les sauvages".

Je fis observer que le terme "sauvages" était tout à fait hors d'ordre, et que l'endroit qu'il venait de mentionner était apparemment Chicoutimi. Je lui donnai certains renseignements sur les industries de la région, l'organisation ouvrière, la population, etc., renseignements pour lesquels je fus chaudement remercié.

A Paris, tout en visitant Notre-Dame, la Madeleine, l'Arc de Triomphe, la Tour Eiffel, la Concorde, etc., et au cours d'une visite très intéressante au Palais de Versailles, j'ai interrogé des gens de diverses classes de la société sur le gouvernement Blum. Les opinions recueillies sont bien partagées. Cependant, je crois pouvoir dire qu'une bonne partie des suffrages en faveur des partis de gauche, ont été des votes "contre" et non des votes "pour". Nombre de gens qui ont accordé leur suffrage aux socialistes manifestaient par là leur mécontentement à l'égard du régime, plutôt que leur confiance en Blum et ses acolytes. Et, de fait, le renversement d'un régime est beaucoup plus une protestation contre les gouvernants qui n'ont pas instauré un ordre social désiré par le peuple, qu'un acte de foi en leurs successeurs.

Blum s'est bien rendu compte de cela, et dans son discours au congrès socialiste, il n'a pas chanté la foi du peuple en lui, il a fait appel à l'esprit de parti. Je cite ses paroles, rapportées dans "La Croix", de Paris : "Il faut qu'entre les délégués et le parti, la confiance soit totale, et je déclare que je suis résolu à tout, sauf à une seule chose: à une mésintelligence avec le parti. C'est là un obstacle qui, j'en suis convaincu, ne se présentera pas, mais que je suis résolu à ne pas surmonter".

Les journaux socialistes ont applaudi à ces paroles, mais, voici trois opinions relevées dans des journaux français, et qui expriment des idées partagées par un grand nombre de leurs lecteurs :

P. Taittinger écrit dans L'"Ami du Peuple" :

"M. Léon Blum, bénéficiant de l'auréole du triomphe électoral et du mystère de ses intentions gouvernementales, s'est taillé un triomphe à force de dialectique passionnée, en repoussant à une date indéterminée la réalisation du programme socialiste pour faire accepter à l'heure présente un aménagement de l'Etat bourgeois, en accord avec les radicaux.

"A force de distinguos subtils et d'habiletés hypocrites, à force de promesses d'autant plus viriles que l'échéance en était plus lointaine, il a fini par gagner la partie sans prendre aucun engagement précis".

G. Hervé, dans "La Victoire", ne craint pas d'écrire: "Le Front populaire est la formation politique la plus incapable de redresser le pays".

Et Albert Dubarry, dans "La Volonté", commente : "Avant tout, la masse des électeurs s'est décidée à voter contre les Ligues qu'elle soupçonnait de menacer la République, contre les hommes qui, au pouvoir, l'avaient si mal servie et si mal défendue, contre tous ceux qui ne lui donnaient pas des garanties absolues de paix. Certains partis ont bénéficié de cet état d'esprit, surtout ceux qui, n'ayant jamais occupé le gouvernement, pouvaient être considérés comme non responsables des décombres, des désastres accumulés, et peut-être même capables de les réparer. Ils ont bénéficié du préjugé favorable. Qu'ils ne se montent point l'imagination et ne se croient pas les maîtres indiscutables et indiscutés. L'avenir pourrait leur apprendre brusquement qu'ils se leurrent étrangement en se croyant dès à présent des vainqueurs à l'abri d'un retour d'une fortune adversaire".

Ces textes, cher M. L'Heureux, sont peut-être un peu indigestes, mais je connais trop votre amour de la documentation pour éviter de les citer tels que je les ai lus.

Cette lettre un peu longue où l'amour a bien peu de place peut surprendre quand on sait qu'elle est écrite au cours d'un voyage de noces, mais comme le voyage de noces est sur un plan secondaire, pour le moment, je continue à m'instruire, toutefois sans rien perdre du plaisir de la douce compagnie de mon épouse et tout en goûtant les beautés de la nature.

Je vous prie de transmettre à tous les confrères mes meilleurs sentiments, et l'assurance d'un bon souvenir.

Gérard PICARD

Pour nos frères de l'Ontario

Ottawa, case postale 244,
le 18 juin 1936.

Monsieur le Directeur,

Merci de l'insertion de notre annonce relativement aux taxes scolaires des Corporations en Ontario.

Auriez-vous l'obligeance de publier, SANS DELAI, la liste suivante des principales Compagnies d'assurance et des Sociétés Mutuelles qui seront atteintes par notre nouvelle loi, puisqu'elles ont des propriétés ou des loyers imposables, en Ontario, pour fins scolaires ?

Metropolitan Life Ins. Co., H. O. for Canada, Ottawa.
Mutual Life Assurance Co., Waterloo, Ont.
New York Life Ins. Co., H. O. for Canada, Montréal.
North American Life, Toronto.
Royal Guardians Ins., Co., Montréal.
La Société des Artisans Canadiens Français, 924 St-Denis, Montréal.
Standard Life Assurance Co., H. O. for Canada, Montréal.
Ancient Foresters' Mutual Life Ins. Co., H. O., Gerrard St., Toronto.
Canadian Order of Foresters, Brantford, Ont.
Canadian Order of Chosen Friends, H. O., Hamilton, Ont.
Canadian Woodmen of World, London, Ont.
Independent Order of Foresters, Temple Bldg, Toronto.

Tous les catholiques du Canada et même des Etats-Unis qui détiennent des polices émises par ces compagnies devraient se faire un devoir d'adresser ,avant le 30 juin courant, à leurs secrétaires généraux la formule que vous avez eu l'amabilité de publier dans votre journal.

Avec reconnaissance,

Les Membres du Comité Exécutif

Dr P.-L. ROCHON,
Président général.

L'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario.

3e candidat à la présidence des Etats-Unis

—Il est fortement question de la fondation d'un troisième parti politique qui grouperait les membres de l'Union pour la Justice Sociale, les membres du plan Townsend et les partisans du plan de feu Huey P. Long, dont le lieutenant le Rév Gerald Smith, est devenu le bras droit de l'abbé Coughlin. Celui-ci a déclaré, hier soir, qu'il ferait connaître son candidat à la présidence vendredi soir, dans son discours annoncé. On croit que ce candidat est l'ancien gouverneur du Massachusetts, Joseph B. Ely, qui est devenu un adversaire ardent du New Deal.

—Plusieurs fois un troisième parti a été lancé en ce pays et chaque fois, il n'a réussi qu'à faire triompher une minorité d'électeurs, sans apporter aucun changement dans l'orientation générale de la politique américaine. Le troisième parti de M. l'abbé Coughlin aurait-il plus de succès ? Par les principes dits de "justice sociale", par la promesse d'une pension de $200 par mois aux vieillards, par le mirage du partage de la richesse qui était le cri de guerre de Huey Long, un tel troisième parti soutirait à un grand nombre de personnes mais pourrait-il conquérir la majorité des suffrages ? Les réformes proposées par l'abbé Coughlin, par le Dr Townsend, par Huey P. Long, sont loin de réunir l'approbation de tout le monde. Depuis longtemps on les discute, on en pèse le coût à la lumière des revenus possibles du pays et même des ouvriers sont convaincus que de telles promesses doivent rester à l'état de promesses, si l'on veut sauvegarder la stabilité financière du pays.

"L'INDEPENDANT"

Signez et envoyez cet avis!

SI VOUS ETES:

a) **Détenteurs d'actions** d'une ou de plusieurs compagnies ayant des intérêts dans l'Ontario telles que les banques, les compagnies industrielles, commerciales, minières, etc;

b) **Sociétaires ou membres** d'entreprises commerciales ou industrielles, de compagnies d'assurances mutuelles, etc., opérant dans l'Ontario,

ENVOYEZ L'AVIS CI-DESSOUS AU SECRETAIRE DE CHACUNE DE CES COMPAGUIES — ENVOYEZ-LE AVANT LE 30 JUIN:

FORM 14

Notice from Shareholder or Member of a Corporation
(Section 33c of the Assessment Act)

To the Secretary of ..... (nom de la compagnie) .....

(adresse) ....., Ontario.

I, ... (nom et adresse du sociétaire ou de l'actionnaire) ....., a shareholder in or member of the above corporation and being a Roman Catholic and separate school supporter require that all shares of or membership in the corporation which I may hold on the 1st day of January in this and any succeeding years according to the registers of the corporation shall be deemed to be shares of or membership in the corporation held by a Roman Catholic and separate school supporter for the purposes of section 33a of The Assessment Act.

Dated this ..... day of June, 1936.

Witness:

.....

.....

.....
(Signature de l'actionnaire ou du sociétaire)

Publié par l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario.



"CETTE SENSATION KRUSCHEN" en ARGENTINE

Ondulant gracieusement aux accords harmonieux d'un tango argentin, cette danseuse semble posséder la souplesse de la panthère. "Cette sensation Kruschen", telle est la remarque admirative que l'on entend de toutes parts à son sujet.

En Argentine, on sait qu'une femme qui rayonne de santé et d'activité doit pour une large part aux Sels Kruschen de se porter ainsi. Là comme dans plus de 100 autres pays du monde, l'habitude de la "dose quotidienne" a été adoptée par des milliers de femmes.

Les Sels Kruschen stimulent modérément les organes éliminateurs et favorisent l'expulsion régulière et complète des résidus de la digestion. Vous avez ainsi plus de chance d'éviter nombre de malaises qui peuvent résulter de la paresse interne.

SELS KRUSCHEN

Un congrès d'hôteliers américains

MONTREAL, 19. — La Province de Québec sera le centre de l'Industrie Touristique, en fin de semaine, alors que les membres de l'"Adirondacks resorts Association" se réuniront pour leur Grand Congrès Annuel. Quittant Montréal vendredi soir, à 7 h. 45, à bord du vapeur "Québec", les délégués feront le voyage du Saguenay, la plus célèbre Croisière dans les eaux du Canada.

Environ 200 membres de l'Association — des propriétaires ou des Gérants d'Hôtels dans les Adirondacks, des Officiers, des Bureaux de Tourisme, des Représentants, des principales compagnies de Transport et des Corps Publics de Montréal, ont signifié leur intention d'assister au Congrès.

Cap des Meules

Décès. — A la fin de mai s'éteignait pieusement dans le Seigneur Mme Félix Bouffard, née Eveline Nadeau. Elle laisse pour pleurer sa perte son époux et quatre enfants en bas âge.

Le mois de juin aussi apporte ses deuils. Un bon père de famille est aussi disparu dans la personne de M. Johnny Bourque. Le défunt souffrait depuis des années. Lui survivent: son épouse et huit enfants.

M. et Mme Hubert-J. Leblanc ont perdu leur fillette de cinq ans. C'était le troisième deuil qui frappait leur famille en trois ans.

Divers. — Les visiteurs sont assez nombreux.

—Il y a activité pour les travaux de construction de brise-lames et débarcadères.

—La pêche au homard n'est pas très abondante, mais les prix sont bons, quelques homarderies fonctionnent encore.

—Notre curé nous a exhortés à faire partie du beau mouvement de l'Eglise, celui de l'Action Catholique. Que tous se donnent donc la main pour répondre à l'appel de l'Eglise et favoriser ainsi le retour des jours remplis de paix.

—Les Iles de la Madeleine ont été bien éprouvées par la crise, fasse le ciel que chaque famille trouve un renouveau et un peu de bien-être pour les longs jours d'hiver qui s'annoncent bien tristes pour plusieurs.

St-Eugène

Le 8 juin décédait, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 78 ans, Dame Clémentine Gagnon épouse de feu Georges Gaudreau.

Son service et sa sépulture ont eu lieu en cette paroisse.

L'église pour cette circonstance était décorée de ses plus beaux ornements de deuil.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Martel, curé de cette paroisse, qui chanta aussi le service. M. le vicaire Proulx, assistait au choeur.

Le choeur de chant était sous l'habile direction de M. E. P. Caron.

M. Wilfrid Kirouac, de l'Islet Station avait la direction des funérailles.

Un grand nombre de parents et amis ont escorté la dépouille mortelle de la maison mortuaire jusqu'à l'église.

L'église était remplie de fidèles qui avaient tenu à assister aux funérailles, pour rendre un dernier hommage à la régrettée défunte.

Femme de bien, la défunte était connue comme une personne très charitable.

Son corps repose dans notre simetière à l'ombre du grand clocher, où elle aimait tant à aller prier pour ces chers disparus.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

Divers. — M. le Curé s'est absenté dernièrement pour un voyage dans la Beauce. M. l'abbé M. Vachon vicaire de St-Aubert était chez ses parents ces jours derniers. M. Joseph Autotte de Montmagny est venu visiter sa fille Mme Vve Y.-E. Thibeault.

La procession de la Fête Dieu a eu lieu dans notre paroisse. Avec une piété édifiante, chacun s'est fait un devoir de décorer le parcours suivi par le cortège. Espérons que les grâces divines se sont répandues en abondance sur chacun de nous.

Nous avez-vous trouvé ?
Un lecteur de plus ?

Précisions de l'hon. M. Bouchard

L'hon. M. T. D. Bouchard nous adresse la communication suivante au sujet d'une récente déclaration du maire Grégoire :

Monsieur le rédacteur,

Me serait-il permis de relever, encore une fois, une assertion erronée faite par monsieur le maire de Québec. Je ne doute pas de la bonne foi de M. Grégoire, mais vu que j'ai déjà corrigé son affirmation publique en Chambre, il me semble qu'il aurait dû la modifier pour ne pas mettre, de nouveau, le public sous l'impression que ces paroles représentent bien une de mes déclarations.

Je lis dans l'"Evènement" d'hier: "L'été dernier", déclara le maire Grégoire, en soulevant la question, "M. Bouchard a déclaré au cours d'un banquet à l'exposition provinciale, que la ville de Québec payait $600,000 de trop pour l'électricité".

Le "Soleil", de son côté, publiait ce qui suit, dans son numéro d'hier soir :

"Le maire a ajouté que la ville pourrait sauver $600,000 par année, d'après une déclaration faite par l'honorable T.-D. Bouchard à l'exposition provinciale il y a deux ans. Il manque cette somme à la ville pour boucler son budget et le maire est d'avis de faire la bataille pour gagner ce point devant la Commission de l'Electricité."

De ces comptes-rendus, le lecteur doit nécessairement inférer que j'aurais affirmé que si la cité de Québec municipalisait son électricité, elle économiserait $600,000 par année, soit la somme suffisante pour compenser son déficit annuel.

Or, je n'ai jamais fait cette déclaration qui est absurde à sa face, attendu que la cité de Québec ne paie pas même la moitié de ce montant à la compagnie d'électricité.

Ce que j'ai dit au sujet de ce $600,000 c'est ce qui suit :

"A St-Hyacinthe, la municipalisation a fait économiser aux "consommateurs de toutes catégories, une somme annuelle de "$60,000. Cette somme peut paraître de peu d'importance dans "une grande ville comme Québec "mais pour donner une idée exacte de ce qu'elle signifie, nous n'avons qu'à la multiplier par le "quotient de la différence de population, soit par 10, puisque la "ville de St-Hyacinthe compte "15,000 âmes et la ville de Québec 150,000. La même économie "représenterait donc pour les consommateurs de la ville de Québec, une épargne de $600,000."

Je n'ai donc jamais dit, comme l'insinue monsieur le maire, que la municipalisation ferait économiser au trésor de la ville de Québec une somme suffisante pour faire disparaître son déficit annuel.

Quant à l'économie réelle que pourraient faire et la municipalité et les consommateurs d'énergie électrique par la municipalisation, elle dépendra du coût de revient et des prix que paient actuellement ceux qui se servent du courant. Il ne faut pas oublier qu'à St-Hyacinthe avant la municipalisation, le courant pour l'éclairage domestique était facturé à 7 1-2 cts le kilowatt-heure et pour cuisson à 2 1-2 cts. La municipalisation a fait tomber le coût du courant pour usage combiné à 3 cts pour les premiers soixante kilowatt-heure et 1 1-2 ct pour tout approvisionnement additionnel. Ces conditions ne sont et ne seront peut-être pas les mêmes pour la ville de Québec.

J'ai cru, monsieur le rédacteur, devoir de nouveau rétablir la vérité pour qu'on ne m'attribue pas des affirmations que je n'ai jamais faites.

Votre tout dévoué,
T.-D. BOUCHARD.

Québec, le 19 juin 1936.

Programme du 24 juin à Beauport

Voici le programme de la St-Jean-Baptiste de Beauport :

8.30 a.m.—Ralliement sur le terrain du Collège.

9.00 a.m.—Départ de la procession qui défilera par la rue St-Cléophas, l'Avenue Royale, l'Avenue du Moulin, la rue St-Michel, l'Avenue Royale, la rue de l'Eglise.

10.00 a.m.—Messe solennelle.

Sermon par M. l'abbé Paul-Emile Crépault, prof. au Grand Séminaire.

Dans l'après-midi, à 2 heures, fête sportive sur le terrain du Collège. Détail au programme spécial.

8.00 p.m.—Sur la place de l'église. — Soirée patriotique. — Concert. — Chants. — Canadiens. — Discours.

10.00 p.m.—Feu de la St-Jean.

Pour les courses de bicyclettes, s'adresser au plus tôt à M. l'abbé Ls de Gonzague Paquet, au presbytère de Beauport. Plusieurs beaux prix réservés aux vainqueurs.

Les uniformes pour les cavaliers seront distribués lundi soir le 22 courant, s'adresser au Commissaire ordonnateur en chef, M. Rosario Gendreau, rue Jobin, Beauport.

Dimanche le 21 si la température est favorable, grande assemblée après la grand'messe sur la place de l'église, et s'il pleut l'assemblée sera tenue à la salle paroissiale.

Achetez votre carte de membre et l'insigne officielle de la Société St-Jean-Baptiste de Beauport.

Nous formulons le voeu que toutes les maisons de Beauport soient décorées avec profusion et bon goût.

Que tout Canadien Français valide prenne rang dans la procession.

ORDRE DE LA PROCESSION
Chars allégoriques

1.—Le Commissaire Ordonnateur en chef.
2.—La cavalcade.
3.—**Les Sapeurs Pompiers**, 2 voitures fournies par la Ville de Beauport.
4.—Les Cyclistes.
5.—**Sermon sur la Colonisation.** Char fournis par l'A. C. J. C.
6.—Tous les jeunes gens
7.—**Adieux et Départ des Colons.** Char fourni par le Cercle Marie Renouard.
8.—Les Cadets N. D. de Beauport.
9.—**Le Petit Saint Jean Baptiste**, représenté par Joseph Painchaud (5 ans)
10.—Les Frères E. C. et tous les garçons des écoles.
11.—**En Route Vers la Prospérité**, par les Collégiens Classiques.
12.—Les Collégiens Classiques (en uniforme)
13.—**Défrichement et Campement**, par le Conseil municipal de Beauport-Est.
14.—Conseil Municipal et Com. Scolaire de Beauport-Est.
15.—Tous les citoyens de Beauport-Est.
16.—**Fraternité chez les colons.** (Veillée), par R. Lafrenière, Giffard.
17.—Les Gardeurs (Cow-Boys)
18.—**Un Ranch**, par Ernest Simard
19.—**La Moisson en pays de Colonisation**, par David Drouin.
20.—L'Union St-Joseph avec bannière et insignes.
21.—Les Forestiers Catholiques.
22.—**La Petite Ecole et la Langue Française**, par le Couvent de Beauport.
23.—La Commission Scolaire de Beauport.
24.—Les marguilliers anciens et nouveaux.
25.—**Le Loi du Dimanche**, par la Ville de Beauport.
26.—M. le Maire et les échevins de la Ville de Beauport.
27.—**Nos Traditions** (Le Gâteau des Rois), par un groupe de Patriotes.
28.—L'Harmonie de Beauport.
29.—Une Compagnie du Régiment de Québec.
30.—**L'Angelus au Champs**, par Apolline Bédard.
31.—Les membres de la Société St-Vincent de Paul.
32.—La Coopérative de Beauport.
33.—**Les Quatre Générations**, par les familles Langevin.
34.—Les Artisans Canadiens-Français.
35.—**La Criée**, par Alphonse Asselin.
36.—**La Chambre de Commerce**, section Senior, section Junior.
37.—**L'Art Paysan**, par le Cercle des Fermières.
38.—Les Cultivateurs.
39.—**Le Village Canadien**, par N. Hébert et J. Tremblay.
40.—Conseil Municipal de la paroisse de Beauport et la Commission Scolaire de St-Michel de Beauport.
41.—**La Chanson Canadienne**, par le Collège de Beauport.
42.—**Le Patron des Canadiens-Français**, par des citoyens généreux.
43.—Notre Drapeau.
44.—Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste.
45.—Nos invités.
46.—Les membres du Clergé.
47.—Les professionnels.
48.—Les officiers de la Société St-Jean-Baptiste.
49.—Les assistants Commissaires-Ordonnateurs.

Encouragez nos Annonceurs

VOUS OBTENEZ TOUJOURS UNE MEILLEURE QUALITE POUR VOTRE ARGENT AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

-- LE PLUS GRAND CHOIX DE TISSUS A LA VERGE -- POUR TOILETTES D'ETE

A DES PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

DRAP POLO blanc, largeur 54 pouces — tout laine — le tissu par excellence pour manteaux d'Eté. Rég. $2.25. TRES SPECIAL $1.79

CREPE DE FANTAISIE, largeur 38 pouces — en des teintes et dessins nouvellement reçus, pour jolis costumes d'Eté. TRES SPECIAL ..... 49c.

VELOURS CORDEROY, largeur 36 pouces, pour costumes et manteaux d'Eté — **Blanc, jaune, rose, vert-pâle, rouge, vieux-rose, bleu-amiral, bleu marine, noir.** TRES SPECIAL ..... 98c.

CREPE DE FANTAISIE, pure soie — marchandise importée — teintes pâles ou foncées — qualité **exclusive** pour Paquet, dessins de fleurs, rayures ou quadrillés. Rég. $1.75. TRES SPECIAL $1.29

SATIN LAVABLE — 36 pouces — le tissu populaire pour tous les usages — **Blanc, coquille, bleu-pâle, rose, pêche, vert-Nil, mauve, vert-chinois, beige, vieux-rose, vieil or, gris, bleu-chinois, jaune, brique, rouge, bleu-gloire, brun, bleu marine, noir.** TRES SPECIAL ..... 49c.

CREPE SEMI-RUGUEUX, largeur 38 pouces— un tissu de beaucoup supérieur à tout ce que vous pourrez trouver ailleurs. Superbe pour toilettes d'Eté — **Blanc, jaune, rose, bleu-pâle, mauve, vert-pâle, coquille, gris, biscuits, vert-Nil, Bleu-paon, bleu-français, brun, rouge, bleu-poudre, bleu marine, noir.** TRES SPECIAL ..... 44c.

SOIE RAJAH — 36 pouces — la haute nouveauté, dans les tons : **vieux-rose, jaune, blanc, vert-pâle.** TRES SPECIAL ..... 98c.

CREPE SPORT — 36 pouces — quelque chose de très nouveau, en **blanc, rose, jaune, vert-pâle, chartreuse, bleu-pâle.** TRES SPECIAL ..... 79c.

BROADCLOTH de fantaisie — WABASSO—36 pouces — couleurs garanties, des plus appropriés pour toilettes de rue ou de maison — Très grand choix de dessins et couleurs pour dames et enfants. Rég. 25c. TRES SPECIAL ..... 15c.



LISEZ-VOUS avec FACILITE ?

Ou êtes-vous obligé d'éloigner votre journal quand vous lisez le soir ?



Un examen de la vue et nos verres de **première qualité** remettront toutes les choses au normal.

Ernest VALLIERES, O.D.,
Optométriste en charge.

AU SOUS-SOL D'ECONOMIES

CIRES A PLANCHERS

"NOTRE SPECIAL" solide	1 livre 19c.		5 livres 89c.
"CERA" solide	1 livre 27c.	2 livres 52c.	5 livres $1.29
"LONDON" liquide, prenant son lustre sans frottage.	1 chopine 44c.		1 pinte 66c.

Saint-Agapit

DECES. — St-Agapit, Lotbinière. —Un citoyen avantageusement connu de cette paroisse vient de disparaître dans la personne de M. Edouard Côté, époux de Dame Alvina Bélanger, décédé le 14 mai, à l'âge de 78 ans.

Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, deux filles: Mme Abdon Gingras, née Eva, de St-Flavien, Mme Alida Moisan, de Québec; quatre fils: Joseph, de St-Hyacinthe, Arthur, de Springfield, Adolphe et Aldège, de St-Agapit, et une fille adoptive: Yvonne Paquet, de St-Agapit; quatre soeurs: Mmes Francis Lafleur, née Virginie, des Trois-Rivières, Jos. Carrier, née Elisabeth, de Thetford, Ignace Arsenault, née Julie, de Stillwater, Minn., Francis Abdieau, née Sara, de Waterbury, Conn., et quatre frères: MM. Sauveur, de Stillwater, Jos., de Cobalt, Ont., et Eugène, de Waterbury.

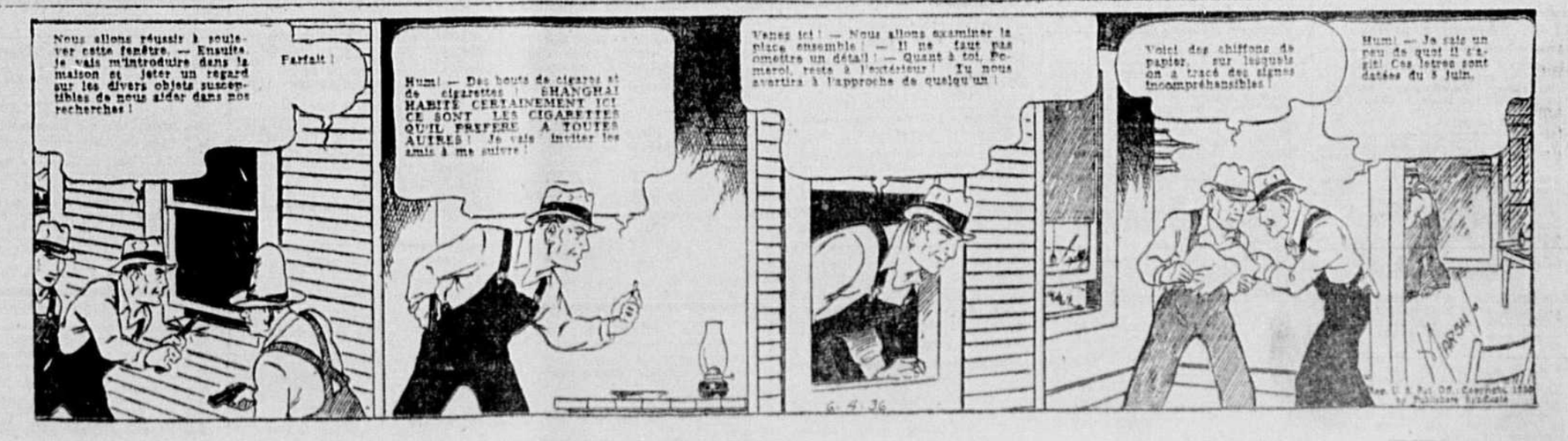
Le service fut chanté, le 8, par M. le curé Castonguay. Le char funèbre était conduit par M. Jos. Rousseau. La croix, M. Jos. Paquet. Portaient la dépouille mortelle: MM. Lazare Bédard, Edmond Bilodeau, Albert Paquet, Alphédor Rousseau, Alyre Rousseau, Emilio Normand. La quête par M. Arcade Biron et M. Napoléon Laroche.

Conduisaient le deuil: ses enfants, MM. et Mmes Abdon Gingras, de St-Flavien, Jos. Côté, de St-Hyacinthe, Mme Moisan, M. Adolphe et M. Aldège Côté, et sa fille adoptive: Mlle Yvonne Paquet, de St-Agapit; ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Jos. Carrier, M. et Mme Francis Lafleur, des Trois-Rivières, Mme Vve Charles Daigle et Célina Groleau; ses petits-enfants: M. et Mme Ernest Gingras, de St-Flavien, M. et Mme Ed Carrier, de Thetford, M. et Mme Josaphat Moffette, de Desquet, Mlles Blanche, Hénédine, Adrienne, Gertrude et Rita Gingras, de St-Flavien, M. Léon Paquet, de l'Abitibi, et Arthur Gingras, de St-Flavien, ses neveux et nièces: M. et Mme Aimé Bélanger, M. Léonidas Fréchette, M. Joseph Lambert, M. et Mme Isidore Olivier, Mlle Frédette, de St-Nicolas, M. et Mme Euclide Groleau, de St-Agapit, M. et Mme Patrick Demers, M. Caron, Adrien Auger, de Ste-Emélie, Raymond Moffette, Raymond-Marie Bélanger, de St-Nicolas, etc.

La famille Côté remercie tous ceux qui ont sympathisé avec eux dans ce grand deuil.



Jacques Vernet — Matricule 48 — Par Norman Marsh — 384



LISEZ LES ANNONCES CLASSIFIEES--ELLES VOUS EPARGNENT DU TEMPS

ANNONCES CLASSIFIEES

L'ACTION CATHOLIQUE

JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
105, rue Ste-Anne, Québec.
Imprimé par la compagnie de publication
L'ACTION SOCIALE, (Limitée)
163, rue Ste-Anne, Québec
Tél. : Echange privé 2-4771
J.-Onés. CHALIFOUR A.-F. MERCIER
Président. Gérant-Général.

ABONNEMENT

Québec : $5.00 par année; 50c. par mois
Campagne : $4.00 par année
Etats-Unis : $6.00 par année

TARIF

NAISSANCE, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, REMERCIEMENTS, CONNAISSANCE. Un sou par mot, minimum de 25c par insertion, 5 insertions consécutives pour le prix de quatre. En-tête en noir 25c additionnel pour chaque insertion. Les annonces devant paraître LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. a.m., POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. p.m. la veille.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par la poste ou le téléphone. Il en est de même pour les avis sans nom de responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

2 - Accessoires d'autos

AUTO SERVICE REG'D. — Pièces de rechange neuves et usagées, aussi réparations, moteurs, générateurs, starter, prix défiant toute compétition. Satisfaction garantie. Une visite vous convaincra. S'adresser à 1971½ de la Couronne. Tél. : 3-2692.
4209—15-6 (26fs) 2

LUDGER FERLAND. — Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars neufs ou usagés, à un prix spécial pour le temps de nos réparations. Achetons aussi les vieux chars. S'adresser 105, 1ère Avenue. Tél. : 4-2920
4409—17-6 (12fs) 2.

PIECES d'automobiles neuves et usagées à vendre pour toutes marques de chars à prix réduits. Station de service, huile, graisse, gazoline, etc., garage. Réparations générales. AUTO PARTS SALES, 65, 1ère Avenue, Limoilou. Tél. : 4-2200
4311-28-5 (Mar. J. Sam. au 25-7) 2

PNEUS SEIBERLING. — Roues en bois, de broche et d'acier, pour n'importe quel char. Tambours de freins, "Lining", Jantes, (rims), chrôme, nickle, argenterie. Pneus usagés, achetons, vendons, échangeons. Garant. Service Ent., 612, Saint-Vallier, Qué., tél. : 9351.
4245-6-6 (Sam. J.N.O.) 2

4 - Agents demandés

Agents demandés pour vendre 350 nécessités de famille. Salaire fixe et commission. S'adresser à 225, rue St-Joseph, Chambre 6, de 5 à 6 heures.
4742—17-20 juin 4.

Faites de l'argent en vendant nos arbres connus dans toutes les parties du pays. Nouveau système par coupons, facilitant la vente. Plus de ventes et plus de commission. Lake Frères, Pépiniéristes, Montréal. 137F

AGENTS dans chaque comté pour ligne complète de produits domestiques supérieurs. Bons profits, bonus, territoire réservé, autres avantages. Produits VITA, Dépt. A, 26 rue Galt, Sherbrooke, P.Q.
4791-20-6 (1 fs). 4

AGENT DEMANDE—Plusieurs lignes bien connues et faciles à vendre avec beaucoup de répétitions, pouvant faire $30 par semaine. Ecrire casier postal, 111 St-Roch, Québec
4714) 20-6 (1 fs) 4

6 - Ameublements

ATTENTION. — Achetons toutes sortes de meubles, lingeries hommes et femmes, etc. Plus hauts prix payés. VENDONS meubles, lits, carrosses, commodes, sets de chambreaux, commodes, sets de chambre et boudoir, set de rotin, 7 morceaux, etc. J.-E BERNIER, 77, Du Pont. Tél. : 2-2319
4317—6-6 (26fs) 6

7 - Ameublements de magasin

SHOW CASES. — Vitrines, ameublements de magasins de toutes sortes. Comptoirs pour restaurants, etc., etc., neufs ou usagés, à très bon marché. ART SHOW CASE Reg'd, 250, St-Joseph. Tél. : 3-2920.
4230-29-5 (44 fs) 7

8 - Animaux domestiques

SERINS IMPORTES. — J'ai en stock un bel assortiment de bons serins chanteurs, quelques-uns à $3.00. Aussi cages carrées en broche chromée à l'épreuve de tout : $1.00 à $2.50. Prenons serins en pension, 50 cents par semaine, pendant votre absence de la ville. S'adresser à J.-R. HALLE, 87, rue Lachevrotière, Québec. Tél. 7578
4782—17-6 (26fs) 8.

9 - Appartements à louer

41, DES REMPARTS. — Appartements de 2, 3, 4 et 6 chambres et bain, meublés et chauffés. Aussi 28, St-Flavien et 38, Ste-Angèle. Tenue irréprochable, références exigées. S'adresser à 41, des Remparts. Tél. : 2-3381.
4753—13-6 (18-16-17-18-19-20) 9

11 - Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed.-Boisseau PICHER, notaire, 540, rue St-Jean, Québec. Tél. 3-1161.
4582—10-6 (26fs) 11.

ARGENT A PRETER sur l'automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable; aussi collection de comptes. COMMERCIAL FINANCE CORP. LTD., 147, Côte de la Montagne, Ch. 13, Edifice Bossé, Québec.
4253-6-6 (26 fs) 13

Argent à Prêter

SUR PREMIERE HYPOTHEQUE en la Cité de Québec. S'adresser au Notaire PAUL GRENIER, bureau: 325, Boulevard Charest. Tél. 3-1531.
4641 — 19-6 (25 fois) 11.

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Maison à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer, Courville et Québec. S'adresser L.-E. FORTIER, N.P., 87 de l'Eglise. Tél. 9450 ; rés. : 4-5313
4626—6-6 (26fs) 11.

PAUL GRENIER, NOTAIRE

ARGENT à prêter sur première hypothèque en la cité de Québec. Bureau : 325, Boulevard Charest. Tél. : 3-1531.
4641—18-6 (Mar. J. Sam. au 15-8) 11.

ARGENT A PRETER, sur première hypothèque, en ville, montants de $1000.00 à $5000.00. S'adresser au NOTAIRE JEAN-J. GIRARD, 6 Côte d'Abraham, Québec. Tél. : 5189.
4639-12-5 (Mar. Jeu. Sam. au 14-7) 11

15 - Associés demandés

ON DEMANDE ASSOCIE sérieux comme directeur avec capital de pas moins de 3,000.00 dans une compagnie nouveau genre qui fera affaire dans tout le Canada. Entreprise très payante et honnête. Ecrire Casier 497, 1"Action Catholique".
4787-20-6 (1 fs). 15.

16 - Autos à louer

WILLYS 77 parcourant jusqu'à 40 milles au gallon $725.00 et plus. Plusieurs machines usagées à bon marché. RODRIGUE OSTIGUY, 97, Côte d'Abraham, Québec et Plessisville.
4770-20-6 (6 fs) 17.

17 - Autos à vendre

GRAHAM 1930-1933, Chrysler 1934, Chevrolet 1933, Plymouth 1932, Rockne 1932, Dodge 1931, Willys 1931, Hupmobile 1931, Oldsmobile 1930, Ford Coupé 1930, Cadillac et Packard 7 Passagers. Prix d'occasion. COTE & COTE, 163 St-Vallier. Tél. : 2-6290.
4049-22-5 (26 fs) 17

EPARGNEZ DE
$100.00 à $150.00
sur ces
AUTOS USAGES
à PRIX REDUIT

1932 Chevrolet Coach
1931 Chevrolet Cabriolet
1931 Chevrolet Roadster
1934 Ford Sedan
1934 Ford Coach
1930 Ford Coupé
1931 Ford Coach
1930 Ford Coach
1932 Ford Cabriolet
1933 Chrysler Sedan
1933 Hudson Sedan
1932 Graham Sedan
1932 Studebaker Sedan
1933 Hupmobile Sedan
1933 Buick petit Sedan
1934 Buick petit Sedan
1931 Buick Sedan 7-pass.
1930 Buick Roadster
1929 Buick Cabriolet
1934 Pontiac Coach
1931 Pontiac Sedan

Tous ces chars sont remis à neuf.
Termes faciles
AUSSI
Beaucoup d'autres subaines.

AUTOMOBILES INC.
466, St-Vallier. Tél. : 2-1208
(Coin Dorchester)
4630-12-6 (26 fs) 17

AUBURN SEDAN 4 portes très propre, en bon ordre de marche avec licence 1936, $160.00. S'adresser 188 du Pont.
4611—13-15 et 20 juin) 17

TERRAPLANE 1935

4 SEDANS TERRAPLANE 35, 3 Coachs 35 Terraplane, 10 chars différentes marques $25.00 à $100.00. Camion 1 1-2 tonne, roues doubles, 32 x 6, 10 plis. Conditions faciles. J.-A.-T. LAMBERT Inc., 27 Arago, tél. : 5118.
4713—20-6 (6 (26 fois) 17

L'ENDROIT IDEAL EN CHARS USAGES. — Chevrolet Coach et Sedan 1931-32-33-34. Ford Roadster 1929, Ford Coach 1933-34-35, Ford Cabriolet 1934, Dodge Sédan 7 passagers 1934, Plymouth Sédan et Coach 1933-34-35, Dodge 1930-34-35. Camions usagés 1 1-2 tonne. Une visite vous convaincra de ces valeurs parfaites. J.-A.-T. LAMBERT, Inc., 27, rue Arago, Québec. Tél. : 5118.
4318—5-6 (20 fois) 27

AUX CHERCHEURS D'OCCASIONS 50 automobiles 1930 à 1935, 5 bons Trucks, 1 1-2-2 tonnes, roues doubles, en ordre. Prix défiant la plus sévère compétition. Québec Used Cards Ltd, 230 Couronne. Tél. : 3-1915
4249—5-6 (26fs) 17.

LISTE DE CHARS USAGES

Camion Dodge, roues doubles 3 tonnes	1935
Camion Chevrolet, roues doubles 1 1-2 tonne	1933
Camion Dodge, 1 1-2 tonne	1931
Dodge Sedan	1932
Chevrolet Sedan	1931
Durant, 4 Cylindres	1930
Chrysler Sedan	1927

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. MORISSET & FRERES, 337, Prince-Edouard. (Angle Caron), Québec.
4648-20-6 (6 fois) 17.

BUICK 1931, 6 roues, 4 pneus presque neufs, valise, peinture propre, moteur en bon ordre, seulement $450.00. Willys Sedan 4 portes, 1935, presque neuf, ce qu'il y a de plus économique, seulement $575.00; Studebaker de luxe spécial, assez propre et fonctionne bien. Licence, seulement $225.00. Chevrolet, 1928 deux portes, le tout en bonordre, licence, seulement $140.00, aussi quelques motocyclettes. Plusieurs autres machines usagées. RODRIGUE OSTIGUY, 97, Côte d'Abraham, Québec, Qué.
4771-20-6 (1 fs) 17

20 - A vendre (divers)

BALANCES DAYTON

NEUVES et usagés, toujours en mains de bonnes occasions. Réparations et parties de rechanges, prix modérés. Nous vendons et réparons les machines suivantes: moulin à café, tranche-jambon, hache-viande électrique, balances de comptoir de toutes sortes. Tél. : 2-5404 LOUIS-J. PLAMONDON, agent, 183, Côte d'Abraham, coin St-Vallier, Québec.
4631-12-6 (26 fs) 20

CORBILLARDS A VENDRE

PLUSIEURS BEAUX CORBILLARDS à traction animale, 2 corbillards-automobiles et un corbillard pouvant servir pour ambulance, en très bon ordre, à vendre. Bonnes conditions. S'adresser BOUCHARD & FILS, 54, 8ème Rue. Tél. : 4-1113.
4242—3-6 (26fs) 20.

A VENDRE. — Comptoir frigidaire avec moteur — 3-4 H. P., une glacière frigidaire 10 x 10 avec moteur 1 H. P. Balance Dayton 30 lbs. Balance Standard 25 lbs. Balance Brantford 10 lbs. Vitrine, comptoir, boîte à poisson, charrette $5.00. Outillage de boucherie, stock d'épicerie provenant de "La Ménagère Enr." à vendre à réduction. S'adresser à C.-A. EMOND, 4, rue St-Joseph.
4321—4-6 (26fs) 20.

DEMANDEZ LE CATALOGUE

GRATIS ! Comprenant 250 lignes de linge usagé Militaire. Coupons à la livre, prix gros et détail. Spéciaux de juin : Chemises militaires en duck, 3 pour $1.00 ; Mérino de Coton 2 pour 45c. ; Pantalons longs en duck 50c la paire ; Coton jaune 10 verges pour $1.00 ; Paquet de famille différents tissus, spécial 13c la verge ; Balles calibre 303 pour carabines Ross et Lee Enfield $3.50 le cent expédiées malle en plus ; Clavigraphe Remington charriot 10 x 10, $24.50 ; Underwood 5 x 10, $34.50. Hâtez vos commandes. NERA MILITAIRE EROOM, Casier 113, Station B, Québec.
4237—3-6 (26fs 26

MAGNIFIQUE bateau à voile (Dinghy) neuf, 16 pieds, chaloupe acier, finie acajou, embarcations de course pour moteur démontable. La moitié du prix. S'adresser à M. MORIN, 84, St-Pierre, tél. : 2-2721.
4640-20-6 (6 fs) 20

COUPONS

LINGE MILITAIRE, usagé et de seconde main, à vendre à des prix défiant toute compétition. Demandez liste de prix de gros et détail. M. GILBERT 88, rue St-Vallier, Québec.
4814—15-6 (26fs) 20.

REFRIGERATEUR : un très bon réfrigérateur électrique marque Majestic en parfaites conditions pour $85.00. S'adresser chez VALIN, 238, St-Jean, Québec. Tél. : 2-8365.
4760—17-6 (6fs) 20.

LAMY LIMITEE -- PRELARTS

VOS PRELARTS, achetez-les aux deux magasins LAMY, LIMITEE. Savez-vous que nous sommes les plus forts spécialistes de couvre-planchers au Canada ? Voyez nos carpettes légèrement imparfaites vendues à la moitié de leurs prix ordinaires. Profitez-en:

6 pds par 8 pds $2.95
9 pds par 9 pds $4.95
9 pds par 12 pds $6.95

Nous avons aussi prélarts et linoleum jusqu'à 12 pieds de largeur. Ecrivez votre commande à LAMY, LIMITEE, 60, rue St-Joseph, Québec.
4613-13-6 (Mar. Jeu. Sam. au 11-8) 20

PIANO AUTOMATIQUE marque Henry Herbert-Mason et Rich à vendre à bon marché, avec 40 records, pour cause de maladie. S'adresser à 238 rue Latourelle, Québec.
4786-20-6 (2 fois) 20.

23 - Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à plancher, Bardeaux, Pin, B. C. Fir embouveté, Moulures. Aussi Epinette toutes dimensions. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. BILODEAU & DORE, Enr., 280, rue St-Paul, Québec. (Près des gares chemins de fer). Tél. : 2-5035
4526-3-6 (26 fs) 23

25 - Bois, Charbon, Huile

A.-B. FORTIN, St-Côme, Beauce. Bon bois de Beauce, érable, merisier 2 pds, $4.00, scié $4.50 livré, 2½ pds $5.00. Slabs bouleau, de merisier d'épinette. Spécial ½ corde bois mêlé fendu $1.80. Résidence 851½, St-Mathias. Cour 59, St-Benoit. Tél. : 9481. Aussi déménagement à bon marché.
4227-26-5 (26 fs) 25

RECLAMEZ la fameuse huile distillée transparente "RICHELIEU" pour vos brûleurs, lampes, fanaux. Aussi distributeurs gazolines, graisses et huiles de toutes sortes. RICHELIEU OIL CO. LTD., 7, rue Deslauriers, St-Malo). Tél. : 5660.
4539-6-6 (2 6fs) 23

8,000 cordes de croûtes de merisier rouge, 4 pieds, $7.00 la corde, pour livraison immédiate. 2 1-2 pieds, $5.00 la corde. Bran de scie, 10c. la poche. Tél. : 6381.
4394—1-4-6 (Mer. Sam.) (8fs) 25

150 CORDES BOIS DE CHAUFFAGE, Merisier et Erable, 30 pcs. sec, à vendre à bon marché. S'adresser à JOS. MORNEAU, INC., 400-402, 3ème Avenue, Limoilou. Tél. : 4-2741.
4616-16-6 (6 fs) 25

BOIS D'ETE ET PROVISIONS

SLABS D'EPINETTE, Bouleau, Croûtes de Merisier et Epinette, bois franc toutes longueurs, scié, fendu sur demande. Prix modérés. GABRIEL PLANTE, 45, rue Franklin. Tél. : 3-1917.
4235—17-6 (34fs) 25

26 - Bicycles

BICYCLES NEUFS, différents modèles et couleurs, pour dames, messieurs et enfants. Prix depuis $25.00. Pièces de rechange, réparations ; une spécialité. Ouvert le soir jusqu'à 10 heures. Henri FALARDEAU, 3241½, Richelieu. Tél. : 5424.
4453—3-6 (26fs) 26

LIGNE COMPLETE DE BICYCLES C.C.M. — Réparations et pièces de rechange. Posage de pneus sur tricycles, etc. LAUREAT VOYER, 599 ½, St-Jean. Tél. : 4-3932 190, Bagot. Tél. : 5754.
4331-30-5 (Sam. au 20 juin) 26

28 - Bureaux à louer

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, rue St-Jean, 1er étage, un bureau, 4 divisions plus salle d'attente. Occupé depuis 5 ans par un dentiste. S'adresser sur les lieux.
4471-6-6 (Sam. au 27 juin) 28

29 - Chambres à louer

BELLES grandes chambres à louer à la Haute-Ville, près de la Basilique. Eau courante dans chaque chambre. Aussi un logement de 3 chambres. S'adresser à Casier 493, L'Action Catholique, Québec.
12-6 (8 fs) 29

CHAMBRE A LOUER. — Au No. 30, Côte du Palais, chambres meublées à neuf, eau chaude et eau courante, usage du bain et du téléphone. Poêle à gaz si désiré. Pièces pour personnes seules ou couples. Prix modérés. Désirons locataires paisibles et recommandables. S'adresser à 30, Côte du Palais.
30-4 J.N.O.) 29.

Une dame distinguée louerait une chambre proprement meublée à une dame, jeune fille ou monsieur distingué et sage. Bain, eau chaude, téléphone et propreté. Pas de jeunes enfants. Endroit résidentiel. Peu servir le déjeuner. S'adresser à 285, 2ème Avenue.
4713) 20-6 (2 fois) 29.

278, rue ST-JOSEPH. Centre des affaires, chambres très confortables, bain, eau chaude, téléphone, etc., $2.00 par semaine et plus. A la journée 50c. et $1.00. Téléphone : 3-1037.
4371—11-6 Mar. Jeu. Sam. au 7 juil. 29

BELLE GRANDE CHAMBRE meublée ou non, famille tranquille, près du Parlement, avec pension si désirée, usage téléphone, pour personne distinguée. S'adresser 73 Lachevrotière, tél. : 3-0446.
4578-6-6 (Sam. au 27 Juin) 29

CHAMBRE A LOUER, maison restaurée à neuf, nouveau propriétaire, appartements avec eau, gaz, bain, toilette, chaque étage, chambres doubles, simples, téléphone. S'adresser M. Breton, 20 Ferland.
4768 — 19-6 (6 fois) 29.

30 - Chambres demandées

CHAMBRE et pension demandées pour deux dames, pour temps des vacances, dans famille privée, endroit tranquille, sur le bord de l'eau, à pas plus de 50 milles de Québec. Donner détails à Casier 494, L'Action Catholique, Québec.
4736—17-6 (6fs) 30

32 - Chevaux-Voitures

BON LOBBY à vendre. S'adresser à J.-S. RUELLAND, 2, rue Colomb.
4711-20-6 (1 fs) 32

35 - Commerce

Vaisselle Blanche

TASSES ET SOUCOUPES 5 cts le set, assiettes à soupe et à dîner, 7 cts. Aussi grands spéciaux sur toute la ligne. Aussi tapisserie, granite, aluminium, articles de pêche et sport en général. CHS-A. PARENT, Enrg., 106, St-Joseph. Tél. : 4-2451.
4632—12-6 (26 fois) 35.

L.-O POULIOT

QUINCAILLIER, 430, ST-JEAN. Tél. : 2-8337, Québec. Spécialités: Email et fini Luxor, quinvailleries générales. Vitres. Peintures. Huile de lin. Térébentine. Aluminium. Assortiment complet d'électricité. Outils de jardinage.
4334-28-5 (Mar. Jeu. Sam au 25 juillet) 35

36 - Commerce à vendre

A VENDRE. — Bon poste de restaurant, avec salle de barbier ou bijoutier, situé en face de l'église d'East Broughton, sur la route nationale. S'adresser à Mme Paul Lessard, East Broughton Village, Co Beauce, P.Q.
4735—17-6 (6fs) 36.

EPICERIE A VENDRE, RUE ST-JEAN. — Avec stocks, ameublement moderne, frigidaire. Valeur totale $2,500, pour $1,800 comptant. Clientèle établie, chiffre d'affaires garanti. S'adresser Casier 438, L'Action Catholique, 103, Ste-Anne, Québec.
4469-6-6 (Sam. N.O.) 36

37 - Camps à vendre ou louer

LAC FAIRY, camp meublé, électricité, chaloupe, belle plage, 16 milles de la ville, bon chemin jusqu'au camp. S'adresser tél. : 7794.
4766—19-6 (2 fois) 37.

40 - Divers

PEINTURAGE DULUX $18. - DUCO

PRODUIT DE CANADIAN INDUSTRIES. — Automobile peinturée entièrement $18.00. Aussi peintu-rage au Duco et débossage. Travail soigné, exécuté par ouvriers, 15 ans d'expérience. Fournissons estimé sur demande sans obligation. Paul Maheux, 63, Ste-Hélène. Tél. : 3-4167.
4309-27-5 (26 fs) 40

Vins à 45 cts le gallon—Pissenlits, rhubarbe, petits fruits de toutes sories. Brochure de 32 pages, 25 cts chez Dupuis Frères, Montréal, ou principaux libraires ou Casier 483, 103 rue Ste-Anne, Québec.
4339—30-5 (52 fois) 40

Feu d'Artifice

29 ANNEES D'EXPERIENCE. — Assortiment complet, gros et détail. Demandez nos prix, ils sont les plus bas. S'adresser à JOSEPH ROY Enrg., 57, 8ème Rue, Québec. Téléphone
4306-23-5 (52 fs) 40

HEMORROIDES
ET "FISSURES ANALES"

TRAITEMENT SPECIAL sans opération, ni électricité. Inoffensif, indolore, effacement définitif. Retour au travail au sortir du bureau. Résultats promptement remarquables. Varices disparaissent "tout en marchant". Dr PERRIN, 24, du Pont, Québec.
4622-20-6 (6 fois) 40

ACHAT—VENTE—ECHANGE. — Terres, beurreries, hôtels, magasins, restaurants, boulangeries, garages, boutiques de forge, moulin-à-scie et à farine, manufactures de liqueurs douces, salles de billard, station de gaz, etc., dans divers endroits de la province. S'adresser à Albini Samson, agent d'immeubles, 41 King Ouest, Sherbrooke, P.Q. Tél. : 810.
4669—13 et 20 juin.

EMBELLISEZ VOS PARTERRES. — Ornements en ciment, tels que : Jardinières, bancs, canons, pierres pour bordures d'allées, jets d'eau, bains d'oiseaux, blocs, de cheminée, etc., aussi patrons, tournage et découpage. S'adresser à M. Ph. Vézina, 107, St-André, ou par malle à M. OVIDE MARINEAU, 152, De la Colombière. Tél. : 5808.
4621—18-6 (3fs) 40

41 - Déménagements

Si vous allez à la campagne, assurez-vous des services d'un homme d'expérience, pour le transport de vos meubles. Déménagement et charroyage de toutes sortes. Ville ou campagne. Eug. CHANDONNET, 88, St-Olivier. Tél. : 2-8430.
4468—6-6 (Sam. au 27 juin) 41

44 - Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS, 25, St-Stanislas (à l'angle de la rue St-Jean), tél. : 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet et tous les examens de la province. Cours d'été.
4594-13-6 (15 fs) 44

COURS DE VACANCE. — Votre fils a de la difficulté à suivre ses confrères. Une heure au deux par jour pendant les vacances suffiront pour éviter de doubler une année. Cours commercial bilingue, préparation aux divers collèges, écoles. Prix modérés. Gustave DeBlois, 161 1-2, 2e Avenue, tél. : 3-3419.
4644 (20-23-25-27-29 juin) 44

47 - Escaliers et Fer Forgé

ADELARD MARCHAND

MANUFACTURIER d'escaliers en fer, escaliers de sauvetage, clôtures en fer forgé, ferronnerie d'art, lustres en fer forgé, barrières et grillages de tous genres. 1, rue Des Bains, (Coin St-Vallier), Québec. Tél. : 2-2370.
4636-16-6 (26 fs) 47

48 - Femmes, Filles demandées

FEMME DEMANDEE pour tenir une maison de touristes; devra parler l'anglais et fournir de bonnes références. Ecrire à Casier 495, l'Action Catholique, Québec.
4778—19-6 (6 fs) 48 — J.N.O.

UN CURE d'une moyenne paroisse, à la campagne, aurait besoin d'une personne assez âgée et capable, pour tenir son presbytère. LUC.
4781-20-6 (6 fois) 48.

DEMANDEES.—Deux ou trois filles âgées de 40 à 50 ans ou plus pour une association vouée au service des vieux pauvres et vieux couples. Devront aimer vie pieuse et retirée. S'adresser par lettre à TANTE MADELEINE, 1002 Duplessis-Bouchard, Trois-Rivières, P.Q.
20-6 (3 fs) 48

49 - Finance

"MINES DEVELOPMENT". — 2 Centins par action. Nous désirons emprunter sur cette base pour les actions ci-haut mentionnées. Prière communiquer avec nous. E.-L. HARDY & CIE., 93, rue St-Pierre, Québec.
4612-13-6 (Mar. Jeu. Sam. au 9-7) 49

A VENDRE POUR SEULEMENT $300.00, $500, obligation de la Compagnie d'Immeubles de la Basse-Ville Limitée, 3% et 6% remboursable le 1er août 1942, avec coupons à partir d'avril 1935, attachés, $1,800. Obligation des Immeubles St-Paul Incorporée Québec, 4% et 6% échéance le 1er novembre 1946 avec coupons à partir de mai 1934 attachés. S'adresser E.-L. HARDY & Cie, 93, rue St-Pierre. Tél. : 2-8630.
4627—9-6 (L. Merc. Sam. au 6-7) 49

50 - Fourrures

Entreposage Fourrures 1%

CHEZ HENRI POITRAS. — Pour 1% vos fourrures sont assurées contre le feu, le vol, les mites. Le public est cordialement invité à visiter notre voûte. Profitez de nos prix d'été pour l'entreposage et la réparation de votre manteau. 70, rue Dolbeau. Près des Pères Franciscains. Tél. : 6594.
4705—18-6 (Mar. Jeu. Sam. au 15 août) 50.

54 - Hommes demandés

MODELEUR d'expérience demandé pour atelier en dehors de la ville. Mentionner salaire exigé. Ecrire à Casier 496, 1"Action Catholique", Québec.
4743—17-19-20 juin 54.

JEUNES GENS de 18 ans et plus, demandés pour apprendre la profession de détective. Cours par correspondance. Informations gratis. Ecrivez à MAURICE-L. JULIEN, Boîte Postale 25, Station T, Montréal, P.Q.
4526 (Sam. au 31-12) 54

HOMMES ET FEMMES pour vendre à domicile 300 nécessités domestiques, 100% de profits, choix des territoires. Compagnie 100% Canadienne Française. Les Produits Jito, chambre 203, 59, St-Joseph, Québec.
4234. (6-13-20-27 juin) 54

55 - Hôtels-Voyageurs

A Ste-Luce sur mer, Co. Rimouski — L'Hôtel des Peupliers. L'endroit idéal pour des vacances intéressantes et reposantes; la plage de sable est la plus belle du bas St-Laurent; il y a golf, billard, tennis, balle molle, pêche, etc; l'Hôtel est des mieux tenus; la nourriture est excellente et les prix très modérés. Ecrivez à Ferdinand Desrosiers, Prop.
4674—13-6 (6 fois) 55

57 - Informations

NOTEZ BIEN. — Si vous avez des discours, conférences, adresses à composer, écrivez à Simon Lord, Casier Postal 386, 1"Action Catholique", Québec, P.Q.
2-6 (J.N.O.) 57.

58 - Instruments divers

CLARINETTES un choix de plusieurs magnifiques clarinettes de très bonnes marques en Si bémol et en Do, à de grandes réductions. S'adresser chez VALIN, 238, St-Jean, Québec. Tél. : 2-8365.
4759—17-6 (6fs) 58.

TAMBOURS plusieurs tambours, grosses caisses d'orchestre et de parade à des prix spéciaux. Nous faisons une spécialité de la pose des peaux à votre tambour. Demandez toujours nos prix. Chez VALIN, 238, St-Jean, Québec. Tél. : 2-8365.
4761—17-6 (6fs) 58.

59 - Machineries

MOTEURS ELECTRIQUES. — Achat, vente, échange, redlage et réparations. Moteurs examinés et trouble localisé gratuitement. Aussi pièces diverses de moteur. Balais en carbon. ELECTRICAL REWINDING SHOP, 417, Rue St-Joseph. Tél. : 3-3401
4535-16-6 (Mer. et Sam. au 18-7) 59

MOTEURS ELECTRIQUES, neufs et usagés, ventilateurs, compresseurs pour Duco, supports de meules, tours à bois, etc. C. A. Dorval 132 Côte d'Abraham. Tél. 7893. Réparation et redlage de moteurs électriques soudures acétylène, etc.
2533-22-2 (Sam. au 12 sept.) 59

60 - Logements à louer

CAUSE DEPART, possession immédiate, 4 chambres plus chambre de bain, très propre. S'adresser 2 Jeanne d'Arc, tél. : 7333.
4767—20-6 (6 fois) 60

$16.00.—Magnifique logement 4 grands appartements, cave, cour, hangar, véranda; situé face église Limoilou. Possesion immédiate. Aussi grand terrain avec bâtisse. S'adresser à 216, 4e rue Limoilou.
4784-20-6 (1fs)

61 - Magasins à louer

COTE DE LA MONTAGNE, No. 100, ancien poste du Dr Gagnon, magasin à louer, poste de commerce conviendrait pour tailleur. S'adresser au MOUNTAIN HILL. Tél. : 2-0079.
4620—17-6 (6fs) 61.

BON POSTE DE COMMERCE, centre commercial situé 114 de la Couronne. Conviendrait pour épicerie, pharmacie ou autre. S'adresser 112 de la Couronne, Québec.
4619—20-6 (6 fois) 61

62 - Maisons à louer

CHALET A LOUER au lac Beauport.— Deux magnifiques chalets situés sur les bords du lac, l'un de 8 pièces et l'autre de 10 pièces meublées. Chambre de bain, eau courante, lumière électrique, glacière et glace fournies. S'adresser à LAVIGUEUR & HUTCHISON, Ltée, 81, rue St-Jean. Tél. : 2-2123.
4717-20-6 (6 fs) 62

64 - Maisons de campagne

A CAP ROUGE. — Grand terrain avec résidence de 9 pièces. Véranda de 80 pieds. Endroit idéal avec bocage et vue superbe sur le fleuve. Vendra bon marché. S'adresser à 406, St-Jean
4474-6-6 (Sam. au 27 juin) 64

CHALET A VENDRE.—Situé sur la Rivière Jaune, à quelques minutes du chemin du Lac Beauport (300x450 pieds). S'adresser à Luc Verret, Charlesbourg. Tél. 4-5087
4785-20-6 (6 fois) 64

67 - Médecins

DR GEORGES ST-AMAND, des Hôpitaux de Paris, Lyon et Berck, 205, rue St-Joseph, Québec. Maladies Vénériennes, de la peau, du cuir chevelu, traitements électriques, médecine générale, maternité privée, clinique privée. Tél. : 4-3622 Rés. 2-2448
4238—3-6 (26fs) 67

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques. 59, St-Joseph, Appt. 101, Québec. Heures du bureau 9 à 11 heures a.m., et 2 à 4 heures p.m. le soir 7 à 8 heures p.m. Tél. : 4-4001.
4340—13-6 (26 fois) 67

DR RENE PLAMONDON

Ex-élève des Hôpitaux de Paris. Maladies vénériennes et de la peau, 15, rue Lacroix. Tél. : 2-3052. Heures de bureau: 10 à 1 h. et 2 à 6 heures. Le soir sur entente.
4037-12-5 (Mar. J. Sam au 14-7) 67

70 - Objets perdus et trouvés

ENVELOPPE contenant 1500 parts de Base Metals Mining Corporation, perdue le 19 juin. Prière à la personne qui l'a trouvée de la remettre à Alfred Couture, 151 rue St-Patrick. Tél. : 4-4070.
4788-20-6 (2 fois) 70.

72 - On demande à louer

ON DEMANDE à louer pour la saison d'été ou à acheter, un canot ordinaire. Adresser vos suggestions à 1"Action Catholique" 103, rue Ste-Anne, Québec ou téléphonez 2-4771, M. Mercier.
20—6 (6 fois) 72

73 - Plissage-Hemstitch

HEMSTICH boutons, couverts, crasquage de jupes, boutonnières, pressages et accessoires de moulins à coudre. W. BESSETTE, 803, St-Vallier, tél. : 3-0011.
4645—19-6 (6 fois) 73.

Salon Nannette

111 ST-JOSEPH. Spécial: Permanent à l'huile de $1.50 à $7.00. Permanent Acmé, sans fil, sans chaleur. Coiffeuses 10 ans d'expérience. Attention spéciale aux clientes de la campagne, tél. : 2-1400.
4624—19-6 (26 fois) 73.

74 - Peinture-Vernis

PEINTURE, VERNIS. — 1,000 gallons de peinture $2.15 le gallon, chaque blanc mat, blanc lutisant, blanc extérieur. Ces peintures sont garanties. Aussi prix pour contrat. S'adresser Ernest VERRET, 53, Ste-Ursule. Tél. : 2-6942
4580—9-6 (26fs) 74

77 - Professionnels

DR LEONCE LESSARD, Chirurgien-Dentiste, Ex-Interne du Forsyth Dental Infirmary, Boston, E. U. A. Heures de bureau: 9 à 12, 2 à 5, 7 à 9. Bureau et résidence, 207, 3ème Avenue, Limoilou. Tél. : 4-3312.
4638-16-6 (26 fs) 77

78 - Position demandées

MECANICIEN-DENTISTE

Je désire travailler chez un dentiste ou dans un laboratoire dentaire, ouvrage garanti, conditions faciles. Gérard Roy, St-Georges Ouest, Co. Boe.
4790-20-6 (1 fs) 78.

79 - Propriétés à vendre

Hôtel moderne à vendre à Val-Brillant, Co. Matapédia. Avec ameublement complet et quatre arpents de terre, situé sur route nationale, No. 6. Bonnes conditions pour prompt acheteur. Cause de vente : Maladie. S'adresser à boîte postale 83, Mont-Joli, Co. Matane.
4741—17-6 (6fs) 79.

Angle Ste-Thérèse et Aqueduc. —Approximativement 8,600 pieds carrés. Bâtisse en brique à 3 étages, contenant magasin et logements; aussi écurie et remises en arrière. Excellente occasion pour quelqu'un désirant acquérir propriété de rapport. S'adresser à J. GAUVREAU, 402, rue St-Joseph, St-Sauveu. Tél. : 3-0721.
4436—30 mai 6-10-13-20-27 juin et 4 juil. 79

PROPRIETE A VENDRE (Hôtel Brunet), village St-Augustin, coin chemin Lac St-Joseph, avec terre 3 1-4 x 14 arpents, pouvant convenir pour tous genres de commerce. S'adresser Octave MOISAN, boucher, 16, Delligny. Tél. : 4-1324.
4758—18-6 (6fs) 79

81 - Recettes pour desserts

"L'ESSENCE SUPREME" fait du sirop à saveur d'érable. Faites-en vous-même; Recettes faciles avec chaque bouteille: Pour le sirop; Glaçage des gâteaux; Sucre à la crème; Beurre d'érable. L'essence Suprême est économique et délicieuse dans les desserts. Demandez-la à votre épicier.
4306 (23-5 mar. J. Sam. au 20-7) 81

82 - Rembourrages

J.-E. LAROCHELLE. Après les déménagements les meubles ont besoin de réparations. Confiez-nous ce travail. Réparations, rembourrage, polissage de meubles de tous genres. Ouvrage garanti, et fait promptement. Prix très bas. 1191½, Richelieu. Tél. : 2-1498. Aussi meubles à vendre.
4524—18-6 (6fs) 82

83 -

MARIAGE

ANCTIL-DUBE. — On annonce pour le 22 juin, le mariage de Mlle Géraldine-Yvonne Anctil, fille de M. et Mme J.-Bte Anctil, à M. Lucien Dubé, fils de Mme Vve J. Dubé, tous deux de Ste-Anne-de-la-Pocatière.
4792-20-6 (1 fs)

Une messe est dite chaque jour pour tous les abonnés à l'"Action Catholique", et leurs parents défunts.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation.

COUTURE. — A Québec, le 18 juin 1936, à l'âge de 63 ans et 6 mois, est décédée, Dame Adélard Couture, née Marie Turcotte autrefois de St-Pierre, I. O.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, 46, rue Carillon, à 10 heures 14, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Elle faisait partie du Tiers-Ordre, de la Ste-Famille, des Messes de la Tempérance, de l'Union de Prière et de l'Archiconfrérie de St-Sauveur.
4787-20-6 (1 fs)

COUTURE. — A St-Augustin, le 18 juin 1936, à l'âge de 93 ans et 10 mois, est décédé M. Alexandre Couture, époux de feu Lucie Jobin.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures (heure solaire), en l'église de St-Augustin.
4775—18-6 (2fs).

TREMBLAY. — A Québec, le 18 juin 1936, à l'âge de 75 ans et 10 mois, est décédé, M. Edmond Tremblay, époux de Dame Emilie Chartré.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, chez son gendre, M. Lucien Côté, 46, rue Aqueduc, à 9 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.
4782-20-6 (1 fs)

—o—

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

LITALIEN. — La famille de M. Prosper Litalien, de St-Pamphile, Co. L'Islet, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathies, à l'occasion de la mort accidentelle de leur fils, Donat Litalien, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.
4780-20-6 (1 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

DESAULNIERS. — A Yamachiche, lundi, le 22 juin, à 8 heures 30 (heure solaire), sera chanté un service anniversaire pour Mme Vve Léon Lesieur-Desaulniers et son époux. Parents et amis sont priés d'y assister et y faire la sainte communion qui sera donnée au service.
4747-20-6 (1 fs)

MORENCY. — Le service anniversaire de Mme G.-L. Morency, née Laura Dussault, sera chanté en l'église de St-Isidore, Cté Dorchester, le 23 juin, à 8 heures (heure solaire).

Parents et amis sont priés d'y assister.
4740—19-6 (2 fs).

Reconnaissance

Guérison obtenue par l'intercession de saint Joseph. Merci.
B Mme N. T.

Remerciements à Gérard Raymond, pour deux faveurs obtenues.
Mme B. A.
4763-20-6 (1 fs)

Remerciements au Sacré-Coeur, de Jésus et de Marie, pour la 6ième faveur obtenue par l'intercession de Gérard Raymond.
Mme F. Guillemette.
4689-20-6

Retraite fermée
VILLA MANRESE

Jeudi, 25 juin, retraite fermée pour hommes et jeunes gens à la Villa Manrèse. Les exercices commenceront à 8 h. 30 du soir (heure avancée), pour se terminer le dimanche suivant, 28 juin, à 4 heures du soir.

Ceux qui désirent prendre part à cette retraite sont priés de s'adresser au Rév. Père Directeur, Villa Manrèse, 100, Chemin Ste-Foy, Québec. Tél. 5052.

INFORMATION RELIGIEUSE ET PAROISSIALE

RETRAITES FERMEES. — Maison Notre-Dame du Cénacle, 851, rue St-Cyrille.
Du 25 au 28 juin — INSTITUTRICES.
Du 29 juin au 2 juillet — VOCATION.
Du 3 au 6 juillet — JEUNES FILLES.
Du 7 au 10 juillet — DAMES.

Pour tous renseignements ou informations, prière de s'adresser aux Missionnaires de l'Immaculée Conception, 851, rue St-Cyrille, Québec.

RETRAITES FERMEES. — A la Villa Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, 16, Avenue Bellevue, Sherbrooke, P.Q.
DU 29 juin au 2 juillet — JEUNES FILLES.
Du 24 au 27 juillet — JEUNES FILLES.
DU 17 au 20 août — FILLES AGEES.
Du 28 au 31 août — INSTITUTRICES.
Prière d'envoyer son nom d'avance.

Exprimez vos sympathies avec des FLEURS
H.W. McKENNA
Fleuriste
11, rue St-Jean. Tél. : 2-6863

Morceaux Mortuaires
Bouquets de mariées
Fleurs pour toutes Occasions
J.-E. LEFEBVRE
FLEURISTE
51, Côte du Palais, Tél. : 2-2186

1856 1936
CHARLES CLOUTER
Directeur de funérailles
Embaumeurs
174, D'Aiguillon — Tél. : 6210
Service jour et nuit—Satisfaction
Bas prix.

ARTHUR CLOUTIER
DIRECTEUR de FUNERAILLES
SERVICE D'AMBULANCE
Tél. : 6070
252, D'AIGUILLON

Soumissions demandées

La Commission Scolaire de St-Léonard, comté de Portneuf, recevra des soumissions pour la construction d'une maison d'école jusqu'au 2 juillet prochain. Un chèque égal à 10% du montant de la soumission et accepté par une banque devra accompagner chaque soumission.

Les soumissions devront être cachetées, portant à l'endos "soumissions pour maison d'école" et adressées au soussigné. Les plans et devis pourront être examinés à la résidence privée du secrétaire-trésorier.

La Commission Scolaire ne s'engage pas d'accepter la plus haute ni la plus basse, ni aucune soumission.
Ed. Verreault,
Sec.-Trés.

AVIS PUBLIC

EXTRAIT des minutes d'une séance du Comité Administratif de la Cité de Québec, tenue le 11 juin, 1936 à l'Hôtel de Ville.

RESOLU :

De décréter que la Clinique Dentaire Municipale, à l'Hôtel de Ville, sera ouverte au public les mardis, jeudis et samedis de chaque semaine, de 9 heures a.m. à midi (heure avancée), durant la saison d'été.
Certifié vraie copie
Dr V. MARTIN,
Directeur du Service.

VENTE A L'ENCAN

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Cour Supérieure No. 8055-F. Dans l'affaire de GEORGES MOREL, Hôtelier et Agent, de Ste-Anne-de-Beaupré, Co. Montmorency, Qué., cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que JEUDI, le VINGT-CINQUIEME jour de JUIN 1936, à ONZE heures A.M. (heure avancée), sera vendu par encan public à la porte de l'église paroissiale de Ste-Anne-de-Beaupré, Co. Montmorency, Que., l'immeuble ci-après décrit et appartenant au cédant.

Une terre de trois arpents et neuf pieds de front, sur environ dix arpents de profondeur, formant partie du lot numéro six cent douze (ptie 612) au dit cadastre de Ste-Anne ; bornée au Nord à Joseph Paré, au Sud à Ste-Anne Power Co., vers l'Est à Ed. Fontaine et à l'Ouest à Alphonse Paré ; avec bâtisses y érigées et dépendances, sujette au droit de passage de Joseph Paré.

A distraire de ce lot, un banc de gravier vendu au Gouvernement de la province de Québec, Ministère de la Voirie, et situé sur ce dit lot partie 612 du cadastre officiel pour la paroisse de Ste-Anne et borné comme suit : au Nord par feu Georges Morel au Sud par la route St-Féréol, à l'Ouest par le ruisseau et à l'Est par M. Elzéar Fontaine, tel que le tout est actuellement.

La vente sera faite au plus haut enchérisseur.

Cette vente devra être faite à la charge par l'acquéreur d'accepter le tout dans l'état où il se trouve actuellement à ses risques et périls, sans aucunes garanties de la part des syndics et sujet aux taxes municipales et scolaires et à toutes impositions quelconques à partir de la date de la vente.

L'acquéreur devra payer tous les droits dus au Gouvernement sur la dite vente, ainsi que tous les frais encourus pour l'exécution de l'acte de vente et de son enregistrement.

La dite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées au dit immeuble.

Les vendeurs ne s'engagent à donner à l'acquéreur que les titres de propriété qui leur auront été fournis par le cédant.

L'immeuble pourra être visité en aucun temps en s'adressant sur les lieux.

Cette vente sera faite sous l'autorité d'un jugement de la dite Cour en date du quinzième jour de mai 1936, et conformément aux dispositions des articles 718,717 et 719a du C.P.C. et aussi à l'article 45, Chap. 11, S.R.Q. 1927 de la loi de Faillite qui équivaut à une vente par le shérif.

Conditions de paiement : ARGENT COMPTANT.
Québec, le 18 mai 1936.
Les syndics autorisés,
AMEDEE BINET & EMILE RACINE.
Bureaux
17, rue St-Jacques,
Québec, Qué.
30 mai; 6-13-20 juin.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A la campagne	$4.00
En ville	$5.00
Aux Etats-Unis	$6.00

AUX MARCHANDS DE LAIT, CREME ET CREME A LA GLACE DE LA CITE DE QUEBEC.

AVIS

Les marchands (laitiers) de lait, de crème et de crème à la glace de la Cité de Québec, devront se pourvoir d'une licence, conformément au règlement No. 5G, de la Cité, avant le 1er juillet prochain. Après cette date, la ville sera forcée de prendre des procédures en cour du Recorder, contre les marchands non licenciés.
15-6 (5fs)

COUR DE MAGISTRAT
CANADA,
Province de Québec,
District de Québec,
No. 53740
LA CIE DE BISCUITS AETNA
Demanderesse
vs
ALFRED VILLENEUVE
Défendeur

AVIS public est par le présent donné que les meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause seront vendus, en vertu du Bref de FIERI FACIAS DE BONIS émané, le vingt-neuvième jour de juin 1936, à deux heures de l'après-midi, au domicile et demeure du dit défendeur, situés au No. 243, rue Hermine, à Québec.

Les dits meubles et effets consistant en un radio, un set de salon, un cabinet à musique, et épicerie.

Le tout sera vendu suivant la Loi.
Québec, le 20 de juin, 1936
J.-ARTHUR LECLERC,
H. C. S.

Les chômeurs demandent le renvoi de 4 employés

(Suite de la dernière page)

également demandé que les allocations actuelles soient augmentées, que la ville paie les secours sur le système de Montréal, que des médecins soient nommés spécialement pour les chômeurs dans tous les quartiers, et particulièrement à St-Sauveur.

Plusieurs chômeurs se sont attardés à exposer leur cas personnel pour essayer de démontrer la négligence et le manque de sympathie, ainsi que l'insuffisance des allocations.

M. Pierre Bertrand, qui recevait la délégation, déclara que les plaintes des chômeurs étaient entièrement justifiées. "J'ai été moi-même, tous les jours au bureau du chômage et j'ai constaté que ça prenait bien du temps avant de recevoir le secours attendu. Le moins qu'ils peuvent faire ajoutait-t-il, ce serait de montrer un peu plus de sympathie à l'égard de ceux qui souffrent. Lorsqu'il y a des enquêtes à faire, ils devraient d'abord payer l'allocation temporairement pour empêcher ces hommes de crever de faim, et faire enquête plus tard.

"En ce qui concerne les médecins, je suis de votre avis. Il faut des médecins spécialement attitrés aux chômeurs dans tous les quartiers de la ville".

M. Bertrand ajoutait que ce serait facile de faire disparaître le chômage en donnant de l'ouvrage. Si les gouvernements s'en donnaient la peine, faisait-il remarquer, il y aurait moyen de trouver du travail pour tous ces gens-là. Je sais que vous n'aimez pas cela, vivre de charité. Ce que vous voulez, c'est du travail. Et on va tâcher de vous en donner". M. Bertrand assura la délégation qu'il transmettrait ses réclamations à Son Honneur le maire Grégoire et aux autres membres du Conseil et que cette question serait réglée dans les premiers jours de la semaine prochaine.

"Ce que nous voulons surtout, dit en terminant M. Denis, c'est le renvoi immédiat de ces quatre employés du bureau du chômage. Nous vous donnons jusqu'à mercredi et si vous n'agissez pas, les chômeurs vont s'en mêler".

St-Jean-Baptiste fête demain ses noces d'or

(Suite de la dernière page)

par la dévotion chez ses paroissiens. C'est dans ce but qu'il institua la Congrégation des Enfants de Marie (27 septembre 1896), la Confrérie des Dames de Sainte-Anne (1er juillet 1897) et l'Association des Dames Charitables. Il donna à la Ligue du Sacré-Coeur, qui venait à peine d'être établie dans la paroisse, une plus grande extension.

Le 7 décembre 1898, il célébrait le vingt-cinquième anniversaire de son ordination à la prêtrise. Les paroissiens profitèrent de cette circonstance pour témoigner leur reconnaissance au pasteur qui avait déployé tant de zèle et de dévouement pour le progrès moral et matériel de leur paroisse. M. Demers qui, sous des dehors un peu brusques, cachait un coeur d'or, fut extrêmement touché de cette sympathique démonstration, et répondit en des termes d'une exquise délicatesse aux hommages que lui présentèrent les marguilliers au nom des paroissiens.

Le dévoué curé devait encore passer sept ans dans la belle paroisse de Saint - Jean - Baptiste. En 1905, sa santé défaillante l'obligea à donner sa démission et à prendre sa retraite. Il se retira au Pensionnat de Saint-Louis-de-Gonzague où il vécut encore quatorze ans, supportant, avec une patience qui ne se démentit jamais, les plus atroces souffrances.

Il décéda le 31 juillet 1919, à l'âge de soixante-dix ans et dix mois; ses funérailles eurent lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste, le 4 août; il fut inhumé, comme M. Plamondon, dans le caveau de la chapelle de Notre-Dame - de - Lourdes.

Au départ de M. Demers, en 1905, la population de la paroisse était de 12,841 âmes, répartie dans 2,581 familles.

Le successeur de M. Demers, fut M. Joseph-Damase Beaudoin, curé de Saint-Charles-de-Bellechasse. Ancien vicaire à la Cathédrale et à Saint-Roch de Québec, M. Beaudoin était déjà connu de plusieurs de ses nouveaux paroissiens. D'un zèle ardent et éclairé, M. Beaudoin se dépensa sans compter pendant les onze ans et quelques mois qu'il passa à St-Jean-Baptiste. Il continua, avec le concours des vicaires, la collecte commencée par M. Demers pour diminuer la dette de l'église, et eut la satisfaction d'atteindre la somme de $50,000.00 que celui-ci s'était proposé d'amasser.

M. Joseph-Esdras Laberge, ancien aumônier du Couvent des Ursulines de Québec, a succédé à M. Beaudoin, le 10 mars 1917.

Quelques mois après l'arrivée de M. Laberge, la paroisse de St-Jean-Baptiste subissait un nouveau démembrement et presque tout le quartier Montcalm lui était enlevé pour faire partie de la nouvelle paroisse du Saint-Coeur de Marie, érigée canoniquement le 3 mai 1918, et dont la direction a été confiée aux révérends Pères Eudistes.

Il restait encore beaucoup à faire pour parachever l'intérieur de l'église. M. Laberge se mit immédiatement à l'oeuvre et ce n'est pas en vain qu'il fit appel à la générosité des paroissiens.

De généreux citoyens avaient largement contribué à la restauration de la nouvelle église, après le terrible incendie de 1881. Nous mentionnerons tout particulièrement M. P.-G. Bussières. Il doit être compté parmi les bienfaiteurs insignes de la paroisse.

Monseigneur Laberge, avec le tact et la délicatesse qu'on lui connaît, a suscité chez les paroissiens une émulation qui s'est manifestée par des actes d'une munificence peu ordinaire. Des dons vraiment royaux ont été reçus, l'un de $25,000.00 de feu le commandeur Victor Chateauvert pour les travaux de réparation en général; l'autre de $20,000.00 du commandeur Joseph-Siméon Dugal. Cette dernière somme, d'après le désir du donateur, a été consacrée à l'achat et à l'érection d umagnifique maître-autel, en marbre, qui orne maintenant le sanctuaire de l'église. Enfin, c'est grâce à un troisième don de $10,000.00 fait par le chevalier G.-A. Carette que l'on a pu ajouter un nouvel éclat à l'ornementation intérieure de l'église, en installant les jolis autels en marbre du bas-coeur. Ces trois citoyens doivent être mis, eux aussi, au nombre des bienfaiteurs insignes de leur église paroissiale.

Une souscription de $5,000.00, faite parmi un groupe de dix citoyens, sous la direction de M. G.-J.-Ernest Côté, a été employée à l'achat de la table de communion, splendide pièce de sculpture.

Le maître-autel, les autels latéraux, la table de communion sont certainement les plus beaux joyaux de l'église Saint-Jean-Baptiste, et ceux qui attirent davantage les regards. Mais le riche parquet en tuile et les sièges en bois de cerisier, sont aussi des objets de belle valeur.

Ajoutons que le vieil orgue qui depuis longtemps portait déjà douloureusement le poids de ses trente-quatre années de service, a été refait à neuf et considérablement agrandi par la maison Casavant, de Saint-Hyacinthe.

Afin de mettre à l'abri du feu le beau temple de Saint-Jean-Baptiste, les fils conducteurs de la ferme, les fournaises pour le chauffage ont été renfermées dans un local spécial, construit en béton et les fils conducteurs de la lumière électrique, passés dans des tubes en fer. Un système moderne de protection contre le feu, don de M. G.-J.-Ernest Côté, a été également installé.

Enfin la sacristie du côté sud a subi des réparations considérables et celle du côté nord, après avoir été refaite à neuf, a été transformée en une jolie chapelle. Mentionnons encore l'installation d'une sonnerie électrique pour les cloches.

Certes, ces travaux sont considérables. Ce sera le mérite du digne curé et des généreux citoyens de Saint-Jean-Baptiste de les avoir exécutés sans presque grever de nouvelles dettes la Fabrique.

Les dons reçus ne pouvaient suffire à solder le coût des dépenses occasionnées par de si grands travaux. Mais il faut se rappeler que le grand bazar de 1921 a produit la belle somme de dix-huit mille piastres et que les souscriptions perçues dans la paroisse, par le Comité d'embellissement de l'église, ont déjà rapporté une jolie somme.

C'est avec raison que nous pouvons appliquer à M. le curé Laberge ces paroles du Psalmiste : "Zelus domus tuae comedit me:" le zèle de votre maison m'a dévoré." Il a accompli une oeuvre qui chante magnifiquement la gloire de Dieu, et dont ses dévoués paroissiens sont justement fiers. Aussi, c'est avec des sentiment de joie non dissimulée qu'ils apprirent, au moins de juin 1922, que Sa Sainteté Pie XI venait d'élever à la dignité de Prélat Domestique leur vénéré curé. Le 2 juillet, Son Eminence le cardinal Bégin conférait solennellement à monseigneur Laberge les insignes de sa nouvelle dignité. Ce fut une démonstration splendide à laquelle tous prirent part et dont on gardera, pendant longtemps, le souvenir.

Monseigneur Laberge, remerciant ses paroissiens du généreux concours qu'il lui avait apporté en toutes choses, déclarait qu'il désirait ardemment continuer à travailler à la sanctification de leurs âmes et terminer ses jours au milieux d'eux. Espérons que ce désir se réalisera et que Dieu comptera encore de nombreuses années au digne curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Important jugement dans l'affaire Price Brothers

(Suite de la page 3)

Ce serait renverser le monde que de déclarer que c'est le débiteur insolvable, — que le débiteur soit une compagnie, comme dans le présent cas, — qui va forcer les créanciers et les obliger à voter dans son intérêt.

Et voici la conclusion du jugement :

"Si je disais au requérant de mettre de côté le vote des créanciers, sous prétexte qu'ils ont considéré leurs intérêts qui sont d'être payés 100cents dans la piastre plutôt que de s'occuper des intérêts de la compagnie qui voudrait les payer différemment ou retarder le paiement, j'enlèverais à ces créanciers le droit absolu qu'ils ont de vendre ou de ne pas vendre les biens de leurs débiteurs, d'accepter ou de ne pas accepter une proposition qu'ils considèrent bonne ou mauvaise.

"En somme le vote du créancier est individuel, dépend de lui, de sa volonté intime, qui lui est donnée par l'article 13 où je ne vois aucune restriction. Il diffère absolument du vote donné aux actionnaires et aux porteurs de débentures qui est accordé en vertu d'une loi spéciale ou d'un acte de fiducie. Si j'avisais le requérant de mettre le vote des dissidents de côté, la proposition ne serait pas acceptée, car l'article dit qu'il faut les trois quarts de la valeur. Or il n'y avait que 61.64%. Il n'y a aucun texte dans la loi qui m'autorise à aviser le requérant à mettre ce vote de côté. Les créanciers, et les créanciers seuls avaient le droit d'accepter ou de refuser le concordat ou le projet de règlement. Ce jour-là ce sont les créanciers présents ou représentés par procuration qui pouvaient le faire. Ils ont refusé. Donc il n'y a pas d'acceptation.

"Avisant donc le requérant, je lui donne comme directives de déclarer que la proposition ou le "scheme d'arrangement" en date du 25 mars 1936 et sur lequel les créanciers ont voté le 29 avril 1936, n'a pas été accepté. Il y a eu des contestations et des plaidoiries. Le requérant demande les frais contre la masse. Ai-je le droit de statuer sur les frais ? L'article 42 n'en parle pas. On pourrait assimiler cette cause à une référence de l'article 109 C. P. C. Je crois qu'il ne serait pas juste d'obliger tous les dissidents à tenir devant la Cour la contre-partie d'une demande où ils réussissent à empirer leur position par un cumul des frais sans qu'ils soient rémunérés. J'accorde donc les frais de la motion ainsi que tous les frais de la contestation contre la masse.

Saint-Augustin

FEU M. EUGENE GERMAIN. — St-Augustin, Portneuf. — Le 2 mai, à 9 heures, en l'église de St-Augustin, ont eu lieu les funérailles de M. Eugène Germain, époux de Dame Malvina Sauvageau, décédé le 29 avril, à l'âge de 70 ans et 6 mois.

Le défunt était membre de l'Union de Prières, du Chemin de la Croix et de la Propagation de la Foi.

M. le curé Ph. Cloutier a fait la levée du corps et chanté le service. La quête a été faite par MM. Raoul Gingras et Eugène Trudel. M. Jules Bureau portait la croix. La dépouille mortelle était portée par ses neveux : MM. Adrien Germain, de Montréal, François, Lorenzo, X. Germain, de Pont-Rouge, Jean-Baptiste et Pierre Germain, de Québec.

Dans le choeur on remarquait : MM. les abbés A. Robert, vicaire, Charles East, aumônier du couvent de Méric, ainsi que les Frères des Ecoles Chrétiennes et leurs élèves.

Suivaient la dépouille mortelle: ses gendres: MM. Aurèle Pleau, de Donnacona, J.-Z. Charland, de Québec, Albert Rochette, de St-Augustin; ses petits-enfants : Lucien, Paul-Henri et J.-Louis Pleau, Claire, Marcel et André Charland; son frère: M. Pierre Germain, de Québec; sa soeur: Mme Octave Cameron, de Pont-Rouge; ses beaux-frères:: MM. Damien Bertrand, Octave Cameron, Jacob Denis et Mathias Leclerc; ses belles-soeurs: Mmes Pierre et F.-X. Germain; ses neveux et nièces: MM. et Mmes Adrien Germain, de Montréal, Armand et Oscar Elondeau, de Québec, Jean-Baptiste et Pierre Germain, de Québec, François, Lorenzo, Omer, X. Germain et Lauréat Laroche, de Pont-Rouge, Armand et Victorin Leclerc, Oscar Roy et Georges Piché, de Donnacona, Ernest Sauvageau, Paul Doré, B. Delisle, des Ecureuils, Léonidas Leclerc, de Neuville, Jules Bureau et Jacob Denis, de St-Augustin, MM. Ant., Ulysse, Marc, Denis, Doroza Sauvageau, des Ecureuils, Jean-Paul et Léo Germain, Germain Bureau, Mlles Rachel Germain, Bertha Sauvageau, Charlotte, Gemma et Georgette Leclerc et Noëlla Germain, de Québec.

Dans l'assistance, on remarquait les Dames de la Cong. N.-D. avec leurs élèves, M. Charles Germain, de Cap-Santé, Alf. Lamothe, Narcisse Morin, de Montmagny, Alphonse Piché, D. Pleau, N. Paterzon, de Donnacona, Gaudiose Cantin, Chr. Jobin, Azarias Rochette, D. Nadeau, Alb. East, Dr L.-H. Piticlerc, G.-R. Hamel, Sam. Mercure, E. Cantin, Dr G. Descarreaux, ainsi qu'un grand nombre de paroissiens, de parents et d'amis.

Le défunt laisse pour pleurer son départ, outre son épouse, quatre filles: Mmes Aurèle Pleau (Regina), J.-Z. Charland (Carmen), Albert Rochette (Angèle), et Mlle Geneviève Germain, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

De nombreux bouquets spirituels et sympathies ont été offerts à la famille de Mme Eugène Germain, à laquelle nous réitérons nos plus sincères condoléances.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Rodolphe Bertrand, de Donnacona.

NOUVEAU CERCLE DE L'A. C. J. F. — Un nouveau cercle vient d'être formé pour les jeunes filles de la paroisse de St-Augustin.

La première réunion a eu lieu mardi, le 11 février, sous la présidence de M. le curé Ph. Cloutier, aumônier de ce Cercle.

Près d'une centaine de jeunes filles ont répondu à l'invitation de notre dévoué pasteur. Un Comité a été fermé comme suit : Présidente, Mlle Rachel Descarreaux; vice-présidente, Mlle Bertha Amyot; secrétaire, Mlle Léa Drolet; officières: Mlles Odile Mercure, Jeanne Paradis et Simone Meunier.

Nos plus sincères félicitations. Espérons que toutes se soumettront fidèlement, travailleront énergiquement et courageusement, en se faisant un devoir de remplir avec conviction et empressement toutes les formalités exigées par le règlement concernant cette belle et noble organisation.

Sainte-Perpétue

NOTES SOCIALES. — Ste-Perpétue, L'Islet. — M. et Mme P. Bourget étaient récemment à Québec, pour affaires.

—M. Philias Gaudreau est retourné à Montréal, après une quinzaine passée chez son oncle, M. Philéas Gaudreau.

—MM. Frs-Nazaire St-Pierre, de St-Hyacinthe, et Anatole St-Pierre, de St-Romuald, ont passé la fête de Pâques chez leur oncle, M. Gaudias St-Pierre.

—M. Ettenne Lebel, de Québec, chez Mme Vve David Lebel, sa mère, à l'occasion de la fête de Pâques.

—Mlle M.-Ange Lévesque est allée visiter des amies au Cap St-Ignace, à la fin d'avril.

—M. E. René, de Victoriaville, était dans la paroisse, il y a quelque temps.

—M. Josaphat Robichaud, de St-Jean Port-Joli, chez sa soeur, Mme Gérard Lévesque.

—M. Lucien Guertin, de Québec, en repos actuellement dans sa famille.

A Riv.-du-Loup

La petite industrie.—Au moment où nous voons se former un "Comité de la Petite Industrie", sous la direction de l'Enseignement Technique, il nous fait plaisir de signaler chez nous, dans le domaine de l'entreprise personnelle, une industrie qui semble appelée à réussir. C'est celle que viennent de fonder MM. Hogg et Bernier sous le nom de la Cie HO-BER pour la fabrication de jouets et d'articles de fantaisie en bois. La direction de cet atelier a été confiée à des ouvriers expérimentés et plusieurs modèles ont déjà fabriqués. Ils sont exposés dans une salle d'échantillons et de vente que la compagnie vient d'ouvrir dans l'édifice Devost. Nous souhaitons aux promoteurs de cette nouvel'e industrie tout le succès que mérite leur esprit d'entreprise.

Les notaires du district.—Les notaires du district de Kamouraska viennent de choisir leurs représentants à la Chambre des notaires. Ce sont MM. les notaires L.-A. Dupuis, de Ste-Anne de la Pocatière et J.-Alphonse Langlais, de Rivière-Bleue.

Première Messe.—Dimanche, le 21 courant, M. l'abbé Louis-Philippe Pelletier, qui sera ordonné prêtre à la Basilique de Québec, le 20 célébrera le Saint Sacrifice pour la première fois à la messe paroissiale à Saint-Patrice. L'heure ordinaire de la messe a été avancée et aura lieu à 9:30 heures. M. l'abbé Peleltier est le fils de M. Emile Pelletier, épicier, de la Côte St-Jacques.

Le service de traverse.—La Rivière du Loup a commencé lundi son service avec la côte nord. Le bateau suivra le même itinéraire que les années passées voyageant de Rivière-du-Loup à St-Siméon e tde Rivière-du-Loup à Tadoussac.

Décès.—Est décédée en cette ville, au cours de la semaine dernière, Mme Firmin Damours, née Hélène Pelletier. Elle était âgée de 43 ans. Outre son époux elle laisse deux fils et quatre filles. Ses funérailles ont eu lieu à Saint-François-Xavier.

Jugement de la Cour. — Dans une cause qui débuta par l'action de Millen and Sons contre Laurent et William Michaud et donna raison aux demandeurs contre les défendeurs pour la somme de $135.14 et les frais, la cour avait à se prononcer sur la contestation des défendeurs et de Willie Michaud à l'exécution du jugement. L'hon. juge Gibsonne vient de déclarer cette contestation non fondée et l'a renvoyée avec dépens contre les contestants.

Titre de Bachelier.—Nos félicitations à M. Henri Bélanger, de cette ville qui vient d'obtenir avec très grande distinction son titre de bachelier en optométrie.

Au C.N.R.—Dans la cour de la gare le département des Chemins de Fer est à faire renouveler tous les rails. Ces travaux sont exécutés par des chômeurs du camp de Valcartier qui logent dans des chars aménagés à cette fin.



EMBOUTEILLE CE MATIN...
LIVRE AUJOURD'HUI

Sur les lèvres de tous — sur des milliers de langues . . . L'Orangeade GREEN SPOT est la sensation de la ville.

Et nous pouvons dire sans inquiétude qu'il gagne la faveur populaire à l'instant . . . à la première goutte ! Voilà une vraie orangeade embouteillée avec la saveur de l'orange bien mûrie. Sa bonté dorée est naturelle . . . exempte de toute saveur artificielle ou préservatif. Chaque bouteille de GREEN SPOT contient de deux à cinq fois plus de vrai jus qu'une orangeade ordinaire. Et pour la santé . . . GREEN SPOT n'a pas son pareil.

Et maintenant, préparez-vous pour la grosse surprise. L'Orangeade GREEN SPOT ne coûte que .05c. la bouteille. Il ne coûte donc pas plus que l'imitation à couleur et saveur artificielles . . . et vous obtenez le vrai jus . . . la vraie saveur et les vitamines que contient le fruit frais.

L'Orangeade GREEN SPOT a une savaur uniforme superlative — parce qu'elle est un mélange de jus de milliers d'oranges embouteillé et livré frais chaque jour.

Essayez l'Orangeade GREEN SPOT . . . Demandez la vraie bouteille GREEN SPOT. C'est le produit le plus pur qu'on peut désirer en fait d'Orangeade.

Appelez 6165

Laiterie Brookside

Chemin St-Louis - - - Québec

La Vie Sociale

Le 6 juillet prochain, dans la chapelle privée de l'église Saint-Jean-Baptiste sera béni par M. l'abbé Jean-Baptiste Drouin le mariage de mademoiselle Stella Gingras, fille de M. et Mme Cyrille Gingras à M. Alfred Hamel, horloger.
Pas de faire-part.

Madame Louis Gélinas est retournée à Montréal après avoir été l'invitée de ses parents, l'honorable M. et madame L.-A. Taschereau.

L'honorable M. J.-E. Perrault et l'honorable M. R.-J. Manion font une croisière dans le golfe Saint-Laurent à bord du "New Northland".

Le brigadier-général et madame J.-M. Prower ont reçu intimement, jeudi, à leur résidence de la rue Saint-Louis.

Lady Caulcutt et M. J.-A. Caulcutt, de Londres, font un court séjour à Québec.

M. et madame Gerald Maguire, de Montréal, étaient les invités de M. et madame R.-H. Bouffard, hier.

Madame J.-A. Larue et sa fille, madame Jules Savard, font un voyage à Montréal.

M. et madame W.-J. Lynch et mademoiselle Marcelle Lynch ont pris leur appartement au Kent House pour l'été.

Mesdemoiselles Camille Pouliot et Louise Paquet sont à Montréal pour quelques jours.

La famille de M. Edouard Taschereau est partie pour le Lac Beauport où elle passera l'été.

M. et madame J.-B. Giroux et leur famille occupent leur résidence d'été, à Saint-Laurent, I. O.

Mademoiselle Viola Prévost fait un séjour à Port Daniel.

M. et madame James Strachan, de Toronto, passent quelques jours en notre ville.

Madame Vincent-L. Byrne, de Toronto, est actuellement à Québec à l'occasion du mariage de mademoiselle Ursula Mary Byrne à M. Peter Boudreau qui aura lieu ce matin.

Madame W.-G. Power est de retour de Williamsburg, Ontario, où elle a fait un séjour prolongé.

M. et madame Jacques Duberger, de Montréal, passent quelques jours en notre ville.

BEAUX SUCCES

Nous apprenons avec plaisir que mademoiselle Marie-Blanche Gagné, fille de M. Gaudiose Gagné, de la Caisse d'Economie St-Roch, vient d'obtenir son diplôme "Supérieur" de piano, avec distinction, de l'Ecole de Musique de l'Université Laval. Nos félicitations à mademoiselle Gagné ainsi qu'à son dévoué professeur, mademoiselle Rachel Drouin.

Le Dominion College of Music vient d'accorder à mademoiselle Gilberte Lafrance le diplôme de violoncelle, classe "Associate". Nos félicitations à mademoiselle Lafrance ainsi qu'à son distingué professeur, mademoiselle Delphine Gagnon, de l'avenue Cartier, membre du conservatoire Boris Hambourg, de Toronto.

Mademoiselle Cécile Ouellet, de Beauport, élève de l'Ecole de Musique de l'Université Laval, vient d'obtenir de cet Institut son diplôme de chant classe "Lauréat", avec grande distinction. Nos félicitations à Mademoiselle Ouellet ainsi qu'à son professeur, M. Louis Gravel.

Mademoiselle Gemma Boul[illegible] Ouest, vient d'obtenir de l'Académie de Musique le diplôme "Lauréat" pour [illegible] de mademoiselle Marie-Anne Hamel. Nos félicitations.

Nous apprenons avec plaisir que mademoiselle Marguerite Paradis, fille de madame Yve Léonidas Paradis, de cette ville, a obtenu avec la note "grande distinction" son diplôme de piano grade élémentaire aux examens de l'Ecole de Musique de l'Université Laval. Elle est l'élève de mademoiselle Juliette Mercier. Nos félicitations.

Mademoiselle Gilberte Poulin, élève des Rdes Soeurs du Bon-Pasteur, de Saint-Georges-de-Beauce, a remporté la médaille du Lieutenant-Gouverneur aux examens du cours moyen de l'Université. Cette brillante élève, qui n'est âgée que de 14 ans, est la fille de M. Edouard-E. Poulin, marchand bien connu de St-Martin de Beauce. Nos félicitations.

Dr H. LALIBERTE, M. D.
Coeur, poumons, estomac
Dr J.-P. BEAUDET, M. D.
Médecine générale
62, St-Ursule Tel.: 7061
Bureau de 11 à 12—2 à 5—7 à 8

Spécial en
DOUBLURE DE MANTEAU
Votre doublure de manteau de fourrure a besoin d'être remplacée voic l'occasion. Doublure nouvelle, de très bonne qualité, travail bien fait PRIX TRES SPECIAL. Plusieurs tissus nouveaux et choix de couleurs.
Spécial pour 1 mois
7.95
DOUBLURE A VOTRE CHOIX
J.-O. NADEAU
Marchand de fourrures
160, Côte d'Abraham,
Tél.: 3-4245

Nous avez-vous trouvé
Un lecteur de plus ?

Mesdames...
NOUS vous invitons cordialement et tout spécialement cette semaine, à venir voir la grande variété de nouvelles et élégantes robes. Toutes sont adorables, du coton au chiffon.
Mlles Lavrie
544 St-Jean


A GRAND TIRAGE PAQUEBOTS STABLES !
La classe des paquebots "A" à grand tirage et d'une stabilité à toute épreuve vous assure, en plus d'un confort et d'un luxe uniques, l'entière jouissance des milles et un divertissements journaliers d'une traversée bien organisée, d'un voyage au long cours. De cette flotte de transatlantiques populaires, le plus remarquable est le "Queen Mary". Voyagez à loisir, économiquement et profitez de ce célèbre service océanique.
ASCANIA
ALAUNIA
AURANIA
AUSONIA
ANTONIA
ANDANIA
ALLER-RETOUR ÉCONOMIQUE
CLASSES:
Cabine - - - $238.00 et plus
Touriste - - 198.00 et plus
Troisième - 146.50 et plus
PAQUEBOTS
Renseignez-vous auprès de votre agent local (nul autre ne peut mieux vous servir) ou
67, rue St-Pierre
(Tél. 2-1241)
Québec.
CUNARD WHITE STAR LIMITED

Distribution des prix au Collège de Lévis

(Suite de la page 3)

Frs.-d'Assise Gosselin, Paul Rioux et Jules-Aimé Breton.

Belles-Lettres A — Lucien Deblois, Robert Marchand, Roland Beaudet et Dollard Simard.

Belles-Lettres B — Jean-Paul Audet, Nap. Gagné, Roland Bourgault et P.-Emile Mathieu.

Rhétorique — J.-Marie Roy, Chs. Guilmette, Adrien Fontaine et Philippe Lemay.

Philosophie Junior — Maurice Proulx, Roland Faucher, Eugène Delisle et Blaise Cliche.

Philosophie Senior — Georges Turgeon, Georges-Henri Gagnon, Eugène Morin et Charles-Aimé Auclair.

AU COURS COMMERCIAL

Première — Jean-Berchmans Lemieux, Gaston Dubé, Louis Couturier et Lucien Garneau.

Seconde A — Harry Porter, J.-Paul Picard, Marcel Dion et J.-Claude Delisle.

Seconde B — Sylvain Demers, P.-Eugène Lemieux, Roger Bégin et P.-Emile St-Hilaire.

Seconde C — Roland Bilodeau, Raynald Michaud, Marcel Monette et Benoit Gagné.

Troisième A — Conrad Leblanc, Marcel Naud, Laval Gosselin et Raymond Barras.

Troisième B — Gérard-Olivier Poiré, Benoit Nolin, Marcel Bernier et Roger McNeil.

Troisième C — Camillien Payeur, P.-Emile Lambert, Philippe Cadrin et Claude Laflamme.

Quatrième — Anicet Fradette, P.-Henri Dumas, P.-Eugène Lachance et Rosaire Plamondon.

Classe d'affaires — Ont obtenu leurs diplômes: René Lamarre, Raymond Nadeau, Rosaire Ramsay, Fernand Couture, Noël Roberge, Robert Gagnon, Lucien Mercier; avec distinction: Joseph Otis, Rosaire Harvey et Roger Dion; avec grande distinction: Julien Dumont; avec très grande distinction: Fernand Samson.

PRIX SPECIAUX

Encore, cette année, les prix du Prince de Galles, les plus hautes récompenses de nos maisons d'enseignement secondaire, ont été remportés par des élèves du Collège de Lévis, qui tient ainsi la tête de nos collèges classiques.

En physique : M. Raymond Lavoie.
En rhétorique : M. Philippe Lemay.

Ces deux élèves reçurent leurs prix au son de l'hymne royal "Dieu sauve le Roi", joué par la fanfare de l'institution.

Voici la liste des autres prix spéciaux :

Deux prix gracieusement offerts par M. le Commandeur Pierre-Georges Roy, archiviste de la Province, en faveur des heureux gagnants des prix du Prince de Galles :

MM. Raymond Lavoie et Philippe Lemay.

PRIX DEZIEL

Prix de $40.00, fondé par M. le Curé de Lévis en l'honneur de son illustre prédécesseur, Mgr David Déziel, premier curé de Notre-Dame et fondateur du Collège, en faveur de l'élève finissant qui a obtenu le plus de succès dans l'ensemble des quatre dernières années du cours classique, mérité par Georges Turgeon.

MEDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Médaille en argent gracieusement offerte par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, à l'élève finissant qui s'est le plus distingué par ses succès durant l'année scolaire, méritée par Georges Turgeon.

PRIX ROY

Deux prix de $10.00, l'un donné par M. le Dr Romeo Roy, l'autre par un ami de l'éducation, aux élèves finissants qui, durant le cours complet de leurs études, se sont le plus distingués par leur franchise, leur droiture et leur loyauté, mérités par Benoit Lachance et Raymond Lavoie.

PRIX GUAY

Prix fondé par Mgr Charles Guay, P.A., en faveur des élèves finissants qui, durant le cours complet de leurs études, se sont le plus distingués par leur application et leur conduite, mérités par Cyrille Turgeon et Robert Létourneau.

PRIX DE CULTURE GENERALE

Prix gracieusement offert par M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, à l'élève finissant qui, durant tout le cours de ses études, a manifesté le plus de goût pour l'étude, mérité par Raymond Lavoie.

Prix donnés par M. l'abbé Eugène Carrier, V.F., curé de Notre-Dame de Lévis, aux élèves de Notre-Dame qui se sont le plus distingués par leur application et leur bonne conduite.

Obtenus : par André Samson, au Cours Classique et par Raymond Dorval, au Cours Commercial.

Prix fondés par M. l'abbé Léandre Hamelin, en faveur des élèves qui se sont le plus distingués par leur application, leur conduite et leur succès.

OBTENUS :

Au Cours classique :

1ère division, par Maurice Champagne, Armand Maranda, René Martineau.

2e division, par Camille Dumas, Napoléon Gagné, Lionel Nadeau.

3e division, par Albert Bonneau, Robert Dubé, Camille Labrecque.

Au Cours commercial :

1ère division, par Clément Légaré, Laurent Drolet, Jean-Paul Parent.

2e division, par Lucien Garneau, Paul Tardif, Jacques Vien.

Prix donnés par M. l'abbé Gaudiose Lemieux, ancien directeur des élèves du Collège, aux élèves pensionnaires qui se sont le plus distingués par leur conduite, leur piété et leur politesse.

OBTENUS :

Au Cours classique :

1ère division, par Jacques Ethier ; 2e division, par Jean Bérubé.

Au Cours commercial :

Salle des grands, par Eugène Méthot ; salle des petits, par Benoit Breton.

Prix de $10.00 donné en Humanités et en Versification par M. le chanoine Télesphore Lachance, V.F., curé de St-Jean-Port-Joli, à l'élève de chacune de ces classes qui a eu le plus de succès en catéchisme, mérité :

En Humanités "A" par Roland Lagacé.
En Humanités "B" par Jean-Marie Carrier.
En Versification "A" par Lionel Nadeau.
En Versification "B" par François d'Assise Gosselin.

Prix offert par Mgr Célestin Lemieux, P.D., à l'élève d'Eléments latins "A" qui a eu le plus de succès en dictée française, durant l'année scolaire, mérité par Lionel Lebeuf.

Prix offert par M. le Dr Aristide Tardif, spécialiste, à l'élève d'Eléments latins "A" qui a eu le plus de succès en mathématiques, durant l'année scolaire, mérité par Charles-Edouard Drouin.

Prix offert par M. Amédée Gagnon, gérant de "La Compagnie de Publication de Lévis", aux élèves des Humanités "A" et "B" qui ont eu le plus de succès en littérature française, mérités :

En Humanités "A" par Roland Lagacé.
En Humanités "B" par Laval Dubreuil.

Prix offert par M. Amédée Gosselin, gérant de "La Compagnie de Publication de Lévis", à l'élève de Versification "B" qui a eu le plus de succès en littérature française, mérité par Laurent Noël.

Prix offert par M. Jean-Baptiste Lepage, voyageur de "La Librairie Langlais" de Québec, à l'élève de Versification "A" qui a eu le plus de succès en littérature française, mérité par Arcade Gingras.

Prix offerts par un professeur aux élèves des Belles-Lettres "A" et "B" qui ont montré le plus d'application en instruction religieuse, obtenus :

En Belles-Lettres "A" par Benoit Gosselin.

En Belles-Lettres "B" par Gérard Bégin.

Prix de $2.50 offert par M. Lomer Gariépy, pilote, Bienville, Lévis, à l'élève de Belles-Lettres "A" qui a eu le plus de succès en narration anglaise, durant l'année scolaire, mérité par Lucien Deblois.

Prix de $2.50 offert par un professeur à l'élève de Belles-Lettres "B" qui a eu le plus de succès en narration anglaise, durant l'année scolaire, mérité par Napoléon Gagné.

Prix offerts par le Conseil d'Etat des "Chevaliers de Colomb" aux élèves des Belles-Lettres "A" et "B" qui ont eu le plus de succès en littérature française, mérités :

En Belles-Lettres "A" par Robert Marchand.

En Belles-Lettres "B" par Jean-Paul Audet.

Cinq prix offerts par M. l'abbé Pierre-Auguste Robillard, curé de Watervliet, N.-Y., pour concours en Histoire du Canada, mérités par MM. Jean-Marie Roy, Charles Guilmette, Adrien Fontaine, Jacques Nadeau et Gérard Turmel.

Prix de $10.00 offert par "L'Association des Anciens Elèves", à l'élève de Rhétorique qui a eu le plus de succès en Histoire du Canada, duant le cours de l'année, mérité par Charles Guilmette.

Prix de $5.00 offert par M. Joseph Labrecque, commis de malles, Lévis, à l'élève de Rhétorique qui a eu le plus de succès dans l'étude du grec, durant l'année scolaire, mérité par Jean-Marie Roy.

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal a offert une médaille en bronze à chaque collège classique canadien-français pour un travail sur "la renaissance acadienne". Cette médaille, oeuvre de notre artiste Laliberté, a été méritée par Jean-Marie Roy.

Prix offert par La Librairie Beauchemin Limitée de Montréal, à l'élève de Rhétorique qui a eu le plus de succès en littérature française, mérité par Jean-Marie Roy.

Deux prix de $5.00 offerts par Mgr Eugène Laflamme, P.A., curé de Notre-Dame de Québec, aux élèves de Rhétorique et de Philosophie junior qui ont eu le plus de succès en apologétique, mérités :

En Rhétorique pa Georges-Albert Samson.

En Philosophie junior par Maurice Proulx.

Prix de $5.00 offert par M. le Dr Aristide Tardif, spécialiste, à l'élève de Philosophie junior qui a eu le plus de succès dans l'étude de la philosophie, durant l'année scolaire, mérité par Maurice Proulx.

Prix de $10.00 donné par M. Edouard Perrault, à l'élève de Philosophie junior qui a eu le plus de succès dans une série de concours en mathématiques, mérité par Maurice Proulx.

Prix de $5.00 offert par Mgr Elias Roy, P.D., à l'élève de Philosophie junior qui s'est classé second dans la même série de concours en mathématiques, mérité par Roland Faucher.

Prix de $5.00 offert par M. l'abbé Joseph Ferland, curé de St-Roch de Québec, en faveur de l'élève de Philosophie senior qui a eu le plus de succès en apologétique, mérité par Georges Turgeon.

Deux prix de $5.00 offerts aux élèves finissants qui se sont classés premier et second dans une série de concours en physique, mérités par Georges-Henri Gagnon et Fernand Gignac.

Prix de $5.00 donné par M. Maurice Charland, agent de la meunerie "Robin Hood Limitée", à l'élève finissant qui a obtenu la première place dans une série de concours en mathématiques, mérité par Henri Gagnon.

Prix de $10.00 donné par M. Raoul Fortier, négociant, à l'élève de Philosophie senior qui s'est classé premier au baccalauréat de juin 1935, mérité par Jacques de Billy.

Prix de $5.00 donné par un ami de l'éducation à l'élève de Rhétorique qui s'est classé premier au baccalauréat de juin 1935, mérité par Maurice Proulx.

Ces deux prix, ont été remis aux heureux gagnants durant les vacances dernières.

Prix offerts aux vainqueurs d'un concours d'éloquence et de déclamation :

Pour l'éloquence : 1er prix, Armand Maranda ; 2e prix, Adrien Hamel.

Pour la déclamation, section des grands : 1er prix, Paul-Eugène Bélanger; 2e prix, Gérard Bégin.

Pour la déclamation, section des jeunes : 1er prix, Robert Larue ; 2e prix, Paul Nadeau.

Prix de $5.00, donné par M. l'abbé Wilfrid Caron, curé de St-Marc-des-Carrières, à l'élève du cercle St-Augustin langage, mérité par Armand Coulombe.

Prix de $2.00, donné par un bienfaiteur, à l'élève du cercle Déziel qui s'est le plus distingué par son bon langage, mérité par Jean-Marie Roy

PRIX DE CHANT

Société Palestrina : 1er prix, Louis-Emile Gosselin, 2e prix, Léon Carpentier; 3e prix, Georges Lafontaine.

Société Hermann : 1er prix, Chs-Albert Bollard; 2e prix, Raymond Dorval; 3e prix, Jacques Lasnier.

Prix de chant grégorien : Raymond Lavoie et Emilien Fortier.

Prix d'orgue : —Claude Lavoie; 2— Majella Caux.

Prix de piano : 1er Claude Lavoie; 2e Guy Bourassa.

PRIX DE BON LANGAGE

Diplôme offert par la Société du Parler Français au Canada à l'élève pensionnaire du Cours classique qui s'est le plus distingué par son bon langage, mérité par Charles-Henri Giroux.

PRIX BENJAMIN DEMERS

Prix de diction, fondé par M. Benjamin Demers, ancien curé de Saint Jean-Baptiste de Québec, mérité par Armand Maranda.

PRIX DE MUSIQUE INSTRUMENTALE

Prix donnés aux élèves de la fanfare, mérités par Armand Maranda, Denis Gendron et François Boucher.

Prix de $5.00, fondé par M. le Commandeur Eugène Chapleau, C.R., avocat de la cité de Québec, en faveur de l'élève qui a été le plus utile à la Société Sainte-Cécile pour le cours de l'année, obtenu par Benoit Morin.

Prix de $5.00, offert par Mgr Elias Roy, P.D., au plus méritant des membres de la schola de chant grégorien, mérité par Raymond Lavoie.

Prix spéciaux au Cours Commercial

Prix offert par un ami du Collège aux élèves de Première qui, durant tout le cours de l'année, ont conservé les 4-5 des points en Catéchisme; obtenu par Jean Bellavance.

Prix donné par le Collège aux élèves de Première qui ont eu la note "très bien" à l'examen final; obtenu par Lucien Garneau.

Prix offert par la maison Renaud & Frères, Montréal, aux élèves de Seconde qui ont conservé les 4-5 des points en Catéchisme, durant tout le cours de l'année; obtenu en Seconde "A" par Laurent Croteau; en Seconde "B" par Gérard Carrier; en Seconde "C" par Paul Carrier.

Prix donné par le Collège aux élèves qui ont eu la note "très bien" dans la Seconde qui a obtenu la meilleure moyenne à l'examen final; mérité par les élèves de Seconde "B"; obtenu par Sylvestre O'Connor.

Prix donné par un ami à l'élève de Seconde "C" qui a obtenu le meilleur résultat dans un concours d'Histoire du Canada; mérité par Roland Bilodeau.

Prix offerts par Monsieur Amédée Gagnon, gérant de la Compagnie de Publication de Lévis, aux élèves de Troisième qui, durant tout le cours de l'année, ont conservé les 4-5 des points en Catéchisme; obtenus:

En Troisième "A" par André Mercier.

En Troisième "B" par Louis-Nazaire Thibault.

En Troisième "C" par René Dussault.

Prix donné par le Collège aux élèves qui ont eu la note "très bien" dans la Troisième qui a obtenu la meilleure moyenne à l'examen final; mérité par les élèves de Troisième "B"; obtenu par Benoit Nolin.

Prix de $15.00 donné par l'Association des Anciens élèves du Collège de Lévis aux élèves de Troisième qui ont le mieux réussi dans un concours d'Histoire du Canada, obtenu :

En Troisième "A" par Conrad Leblanc.

En Troisième "B" par Gérard-Olivier Poiré.

En Troisième "C" par Emery Ferland.

Médaille en bronze gracieusement offerte par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de la province de Québec à l'élève finissant du Cours commercial qui a eu le plus de succès durant tout le cours de l'année; mérité par Roger Dion.

Prix de $2.50 offert par Monsieur Lomer Gariépy, pilote, Lévis, aux élèves de Quatrième qui ont conservé les 4-5 des points dans un concours de Thème anglais et de Grammaire anglaise, obtenu par Paul-Henri Dumas.

Prix offert par Monsieur Amédée Gagnon, gérant de "La Compagnie de Publication de Lévis", aux élèves de Quatrième qui ont conservé les 4-5 des points en Catéchisme, durant tout le cours de l'année; obtenu par Jean-Philibert Vachon.

Prix de $10.00 fondé par M. l'abbé Adalbert Roy, curé de St-Côme, Beauce, en faveur de l'élève de Quatrième qui, durant tout le cours de ses études commerciales, s'est le plus distingué par son Application et sa Conduite; mérité par Paul-Eugène Lachance et Lucien Poiré.

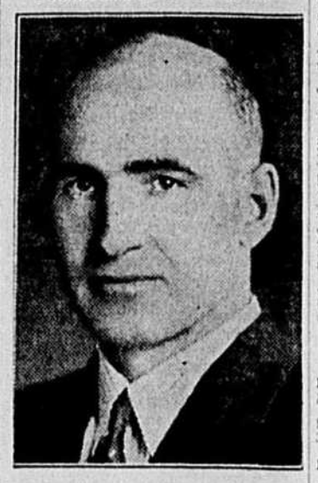
Prix offert par la Librairie Granger, Montral, à l'élève de la Classe d'affaires qui s'est le plus distingué à l'étude des matières commerciales, durant tout le cours de l'année; mérité par Roger Dion.

Prix de $5.00 offert par Monsieur Edgar Samson, Bienville, à l'élève de la Classe d'affaires qui s'est classé deuxième à l'examen final; mérité par Julien Dumont.

Prix de $10.00 offert par La Librairie Langlais Ltée, Québec, à l'élève de la Classe d'affaires qui s'est classé premier à l'examen final; mérité par Fernand Samson.

Prix de $10.00 gracieusement offert par l'honorable Noël Belleau, juge de la Cour Supérieure, en mémoire de son père, feu l'honorable juge L.-N. Belleau, aux élèves du Cours Commercial qui, durant tout le cours de l'année, ont eu la note "très bien" pour l'application, obtenu par Paul-Eugène Lachance, Camillien Payeur, Marc Julien.

Promotion à la C. G. E.



M. J.-S. KEENAN

qui a été promu au poste de gérant du département des appareils et distribution de la Canadian General Electric Company, Limited, pour succéder à feu M. A.-S. Edgar. La compagnie vient justement d'annoncer cette nomination. Né au Nouveau-Brunswick, M. Keenan est un gradué en génie électrique de l'Institut de Technologie du Massachusetts. Après avoir passé un certain temps au service de la General Electric Company, à Schenectady, Pittsfield et Lynn, M. Keenan entrait à la Canadian General Electric Company, Limited, en 1924, à titre de vendeur d'appareils. Par la suite, on lui confiait le soin du département des appareils de chauffage commercial électrique et quelques années plus tard, il avait aussi la surveillance du département des fils et câbles. C'est en 1931 que M. Keenan était nommé adjoint de M. Edgar.

Grandiose célébration de la fête du Sacré-Coeur à St-Sauveur

(Suite de la 3e page)

"Le monde, aujourd'hui, est bien malade parce qu'il manque d'hommes", commente le R. P. Lelièvre. "Le Sacré-Coeur nous en prépare heureusement pour demain, comme il nous en a donné aujourd'hui. Mais, Eminence, vous le savez bien, la société paralysée a surtout besoin d'un bain, d'un bain d'amour dans l'abîme du Coeur de Jésus.

"Voilà pourquoi, aujourd'hui, elle s'est jetée dans cette fournaise ardente de charité. Merci, M. le premier ministre, merci, M. le maire, merci, MM. les échevins. Vous êtes venus ici, et vous avez jeté dans le Coeur de Jésus tous les désirs que vous éprouvez pour le bonheur de la société. Soyez bénis.

"Soyez bénis, vous aussi, membres du clergé qui avez suivi la procession, et vous, paroissiens de Saint-Sauveur ou d'ailleurs qui avez voulu vous rapprocher de Jésus et le suivre jusque parmi vos demeures.

"Eminence, c'est vous qui allez donner le mot de la circonstance. La foule vous réclame. Parlez. Merci au nom du Sacré-Coeur".

Après que la foule eut chanté un cantique au Saint-Esprit, Son Eminence monta en chaire.

S. E. LE CARDINAL

"Mes Frères, le spectacle est certainement saisissant et plein de consolation, croyez-le, pour le coeur de votre archevêque", dit-il. "Je me serais senti coupable de ne point venir, malgré les circonstances, passer au moins quelques instants avec vous au pied du Sacré-Coeur.

"Bien qu'éloigné en ces dernières semaines, j'ai tout de même suivi avec intérêt et en union parfaite avec votre dévotion les exercices préparatoires à la fête d'aujourd'hui. Hier soir, je prenais part moi-même, par la radio, aux exercices de votre neuvaine; j'écoutais la voix chaude du Père Lelièvre et je m'unissait à vos chants et à vos prières.

"Et ce soir, au retour de la procession, après avoir entendu chanter le Pater Noster qui me paraissait être comme la clameur de tous les croyants de cette terre, j'aime à vous le dire, cela mettait dans mon coeur de pontife une joie nouvelle, une joie et une confiance que je n'ai pas à vous expliquer parce que vous la partagez.

Vous le savez, je viens de traverser le Canada. Ce m'a été une consolation bien vive de constater que la foi chrétienne est vivante partout. Je le constatais à Vancouver, comme je le constaterai ici lorsque aura lieu à Québec en 1938 notre congrès eucharistique national.

"Mais en même temps, j'ai aussi senti l'incrédulité, le matérialisme, l'esprit révolutionnaire, qui n'ont pas réussi à se cacher complètement sur mon passage. Et alors, le coeur n'est pas sans se serrer, l'angoisse étreint l'âme.

"Ce soir, pourtant, en vous entendant chanter, j'ai touché du doigt le catholicisme tenace de notre peuple, la foi enracinée que nous tenons de nos ancêtres et que nous voulons conserver.

"Et je voudrais vous recommander de la vivre, votre foi. Si le spectacle de ce soir est saisissant, il n'est pas cependant ce qui importe le plus dans votre vie. Les sentiments dont vous êtes remplis, il faudra les faire passer dans les actes en triomphant des passions individuelles et sociales.

"Les nombreuses confessions qui ont précédé cette fête, les communions ferventes que vous avez faites établissent bien, je le sais, la ténacité de vos sentiments. Mais je connais la faiblesse humaine. Et à cause de cette faiblesse, il faudra vous replonger constamment dans la foi et l'amour du Sacré-Coeur".

Son Eminence raconte ici l'histoire d'un médecin montréalais qui, sachant qu'il allait mourir, s'empressa de se rendre au presbytère, se confesser, demanda lui-même à recevoir l'Extrême-Onction, et joyeux, ne parlant que d'éternité, revint chez lui dans son automobile et fit ses dernières recommandations pour mourir quelques heures après.

"Cette vertu modeste, mais héroïque, cette foi si simple, mais si vraie, voilà ce que je voudrais vous voir garder des cérémonies de ce soir. Que l'esprit de Jésus-Christ soit le véritable appui de votre vie individuelle et sociale. C'est ainsi que vous attirerez sur vous l'infinie miséricorde et le salut éternel que je vous souhaite de tout coeur".

Le Salut du Saint-Sacrement termina cette magnifique démonstration religieuse.

Tabac à fumer *Naturel*
ALOUETTE
10¢ LE PAQUET
UN MÉLANGE DES MEILLEURES FEUILLES DE LA PROVINCE.
La Cie B. Houde Limitee — Vieille maison de Québec. Commerce etabli en 1841

Shawinigan

La Cour Supérieure des Trois-Rivières, présidée par l'hon. juge Marchand, vient de rendre un jugement important dans une cause concernant la Commission Scolaire de St-Boniface de Shawinigan, dans laquelle s'est présentée une question d'interprétation de la loi de l'extension des conventions collectives de travail.

La Commission Scolaire a bâti, dans le cours de l'été 1935, une école dans le 4e rang et engagea diverses personnes de la localité pour travailler à cette construction, au prix convenu de $0.15 et de $0.22 de l'heure, selon les cas. Le Comité Conjoint de l'Industrie de la Construction du district des Trois-Rivières prit, en avril dernier, une action contre la Commission Scolaire en recouvrement de la différence entre ces taux de salaires et ceux d'une convention collective de travail en vigueur pour le district, incluant le comté de St-Maurice. La Commission Scolaire plaidait, entre autres moyens, qu'elle n'est pas assujettie à l'application de cette convention, que les employés en question ne sont pas d'ailleurs des ouvriers qualifiés, qu'ils n'étaient pas munis de certificat de compétence, n'avaient subi aucun examen et ne faisaient partie d'aucune association de salariés couverts par cette convention.

L'hon. juge Marchand a rendu jugement vendredi dernier, renvoyant l'action avec dépens, interprétant, pour les fins de la loi de l'extension des contrats collectifs, le mot "employeur" dans le sens restreint du mot "patron", c'est-à-dire du "chef d'une entreprise industrielle ou commerciale" et déclarant qu'une Commission Scolaire n'entre pas dans la catégorie de tels employeurs, par le fait isolé d'une construction d'école et qu'il faut, pour être employeur au sens de cette loi, une relation constante entre le patron et les salariés compris dans les catégories d'employés visées par la loi.

Il appuya de plus sa décision sur le fait qu'aucun des ouvriers qui ont fait des travaux de charpente ou de menuiserie à cette école n'est membre d'une association de salariés faisant subir des examens de compétence, ni porteur du certificat de qualification décerné, après examen, par les examinateurs du Comité Conjoint.

Mtre Edouard Asselin de Shawinigan, occupait pour la Commission Scolaire.

Budget municipal.—Lors de sa dernière séance, le Conseil de ville a voté le prochain budget qui prendra effet le premier juillet. La taxe spéciale de 20 sous, devant servir à payer la part de la ville dans l'administration des secours directs, a été enlevée. La taxe foncière demeure à $1.60 par $100.00. Sur l'évaluation totale de $25,378,539.00; elle rapportera le joli montant de $406,056.64. Les dépenses de l'année 1936-37, devant être de $478,916.00; les taxes d'affaires, licences diverses, taxes d'eau etc., couvriront la différence.

Voici les dépenses prévues pour les différents départements:

Finances: $335,692.51; Voirie : $55,472.69; Aqueduc, $19,453.10; Police et feu, $34,814.20; Santé et assistance publique $29,014.00; Parcs et Marchés $4,200.00.

Félix Poutré.—Cette pièce, des plus attrayantes, sera jouée les 20 et 22 juin prochain pour le public de notre ville, et des environs. Les acteurs sont des mieux choisis. On sait que la pièce est très intéressante. Le temps est venu de se récréer tout en encourageant ceux qui ne perdent jamais une occasion de travailler pour nos grandes oeuvres paroissiales. Retenons nos billets dès maintenant, pour nous assurer le plaisir de goûter les aventures de Félix Poutré.

Les Vacances.—La distribution des prix qui se fera au cours de la semaine dans nos écoles marquera le commencement des vacances pour nos enfants. Ceux-ci doivent dès maintenant prendre la grande résolution de bien conserver les bonnes habitudes acquises à l'école.

Retraite fermée.—Il y aura du 30 juin au 4 juillet prochain, une retraite fermée pour les jeunes filles de l'Académie St-Bernard. Elle sera prêchée par le Révérend Père Tremblay, O.M.I. Celles qui désirent suivre cette retraite sont priées de donner leur nom le plutôt possible à la Rév. Mère Supérieure de l'Académie ou à Mlle Madeleine Frigon, 129, 3ème rue.

Ce qu'est le service personnel "Continental"
'AVOIR en vue que votre intérêt et votre avantage; aviser au plan d'assurance qui vous convient le mieux — tel est le "service personnel" que vous pouvez attendre de tout agent de la Continental Life — compagnie absolument canadienne, fondée il y a 37 ans, et renommée pour ses services loyaux.
THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE COMPANY
UNE COMPAGNIE ENTIÈREMENT CANADIENNE
Fondée en 1899...37 Années de Service Loyal
Bureau de Québec
J.-A. EGAN
Gérant de Succursale
506, Edifice Quebec Power, Québec.

La souris Miquette — Suivi — 924



Savez-vous que **TERREAU & RACINE, Ltée**
196-224, rue St-Paul, Québec
Possède l'un des plus beaux assortiments de **meubles** que l'on puisse voir à Québec.

La droite de Max Schmelling terrasse Louis

Silver Granite vs Napoléon et Canadien vs Limoilou, demain

La Ligue St-François d'Assise

Demain après-midi, à 1.30 seront jouées deux parties de balle-molle au terrain de St-François d'Assise. La première partie mettra en présence le St-Albert vs DeLottinville et en deuxième les Chevaliers de Colomb rencontreront le National. Cette dernière rencontre décidera de la deuxième position.

POSITION DES EQUIPES

	PJ	G	P	N	PP	PC	TOT.
St-Albert 6	6	0	0	0	49	38	12
Chevalier Colomb	6	2	4	0	44	39	4
National	5	2	3	0	26	27	4
DeLottinville	5	1	4	0	29	44	2

Baseball

(Par United Press)

LIGUE NATIONALE

Cincinnati	100	004	021	—8	14	0
Boston	400	000	000	—4	7	2

Hallahan, Schott et Lombardi; Lanning, Chaplin, Blanche et Lopez.

St-Louis	330	000	100	—7	10	0
Ne-York	000	005	000	—5	10	0

J. Dean et O'Grodowski, Davis; Schumaker, Castleman, Gahler, Fitz-Simmons, Gumbert et Mancuso.

Chicago à Brooklyn. Remise: pluie.

Pittsburg à Philadelphie. Remise: pluie.

LIGUE AMERICAINE

Philad.	102	001	000	000	0—4	9	1
Chicago	300	100	000	000	1—5	11	1

Flythe, Dietrich et Hayes; Kennedy et Grube.

New-York	400	000	001	—5	12	1
Détroit	110	000	000	—2	8	1

Gomez et Dickey; Auker, Sorrell et Hayworth.

Washington	000	023	010	—6	12	1
Cleveland	010	203	12x	—9	13	2

Appleton, Weaver et Millies, Bolton; Lee, Blaeholder, Hudlin, Brown et Pytlak.

Boston à St-Louis. Sera jouée plus tard.

LIGUE INTERNATIONALE

1ère joute:

Baltimore	230	002	030	-16	19	3
Albany	101	400	000	- 6	9	1

Blake et Savino; Phebus, Kelly, Benton et Redmond.

Montréal à Toronto. Sera jouée plus tard.

ASSOCIATION AMERICAINE

Minneap.	102	020	000	101—7	19	0
St-Paul	112	100	000	100—6	16	0

Grabowski, Baker, Tauscher et George; Herring et Fenner. (12 innings)

Indianapolis à Columbus. Remise à plus tard.

LES MENEURS

Joueur	Club	G	AB	R	H	PC
Gehrig, Yankees		38	228	73	90	395
S. Martin, Cardinals		48	167	44	63	377
Sullivan, Indians		40	136	18	52	377
Dickey, Yankees		41	167	43	61	365
Radcliff, White Sox		42	165	32	60	364

LES CIRCUITS

Foxx, Red Sox	17
Gehrig, Yankees	16
Trosky, Indians	16
Ott, Giants	12
Dickey, Yankees	12

POINTS PAR ENTREMISE

Medwick, Cardinals	63
Foxx, Red Sox	60
Goslin, Tigers	58
Dickey, Yankees	56
Ott, Giants	54

LES POINTS

Gehrig, Yankees	73
Gehringer, Tigers	58
Crosetti, Yankees	54
Rolfe, Yankees	52
J. Martin, Cardinals	52

LES COUPS SURS

Jordan, Bees	91
Gehrig, Yankees	90
Gehringer, Tigers	90
Medwick, Cardinals	83
Moore, Giants	61

A St-Jean-Port-Joli

Dimanche, le 21, le club de St-Jean Port-Joli recevra la fameuse équipe de St-Pacôme. Le club de St-Jean aura les services de quelques nouveaux joueurs et d'un nouveau lanceur connu jusqu'à Charny, il s'agit de M. René Pelchat. Donc le St-Pacôme aura beaucoup à faire pour vaincre.

La partie commencera à 2 ½ heures et elle aura lieu sur le terrain de M. Eug. Robichaud à un mille du village.

Une soirée au Jacques-Cartier

En l'honneur du président du club, M. G.-H. Boulet. — L'orchestre Marcoux au programme.

INVITATION

Il nous fait plaisir de rappeler à tous les membres et amis du Club de Tennis Jacques-Cartier que c'est ce soir qu'aura lieu, au chalet du Club, la soirée annuelle, dite soirée du président.

Inutile d'insister sur l'anticipation d'une forte assistance connaissant la popularité du président actuel, M. G. H. Boulet, C.A., artiste de la raquette et du balet, nous osons croire que ses co-équipiers du club de Curling se feront un devoir de venir lui rendre un témoignage d'estime et passer en même temps une agréable soirée avec leurs "jeunes amis" du tennis.

Comme avantage tout particulier à retirer de cette réunion, le club de Tennis Jacques-Cartier se fait un plaisir d'annoncer que leur président a bien voulu accepter de dévoiler ses méthodes personnelles au filet, dans un quart de final. Nombreux donc seront les membres des clubs Amis qui ne voudront certes pas manquer l'occasion d'augmenter leurs connaissances en ce sport.

La partie musicale a été confiée à un orchestre de renom, nous avons nommé l'orchestre Marcoux. Le pantalon blanc est de mise pour cette soirée... "longs" seulement.

Pour renseignements additionnels, nos amis désireux d'assister à cette soirée, sont priés de bien vouloir s'adresser au chalet du club ou encore appeler au No 8315 et demander un membre du Comité de Réception.

Communiqué.

Dans la Ligue Québec-District. —Deux bonnes joutes en perspective. — Emile Dion dirige les Gilets Argentés. —Invitation aux amateurs.

DU BEAU JEU

Le stade du C. N. R. A. sera le théâtre de la lutte que se feront demain après-midi les clubs Napoléon et Silver Granite, qui détiennent respectivement les première et deuxième places dans la ligue Québec-District actuellement. C'est la première fois cette année que Napoléon visite Silver Granite au C. N. R. A. et la seconde rencontre entre les deux clubs.

Le Napoléon a pris la tête dimanche dernier en battant son adversaire de demain par 4 à 3, pour reléguer les Gilets Argentés en deuxième place. Le club lévisien se rendra au C. N. R. A. avec l'intention de remporter une autre victoire pour affermir sa position, tandis que le Silver Granite entend bien reprendre la tête pour une autre victoire. Les deux équipes seront au grand complet. Comstock sera là pour supporter son lanceur Chabot, de même que les durs cogneurs, tels que Chs Paquet, J. Duval, R. Dion, etc. Viau et Leclair veulent gagner à tout prix tandis que Viger, Plourde, Plamondon et Bernard feront aussi l'impossible pour prendre l'avantage sur les gars de Joncas.

On nous annonce que pour quelque temps, la direction du Silver Granite sera confiée à M. J.-Emile Dion, populaire sportsman local, pendant que Marcel Poulliot demeurera gérant d'affaires.

La batterie d'honneur au C. N. R. A. sera composée comme suit. Lanceur: Alf. Léveillé, Frappeur: Dr Maurice St-Amand, Receveur, Willie Clark

Que fera le Limoilou contre le Canadien. Ce dernier club sera alors en visite à Limoilou et fera tout son possible pour remporter une victoire éclatante. Les hommes de Bernard sont en très belle condition.

Le Limoilou a déjà donné des preuves de sa valeur. On assistera certainement à un duel intéressant.

L'Intermédiaire

Le club de baseball "Le Journal" recevra l'A.S.Q., dimanche après-midi, dans une joute de la Ligue Intermédiaire. La partie commencera à deux heures trente.

Ouverture de la Ligue Boisseau

La Ligue Boisseau, laquelle est affiliée à l'Association Provinciale, fera son ouverture dimanche après-midi. Cinq rencontres auront lieu dimanche après-midi, et une aura lieu dimanche soir, à 8 heures au Club St-Louis, lequel rencontrera le Marcel Rochette.

Nul doute que le public sportif se rendra en grand nombre assister à ces parties.

Dans le cours de l'après-midi, les officiers de la Ligue iront visiter les clubs.

Avec un effectif de douze équipes nul doute que cette Ligue connaîtra un grand succès cette année.

Voici la cédule pour dimanche:

A 1 1-2 heure, Bellevue, champion de l'an passé ira rencontrer le Sillery, La Voirie ira joueur contre le St-Patrick; L'Ancienne-Lorette ira jouer contre le Giffard; Château d'Eau ira jouer contre le Jacques-Cartier; le Québec ira joueur contre le Feuille d'Erable.

A 8 heures p.m., Le Marcel Rochette (Lac Beauport), ira jouer contre le St-Louis.

Voici l'alignement des équipes:

Ancienne-Lorette: Lucien Blondeau, Maurice Blondeau, Romain Blondeau, Emilien Blondeau, Jean Drolet, Jean-Paul Laurin, Marcel Laurin, E.-Fernand Guay.

Sillery: René Lavoie, Geo. Blouin, Emmanuel Gauthier, Gabriel Aubin, Emile Julien, J.-B. Gauthier, Gérard Gauthier.

Voirie: Roger Bourgoin, Henaley Bourgoin, Albert Letarte, Paul Martel, Marcel Chouinard, Albert Martineau, Henri Boivin, Gérard Martineau, J.-Emile Martel (capitaine), Michel Byrne.

St-Louis: Gaston Blouin, Jean Lépine, Jean Savary, André Godbout, Paulo Fontaine, Léo Turcotte.

Bellevue: Sarto Létourneau, Edmour Matte, Rodolphe Bergeron, L.-P. Brousseau, André Duval, Marcel Gagnon.

Château d'Eau: Edouard Des Rivières, Chs. Stein, Harold Cantin, Magella Cantin, Henri Plamondon, Jean Thivierge, René Thivierge, Henry Dynes.

St-Patrick: Bill Jenks, Paul Ahern, Haroid Quart, Harry Duchesne, Harry O'Neil, Bernard Myler, Paul Gorman.

Feuille d'Erable: Laurent Côté, Jules Cantin, Sylvio Demers, Aimé Turgeon, Fernand Turgeon, René Turgeon, G.-M. Grenon, Gérard Guay.

Marchel Rochette: Robert Pednault, Marc Côté, Célestin Paradis, Léo Pednault, Raymond Côté, Philippe Cloutier, Marcel Rochette, Marcel Lagueux, Laurent Côté.

Jacques-Cartier: Maurice Douville, Henri Carette, Albert Paquet, Jules Paquet, Lucien Boucher, François Pouliot.

Giffard: P.-H. Dussault, P. Lachance, Robert Feuiltault, Gérard Feuiltault, Max. Bourret, C. Coulombe, R. Simard, R. Coulombe.

Quebec Tennis Club: Nous avons eu l'alignement du Québec trop tard pour le publier.

Courses de chevaux à l'exposition, le 24

Une grosse attraction sera offerte à la population québecoise, lors du gigantesque programme organisé par le jeune sportsman québecois, Marcel Pouliot, au Terrain du Parc de l'Exposition, le 24 juin. L'organisateur des courses de chevaux, M. Henri Cantin, sportsman bien connu, qui est aussi l'organisateur des courses sous le harnais à la Malbaie, présentera deux excellentes classes des meilleurs chevaux de Québec.

Les amateurs du turf seront servis à souhait car ils verront des chevaux très rapides et des courses contestées au possible. L'organisateur Henri Cantin, qui possède une longue expérience comme conducteur et promoteur, a engagé des chevaux qui possèdent de très bons records, afin de donner entière satisfaction à tous les amateurs.

Voici maintenant les deux classes au programme du 24 juin:

CLASSE "A"

Peter C. L.-V. Houde, Québec.

All B Jr, Maurice Lépine, Québec.

Justice Hall, Léo St-Julien, Québec.

Tramp Grattan, Jos. Ratté, Québec.

Bertha Grey, Ernest Farnell, Québec.

General Frisco, R. Garneau, Québec.

CLASSE "B"

Calumet Annabelle, Maurice Dorion, Charlesbourg, Qué.

Lilianne, Jean-Laurier Drolet, Québec.

Stout Hearth, Emile Ratté, Québec.

Single Todd, Léo St-Julien, Québec.

QUEBEC SPORTIF

Enrégistré

Equipements complets pour Balle au camp, Balle-molle, Golf, Tennis, Pêche.

Spécialité: Réparation de raquettes de tennis.

SI C'EST POUR LE SPORT NOUS L'AVONS

108, rue St-Jean, QUEBEC.

Le 3e tournoi d'invitation du Kent Golf Club a lieu aujourd'hui

Le programme du 24 juin

Que prépare Marcel Pouliot donnera entière satisfaction au public.

VARIETES

Comme on a pu s'en rendre compte, Marcel Pouliot a préparé un programme gigantesque pour la journée d'amusements du jour de la St-Jean-Baptiste au Parc de l'Exposition, le 24 juin.

La présentation d'un grand programme de courses de chevaux, une exhibition de baseball avec Sorel, un cycliste des courses de Six-Jours, une course en motocyclette, le feu de la St-Jean et une grande démonstration de gymnastique par le Patronage Laval, devrait intéresser toute la population de la ville et de la région.

Les assistants en auront pour dix heures continuelles d'attractions à des prix plus que populaire. On sait que l'admission au Parc de l'Exposition est gratuite le jour de la St-Jean-Baptiste et c'est déjà quelque chose. Les prix qu'on chargera pour assister au programme au complet seront de 25c, 35c et 50. Après 8.00 hres le 24 l'entrée à l'estrade sera seulement de 15 sous. Toutes les classes pourront avoir accès à ces prix, car ils sont les plus populaires qu'on puisse désirer. Les meilleures attractions de la journée seront fournies par: Sorel qui fera la lutte au club de baseball Silver Granite. Sorel est champion de la ligue provinciale. On n'a pas vu de courses en motocyclette depuis sept ou huit ans, et les concurrents sont de hardis coureurs en même temps que rapides. La course à relais sera excitante au possible. 350 gymnastes du Patronage Laval sont à l'affiche avec leur fanfare, de 40 musiciens. Laurent Borris des Six-Jours fera la lutte de l'homme contre le cheval. Un feu d'artifice rare sera présenté avec le Feu de la St-Jean. En somme, c'est la plus grande démonstration en l'honneur de la fête nationale qu'on ait jamais présentée en notre pays.

125 golfeurs se sont inscrits. — La coupe de S.A.R. le duc de Kent sera de nouveau au jeu.— Remise des prix par le président Mc-Dunnough ce soir.

UN EVENEMENT

Le troisième tournoi d'invitation du Kent Golf Club aura lieu aujourd'hui et 125 golfeurs y prendront part. Le magnifique trophée en argent offert par S. A. R., le Duc de Kent sera en jeu pour la seconde fois. On sait qu'il s'agit d'un tournoi de 36 trois "medal play" auquel est greffé un concours handicap.

Les prix seront présentés ce soir au pavillon du Kent, par le président du club, M. R.-B. Mc-Dunnough, qui sera accompagné de quelques officiers de la Province of Quebec Golf Association.

Les joueurs partiront par groupes de trois ce matin, dans l'ordre suivant:

Départ de l'avant-midi		Départ de l'après-midi
8.40	Chs Cannon (Royal Québec)	1.40
	R.-H. Kennedy (Kent)	
	G.-H. Henderson (Kent)	
8.45	Lionel LeBel (Kent)	1.45
	J.-B.-E. Forgues (Kent)	
	Roméo Blanchet (Kent)	
8.50	C.-D. Johnson (Royal Québec)	1.50
	E.-D. Lafferty (Kent)	
	Adrien Royer (Royal Québec)	
8.55		1.55
9.00	Gaston Amyot (Royal Québec)	2.00
	F.-E. Gendron (Spring Br. C.C.)	
	Maurice Huot (Kent)	
9.05	James Ruddick (Kent)	2.05
	J.-P. St-Laurent (Royal Québec)	
	Gordon Billings (Kl-8-Eb)	
9.10	L. Decelles (Kent)	2.10
	Edgar Morin (Kent)	
	R.-H. Trudeau (Royal Québec)	
9.15	P.-E. Côté (Kent)	2.15
	A. Delagrave (Royal Québec)	
	J.-C. Dawson (Kent)	
9.20	W.-D. Fleming (Royal Québec)	2.20
	M.-T. Banerott (Kent)	
	J.-F. Collins (Royal Québec)	
9.25	Lucien Pacaud (Kent)	2.25
	Jos Racine (Kent)	
	Et un autre	
9.30	Gavan Power (Royal Québec)	2.30
	O.-D. McCooey (Kent)	
	Maurice Kieffer (Royal Québec)	
9.35		2.35
9.40	E. Gray-Donald (Kent)	2.40
	F.-M. Dechêne (Kent)	
	Et un autre	
9.45	C.-A. Hardy (Kent)	2.45
	R.-C. Currie (Lévis)	
	T.-A. Johnstone (Lévis)	
9.50	H. Draper (Kent)	2.50
	Alex. Murray (Lévis)	
	B.-D. Enright (Lévis)	
9.55	E.-M. Putnam (Whitlock)	2.55
	H.-G. Bossé (Kent)	
	Et un autre	
10.00	Adjutor Dussault (Kent)	3.00
	A.-L. Bradley (Malborough)	
	W.-D. Taylor (Summerlea)	
10.05	Billy Payson (Royal Québec	3.05
	Ted-E. Orr (St-Léonard)	
	Dr M. Rondeau (St-Léonard)	
10.10	J.-E. Keleher (Lévis)	3.10
	R.-D. Swan (Summerlea)	
	C.-A. McClorry (Summerlea)	
10.15	Albert Rolland (Laval)	3.15
	Julien Blouin (Kent)	
	T.-L. Watson (Malborough)	
10.20	Guy Rolland (Laval)	3.20
	J.-A. Fuller (Royal Montréal)	
	F.-R. Daniels (Kanawaki)	
10.25	W. Hunter (Grovehill)	3.25
	Jas Brodie (Summerlea)	
	C.-C. Fraser (Kanawaki)	
10.30	Ted Fenwick (Summerlea)	3.30
	Gordon Perry (Summerlea)	
	F.-G. Taylor (Beaconsfield)	
10.35	H.-S. Collis (Meadowbrook)	3.35
	A.-D. Monk (Royal Montréal)	
	W. Sutherland (Mt. Bruno)	
10.40	C.-E. Clermont (Marlborough)	3.40
	H.-E. Weyman (Lévis)	
	W.-L. Bennett (Lévis)	
10.45	H. Elliott (Senneville)	3.45
	J.-A. Cameron (Islesmere)	
	Fred Smith (Grovehill)	
10.50	C.-A. Beaudette (Laval)	3.50
	W.-L. Shaw (Hempstead)	
	J.-W. Yuile (Royal Montréal)	
10.55	E.-W. Elton (Summerlea	3.55
	H.-J.-P. Stephenson (Whitlock)	
	N.-M. Scott (Royal Montréal)	
11.00	V. Ledain (Malborough)	4.00
	Gilbert Layton (Knowlton)	
	W.-H. Schmidt (Country Club)	
11.05	C.-W. Palmer (Kanawaki)	4.05
	F.-A. Corry (Country Club)	
	R.-C. Carr (Royal Québec)	
11.10	G. Challies (Royal Montréal)	4.10
	C.-Hersey White (Kanawaki)	
	J.-R. Bourassa (Laval)	
11.15	Maurice Vallée (Laval)	4.15
	R.-B. McDunnough (Kent)	
	R.-B. Thomson (Manoir Richelieu)	
11.20	R.-A. Benoit (Kent)	4.20
	F.-E. Nugent (Whitlock)	
	A.-A. Audette (Laval)	
11.25	Lionel Marcotte (Montréal)	4.25
	J.-A. Côté (Kent)	
	E. de C. Power (Malborough)	
11.30	C. Phipps (Grovehill)	4.30
	M.-C. Howard (Royal Québec)	
	Harold Braff (Kent)	
11.35	J. Rymers (Grovehill)	4.35
	C.-B. Bradley (Royal Québec)	
	Et un autre	
11.40	G. Vasseur (Kent)	4.40
	Col A. de M. Bell (Royal Québec)	
	S.-F. Hobbs (Manoir Richelieu)	
11.45	D.-A. Leurie (Lévis)	4.45
	H.-P. Hamel (Royal Québec)	
	J. McDermott (Kent)	
	T.-W. MacDonald (Country Club)	
11.50		4.50
	F.-S. Harrison (Royal Montréal)	
	M. Pouliot	
11.55	Jack Rattray (Royal Québec)	4.55
	T.-A. Riddell (St-Jérôme)	
	John de M. Marler (Royal Montréal)	
	J. des R. Tessier (Royal Québec)	
12.00		5.00
	J.-I. Rankin (Beaconsfield)	
	W.-W. Robinson (Royal Montréal)	
12.05	W.-J. Lynch (Kent)	5.05
	Brigadier-Général T.-L. Tremblay (Kent)	
	Capt. A.-C. Collyer (Knowlton)	



LE VAINQUEUR

Vif intérêt à Beaupré

Programme double, dimanche, dans ce circuit. — Les positions des clubs.

LE TABLEAU

Les amateurs de la Côte de Beaupré assisteront encore en foule aux deux programmes intéressants qui leur sera offert par le circuit Plamondon, dimanche prochain.

Le Giffard fera l'impossible pour prendre une douce revanche sur le F.-X. Bouchard alors qu'il sera l'hôte de ce dernier. De son côté, le W. Lacasse, qui a causé plusieurs sensations au cours de ses dernières performances, tentera de vaincre le Salaberry dans les deux parties à l'affiche. Le Salaberry fera un galant effort pour l'emporter car une double victoire lui permettrait de se ressaisir sur un pied d'égalité avec ses antagonistes.

Pour bien se rendre compte de la lutte que se font actuellement les cinq clubs de cet intéressant circuit, nos lecteurs n'ont qu'à jeter un coup d'oeil sur le tableau ci-dessous.

Clubs	PJ	G	P	N	Pts
Courville	12	9	3	0	18
F.-X. Bouchard	9	5	3	1	11
W. Lacasse	11	5	6	0	10
Giffard	11	4	6	1	9
Salaberry	11	3	8	0	6

Geo. Trudel a 3 inscriptions

Trois coureurs en bicycle à gasoline se sont enregistrés dans la course de cinq milles qui aura lieu durant le programme de la fête St-Jean-Baptiste au Parc de l'Exposition le 24 juin.

Ceux qui ont rempli les blancs d'inscription de l'organisateur Geo. Trudel sont J.-M. Couture, Jules Leclerc et Maurice Lavigueur. Ces trois "daredevils" comptent sur leur habileté pour triompher après qu'on aura donné le signal du départ le 24 juin. Couture conduira une "Henderson" tandis que Leclerc et Lavigueur possèdent les rapides machines "Harley-Davidson". Ces trois motocyclistes pratiqueront régulièrement d'ici le 24 chaque soir de 6 à 8 hres. sur la piste du Parc de l'Exposition.

Etant donné la popularité que ce sport possédait il y a sept ou huit ans, on s'attend à ce qu'une foule considérable se rende au programme de Marcel Pouliot expressément pour voir la course en Motocyclette.

En douze rondes, hier soir, au stade des Yankees, à New-York. — Après deux minutes et vingt-secondes. — Première défaite du nègre de Détroit.—Une sensation dans le monde entier.—Une page flamboyante vient de s'écrire dans l'histoire du pugilat. — 60,000 personnes et un demi-million de recettes.

DROITE FURIEUSE

New-York, 20. — (United Press) — L'Allemand Max Schmelling a fait un éclatant retour dans l'arène, hier soir, au stade des Yankees, à New-York, quand de sa droite terrifiante il a mis hors de combat le fameux pugiliste Joe Louis que l'on désignait comme le champion non couronné mondial. Schmelling s'est lancé à l'attaque dès le son de la cloche à la première ronde et dans la douzième ronde, à la suite d'une série de terribles droites, il envoyait au plancher pour la seconde fois son rival après deux minutes et vingt-neuf secondes d'un combat terrifiant. C'est la première défaite du nègre et le premier k. o. qu'il subit.

La victoire de Schmelling a causé toute une sensation. Les paris se faisaient à dix contre un en faveur de Joe Louis. On ne pouvait soupçonner un retour aussi éclatant de l'ex-champion Schmelling. Les prévisions des experts, des journalistes et de tous ceux qui se piquaient d'être au courant de la boxe ont été renversées. L'Allemand, s'il veut reconquérir la couronne mondiale des poids-lourds, devra maintenant se mesurer à Jimmy Braddock. On sait qu'il a signé un contrat par lequel il s'engageait à cette rencontre pour le compte de Mike Jacobs, le fameux promoteur new-yorkais.

Dès la première ronde, Schmelling s'est porté à l'attaque. Il a été tout simplement merveilleux durant tout le temps qu'a duré la lutte. Poursuivant le nègre de ses coups de massue, il a tenu le haut du plancher sans sourciller.

C'est la bataille la plus sensationnelle dans toute l'histoire de la boxe. Une fois de plus, Schmelling devient le prétendant incontesté à la couronne. Agé de trente ans, l'Allemand semble être doué d'une résistance et d'une force étonnantes. Plus de 60,000 personnes ont été électrisées par cette victoire dans le même stade où Schmelling fut vaincu par Max Baer en 1933. On ne pouvait croire ce qui venait de se produire.

On prévoyait quelque peu le k. o., à la quatrième ronde lorsque l'Allemand se mit à bombarder le nègre de sa droite et qu'il l'envoya au tapis. Les coups de la droite se suivaient comme poussés par une mitrailleuse. Louis alla au plancher pour la première fois de toute sa carrière pugilistique. Louis se releva rapidement, mais ne put se remettre ensuite de l'étourdissement. Il ne put ensuite gagner qu'une ronde devant la performance épatante de son rival. Le côté gauche de la figure du nègre semblait être la cible de Max qui frappait à coups redoublés. L'oeil gauche de Louis était presque fermé et l'empêchait de donner sa pleine mesure.

La fin de ce combat vint rapidement. Des crochets de gauche et de droite au menton de Louis ébranlèrent ce dernier. Schmelling profita d'un moment d'hésitation de Louis pour forcer ce dernier à reculer dans un coin de l'arène. C'est alors que l'Allemand déclencha une série de droites au menton de son rival qui s'écroula au plancher. Il tomba sur ses genoux puis à plat ventre pour ensuite poser la tête sur son coude. Il essayait vainement de se relever quand l'arbitre compta les neuf secondes règlementaires. Il avait donné toute sa valeur et un beau spectacle en dépit des deux "fouls" réclamés contre lui et les avertissements de l'arbitre Donovan de ne pas frapper aussi bas. Mais, il avait rencontré un meilleur homme que lui.

Si quelqu'un avait pu assurer de pouvoir déterminer la ronde qui bataille aurait été ce qu'elle fut, il est probable que la recette aurait été de deux millions au lieu d'un demi-million. Ce fut une véritable déception pour les promoteurs. La foule ne fut pas aussi considérable qu'on l'avait prédit en raison de la remise de la bataille et l'abstention des Juifs à cette bataille étant donné la nationalité de Schmelling.

A l'issue de la rencontre, Schmelling a déclaré que la blessure qu'il s'était infligée à l'oeil gauche durant son entrainement l'a empêché de mettre Louis hors de combat à la quatrième ronde. Il déclara aux journalistes qu'une gauche de Louis à son oeil malade dans la troisième ronde l'empêcha pratiquement de voir où il frappait dans la quatrième.

Louis, l'homme qui se vantait de pouvoir déterminé la ronde qui marquerait la défaite de Schmelling, paraissait abasourdi et souffrant lorsqu'il fut parvenu dans sa chambre. Il ne put adresser aucun mot aux journalistes.

Max Schmelling vient d'écrire une page flamboyante dans l'histoire pugilistique. Le nom de Schmelling est à l'honneur et ce succès rejaillit sur l'Allemagne.

Il est probable qu'il rencontrera Jimmy Braddock pour le titre mondial au Stade des Yankees en septembre prochain.

En vrais patriotes

ayez une tenue élégante et digne pour la célébration de la St-Jean-Baptiste

Complets

"Fashion Craft"

(la grande marque 100% canadienne - française)



Tissus de qualité éprouvée, worsteds et tweeds les plus nouveaux.

Couleurs d'été, dans les teintes de gris, de brun et de bleu.

Vestons à devants droits ou croisés.

Modèles pour les Hommes et les Jeunes Gens, tout faits ou faits sur mesures en dedans de 10 jours.

Prix populaires

22.50

Chapeaux légers pour l'été

CHAPEAUX EN PAILLE

Formes Canotier ou Panama

1.00 1.25

et plus

CHAPEAUX "Tropper"

Très légers, bien ventilés, avec de larges rebords rabattus. Ces chapeaux sont de plus en plus populaires. Ils sont de fait, confortables pour marcher sous l'ardeur du soleil, en ville ou à la campagne.

.75 1.50

Fêtons dignement notre fête nationale

Canadien français, faisons de notre Saint-Jean-Baptiste une célébration des hauts faits de notre histoire.

J.-B. Laliberté Limitée

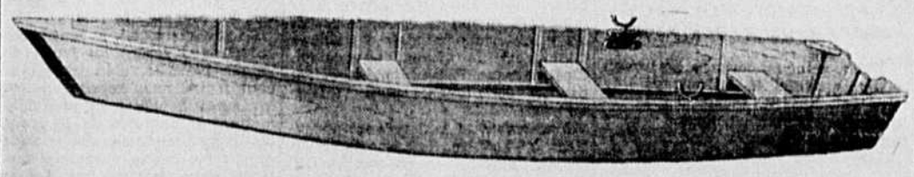
MANUFACTURE DE FOURRURES

(Capital entièrement contrôlé par la succession de J.-B. Laliberté)

Edmond Laliberté, Président. (Petit-fils de J.-B. Laliberté)

Edouard Paradis, Directeur. (Expert en fourrures)

Edouard Coulombe, Secrétaire. (Petit-fils par alliance de J.-B. Laliberté)



MOTEURS "ELTO" et "EVINRUDE"

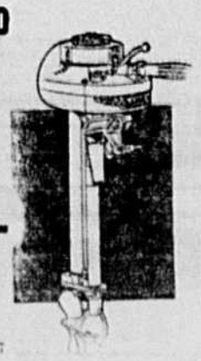
1½ H.P. **$65.00** 2½ H.P. **$89.00** 4¾ H.P. **$125.00**

aussi 9-16-21 et 31 forces

CHALOUPES "LAURENTIDE" 1936

Livraison immédiate, 16 et 18 pieds. Construite en cèdre de la Colombie Anglaise. Prix défiant toute compétition, qualité pour qualité. Aussi chaloupe Verchère, Century et de Peterborough.

Notre dépliant est expédié sur demande donnant les descriptions complètes. Si vous hésitez à demander nos littératures crainte de sollicitations, mentionnez (sans sollicitations S.V.P.)



Représentant

PAUL-E. PAQUET Québec 77, Rue Aberdeen Tél.: 4-0296 ou 3-3437



Cette photographie fait voir l'intérieur de l'église de St-Jean-Baptiste, une des plus belles et des plus spacieuses de Québec. Ses magnifiques décorations en font un de nos temples les plus remarquables.

Le maire Grégoire et la situation politique

(Suite de la page 3)

nistériels atterrés, et les unionistes eux-mêmes éprouvaient comme l'appréhension d'une catastrophe.

Régime d'apaches!

C'est le mot qui revient aux lèvres tout le long des témoignages à mesure qu'on les parcourt.

Tandis que les populations affamées tendaient vers le trésor public leurs mains suppliantes sans rien recevoir, des ministres puisaient à leur gré et dépensaient largement des sommes dont ils ne rendaient aucun compte; et tout près du chef, tout près de M. Taschereau, son bras droit, un fonctionnaire d'importance nommé Charles Lantôt touchait, pendant des années, les sommes qu'il lui plaisait, sans contrôle; et non content d'être maître-avocat du ministère, fonctionnaire bien rémunéré, grassement payé pour toutes sortes de frais, il retirait des honoraires pour servir d'avocat aux grandes compagnies d'initiative privée, dont les intérêts sont différents de ceux de la Province et parfois sont totalement opposés à l'intérêts de tous. Ainsi, cet avocat travaillait à la fois pour la Province et contre la Province. Sa main droite recevait l'argent du trésor public, et dans l'ombre sa main gauche se tendait pour recevoir les deniers de Judas.

Régime d'apaches que ce favoritisme éhonté pour enrichir toute une tribu de parents: frères, neveux, cousins, petits-cousins Taschereau et autres pataugeant dans le trésor public, accaparant deux ou trois salaires pour lesquels quelques-uns ne paraissent fournir aucun travail: l'un d'eux, non le moindre, Antoine Taschereau, frère du Premier Ministre lui-même, pendant des années, s'est approprié, comme comptable de l'Assemblée législative, les intérêts des sommes qui lui étaient confiées; et secrétaire-trésorier de la Commission des Ecoles catholiques à Québec, institution contrôlée jusqu'ici par le Régime, sacrifiait les intérêts de la dite Commission tandis que les professeurs crevaient de faim et que la Commission se déclarait trop pauvre pour accorder des prix à ses élèves.

DEPUTES BATTUS

Toujours d'après les mêmes méthodes d'apaches en redingote, les anciens députés battus, écartés ou rejetés par les électeurs, les amis politiques devenus insolvables, entraient de plein pied dans les meilleurs postes, les meilleures places, se taillaient des sinécures, des emplois inutiles, superflus, écrasant de leurs vices, de leur arrogance, de leur malhonnêteté largement rétribuée, les petits fonctionnaires méritants aux états de services honorables et malgré leurs charges de familles payés de salaires dérisoires, et sans espoir d'avancement.

Apaches en redingote, des députés amis du pouvoir détournaient impunément à leur bénéfice personnel, des octrois destinés à des pêcheurs, des chômeurs, des fils de cultivateurs; s'en allaient distribuer eux-mêmes des bidons d'alcool aux électeurs, payaient pour assommer ou enlever des adversaires, recouraient au parjure, à la supposition de personne, à la manipulation des urnes électorales au vote à 110% des électeurs inscrits dans les bureaux de votation; enfin, gagnaient la bataille grâce à l'invasion de ces bureaux par des bandes de parjures, de gangsters, de repris de justice. Parlez, Cohen, Plante et les autres de Gaspé Nord, de Gaspé Sud, de Berthier, de l'Abitibi, de Québec-Comté et d'ailleurs, dites, n'êtes-vous pas les plus actifs représentants de ce régime si justement, si universellement réprouvé? Et vous, M. Taschereau, n'êtes-vous pas leur chef, leur roi? N'avaient-ils pas votre "entier suport"?

LES PARJURES

C'est vous, M. Taschereau, qui, afin de favoriser les télégraphes, le vol électoral, avez supprimé les bulletins de vote à talons, c'est vous qui avez laissé agir en toute sécurité les parjures, pour le tripatouillage des listes électorales.

C'est vous, M. Taschereau et vos ministres — et vous en étiez, M. Godbout — qui avez inscrit dans nos statuts cette abominable loi Dillon pour valider les élections frauduleuses, pour empêcher les enquêtes à fond sur les manoeuvres crapuleuses de vos créatures, de ceux à qui vous donniez votre entier support, tels que Cohen et d'autres.

Votre police, MM. Taschereau et Lanctôt, vous l'avez rendue méprisable, odieuse à toute la population de cette Province, en lui imposant des besognes d'apaches, telle que l'arrestation en pleine nuit à leur domicile des électeurs que vous soupçonniez ne pas être vos amis; telle que la séquestration, durant des heures et des jours, de citoyens que les tribunaux ont ensuite acquittés honorablement, parce que les faux témoins payés pour les salir avaient fui, ainsi que nous l'avons vu dans la récente affaire Laflamme à Montréal.

Mandataire naturel de l'autorité pour le respect des lois, composé en grande majorité de braves citoyens qui ne demanderaient pas mieux que d'accomplir honnêtement leur mission, ce corps de policiers est force de prendre, sous votre direction, MM. Taschereau et Lanctôt, toutes les allures d'une horde d'apaches redoutables aux honnêtes gens.

Et c'est vous, M. Taschereau et votre M. Lanctôt, qui l'avez voulu ainsi, en couvrant de votre protection certains policiers du type Jargailles ou autres recrutés au plus bas étage de la société, sans égard à la dignité de ce corps de police.

EN DEUX CAMPS

Ainsi dominé et gouverné, notre peuple s'est vu, par les soins de M. Taschereau et de sa bande, partagé en deux camps. D'un côté, les indifférents, les suspects, les adversaires imaginaires ou réels. Sur eux le poids des taxes, des redevances, des impôts de tout genre; et pas d'autres avantages, pas d'autres privilèges que celui de payer et de fournir à la caisse du parti, aux entreprises du parti, aux familles du parti, aux amis du parti, tous les fonds qu'il réclamait.

Et de l'autre côté, choyés, nourris, engraissés, les parents, les alliés, les amis des parents, les amis des alliés, les favoris, les promoteurs, les brasseurs d'affaires, la bande des grugeurs de tout ordre, de tout poil, de tout calibre, à genoux devant M. Taschereau et professant à sa suite le libéralisme intégral sans savoir ce dont il s'agissait.

Les voilà ceux qui avaient droit à tout, se hissaient partout, recevaient tout, prenaient tout, menaient tout et mangeaient tout; pourvu qu'ils montent et calomnient les autres, les adversaires aussi souvent que le voulait M. Taschereau et de la façon qu'il le voulait.

Un véritable cauchemar dominait toute la vie sociale de notre peuple, écrasait les élans de sa jeunesse, fermait toutes les avenues de la vérité. Une presse qui pigeait dans les coffres des millions et des millions empoisonnait de mensonges toute l'atmosphère économique. Une bande d'apaches qui s'était emparée de notre domaine national, qui avait accaparé les meilleures gloires d'un parti jadis honoré, imposait à tous ou l'adoration des méthodes Taschereau ou la misère et la mort de toute initiative féconde et indépendante.

TRAVAIL DE M. DUPLESSIS

Enfin, grâce au courage, au travail gigantesque de M. Duplessis, le chef est disparu, chassé par la réprobation générale. Quand cette nouvelle se répandit dans la Province, certes, il y eut une minute de joie et de délirants espoirs. Enfin, la liberté allait renaître. Enfin, on allait pouvoir respirer, en cette province.

Courte joie!

Avant de partir, ou plutôt, en se retirant dans la coulisse, M. Taschereau s'est choisi un remplaçant, un homme qu'il a façonné à son école, M. Godbout. Il l'a enveloppé de son manteau, il l'a présenté à la population, il a dit: "C'est l'homme de mon choix j'en suis fier."

Les journaux de M. Taschereau appuient aujourd'hui M. Godbout comme hier M. Taschereau. Ils y vont plus hypocritement, parce que tout le monde voit dans le nouveau premier ministre la continuation de l'ancien et que c'est là une conviction générale dont le "Soleil", l'"Evénement", le "Canada", et les autres journaux ministériels doivent tenir compte sous peine de perdre encore des milliers d'abonnés; or, on sait qu'il ne leur en reste plus à perdre. Le "Soleil" et l'"Evénement" sont maintenant obligés de mesurer leurs mensonges; ils ne mentent pas aussi brutalement que l'année dernière; mais leur tendance est ministérielle; leurs articles de rédaction unissent dans les mêmes panégyriques M. Taschereau et le fils politique dont il clame sa satisfaction: M. Godbout. Et celui-ci apparaît ainsi au peuple de notre Province couvert d'un manteau trop bien taillé à ses épaules pour qu'il puisse s'en débarrasser.

ET M. GODBOUT ?

Et donc M. Godbout ne sera que le paravent d'un Taschereau. Le régime, son système d'espionnage, de chantage, ses journaux menteurs, sa machine électorale, les bulletins sans talon, la loi Dillon, tout va demeurer. La dictature qui nous opprime jette du lest, mais elle ne s'en va pas.

Donc la vérité sur les 25 millions empruntés en cachette à la veille des élections, les brigandages du ministère de la Voirie, les intrigues et les injustices flagrantes du ministère de la Justice, les doucereuses hypocrisies du Secrétariat provincial, nous ne saurions rien de tout cela si M. Godbout gardait le pouvoir.

M. Godbout a promis une enquête royale. Il a été à trop bonne école pour que nous commettions la sottise de croire qu'il tiendra ses promesses et qu'il parle pour dire la vérité. D'ailleurs, nous savons à quoi nous en tenir sur la véracité de M. Godbout. Plus d'une fois, il a fallu de graves mises au point à la suite de ses discours. Personne n'a confiance dans l'enquête royale promise par M. Godbout pour découvrir les scandales d'une administration corrompue qu'il a supportée durant cinq ans avec le zèle d'un complice, ou l'inconscience d'un naïf.

M. LACROIX, DIXIT

M. Edouard Lacroix a eu le mot de la situation dimanche à St-Flavien: "C'est un régime à 11 têtes qui gouvernait la Province. Nous en avons déjà abattu 10. Mais voici que la 11ème va vous dire qu'elle est complètement convertie. C'est de celle-là que je veux parler aujourd'hui. Mes amis, 10 têtes viennent d'être abattues. Nous allons abattre la 11ème, voulez-vous? Voici ce que disait M. Godbout à Donnacona, le dimanche 19 août 1934. Vous ne direz pas que je vous mens: je prends ça sur l'"Action Catholique" du 29 août, disait M. Lacroix. Ecoutez ça. C'est édifiant. M. Godbout disait: "Je suis entré dans la politique et dans l'administration, parce qu'on me représentait que je pourrais aider la classe agricole. Et j'en sortirai le jour où je me rendrai compte que le peuple est exploité." Comprenez-vous? C'est le petit Godbout qui parle, disait toujours M. Lacroix.

"Vous savez tous que le peuple est exploité et lui ne le sait pas encore. Il me semble que les comptes publics ont pourtant prouvé que le "Soleil" a retiré trois millions depuis 15 ans. Les comptes publics ont pourtant prouvé que "mon frère Antoine", pas le mien mais celui de M. Taschereau, avait les mains jusqu'au coude dans le coffre. Les comptes publics ont pourtant prouvé que M. Bériau était dans le coffre la tête la première et que l'or lui passait par dessus. Quand on sera au pouvoir, le 15 août, on vous prouvera le reste.

"J'incrimine M. Godbout dans tout ce que le gouvernement Taschereau a fait, poursuit M. Lacroix. Les ministres de la Couronne sont tous solidaires. On vient de vous dire que c'est un cultivateur. Ce n'est pas un cultivateur, ca. Son père est un maquignon; et lui, il est allé au collège pour faire un agronome. Ou bien M. Godbout n'est pas franc, ou bien il n'est pas intelligent. S'il a connu les scandales, il n'est pas franc; s'il ne les a pas connus, il n'est pas intelligent."

M. Godbout a débuté hier par une profession de foi. C'est un bon élève. Son maître en était coutumier, mais on sait maintenant ce qu'elles valaient au point de vue politique. Il a parlé de "rechristianisation". Mais son maître et seigneur M. Taschereau se moquait de ça quand notre ami Oscar Drouin en parlait.

LE CAS GOUIN

Aux misères, aux ennuis, aux laideurs d'une campagne électorale qui va durer neuf semaines, voici que M. Paul Gouin est venu ajouter le déprimant spectacle de sa trahison. Depuis les premiers jours de la session tout le monde la pressentait. Elle était dans tous les discours, toutes les attitudes, les réticences de Paul Gouin. On la sentait, quand il passait avec Duplessis, quand il le regardait, quand il en parlait. Et les ministériels habitués à flairer les odeurs de crime l'attendaient. C'est pourquoi ils ne lui ménageaient pas les compliments pour l'attirer au piège.

Maintenant la malpropreté appartient à l'histoire. Suintant la jalousie des lauriers conquis par M. Duplessis à l'enquête des comptes publics, le véritable tombeau du régime Taschereau, elle marque M. Paul Gouin d'une ineffaçable flétrissure.

Paul Gouin est le fils de Lomer Gouin. Celui-ci portait déjà la souillure d'avoir occis dans une conspiration de palais son chef, Siméon-Napoléon Parent: Le fils ajoute la trahison envers un loyal allié auquel il ne peut reprocher que sa vaillance, son courage, son intelligence. Les ennemis disaient du père: "Gouin le couteau. On dira du fils: Gouin la trahison. C'est dur, mais hélas c'est trop vrai!

De quel droit vient-il nous dire que lui seul peut assurer l'exécution du programme de l'Action Libérale Nationale?

De quel droit vient-il traiter de tory ses alliés d'hier, prétendre qu'ils veulent rétablir le vieux parti conservateur, lui fils d'un protecteur des trustards et enrichi par le trust?

M. Gouin vous savez que le programme de l'Action Libérale Nationale n'est qu'un pastiche du programme de restauration sociale que vous n'avez pas trouvé, auquel vous n'avez pas ou presque pas travaillé et que vous avez refusé de signer. Une des parties les plus difficiles, c'est le Dr Philippe Hamel qui l'a préparée. Entre ses mains, sous son énergique impulsion, tout le monde croira ce programme plus en sûreté que dans les vôtres. Les preuves de sa loyauté sont mieux établies que les vôtres. Son courage brille d'un autre éclat que le vôtre. Son ardeur au travail est égale à l'indolence dont vous nous avez donné le spectacle en Chambre.

CE N'EST PAS VOUS

Ce n'est pas vous qui avez acculé M. Taschereau à la fuite, mais bien M. Duplessis que vous n'avez cessé de laisser décrier dans notre journal "La Province". Sans lui, Taschereau serait encore là, et en un tour de main il vous aurait rendu aussi ridicule que vous êtes odieux aujourd'hui à toute la Province.

Si vous voulez savoir l'odeur nauséabonde que répand votre posture, regardez la joie des journaux rouges et de toute la canaille. Le couteau, M. Gouin, jouera aujourd'hui contre vous. Ce n'est pas l'Union Nationale que vous avez frappée. L'Union Nationale demeure ferme, débarrassée des miasmes de trahison qui empestaient l'atmosphère de ses réunions. Un geste, une posture qui réjouissent la canaille portent leurs marques. Depuis peu de temps que je suis dans la politique, mon âme avait éprouvé des dégoûts violents en face des vilenies du régime Taschereau, je ne croyais pas que l'on pût voir plus malpropre. Votre trahison y met le comble. Elle vous assure dans notre histoire la célébrité honteuse qui s'attache à tous les fils des Judas, Verger, Bigot et les autres.

Je sais que l'on qualifiera de violences ce que je dis là, mais puis-je appeler autrement de tels actes? Je ne le crois pas.

Certes nous ne voulons pas de violences, mais nous combattrons avec toute l'énergie dont nous serons capables les derniers vestiges d'un régime qui a retardé le progrès social et ceux qui par mesquines jalousies ou autres motifs sordides lui donnent la main dans un acte d'une hideuse trahison.

L'UNION NATIONALE

Que tous nos amis aient confiance. L'Union Nationale vivra. Elle vivra avec Maurice Duplessis, avec Philippe Hamel, Oscar Drouin, moi-même et les autres. Ce que nous allons promettre, nous le tiendrons. Non pas que la prospérité va renaître du jour au lendemain et mettre l'aisance à tous les foyers, non pas que le redressement économique va se produire soudainement et mettre un terme au chômage; de telles promesses seraient des mensonges: ce serait trahir de légitimes espoirs et l'intérêt national: ce serait baser un succès électoral sur un vilain et dangereux calcul; non, ce que nous promettons, c'est l'application suivie, méthodique du plan de restauration sociale signé par le Dr Hamel et d'autres éminents sociologues, exploité par M. Gouin, mais qui reste celui de l'Union Nationale.

GROUPEMENT NOUVEAU

Ici, entendons-nous bien: l'Union Nationale ce n'est pas la métamorphose d'aucun vieux parti; mais c'est un groupement politique nouveau constitué d'anciens libéraux, d'anciens conservateurs et d'anciens indépendants, groupement qui n'a rien à faire ni avec les bleus tories ni avec les rouges tories. L'Union Nationale réclame le mérite d'avoir nettement séparé la politique fédérale et la politique provinciale, afin de mieux servir la Province de Québec. L'Union Nationale incarne l'idéal nouveau qui inspire notre peuple, notre jeunesse surtout, et qui offre les seuls plans pratiques selon lesquels nous devons réorganiser la politique d'abord, puis la vie économique et sociale en vue de l'ordre nouveau. L'Union Nationale est l'ennemi des trustards et de tous les bourreaux de la société, qu'ils soient bleus, rouges, ou caméléons, parce que l'Union Nationale poursuit inlassablement son but: mettre plus de liberté, plus de justice, plus de bien-être et de progrès dans notre chère province de Québec.

Ne l'oublions pas, quinze années de mauvaise administration, de dilapidation de toutes sortes, quinze années d'esclavage économique ont accumulé trop de ruines pour que nous puissions, en moins de cinq ans, les réparer, les relever.

Le progrès social, le redressement économique seront les fruits d'une longue patience, d'un travail ardu, pour lequel nous appellerons toutes les âmes honnêtes et patriotiques, mettant la politique de la province de Québec au-dessus des trusts, au-dessus des partis, au-dessus des intérêts personnels, ce qui déjà constituera tout un ordre nouveau en cette province.

Après avoir démoli avec entrain le Régime néfaste, nous mettrons le même enthousiasme et le même courage à reconstruire selon les plans de l'ordre nouveau.

Dans une prochaine causerie, j'aurai le plaisir, mesdames et messieurs, de vous parler de l'avenir et des oeuvres de construction qui s'imposent, tel que le veut le programme de l'Union Nationale.

Deuil pour une famille bien connue

Mme Joseph Guay, de Lévis, est décédée la nuit dernière. —Mère de M. l'abbé O. Guay et du Dr L.-P. Guay, de Lauzon.

OBSEQUES MARDI

M. l'abbé Joseph-Ovila Guay, curé du Lac Frontière et M. le docteur Louis-Philippe Guay, de Lauzon, viennent d'être cruellement éprouvée par la mort de leur mère, madame Joseph Guay, décédée, la nuit dernière à sa résidence, 105, Côte du Passage à Lévis.

Madame Guay, née Mélanie Grégoire, a succombé à une maladie de quelques jours, a l'âge de 64 ans. Elle était avantageusement connue à Lévis, où elle jouissait de l'estime et de la considération de tous. Elle laisse le souvenir d'une femme profondément chrétienne.

La regrettée disparue était l'épouse de M. Joseph Guay, ancien conducteur sur le Québec-Central, maintenant à sa retraite. Elle laisse en outre dans le deuil quatre fils, M. l'abbé Joseph-Ovila Guay, curé du Lac-Frontière, M. le docteur Louis-Philippe Guay, de Lauzon, M. Marcel Guay, E.C., et M. Grégoire Guay, étudiant.

Les funérailles auront lieu, mardi matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis et les restes mortels seront inhumés au cimetière Mont-Marie dans le lot de la famille.

Aux membres de la famille de la regrettée disparue, l'"Action Catholique" présente l'expression de ses plus vives symathies.

Choeur de cent cinquante voix

Un Choeur-Parlé de 150 voix se fera entendre, le 28 juin prochain, au Colisée, lors de la grande démonstration jociste qui se déroulera en notre ville. L'organisation de ces fêtes avance rapidement. La séance du soir, qui devrait attirer 6,000 personnes, sera certainement un succès sans précédent, si l'on en juge par le travail que s'imposent les vaillants jocistes. On est à monter plusieurs tableaux qui ne manqueront pas de faire l'admiration des spectateurs.

On sait que de nombreuses délégations extérieures participeront à ce ralliement organisé pour commémorer le premier congrès jociste tenu à Montréal, l'année dernière. Nous donnions mercredi les grandes lignes du programme.

Belle fête à Saint-Marc

Les citoyens de St-Marc ont été témoins hier soir d'une belle cérémonie religieuse à l'occasion d'une grande manifestation en l'honneur du Sacré-Coeur. Plusieurs prêtres des alentours s'étaient joints à la population pour cette démonstration.

La cérémonie débuta à sept heures, par une procession extérieure dans les rues du village.

S. Exc. Mgr Omer Plante, portait le Saint-Sacrement. Au retour de la procession, le R. P. Albert, O.M.C., curé de Limoilou, donna le sermon en plein air. Puis M. Bona Dussault, maire de la localité, préfet du comté, et ex-député à la Législature provinciale, lut l'acte de consécration au Sacré-Coeur.

4 arrestations

Quatre individus accusés d'avoir causé du désordre ont été arrêtés la nuit dernière et conduits au poste central de Police où ils ont passé le reste de la nuit. Ils comparaîtront, ce matin, devant M. le Recorder Eugène DesRivières.

Religieuse décédée

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de la Révérende Soeur St-Amabilis, née Marie-Amabilis Lemieux, décédée hier chez les Soeurs de la Charité, dans la 44e année de son âge et la 21e de sa vie religieuse.

Les funérailles auront lieu lundi à 8 h. (heure solaire) à la chapelle de la Maison-Mère.

L'inhumation se fera à Mastaï.

L'"Action Catholique" prie la Communauté en deuil et les membres de la famille d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

2 autos en collision à Stadacona

Coin des rues François-Premier et Papineau. — Un des occupants de l'une des automobiles est transporté à l'hôpital.

A 6 h. 20, CE MATIN

Un dramatique accident d'auto s'est produit ce matin, à 6 h. 20, à l'encognure des rues François-Premier et Papineau. Une automobile, portant licences H-2435 et appartenant à M. Pierre Théberge, de la rue Lanaudière, a été frappée par une autre auto, licence 4452 et conduite par M. Thomas Ferland.

Le choc a été très violent.

Un M. Guillemette qui se trouvait dans l'automobile de M. Théberge a été assez sérieusement blessé. On a dû le conduire à l'hôpital St-Sacrement. Les deux machines ont été fortement endommagées. Celle de M. Théberge a été remorquée au garage Berthelot. Ce sont les constable Alexandre Rochette et Xavier Dumont qui se sont rendus sur les lieux pour faire enquête.

A l'Amicale de Ste-Anne

Les anciens du Collège de Ste-Anne de la Pocatière se donneront rendez-vous à leur Alma Mater, le 1er juillet. La réunion de l'Amicale donnera lieu à de belles fêtes. Voici le programme :

9 heures a.m. — Arrivée des anciens.

12 h. — Diner de famille.

12 h. 30. — Tennis, balle au mur. Visite des bocages.

3 heures. — Réunion générale de l'Union-Amicale, sous la présidence de l'honorable Georges Carroll.

5 heures. — Salut du St-Sacrement. Souper.

L'organisation invite cordialement tous les anciens à cette fête de famille.

Fausse alarme et arrestation

Les pompiers de onze des quatorze stations de Québec ont répondu, hier après-midi à 3 heures 35 à une fausse alarme sonnée à la boite 221 situé dans l'entrée principale de l'Institution des Soeurs Grises sur la rue St-Olivier.

Les hommes de la Brigade étaient sous la direction du chef Rosaire Beaulieu. A leur arrivée, ils surprirent un individu apparemment âgé de 35 ans qui se tenait près de la boite d'alarme. Il fut immédiatement appréhendé et conduit au chef de la brigade. Il tenta d'expliquer qu'il avait sonné par erreur la boite pensant peser sur la gâchette de la porte. Il fut conduit au poste de police où il a passé la nuit en attendant d'expliquer sa conduite devant le Recorder, ce matin.

Grand concert à St-Jean-Baptiste

L'Harmonie des cadets de St-Jean-Baptiste exécutera un programme à l'occasion du cinquantenaire de la paroisse, demain soir, le 21 juin, à 8 h. p.m., sur la place de l'église, sous la direction de M. Raoul Vézina.

A St-Sauveur

M. Jacques Casgrain, avocat de cette ville, a déclaré hier à notre représentant qu'il avait l'intention de se présenter comme candidat ministériel dans le comté de Saint-Sauveur aux prochaines élections provinciales. Il ferait la lutte à M. Pierre Bertrand, député sortant et candidat unioniste de cette division.

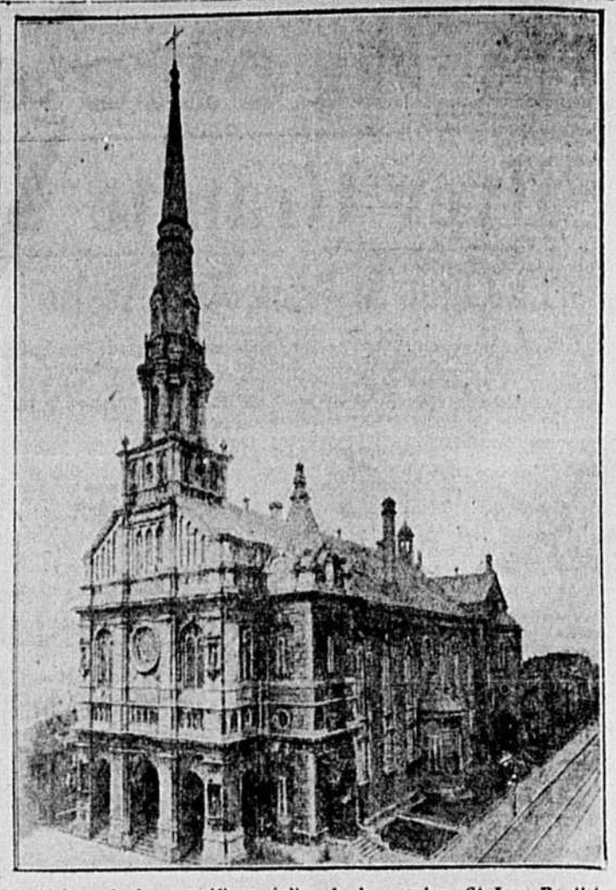
Elu maire

M. Gerald Coote, avocat, a été élu maire de la municipalité du Lac St-Joseph, incorporée en ville lors de la dernière session. Les autres conseillers sont MM. Raymond Garneau, Ernest Labrecque, Thomas Maher, Gaxoli Martin, Célestin Simard et Gabriel Vallerand. Cette élection a eu lieu, hier, au Palais de Justice.

Congé judiciaire

Les vacances judiciaires commenceront demain, au Palais de Justice. De là au mois de septembre, la Cour Supérieure et la Cour du Magistrat ne siégeront pas, sauf pour les cas prévus par la loi. Toutefois, la Cour de Pratique siégera le mercredi et le jeudi de chaque semaine, pour les motions et affaires de routine des causes pendantes.

Encouragez nos Annonceurs



L'extérieur de la magnifique église de la paroisse St-Jean-Baptiste. Ce temple religieux qui fait l'orgueil des citoyens de Québec fut construits en 1883-1884 et bénit le 27 juillet 1884.

Fin d'année à l'Acad. St-J.-Baptiste

Distribution solennelle des prix et collation des diplômes. — Mgr J.-E. Laberge, curé de la paroisse, préside la cérémonie.

PRIX SPECIAUX

Les élèves de l'Académie St-Jean-Baptiste ont eu, hier soir, la récompense de leurs généreux efforts. En présence de leurs parents, les finissants ont reçu leurs parchemins et leurs diplômes. Mgr J.-Esdras Laberge prononça une brillante allocution pour féliciter les écoliers de leur travail et les engager à bien occuper les loisirs de leurs vacances.

On remarquait à ses côtés, Mgr Z. Marois, ancien-curé de Ste-Foy, M. l'abbé Maurice Laliberté, de l'Université Laval, MM. les abbés Adolphe Moreau et Armand Déry, vicaires à St-Jean-Baptiste, Rév. Père Bolduc, P.S.V., Rév. Père Lockquell, P.S.V., les Rév. Frères de l'Instruction Chrétienne, de l'Académie Commerciale, de Jacques-Cartier et de Ste-Foy, ainsi que de nombreux parents des finissants.

Voici les diplômes et les prix les plus importants qui furent décernés hier soir, ainsi que le nom de leurs heureux titulaires :

Prix spéciaux offerts par l'institution : MM. Maurice Bernard, Marcel Fournier, J. Marchand, Jules Vallée, Maurice Pelletier.

M. Jean Marchand a obtenu 85 pour cent aux examens de 8e année et le total des points sur le toisé et la géométrie théorique.

M. Alp.-Marie Trépanier a conservé le maximum des points sur l'algèbre et 83.5 pour cent sur tous les examens.

M. Maurice Pelletier (cours moyen) a mérité la médaille de bronze de Son Excellence le lieutenant-gouverneur, décernée par l'Université Laval, tandis que M. Marcel Fournier remportait cette médaille pour le cours supérieur.

M. Maurice Bernard du cours supérieur, a mérité la coupe offerte par le R. F. Basile pour la dactylographie. Il a écrit un texte français et anglais avec une vitesse de 90 mots à la minute.

Ont mérité le diplôme de fin d'études de l'Académie St-Jean-Baptiste : MM. Maurice Bernard, Rolland Kirouac, Raymond Havard, Paul-E. DuBerger, Maurice Blouin, Jean-Paul Côté, J.-Marie Haway et Lucien Careau.

A Jacq.-Cartier

La distribution solennelle des Prix à l'Académie Jacques-Cartier aura lieu, lundi soir, à 8 h., sous la présidence de M. le curé Adélard Gagnon.

Saint-Sauveur

LA VENTE DES BANCS. — Les bancs disponibles seront vendus dimanche, dans l'église, à l'issue de la grand'messe.

ALLONS AU CAP. — C'est le 12 juillet prochain qu'aura lieu le grand pèlerinage annuel au Cap-de-la-Madeleine.

Ce pieux voyage est organisé par les RR. Pères Oblats.

Le trajet se fera par le Pacifique Canadien. Les billets se vendent $2.00 pour les grandes personnes et $1.00 pour les enfants et seront bons pour revenir le lendemain.

Si on désire d'autres détails on pourra s'adresser au Rév. Père Paradis, O.M.I., presbytère St-Sauveur.

Nominations au Coll. de Lévis

M. l'abbé Lucien Dallaire, professeur au Collège de Lévis a été nommé, hier soir, directeur au Collège de Lévis. Cette nomination a été faite à la réunion annuelle du Conseil d'Administration de cette institution. M. l'abbé Dallaire remplace M. l'abbé Raoul Tardif qui remplissait cette charge depuis 11 ans.

Le Conseil s'est également choisi un nouveau préfet d'étude en la personne de M. l'abbé Rosaire Croteau, professeur. Son prédécesseur a été nommé assistant-directeur spirituel.

Il n'y a eu aucun autre changement dans l'administration de cette maison d'Enseignement. M. l'abbé Henri Raymond demeure supérieur. Il a pour l'assister Mgr Elias Roy, P.D., et M. l'abbé Marie-Louis Belleau. Le procureur du Collège, M. l'abbé Eugène Blais reste le même.

Mort de Mme J.-O. Prémont, à Ste-Famille

La défunte était très avantageusement connue. — Agée de 78 ans. — Son époux et dix enfants lui survivent.

OBSEQUES LUNDI

La mort vient de ravir à l'affection des siens une vénérable septuagénaire en la personne de Dame Virginie Hébert, épouse de M. Joseph-Octave Prémont, décédée le 19 courant, à l'âge de 78 ans.

Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil, dix enfants: quatre fils, Placide, cultivateur de Ste-Famille, I.-O., Eugène, entrepreneur-couvreur, Antoine, couvreur et Emile, comptable, de Samson & Filion, ces derniers de Québec, six filles: Mme Georges Vézina, (Florida), de Château-Richer, Mme Elzéar Gagnon (Marie-Louise), de Ste-Famille, I.O., Mme Vve Mathias Morency (Aglaé), Mme J.-B. Dion (Mary), Mlle Lucille, Mme Horace Fournier (Concorde), ces dernières de Québec, une soeur, Soeur Ste-Léa des Soeurs de la Charité de Québec, cinquante-trois petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Les funérailles de la regrettée disparue auront lieu, lundi le 22, à 9 heures, heure solaire, à Ste-Famille, I.-O.

L'"Action Catholique" offre à la famille ses sincères condoléances.

DECES

PREMONT. — A Ste-Famille, I. O. à l'âge de 78 ans, est décédée Dame Virginie Hébert, épouse de Joseph-Octave Prémont.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures, heure solaire, dans l'église de Ste-Famille.

L'inhumation se fera dans le cimetière de la paroisse.

ROUSSEL. — A St-Malo le 19 juin 1936, à l'âge de 59 ans, 5 mois, est décédée Dame Laura Bonenfant, épouse de Sieur Robert Roussel.

Les funérailles auront lieu lundi le 22 juin. Départ de la maison mortuaire, No. 21 rue Corinne pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

20-6—(1fois)

Pour Vos VACANCES! L'ACTION CATHOLIQUE VOUS OFFRE UNE CROISIERE DE 9 JOURS A NEW-YORK DEPART LE 18 JUILLET RETOUR LE 27 JUILLET $75.

RETENEZ VOS PLACES SANS RETARD EN VOUS ADRESSANT A

L'ACTION CATHOLIQUE

103, rue STE-ANNE TEL. : 2-4771

OU

Le Canadien Pacifique : L. Bilodeau — Gare du Palais, Québec.— Tél. : -3320.

C.-A. Langevin - Edm. Flynn -

L'honnête homme, c'est celui qui ne ment jamais, dont le double respect, celui de soi-même et celui des autres, met de la dignité dans ses occupations comme dans ses loisirs, et qui remplit sa vie sans la surcharger.

PIERRE DE LA GORCE.

LA VIE RELIGIEUSE

La fermeté dans la défense de vos idées vous fera plus d'amis que d'ennemis. L'estime de tous ceux qui luttent, dans un camp ou dans l'autre, ne s'égare pas sur les neutres ; elle va aux chefs et aux soldats.

René BAZIN.

L'apostolat catholique aux Indes néerlandaises

Les missions blanches

Au Vicariat apostolique de Grouard

LES missionnaires Oblats qui ont été chargés par le pape de l'apostolat du Nord canadien. (Vicaria du Keewatin, Mc'Kensie, Yukon, Baie d'Hudson et Grouard) s'acquittent noblement et généreusement de leur tâche. Ils ont sillonné ces contrés en tous sens pour atteindre les âmes des pauvres sauvages qui ont reçu le missionnaire, ont accepté ses enseignements, ont été baptisés et forment l'Eglise indienne de ces vicariats nommés plus haut.

Le Vicariat de Grouard a été fondé par Mgr Grouard, O.M.I., et sur la fin de sa vie, il s'adjoignit Mgr Joussard, O.M.I., comme coadjuteur. Ce dernier était missionnaire ici depuis de longues années. C'est dans le livre écrit par Mgr Grouard lui-même et intitulé:**"Soixante années d'apostolat"** que nous trouvons l'histoire du Vicariat.

A la période d'évangélisation indienne succède une époque de colonisation intense par l'arrivée d'une population blanche et le développement de l'immense territoire de la Rivière-la-Paix.

A côté des missions indiennes de jadis, nous trouvons des **missions blanches.** Elles sont formées de colons venant de la Province de Québec, de celle de l'Ontario; des Etats-Unis et aussi de l'Europe. Parmi tous ces colons venus dans ce nord albertain, il y a bon nombre de catholiques canadiens français, Irlandais, Polonais, Allemands, etc. Ils ont l'amour du travail, mais ils sont pauvres.

Le Vicariat de Grouard qui comprend toute la région de la Rivière-la-Paix, a un territoire de 147,540 milles carrés. Les postes naissants requièrent les services des prêtres qui réunissent les fidèles dans de bien pauvres chapelles, mais même dans des maisons, au milieu des familles, c'est là que le prêtre dira la sainte messe, les fonds manquent aux fidèles et aux prêtres, la pauvreté régnant, presque partout dans cette région-ci.

Permettez-moi de vous dire: Vous qui vivez dans nos villes ou campagnes de l'est, qui jouissez d'un certain confort, qui priez Dieu dans de belles églises, qui avez Dieu à vos portes, songez à vos frères d'ici. Il y a dans cette région de la Rivière-la-Paix plus de 5,000 Canadiens français et qui sont à peu près groupés dans les paroisses suivantes: Falher, Mc'Lennan, Donnelly, Girourville, Guy, Joussard, Tangent et une autre en voie de formation. Toutes ces paroisses sont débutantes, à l'état d'ébauche.

Si Dieu vous a donné des biens, pourquoi ne pas aider les missions ? dont on parle tant aujourd'hui, vous répondriez à l'appel de Notre Saint père le pape, le pape des missions. Et si le bon Dieu ne vous a pas donné les dons de la fortune, vous avez en main un puissant moyen, c'est celui de la prière. Priez, aidez de vos aumônes tous les missionnaires. Souvenez-vous: "Celui qui aide l'apôtre aura la récompense de l'Apôtre".

L'abbé M. Legault, ptre.
Tangent, Alberta
Vicariat de Grouard.

Statistique du Vicariat

—Population totale comprenant catholique, païenne, protestante, 55,757.

—Population catholique comprenant: Crès, Métis, Blancs, 16,664.

—Prêtres: Oblats, 35 — Rédemptoristes, 3 — Prêtres, séculiers, 7 — Missions avec ptres résidents, 22 — Missions sans ptres résidents, 24 — Missions sans chapellet 35.

Il y a en plus, 93 Srs. de la Providence et 32 Srs. de Ste-Croix. eeou sU:p

De juin 1934 à juin 1935, les catholiques sont passés de 417,787 à 443,200, suivant ce que dit l'Annuaire catholique de Batavia.— Le vicariat des iles de la Petite Sonde occupe le premier rang.— Un regard en arrière.

LA forte organisation des oeuvres missionnaires et de coopération missionnaire en Hollande doit naturellement se traduire dans les résultats obtenus par les missionnaires de ce pays aux Indes Néerlandaises.

L'Annuaire 1936, ouvrage de statistique parfaitement mis au point, publié par le bureau central missionnaire de Batavia, fournit les renseignements suivants : du 30 juin 1934 au 30 juin 1935, les catholiques sont passés de 417,787 à 443,200. Si les progrès continuent dans les mêmes proportions qu'au cours des années précédentes, le demi million sera atteint en trois ans.

Le vicariat apostolique des îles de la Petite Sonde, avec ses 265,-453 catholiques, dont 265,091 indigènes, occupe le premier rang et influence de façon décisive l'allure générale des chiffres ; ainsi toutes les conversions d'adultes de l'année 1935 atteignirent le chiffre de 13,854, marquant un léger recul de 1,209 sur l'année précédente, car les îles de la Petite Sonde n'eurent que 7,632 conversions au lieu de 9,-251.

Si la courbe des conversions a quelque peu fléchi, les catéchumènes qui de 18,520 sont devenus 20,348 et les 26,116 enfants baptisés (2,000 de plus que l'année précédente), dont 16,186 au lieu de 15,009, rien que pour la Petite Sonde, compensent largement cette légère perte et permettent de signaler un progrès absolu et relatif dans le nombre des catholiques.

A une grande distance après la Petite Sonde viennent: Batavia avec 2,547 baptêmes d'adultes, la Nouvelle Guinée Hollandaise avec 930, les Célèbes avec 796.

Les oeuvres multiples et florissantes des vastes territoires des Indes Orientales occupent 418 prêtres européens, 11 prêtres indigènes, 377 frères et 1,467 religieuses.

Sous le titre, "l'histoire en chiffres", l'annuaire présente un tableau suggestif des missions catholiques aux Indes Néerlandaises depuis 1808, année où deux prêtres catholiques purent pénétrer à nouveau dans ces territoires. Après cinquante ans, les missionnaires ne sont encore que dix, après cent ans, ils sont à peine cinquante-sept; les progrès remarquables de la mission ne datent que de l'année 1920. De 1920 à 1935 les ouvriers évangéliques passent de cent à quatre cents, tandis que les fidèles passent de 107,079 à 443,200, montrant de façon indubitable la relation qui existe entre le nombre des prêtres et l'abondance des fruits récoltés. Si des années 1955 aux années 1861 les catholiques croissent de 10,000 à 22,-000, ie fait n'infirme pas la règle de bon sens énoncée, car les progrès de ces années sont dûs au passage sous la domination hollandaise des 12,000 catholiques de l'île Florès autrefois portugaise.

Les missions de Chine

Les statistiques pour l'année 1935

L'ANNUAIRE des Missions de Chine de 1936, publié par le Bureau Sinologique de ZI-KA-WEI, des Jésuites, est paru; il publie une série de tableaux très suggestifs, manifestant clairement les progrès de l'évangélisation dans ce pays.

Le nombre total des catholiques, en tenant compte de la Mandchourie, est de 2,818,235 et marque une augmentation nette de 96,680; les catéchuménats possèdent 495,000 aspirants au baptême.

La densité relative de la population catholique varie; elle arrive à 4 p.c. dans la province de Suiyuan, 3, 2, au Chagar, 2, 4, dans le Hopen, et tombe à 0,1 p.c. pour le Kwangsi, 0,04 dans le Chinghai et 0,03 au Sikang, sur les frontières du Thibet.

Les provinces ecclésiastiques confiées au clergé indigène ont encore augmentées; les prêtres chinois dirigent 22 des 125 circonscriptions ecclésiastiques; 1,-734 prêtres chinois forment le 41 p.c. du clergé qui travaille en Chine.

L'année 1935 a vu 101 ordinations, chiffre jamais atteint. Le clergé indigène, malgré une assez forte mortalité, a doublé depuis 1917 et triplé depuis 1906. L'avenir s'annonce excellent avec 935 Grands séminaristes, 4,201 Petits séminaristes et 1906 élèves aux écoles préparatoires.

Les frères chinois dépassent les frères étrangers: 635 contre 532; sur 5,413 religieuses, 63 p.c. sont chinoises. Résultats surprenants malgré les très grosses difficultés économiques actuelles, les catéchistes ont augmenté de 17 p.c. devenant 13,817.

Le total des baptêmes est de 585,792; des confessions: 10,820,-426; les confessions de précepte ont augmenté de 55,937, marquant une recrudescence de ferveur parmi les vieux chrétiens; les communions ont atteint le beau chiffre de 27,322,233. Ces chiffres, qui laissent de côté les oeuvres de charité, d'enseignement, etc., marquent avec éloquence la vitalité de l'Eglise chinoise.

L'Action sociale aux Indes

CALICUT (Indes) — Les grandes plantations de café, de caoutchouc, de poivre et de thé dirigées par les compagnies européennes à Calicut attirent, souvent de très loin, des milliers de travailleurs.

Quelques-uns sont catholiques, beaucoup sont encore païens, mais un bienveillant intérêt pour leur sort misérable suffit à gagner leur sympathie et souvent à les aiguiller vers la foi. Près d'un tiers des missionnaires de Calicut sont occupés dans des stations où sont rassemblés ces travailleurs.

Mais l'apostolat dans ce milieu est rendu particulièrement difficile par l'instabilité de la population; après un an ou deux, quand leur contrat finit, les colons émigrent vers d'autres régions et tout est à recommencer.

Pour vaincre cette difficulté, le P. Machado, S.J., missionnaire à Mappadi, centre agricole, acheta pour une somme modique une colline en friche, il en fit des lots qu'il distribua à ses 800 chrétiens et aux familles païennes disposées à se fixer dans le pays.

Durant leur temp libre les ouvriers des plantations pourront cultiver leur propre lopin de terre et vivre dans de petites maisonnettes, au lieu de s'entasser dans les hangars offerts par les compagnies.

La population y gagne et le missionnaire aura la joie de garder son troupeau groupé.

Le P. Machado a planté lui-même les premiers grains de café et un oranger et s'est réservé le sommet de la colline où se dressera une petite chapelle dédiée à Saint Joseph, protecteur des ouvriers; plus tard la chapelle deviendra église et l'on ouvrira un orphelinat.

Lettre du Pape aux dirigeants des oeuvres missionnaires pont.

Le cardinal Pacelli à S. Exc. Mgr Costantini

ROME. — S. Em. le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, a envoyé le 20 mai 1936 la lettre suivante à S. Exc. Mgr Costantini, secrétaire de la S. Congrégation de la Propagande, qui avait offert au Souverain Pontife le dernier fascicule des **Acta Pontificatium Operum a Propagationes Fidei et a Sancto Petro Apostolo pro clero indigena :**

"Excellence, Sa Saintete remercie votre Excellence de l'envoi des **Acta Pontificalium Operum a Propagatione Fidei et a S. Petro Apostolo pro Clero Indigena;** hommage auquel il a été très particulièrement sensible.

Du précis et éloquent langage des statistiques, contenues dans cette intéressante livre, le Saint Père tire un motif de douce satisfaction, car il est aisé d'en déduire et de mesurer la forte vitalité non moins que le développement progressif des deux importantes Oeuvres Missionnaires. Partageant avec votre Excellence et tous ceux qui consacrent leur activité en faveur de ces oeuvres, la légitime et juste joie que ces progrès suscitent, joie qui ne pourra qu'être commune à tous les bons catholiques, le Saint Père fait le voeu que les saintes fatigues de ceux qui travaillent à la diffusion de l'Evangile dans le monde infidèle trouvent chez le peuple chrétien un écho toujours plus vaste, une collaboration toujours plus fervente et des résultats pratiques toujours plus consolants.

Dans cet espoir, inspiré par son grand amour pour la cause des missions, le Souverain Pontife appelle sur votre Excellence et ses zélés collaborateurs d'abondantes grâces célestes et donne à tous la Bénédiction Apostolique.

Je suis heureux de pouvoir me déclarer, avec une profonde estime, de Votre Excellence, le très dévoué serviteur. E. Cardinal Pacelli.

Les nouveaux cardinaux

Son Em. le Cardinal Isidore Goma y Tomas

Archevêque de Tolède, Espagne

SON Eminence le cardinal Isidore Goma y Tomas, archevêque de Tolède, naquit au bourg de La Riba (Tarragone) le 19 août 1869. Après avoir accompli ses études ecclésiastiques au séminaire de Tarragone, il obtint le titre de docteur en théologie, en droit canon et en philosophie. Il fut ordonné prêtre le 8 juin 1895. Après un court passage dans le ministère paroissial, il fut appelé au séminaire, où il débuta comme professeur, pour être nommé finalement recteur, car il en était la figure la plus marquante. Durant son professorat, il enseigna les humanités, la physique, l'éloquence sacrée et l'exégèse biblique.

Son talent et les indiscutables services rendus à l'archevêché lui firent confier les plus hautes charges. C'est ainsi que de 1907, date à laquelle il fut nommé chanoine de sa métropole, jusqu'à son élévation à l'épiscopat, il fut investi de la dignité d'archidiacre et remplit les fonctions de proviseur, juge métropolitain et juge prosynodal.

Le Dr Goma fut non seulement un prêtre exemplaire, un professeur illustre et un juge curial parfait, il fut encore et surtout durant de longues années un des plus éloquents prédicateurs de Catalogne. Ses sermons et conférences sont un témoignages de sa science et de son éloquence connue de tous.

Mais une des activités où le Dr Goma s'est distingué le plus, c'est la publication d'ouvrages.

On trouverait peu de prêtres ayant apporté en notre siècle une si abondante et si belle littérature religieuse. Les faits les plus caractéristiques et les courants d'idées les plus remarquables au cours des vingt-cinq dernières années ont trouvé en lui leur commentateur le plus exact. Les principaux livres qu'il a publiés sont les suivants :

"Tradicion y Critica de Exegesis", "El nuovo Salterio del Breviario Romano", "El Valor educativo de la liturgia catolica", "Maria, Madre y Senora", "Las Modas y el lujo ante la ley cristiana, la Sociedad y el Arte", "La Eucaristica y la vida cristiana", "Santo Tomas de Aquino: Epoca, Personalidad, Espiritu", "La Familia segun el Derecho natural y Cristiano", "La Biblia y la Predicacion", "El Evangelio explicado", "Jesucristo Redentor", "El Matrimonio", "Deberes cristianos de Patria. Los deberes de la hora presente", Por la Justicia. Los Bienes de la Iglesia", "Anti-laicismo", "Horas graves", "Iconografia Mariana y la Mediacion universal de la Viergen", "Maria Santissima Reina del Universo", "Les Doctores de Cartago y la comunion Eucaristica", "Le Familia y la Educacion Cristiana", "La Familia y la Educacion Cristiana", "La Eucharistia y el caracter".

A cette énumération, ajoutons *"Les Santos Evangelios".*



Son Eminence le cardinal Isidore GOMA Y TOMAS, archevêque de Tolède, cardinal-prêtre du titre de St-Pierre in Montorio.

Elu évêque de Tarazona au Consistoire du 20 juin 1927, il fut sacré à Tarragone par le cardinal Vidal y Barraquer le 2 octobre suivant et il prit possession de son siège le 10 octobre. Il fut intronisé le 15 octobre. Le 25 décembre 1927, il était nommé administrateur de Tudela, et de nouveau en juin 1933.

Promu archevêque de Tolède, en remplacement du cardinal Segura y Saenz, démissionnaire, le 12 avril 1933, il fut intronisé le 2 juillet suivant et publié le 16 octobre. De juin 1933 à juin 1935, il fut administrateur de Tarazona.

Créé cardinal- prêtre le 16 décembre 1935, il reçut le chapeau, le 10 décembre, avec le titre de St-Pierre in Montorio, dont il a pris possession le 1er janvier 1936. A cette occasion, l'ambassadeur d'Espagne lui remit les insignes du Collier d'Isabelle la Catholique, conféré par le gouvernement espagnol.

Le cardinal Goma y Tomas fait partie des Congrégations ecclésiastiques suivantes : Concile, Séminaires et Fabrique de St-Pierre.

Un ministre indien fait l'éloge des missions catholiques

MADRAS — Une interpellation de M. Subramania Bhatt au Parlement de Madras, qui dénonçait le danger de conversions pour les élèves hindous des écoles catholiques, fournit au ministre de l'instruction publique l'occasion de faire l'éloge des institutions missionnaires: "Ce serait une grande ingratitude de notre part ne pas reconnaître tout ce que les missions ont fait et font encore pour nous. Beaucoup d'entre nous je crois pouvoir avancer la majorité des membres de cette assemblée, ont reçu leur éducation, à un moment ou un autre, à l'école missionnaire; malgré cela combien se sont convertis ? J'espère que dorénavant des remarques déplaisantes sur les institutions missionnaires qui travaillent au progrès culturel de notre pays seront évitées par les members de cette assemblée".

La réponse du ministre de l'instruction publique fut chaleureusement applaudie, preuve que les hindous et les musulmans cultivés apprécient l'effort désintéressé des missionnaires ; certes il existe, un peu partout, une certaine appréhension pour le prosélytisme catholique, mais cette défiance est destinée à disparaître quand les indiens comprendront que l'Eglise n'exerce pas son influence dans un sens anti-patriotique, mais bien au contraire, dans le but de purifier et élever tout ce qui est bon dans la vie, les institutions et les traditions nationales.

Chez les Indiens de Costa Rica

LIMON (Costa Rica) — Dans le vicariat apostolique de Limon (Costa Rica), confié aux lazaristes de la province allemande, le travail bat son plein.

S. Exc. Mgr Wollgarten, aussitôt après son sacre commençait deux églises à Cairo et à Guacimo, centres de population en majorité protestante, les deux édifices sont déjà ouverts au culte. En même temps s'élevaient deux chapelles à aBrra de Parismina et à Barra del Colorado tandis que l'église de Guapiles était agrandie et que l'évêché se voyait flanqué d'une école paroissiale qui compte 142 élèves parmi lesquels se trouve un petit noyau de protestants qui fréquentent le catéchisme. Dans les deux seules quasi-paroisses de la mission à Turrialba et à Limon fonctionnent des sections d'Action Catholique; le vicaire apostolique espère trouver dans le zèle de ses jeunes une aide pour l'apostolat délicat de sa mission où se mêlent des blancs, des noirs, des mulâtres, des métis, des catholiques et des protestantes.

Le 2e Congrès international de l'Union missionnaire du Clergé

A Rome, du 4 au 6 novembre 1936.— Un comité d'honneur

ROME. — Pour la préparation du deuxième Congrès International de l'Union Missionnaire du Clergé, qui se tiendra à Roma du 4 au 6 novembre 1936, à côté du comité d'honneur présidé par S. Em. le Cardinal Fumasoni-Biondi et composé des présidents et des directeurs ou secrétaires nationaux de l'U. Miss. du Clergé, a été constitué un comité exécutif ayant comme président S. Exc. Mgr Costantini, secrétaire de la S. Congrégation de la Propagande; comme vice-président le R. P. Manna des Missions Etrangères de Milan, fondateur de l'Union Missionnaire du Clergé, comme secrétaire Mgr Ciarappa, directeur national de l'Union Missionnaire du Clergé d'Italie. Les membres sont: pour l'Autriche, le R. P. Groschel, procureur général de la Société du Verbe Divin; pour la Belgique, Mgr Joliet, recteur du Collège Belge; pour le Canada, M. Garrouteigt, P.S.S., supérieur du Collège Canadien; pour la Tchécoslovaquie, le Docteur Bezdicek, vice-recteur du Collège Bohême Pontifical de St-Jean Népomucène; pour la France, Mgr Bouquin, directeur de l'Agence Fides; pour l'Allemagne, le Dr Schonhoffer, rédacteur à l'Agence Fides; pour l'Angleterre, Mgr Godfrey, recteur du Vénérable Collège Anglais; pour l'Irlande, Mgr Curran, recteur du Collège Irlandais; pour la Yougoslavie, Mgr Magjerec, recteur du Collège St-Jérôme, des Esclavons; pour la Hollande, Mgr Eras, recteur du Collège Hollandais; pour la Pologne, Mgr Zakrzewski, recteur de l'Institut Pontifical Ecclésiastique Polonais; pour l'Espagne, Don de Unzalu, rédacteur à l'Agence Fides; pour le Portugal, Mgr de Castro, conseiller ecclésiastique de l'Ambassade, portugaise près le Saint-Siège; pour les Etats-Unis, le R. P. McGurkin, M.M., rédacteur à l'Agence Fides; pour la Suisse, Mgr Delatena, du Conseil supérieur de l'Oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre; pour la Hongrie, Mgr Lulttor, conseiller ecclésiastique de l'Ambassade hongroise près le Saint-Siège.

Le poste de Li-Shu... (Mandchourie)

Ecrit pour "L'ACTION CATHOLIQUE", par le Rév. Père J.-M. POITEVIN, prêtre des Missions Etrangères de Pont-Viau.

LI-SHU est un charmant petit poste. Situé à une douzaine de milles de Szepingkai, on peut dire — en mission — que ces deux postes sont voisins et voisins très rapprochés.

A l'avantage de la distance s'ajoute celui d'une température modérément froide en hiver et moins écrasante à la saison humide de l'été. De vieux érables, plantés devant la mission par nos prévoyants prédécesseurs, conservent de frais ombrages à ses heureux habitants; ils cachent à demi, sous leur verte ramure, des bâtiments antiques qui succombent sous le poids des ans. C'est sous leur épais feuillage qu'il fait si bon, aux temps chauds, trouver un peu de fraîcheur. Nos joyeux visiteurs aiment à y goûter quelques jours de repos.

Je vous y invite.

Un petit autobus, vieilli avant l'âge et craquant sous le faix, vous y amène rapidement dès que le chauffeur veut bien être prêt, ou que l'affluence des voyageurs l'a remplie à deux fois sa capacité.

Partant de Szepingkai, vous filez vers le nord sur une route étroite, mais bien carrossable. A peine une heure de course par monts et par vaux et vous avez franchi la distance qui sépare les deux grandes villes. Car si Szepingkai a pris de l'importance depuis quelques années, c'est surtout à cause des deux lignes de chemin de fer qui s'y rencontrent. Mais Li-Shu reste encore le centre de toute l'administration civile de cette importance sous-préfecture.

Comme toutes les villes chinoises, l'emplacement a changé de nom plusieurs fois au cours des âges; à commencer par Li-Shu-Tcheng (ville des poiriers), qui s'est changé en Maimaikai, puis Fonghoasien pour redevenir Li-Shup-Sien. Le langage populaire d'ailleurs a conservé toutes ces dénominations, si embarrassantes pour l'étranger nouvellement arrivé et bien peu commodes pour le voyageur.

La contrée que nous habitons était occupée autrefois par les Mongols K'orts'ins. A quelques milles vers l'est de la ville, on peut voir encore les ruines de l'une de leurs antiques cités. C'est en 1803 seulement que l'on commença à autoriser les colons chinois à venir défricher cette région.

La ville elle-même, avec son antique muraille et ses riches pagodes aux toits retroussés a conservé son cachet de vieille ville chinoise. Située sur le parcours de l'ancienne route impériale, elle a connu des heures de prospérité et même de splendeur; aussi les citoyens qui se coudoient dans ses ruelles étroites affectent vis-à-vis leurs compatriotes des villes voisines, un air d'indépendance qui se croit supériorité. Elle est plus attrayante que la plupart des autres villes chinoises à cause de ses rues bordées d'arbres et moins tortueuses. L'administration civile, en ces derniers temps l'a dotée d'un joli parc, petit luxe qui n'entre pas nécessairement dans le plan d'une ville chinoise.

Comme poste de mission, Li-Shu n'offre pas moins d'intérêt. Son histoire riche et variée remonte à près d'une demi-siècle en arrière. Car Li-Shu est l'un des plus anciens, sinon le plus ancien poste de tout le Vicariat de Szepingkai.

C'est de Li-Shu en effet que sont partis les premiers missionnaires pour aller fonder les postes si florissants que l'on appelle Pamiencheng, Leao Yuan, Lao Szeuingkai, et quelques-unes des dessertes qui en dépendent. Et ce n'est pas une de ses moindres gloires d'avoir desservi pendant des années ce que l'on appelait alors la desserte de Szepingkai, qui est devenue le centre de tout le Vicariat confié aux Pères canadiens.

Sans tenir compte des postes qui en ont été détachés en ces dernières années, la mission de Li-Shu conserve encore un territoire tout aussi vaste que certains diocèses du Canada, avec une population de 400,000 âmes à évangéliser. S'étendant au sud jusqu'à Szepingkai, il remonte vers le nord à une distance de cent milles.

Le groupement principal des chrétiens se trouve à Li-Shu même et dans les environs; mais la mission a également à desservir deux dessertes importantes déjà organisées. Une autre en formation donne les plus belles espérances.

C'est dans les dernières années du XIXe siècle que le poste de Li-Shu reçut son premier missionnaire résident. Un prêtre chinois, nommé Li, envoyé de Moukden par Mgr le Vicaire apostolique de Mandchourie Méridionale, en fut le premier titulaire. Il y dépensa une telle activité qu'au bout de trois ans il réunissait deux mille chrétiens.

Mais une persécution terrible, qui a fait époque dans les annales des missions de Chine, allait en quelques semaines réduire presqu'à néant l'oeuvre commencée. Au mois d'octobre 1900, les "boxeurs" arrivaient à Li-Shu pour mettre à sac et à sang tout ce qui se disait chrétien. Les fidèles s'enfuirent en grand nombre; d'autres apostasièrent. Le Père Li, ainsi que son catéchiste et deux fidèles serviteurs furent lâchement assassinés à la suite d'un banquet offert par le mandarin.

Sous prétexte de faire honneur à la dignité du missionnaire, on s'offrit à le reconduire après le repas, et on mit une voiture à sa disposition. Le Père ne prévoyait que trop le danger mais ne pouvant s'y soustraire, il accepta l'offre "gracieuse" de son "ami..."

A quelques milles au nord de la ville coule la rivière Tchao-sou'ai, un affluent du Leao. Arrivé sur la berge de la rivière, on invite le Père à descendre, ainsi que ses compagnons; et on les avertit simplement que "l'on est arrivé"... Le vaillant missionnaire n'en attend pas plus long; de concert avec ses compagnons, il se prépare à la mort.

Les cruels bourreaux amènent sur la grève leurs innocentes victimes et leur ordonnent de s'agenouiller sur le sable. C'est là, sur cette route qu'ils avaient tant de fois parcourue pour aller à la conquête des âmes, que furent décapités ces généreux confesseurs de la foi. Les féroces bourreaux jetèrent les cadavres à la rivière, après avoir arraché le coeur du Père Li qu'ils rapportèrent triomphalement à Szepingkai.

La tradition a conservé fidèlement le souvenir de ces cruautés et de l'endroit précis du massacre. Quand il m'arrive, lors de mes tournées dans la brousse, de suivre cette route parcourue il y a 35 ans par ces premiers apôtres, ce n'est pas sans émotion que je m'arrête à l'endroit béni où ces généreux fidèles ont versé leur sang pour la foi.

De pieux chrétiens recueillirent le corps du jeune missionnaire et de ses compagnons. Et quand le calme fut revenu, on les inhuma dans le cimetière de la mission, où ils reposent encore sous les grands ormes, protégés par les pauvres croix de bois peintes à la couleur des martyrs.

La mission mit du temps à se remettre de ces épreuves cruelles, trop cruelles pour une jeune chrétienté encore en formation. La chrétienté de Li-Shu ne se laissa pourtant pas complètement emporter par la tempête; mais les pertes furent considérables. Plusieurs n'osèrent plus se dire chrétiens; d'autres ne se montrèrent plus à l'église, même aux grandes fêtes.

Les missionnaires qui vinrent prendre l'oeuvre commencée se virent en butte à toutes sortes de difficultés, tant de la part de certains chrétiens mal intentionnés que des païens, qui regardèrent avec mépris la religion catholique et ses principaux représentants.

Mais les prêtres qui se succédèrent à Li-Shu rivalisèrent de zèle pour ramener au bercail les brebis perdues. A force de travail et de persévérance, ils réussirent même à opérer de nouvelles conversions et à ramener l'opinion publique de ses erreurs sur le rôle réel de l'Eglise catholique. La tâche fut rude, surtout dans les débuts, mais peu à peu les païens admirent que les missionnaires ne rechercheraient pas autre chose que le bien des âmes.

Le missionnaire d'aujourd'hui a beaucoup moins à lutter contre certains préjugés tout-à-fait en opposition avec l'esprit du christianisme. Il récolte la bonne semence répandue si largement par ses prédécesseurs. Son souci n'est pas tant de faire disparaître les préjugés que d'accueillir et d'instruire les âmes qui viennent à lui.

Il voit grandir, plus vite qu'il ne peut l'engranger, la moisson si précieuse des âmes, qui mûrit à vue d'oeil sous les chauds rayons de la grâce divine. Son grand souci est de se voir insuffisant à la tâche.

Songez que, parmi ces 400,000 âmes qui relèvent du seul poste de Li-Shu, c'est encore l'immense majorité qui ignore jusqu'à l'existence d'une mission catholique. Et parmi cette multitude, il y a un grand nombre de gens sincères, âmes simples qui seraient heureuses d'embrasser la religion si seulement ils la connaissaient.

Mais, à Li-Shu même et dans les environs, il n'est plus permis de dire que l'Eglise est tout-à-fait inconnue. Demande-t-on à un païen ce que vaut la religion catholique que, sans hésiter, il la déclare excellente; il vous signalera même parfois quelques-uns de ses avantages marquants. Ce n'est pas encore nécessairement le vaillant néophyte décidé à briser avec les superstitions de ses ancêtres et voulant à tout prix se faire chrétien; ce n'est pas non plus le païen entêté d'autrefois, ennemi acharné de tout ce qui se rapproche du christianisme.

Poussez plus loin l'interrogatoire — ne fut-ce que pour satisfaire votre curiosité — demandez à ce païen de bonne souche pourquoi il ne se ferait pas chrétien? (Le Céleste réfléchit et examine longtemps le pour et le contre avant de prendre une décision bien arrêtée). — Il n'osera pas tout de suite dire sa résolution de se faire chrétien; s'il y pense, il remettra à plus tard sa conversion, il répondra qu'il n'a pas le temps d'étudier, que sa famille s'y oppose, etc., etc. Au fond la raison principale de son indécision, c'est que la grâce n'a pas encore réussi à vaincre les dernières résistances de la faible nature. Il lui manque encore le minimum de cette générosité qui est à la base de toute vie chrétienne, de toute conversion sincère ; car, voyez-vous, il y a des commandements qui donnent si peu de latitude aux passions humaines (et puis, chez le païen convaincu, il y a encore la crainte d'indisposer les mauvais esprits et d'attirer sur soi leurs vengeances).

Mais ce païen éclairé se décidera-t-il un jour à rejeter par-dessus bord les suggestions de Satan, à repousser les instincts de la mauvaise nature; aussitôt une grâce efficace transforme ce vieil Adam en un homme nouveau; elle arrache des mains du démon cette âme si sincère qui jouit d'aise en apprenant des doctrines et des espérances si conformes aux aspiration de l'âme juste.

Grâces à Dieu, il y a à Li-Shu, et en grand nombre, de ces âmes étroites qui n'attendent qu'un mot du missionnaire, un souffle de la grâce pour se mettre tout entières sous le joug du Bon Pasteur.

(à suivre)

-:- Le programme du grand ralliement jociste -:-

Un précieux témoignage de Georges Goyau à l'A. C. J. F.

Ils étaient six, il y a cinquante ans, lorsque Albert de Mun, dans la chapelle de Mgr de Ségur, jetait les assises d'une *Association catholique de la Jeunesse française*.

Six, pas un de plus; la moitié seulement de l'effectif que le Christ avait autrefois voulu autour de lui, pour la conquête du monde.

Ceux de ces six qui survivent ont aujourd'hui des cheveux blancs ; mais là où l'on était six, on est aujourd'hui deux cent mille, et un quart de cet effectif, cinquante mille environ, sont à Paris ces jours-ci pour scander solennellement cet émouvant moment d'histoire, l'avènement d'un second demi-siècle.

Albert de Mun avait assigné à ces jeunes, non point seulement un rôle de défense confessionnelle, mais une tâche sociale ; et Henri Bazire, avocat des moines devant la "justice" combiste, eut tout en même temps cette préoccupation de mettre au service des "idées de M. de Mun" l'*Association catholique de la Jeunesse française*. Longtemps ces idées étaient apparues comme le Credo d'une petite chapelle, qui n'avait pas besoin d'être bien large pour accueillir entre ses murs les membres des cercles catholiques d'ouvriers; mais soudainement la jeunesse catholique les faisait siennes, elle s'en éprenait, elle les propageait; elle commençait d'obtenir l'audience de certains milieux populaires en leur révélant et en leur apportant tout ce que la doctrine catholique, exposée dans les encycliques de Léon XIII — encyclique contre le socialisme, encyclique *Rerum Novarum*, lettre sur la démocratie chrétienne — offrait d'éléments de reconstitution sociale, tout ce qu'elle recélait de germes de renouveau.

Aujourd'hui, cette "camaraderie organisée" que veut être, en vertu même de la définition donnée par Henri Bazire, l'*Association catholique de la jeunesse française*, a adopté un type d'organisation, qui lui permet de s'assouplir plus aisément à toutes les nécessités de l'action sociale. Les jeunes étudiants ont leur groupement, et les jeunes marins ont le leur, les jeunes ouvriers forment la Joc, les jeunes agriculteurs la Jac; il y a des groupements de jeunes patrons. Bref, dans cette immense armée qu'est l'*Association*, autant de bataillons qu'il y a de milieux professionnels, et dans chacun de ces bataillons, c'est l'élite professionnelle, élite patronale, ou ouvrière, ou étudiante, ou agricole, qui met en branle toutes les bonnes volontés; et la délicate mission des autorités souveraines de l'*Association* consiste à faire converger vers un but commun tous ces groupements spécialisés, et à maintenir scrupuleusement, entre eux, ce parallélisme d'action, qui préviendra tout esprit de lutte de classes. Cette harmonieuse unité que l'*Association* tout entière vise sans cesse à réaliser est une sorte de création continue; elle est la récompense et la sanction du travail intérieur qui, dans chaque groupement et avec l'aide de chaque groupement, préparera les jeunes âmes à devenir, de plus en plus efficacement, les ouvrières du règne de l'Evangile.

Le jeu scénique : *L'Espérance du monde*, qui, au cours des fêtes, sera donné au Parc des Princes, sera l'éloquent et pittoresque témoignage des ambitions qui animent, au bout d'un demi-siècle, cette association de jeunesse et de la conception nouvelle qu'elle se fait du rôle de la jeunesse pour la préparation des lendemains. En cette période où il est beaucoup question de fronts, le front catholique, tel que le conçoit cette avant-garde de jeunes, se présente aux masses sous l'aspect d'une fraternité secourable et persuasive, et se dispose à réclamer d'elles, le jour où il le faudrait, la liberté pour son *Credo*, au nom même des bienfaits sociaux que ce *Credo* leur assure, au nom même des revendications sociales dont ce *Credo leur assure*, au nom même des revendications sociales dont ce *Credo* est revenu inséparable.

Georges GOYAU,
de l'Académie française

Le "Figaro".

Saint-Gilbert

MALADE. — St-Gilbert, Portneuf.— Mme Joseph Morisset, après avoir passé deux mois à l'Hôtel-Dieu de Québec, est maintenant revenue dans sa famille, pour y faire sa convalescence.

VA-ET-VIENT. — Mme Joseph Galarneau et Mme Camille Julien sont en voyage en Abitibi, où elles visiteront Barraute et Taschereau.

—M. et Mme Roch Julien, de Québec, et M. Edouard Julien, de St-Eloi-les-Mines, chez M. Raoul Julien.

—M. Victor Morisset chez son frère, M. Alphonse.

La J. E. C. à l'école

"LA J.E.C. A L'ECOLE PRIMAIRE". C'est le titre de la plus récente édition de l'A. C. J. C. Un magnifique petit volume (120 pages) qui décrit pourquoi et comment la jeunesse écolière entrera dans les rangs de l'Action catholique par la J. E. C.

Les observations réalistes sur les dangers du milieu où grandit notre jeunesse, le foyer, le quartier et peut-être même l'école, rendront plus stimulant l'appel d'un redressement, d'une restauration, dont les jeunes seront les premiers apôtres.

Cet appel vers un esprit nouveau, "La J. E. C. à l'Ecole Primaire" le lance vigoureusement et esquisse les réalisations possibles qui s'imposent.

Destiné aux jeunes, il intéressera d'abord les professeurs, religieux et laïcs, qui ont la redoutable mission de former et d'aider les jeunes à se former une âme, une pensée, une vie chrétienne. Même les directeurs des groupes les plus jeunes de l'Enseignement secondaire y trouveront des suggestions utiles.

En vente à la Commission jéciste diocésaine, Parc Victoria, Québec, 25 sous franco.

le 16 juin 1936.

Elections

Le cercle Charest de St-Roch a tenu ses élections annuelles vendredi dernier. Voici le résultat :

Président: Jules Morency ;
1er vice-président: J.-A. Bédard ;
2e vice-président: Roland Veilleux ;
Secrétaire : Raymond Lamonde;
Sec.-cor. : Léopold Genest ;
Trésorier : Roland Gobeil ;
Bibliothécaire : Odilon Moisan;

Par Léopold GENEST,
sec.-cor.

S'organiser

L'organisation est une chose difficile. Certains la réduisent à être une méthode, d'autres à être une science, beaucoup à être l'aboutissement de l'ordre. Tous ceux-là se trompent, l'organisation est un art, des plus nuancés et des plus compliqués.

* * *

L'organisation, c'est, nous dit le dictionnaire, "l'ensemble des dispositions prises pour le fonctionnement d'un gouvernement, d'une institution, d'un établissement." Pour nous l'organisation, c'est bien autre chose, c'est surtout le réseau tenu des prescriptions temporelles, selon lesquelles doivent agir des êtres spirituels et temporels pour obtenir le meilleur rendement de leurs efforts de tout ordre.

C'est pourquoi nous qualifions l'organisation du titre d'art, car du moment où il faut faire collaborer matériel et spirituel, s'il n'y a pas art, il y a désenchantement.

* * *

Or, l'organisation qui doit exister dès qu'une collectivité se constitue doit également exister dans la vie de chaque individu. Et là encore, là surtout elle est un art.

Voyez dans votre vie, dans la vie de ceux qui vous entourent, si vous y rencontrerez une organisation et une organisation qui soit un art ?

Hélas! combien rares sont les organisés, et c'est peut-être pour cela que tant de choses vont si mal chez les individus et dans les sociétés.

* * *

Organiser sa vie postule d'abord un but à celle-ci ;on s'organise en fonction de quelque chose, pour quelque chose. Peu nombreux sont les hommes, les jeunes qui ont su trouver un but à leur vie, un but qui mérite d'être vécu. Ils vont vers quelques objectifs immédiats qui se sont présentés à eux, mais il n'ont pas cherché quel pourrait être le but véritable de toute leur activité et quelle répercussion cette fin avait sur leurs actes? Ils voguent à l'aventure en fin de compte.

* * *

Avoir un but n'est pas suffisant pour organiser sa vie; il faut, pour l'atteindre, s'imposer de suivre certaines méthodes. Sans méthodes, pas d'organisation, car sans méthode pas d'ordre, et avec le désordre pas de possibilités de rendements rationels, pas d'efforts suivis, car des lacunes se produisent qui détruisent tout ce labeur fait d'autre part.

Méthode de travail veut dire possession d'un horaire de son temps, d'un programme de lecture, d'un programme de détente et de récréation, de principes d'exécution des travaux qui vous incombent.

Avoir adopté des méthodes n'est pas le plus rude; les appliquer d'une façon constante et durable est autrement difficile. La discipline la plus stricte s'impose en cette matière.

Exiger la discipline des autres n'est pas tâche complexe, mais l'obtenir de soi est bien dure chose. Beaucoup, d'ailleurs, s'avouent vaincus devant les exigences de la discipline personnelle et arrangent en une douce anarchie leurs temps libres, voire même les autres, croyant qu'une obéissance aux aiguilles d'une montre pour marquer les étapes de leur journée est le plus grand acte de discipline que peut fournir un homme.

* * *

Si la discipline est nécessaire pour organiser sa vie, il la faut non rigide, souple, laissant une place compréhensive à l'initiative, aux nouveautés, aux aléas, aux "impedimenta" de toutes sortes qui peuplent une vie, sans pourtant permettre à un laisser-aller fataliste de prendre rang dans notre existence.

Tout cela ne peut exister qu'à condition de trouver en nous, seul acteur de ce drame qu'est notre organisation personnelle, les forces de réflexion, la volonté constante, de ne jamais agir sans s'être recueilli.

Une telle attitude est pénible; elle postule des renoncements, l'acceptation de limites consenties à notre activité, à nos possibilités, l'acceptation de donner des refus à des propositions glorieuses, mais au-dessus de nos moyens, l'acceptation d'un conseiller qui nous aidera à mieux nous découvrir, à mieux nous posséder.

* * *

Oui, organiser sa vie est un art, cela implique une science qui aide à atteindre le but que tout homme doit posséder, grâce à des méthodes disciplinées et souples, excitatrices d'initiatives, contrôlées sans cesse par une réflexion éclairée, mais organiser sa vie est un art qui ne peut prendre tout son sens qu'à condition de beaucoup de perversités ou de vertus.

Pour une jeune catholique, le choix entre les deux termes ne se posant pas, il importe donc, pour "s'organiser", d'essayer d'abord d'avoir beaucoup de vertus et la volonté de "prendre un ensemble de dispositions adoptées pour assurer le bon fonctionnement" de tous les actes de sa vie, afin d'être une compétence professionnelle, un bon citoyen, un apôtre et un saint.

* * *

C'est la grâce que nous souhaitons à tous.

J. M.

"La Croix"

Le Comité diocésain
— de la —
Jeunesse Ouvrière Catholique
est heureux d'inviter
tous les Groupements de Jeunesse Catholique
— à la —
Grande Manifestation Populaire
DIMANCHE, LE 28 JUIN
— au —
Colisée
Sous la haute présidence
de Son Em. le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I.
et le distingué patronage
de Son Honneur le Maire de Québec.

Le programme général

Le 27 Juin
3 h. p. m.— Arrivée des délégations extérieures.
7.45 h. p. m.— Veillée religieuse en la chapelle de N.-Dame de Lourdes.
10.00 h. p. m.— Arrivée des délégations jocistes de Montréal.

Le 28 Juin
6.30 h. a. m.— Communion générale aux églises paroissiales
8.15 h. a. m.— Départ du Boulevard Langelier pour l'église Saint-Sauveur.
9.00 h. a. m.— Messe officielle célébrée par Son Eminence le cardinal Archevêque
Allocution par Son Eminence
10.00 h. a. m.— Rassemblement au Parc Victoria.
11.30 h. a. m.— Diner.
1.00 h. p. m.— Ralliement au Marché St-Pierre pour le défilé jociste jusqu'au Palais Montcalm.
5.30 h. p. m.— Souper.
7.00 h. p. m.— Départ du Marché St-Roch pour le Colisée.
8.30 h. p. m.— Grande Manifestation Populaire sous la haute présidence de Son Eminence le Cardinal et le distingué patronage de Son Honneur le Maire de Québec.

Le ralliement général des jocistes réunira le soir 6,000 participants au Colisée à 8 h. 30 p. m.

Un Choeur-Parlé, exécuté par 150 voix mixtes, à la foule les espoirs de la Jeunesse Ouvrière Catholique

Programme captivant — Bienvenue — Entrée gratuite.

Saint-Jean-Chrysostôme

OBSEQUES DE M. PIERRE CANTIN. — St-Jean-Chrysostôme, Lévis.— Un dernier et émouvant hommage a été rendu à l'un de nos paroissiens, M. Pierre Cantin, célibataire, décédé le 17 mai, après une longue maladie, à l'âge de 78 ans.

Une foule considérable a accompagné la dépouille mortelle de sa résidence à l'église.

La levée du corps fut faite par M. le curé Dumas, le service chanté par M. l'abbé A. Délisle, assisté de M. le curé E. Dumas et du Rév. P.-A. Cadoret, arrière-neveu.

Durant la cérémonie funèbre, deux messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés J. Roy et Jules Emond, du collège de Lévis.

La messe de Requiem fut exécutée par la chorale paroissiale.

Les porteurs étaient: pour la croix: M. Francis Cadoret; le cercueil: MM. Edmond Cantin, Louis Couture, Pierre Cantin, neveux, et MM. Théophile Cantin, Joseph Roberge et Arthur Cantin.

Conduisaient le deuil: son beau-frère: M. Pierre Couture; ses neveux: MM. Joseph Cantin, L. Cantin, Irénée Cantin; ses petits neveux: MM. L.-A. Cantin, de Montréal, Emile et Raoul Cantin, de St-Romuald, Xavier Cadoret, de St-Henri, Adjutor Cadoret, de Montréal, Paul Laflamme, de St-Lambert, Albert, Emery, Léopold Cadoret, Edouard, Robert Couture, Roméo Cantin; ses cousins: MM. Joseph Couture, de St-Romuald, Alphonse Croteau, Pierre Goulet, Raoul Couture, Amédée Dubois, de Charny, Benjamin Paradis, de St-Romuald, Alfred Roberge, Irénée Cantin, Francis Higgins, John Topping, Victor Fouquet, Jean Plante, Thomas Couture, Adélard Lavertu, etc, etc.

Le défunt laisse dans le deuil, une soeur: Mme Pierre Couture (Rose).

M. et Mme Pierre Couture remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné des sympathies, à l'occasion du décès de M. Pierre Cantin.

NAISSANCE. — M. et Mme Donat Croteau (née Alexandrine Carrier), une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Laurence-Lise. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Croteau, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Lucille Croteau.

NOTES. — M. L.-A. Cantin et Mlle Euphémie Cantin, G. M., de Montréal, Mme A. Charrier, de Lévis, ont assisté aux funérailles de M. Pierre Cantin.

PILULES
Dodd
POUR LES REINS
pour
MAL DE DOS
RHUMATISME
L'IMPURETÉ DU SANG
ET LES TROUBLES DES REINS
DODD'S KIDNEY PILLS

Vivons notre jeunesse

Qu'est-ce donc que la jeunesse? — C'est l'âge où les horizons paraissent sans bornes; où l'esprit s'ouvre aux pensées radieuses et grandes, le coeur aux sentiments chevaleresques, la volonté aux efforts, à la lutte, au saacrifice....., c'est l'âge où tout dans l'âme vibre et chante, l'âge où l'on éprouve un besoin intense de servir et de conquérir.

Jécistes, si nous n'avons pas encore cette jeunesse, efforçons-nous de la trouver. Ecoutons cette cloche dont on entend toujours l'appel en nous et qui stimule nos énergies et nos coeurs. Ne devenons pas des "ptits vieux" avant le temps. N'oublions pas ce que dit Mauriac: "Il dépend de nous que notre jeunesse soit éternelle. Il nous appartient de n'être pas un jour cet homme mûr, ce vieillard.

Mais qui **servirons-nous** pour garder notre jeunesse? D'abord et avant tout notre créateur; vivons toujours en état de grâce, sans Lui, sans sa grâce, nous sommes, comme le figuier stérile qu'il a maudit, ou encore, au point de vue surnaturel, rien autre chose qu'un cadavre. Remplissons très bien nos devoirs de religion et d'état: piété, obéissance, travail, observance du règlement. Oui piété, trop souvent, hélas, l'étudiant se contente d'une piété de chapelle, d'une piété de dimanche et non de tous les jours. Soyons de bons joueurs; ayons le bon esprit et la bonne humeur. Donnons le bon exemple et faisons tout le bien que nous pouvons.

Maintenant **qui conquerrons-nous?** Conquérir conquérir ... On nous répéterait toujours ce mot et on ne nous le répéterait jamais assez. Jécistes, pour conquérir, il n'est pas nécessaire de prendre des moyens extraordinaires mais profitons de ceux que nous offre la vie courante. Aidons un confrère qui nous est antipathique; sachons nous plier devant les exigences de certains pour ne pas les éloigner de nous. Ne critiquons pas les ordres de nos supérieurs, en un mot ne soyons pas égoïstes et cela est si commun de nos jours; chacun recherche ses aises et particulièrement dans le milieu collégial où on s'occupe si peu des autres pour se concentrer dans un égoïsme détestable. Grâce à la J. E. C., ce défaut disparaît de jour en jour.

Ce n'est pas en vain que le maître dans l'Evangile exige tant d'esprit de sacrifice de la part de ses Apôtres.

Par conséquent, Jécistes, du dévouement, de l'abnégation et des sacrifices nous en donnerons. Ainsi, nos confrères nous aimeront et nous rechercheront. Et alors ce sera de la conquête, de la vraie conquête faite par les Jécistes qui savent vivre leur jeunesse. Et puis nous aurons agi non individuellement, mais sur la masse.

Si la conduite de certains est parfois critiquable, ne les abandonnons point pour cela, mais ramenons-les à une vie meilleure.

Il n'y a personne qui, dans le plan divin, soit destiné à ne pas profiter du sang que le Christ a versé sur le Calvaire, et à nous Jécistes. Il demande de l'aider dans cette oeuvre de rédemption. Agissant ainsi nous réaliserons le but de la J. E. C. qui est de **garder au Christ la jeunesse étudiante.** A bas la routine, la banalité, la platitude, à bas l'à-peu-près et le laisser aller.

Soyons de jeunes Jécistes, vivons notre vie, vivons notre jeunesse, vivons-là pour le Christ.

Arthur POULIN,
M. de Famille.

"Le Patronage"

Encouragez Nos Annonceurs

EXCURSION de QUEBEC
par tous les trains réguliers
samedi le 27 Juin
prix aller et retour

TROIS-RIVIERES	$1.60
SHAWINIGAN FALLS.	1.80
GRAND'MERE	1.80
JOLIETTE	2.60
ST-GABRIEL	3.05

et les gares intermédiaires

RETOUR: Par tous les trains réguliers jusqu'au LUNDI soir 29 Juin

Voitures ordinaires seulement.
Aucun bagage enregistré.
1345F

Pacifique Canadien

La place qui convient au jeu dans les oeuvres de jeunesse

Ces jours derniers s'est tenue à Paris la première journée d'études de la vivante "Fédération nationale des confrères et dirigeants laïques de patronages". Une centaine de jeunes gens qui se dévouent dans les oeuvres de jeunesse de la capitale, de sa banlieue, et de plusieurs grandes villes de province, ainsi qu'un certains nombre de prêtres, s'entretinrent, une journée durant, — une journée qui commença par une messe de communion et qui se termina, en la chapelle des Carmes, par un salut que voulut bien présider S. Exc. Mgr Baudrillart, — d'une question dont l'importance, parfois méconnue, leur apparut à très juste titre comme essentielle. "Quelle place faut-il faire au jeu dans les patronages et comment l'utiliser pour la formation de l'enfant ?" Quatre rapports rédigés par des confrères d'oeuvres expérimentés et compétents abordèrent la question sous divers aspects. Chacun de ces rapports provoqua des échanges de vues animés et fort intéressants. Que convient-il de retenir de tout cela ?

D'abord que le jeu est l'activité propre de l'enfant, qu'il est la grande affaire de sa vie, qu'il est un prélude, une initiation, une préparation à son existence ultérieure. Rien de comparable entre le jeu des enfants et celui des grandes personnes. Pour celles-ci il est une distraction, pour ceux-là une occupation sérieuse qui ne correspond pas seulement au besoin qu'il a de dépenser son activité, mais à celui de satisfaire les tendances de son intelligence et les aspirations de son coeur. Pour l'enfant, jouer, c'est vivre, c'est d'une certaine manière "travailler", c'est traduire en acte ses pensées.

Or, un maître en éducation, Mgr Dupanloup, a dit "La première loi de l'éducation, c'est de se conformer à la nature et de donner satisfaction à ses besoins vrais". Il s'ensuit que le jeu doit occuper au patronage, oeuvre d'éducation intégrale, une place prépondérante et qu'il devra y être considéré comme un moyen de formation plus efficace que tous les discours et toutes les exhortations. Mais, bien entendu, pour que le résultat cherché soit atteint, il faudra que le jeu se pratique dans certaines conditions. Il faudra d'abord qu'il plaise à l'enfant, par conséquent qu'il soit attrayant, c'est-à-dire mouvementé et bruyant, qu'il lui donne au moins l'illusion d'avoir été librement choisi, qu'il mette en oeuvre ses activités intellectuelles et physiques. Il faudra aussi selon le mot de don Bosco, qu'il soit "honnête", ce qui signifie qu'on bannira les jeux de hasard, les jeux "où l'on porte la main sur autrui", les jeux trop violents. Il faudra autant que possible organiser des jeux généraux et à règles simples. Il faudra varier les jeux, l'enfant se lassant vite de tout, même de ce qui l'a passionnément amusé un instant. Il faudra utiliser l'organisation de l'"enfant et ne pas oublier son goût de l'aventure. On joue beaucoup aux "croisades" dans certains patronages; que de choses les enfants peuvent apprendre ainsi. Il faudra ne jamais perdre de vue le souci de former et que le jeu peut être notamment une parfaite école de loyauté et de discipline. Pour réaliser tout cela, il importera que les directeurs et les confrères d'oeuvres ne manquent point de préparer soigneusement le programme de leur journée de jeu et, au terme de cette journée, d'en faire la critique, spécialement avec les "petits chefs".

On a beaucoup insisté au cours du Congrès qui nous occupe, et avec grande raison selon nous, sur le rôle des "petits chefs". Un scout-routier a, dans un rapport, évoqué les méthodes scoutes, le jeu chez les louveteaux et le jeu chez les scouts, en soulignant d'une part l'importance qu'attache le scoutisme à la formation de jeunes chefs, d'autre part la place qu'il fait aux jeux d'imagination. Sans doute ne peut-on pas appliquer sans les adapter les méthodes scoutes dans les patronages; mais on peut tirer parti de l'esprit qui les inspire et qui tient le plus grand compte de la psychologie de l'enfant. Utiliser le jeu pour donner à celui-ci le sens des responsabilités, du commandement, du devoir vis-à-vis de soi-même et vis-à-vis d'autrui doit être le premier souci de tout directeur d'oeuvre. L'expérience prouve d'ailleurs, — on en a cité bien des exemples caractéristiques à la suite du rapport spécialement consacré aux petits chefs et aux chefs de camp — qu'on peut obtenir des résultats étonnants. La question s'est posée, en passant, de savoir quelle part le confrère lui-même devait prendre au jeu. Il doit en être l'animateur, ne pas hésiter à s'y mêler, le cas échéant, mais seulement dans la mesure où il juge son intervention indispensable pour "lancer" une partie ou pour donner opportunément un avis : mieux vaut laisser faire les "petits chefs" et demeurer soi-même surveillant vigilant et discret.

Si les "grands jeux" doivent être au patronage la règle, il ne faut pas pour autant, mépriser les petits jeux et les jeux d'intérieur, si précieux en cas de mauvais temps ou quand les enfants sont fatigués. Ils peuvent et doivent, eux aussi, aider à faire l'éducation de ceux qui les pratiquent, aider à former de "petits chefs". Il importe pour cela que les confrères en aient le souci : ce qui d'ailleurs est insuffisant. Il faut aussi qu'ils sachent, par théorie et par pratique, toutes les ressources éducatives qu'offre le jeu sous toutes ses formes.

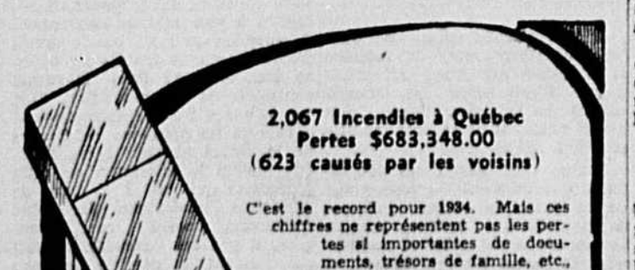
Un congrès comme celui dont nous venons de résumer brièvement l'enseignement et qui permet de confronter des expériences, et au cours duquel ont été faites des démonstrations de grand jeux", peut les y aider grandement.

PARIS.

Le réarmement

LONDRES, 19. — Le gouvernement britannique va activer le réarmement a répondu M. Stanley Baldwin, aujourd'hui à lord Winterton qui lui demandait ce qu'il pensait des déclarations de M. Alfred Duff-Copper à l'effet que la situation européenne était plus grave qu'en 1914.

FRANCE
Via la
ROUTE DU SUD
-le côté ensoleillé de l'Atlantique-
DIRECTEMENT A VILLEFRANCHE
REX le navire le plus rapide sur la route du sud **C. di SAVOIA** le seul navire à la stabilisation gyroscopique
Voyages DIRECTS A VILLEFRANCHE
27 JUIN 3 JUILLET 18 JUILLET 1er AOUT
Pour avoir tous les confort et plaisirs offerts par la route du sud, choisissez un transatlantique italien. Sur l'un ou l'autre de ces navires vous jouirez de la cuisine superbe, du service courtois et des améliorations luxueuses qui ont valu à la Ligne Italienne une renommée mondiale.
Pour avoir renseignements et réserver vos passages, adressez-vous à toute agence autorisée ou à 1133 Côte Beaver-Hall, Montréal Canada





2,067 Incendies à Québec
Pertes $683,348.00
(623 causés par les voisins)

C'est le record pour 1934. Mais ces chiffres ne représentent pas les pertes si importantes de documents, trésors de famille, etc., qui auraient dû être placés dans des coffrets de sûreté qui se louent à prix si bas, $4.00 ou plus, selon grandeur, dans les succursales de "La Caisse".

La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec

N'attendez donc pas l'arrivée des pompiers!

Demandez des informations à celui de nos bureaux qui vous convient le mieux.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

Pour les Ecclésiastiques

CHAPEAUX de PAILLE NOIRS

Paille de Milan $1.75
Palmier royal, chapeau nouveau, léger, que la pluie n'affecte pas .. $2.50
Paille de palmier véritable $2.50

CASQUETTES EN SOIE

noire, faites à la main, dans nos ateliers $2.00

CHAPEAUX de feutre, rigides

De forme nouvelle, règlementaire au Grand Séminaire de Québec ... $5.

CHAPEAUX de feutre, souples

$2.95, $3.50, $5., $8.

CHAPEAUX DE SOIE... $10.

J.-B. Laliberté (Limitée)

Maison Canadienne-française 100%
A votre service depuis 60 ans

Edmond Laliberté, Président (Petit-fils de J.-B. Laliberté)
Edouard Paradis, Directeur (Expert en fourrures)
Edouard Coulombe, Secrétaire (Petit-fils par alliance de J.-B. Laliberté)

145, rue St-Joseph

Le juge ne réduit pas l'accusation

MONTREAL, 20. — Alice Hamelin alias Alice Côté, mieux connue sous le nom de "Madame Alice", a été condamnée, par le juge Maurice Tétreau, à subir son examen volontaire sous l'accusation d'avoir illégalement causé la mort de Kathleen Féquet, 28 ans, de Québec. Me Philippe Monet, avocat de la Défense, a prononcé un long plaidoyer dans le but de faire réduire l'accusation de meurtre en une accusation d'homicide involontaire. Me Gerald Fauteux, procureur de la Couronne, a insisté pour que l'accusation de meurtre soit maintenue. La victime avait succombé à une opération illégale, d'après le rapport du Dr Jean-Marie Roussel, médecin légiste.

Le juge a déclaré qu'en vue de la preuve présentée à l'enquête préliminaire, il ne pouvait pas réduire l'accusation.

La justice sociale et non pas la persécution

(Suite de la 1ère page)

M. Bennett, donnera aux communistes une plus grande liberté de promouvoir la sédition. C'est une erreur de biffer du code une loi en vertu de laquelle aucun citoyen respectueux de la loi ne peut être molesté. On peut peut-être en rendre les dispositions moins sévères, mais on devrait la maintenir dans les statuts afin d'avoir une arme contre les associations révolutionnaires.

Le ministre de la Justice a déclaré que l'article 98 était un relicat des jours de guerre et une tache sur l'étendard de la justice canadienne. Si l'on interprète sévèrement la loi, a-t-il dit, un homme important un livre sur la révolution américaine peut être emprisonné pour 20 ans. Le vrai moyen de combattre le communisme, c'est par un programme de justice sociale, non pas par la force et la persécution. M. Lapointe dit qu'il n'est pas un ami des communistes et des révolutionnaires. Si nous avons voulu abroger l'article 98, dit-il, ce n'est pas pour favoriser le communisme, mais pour protéger les citoyens respectueux de la loi au Canada. Il y a dans le code criminel tout ce qu'il faut pour sévir contre la possibilité de sédition. De plus, le même bill qui abroge l'article 98, rend plus sévère un autre article du code qui a trait justement à la suppression de la sédition.

M. Woodsworth, chef de la C. C. F., félicita le gouvernement d'abroger l'article. M. J.-R. MacNicol, député conservateur de Toronto-Davenport, avoua que certaines dispositions de l'article 98 étaient indûment sévères. Il appuie le gouvernement d'avoir rendu plus sévère l'article du code qui a trait à la sédition. Il dit que plusieurs associations qui ont dénoncé le parti conservateur pour avoir maintenu l'article 98, dénonceront maintenant le parti libéral pour avoir mis plus de sévérité à l'article 133 relatif à la sédition. Il espère que le gouvernement n'écoutera pas ces associations.

M. H.-E. Wilton, conservateur de Hamilton-Ouest, est opposé à l'abrogation parce qu'il voit là un danger de promouvoir le communisme. Le Canada doit prendre au sérieux la menace rouge si l'on veut que l'ordre soit maintenu au pays. Le Canada doit se protéger. Autrement, il sera détruit.

M. Angus MacInnis, C. C. F. de Vancouver-Est, croit que l'abrogation de l'article 98 marque une amélioration sensible mais il voudrait que l'on définisse plus clairement ce que signifie le changement effectué à l'article 133 traitant de sédition.

M. J.-T. Thorson, libéral de Selkirk, approuve le gouvernement. Il dit que la liberté de pensée et de parole est une principe de progrès et de réforme. Le communisme est un épouvantail au Canada. Il ne fera jamais de progrès tant que les Canadiens tiendront aux institutions libres. La libération de Tim Buck et des chefs communistes par le précédent gouvernement fut un bon mouvement pour combattre le communisme. Leur incarcération avait été un moyen de favoriser cet élément. Le Canada est dans un danger plus grand de donner dans le fascisme que dans le communisme. Or, il peut y avoir quelque valeur dans la philosophie du communisme tandis qu'il n'y en a pas dans celle du fascisme.

L'article 133 fut amendé en comité plénier de la Chambre en ajoutant les mots "au Canada" afin de s'assurer que la définition de la sédition ne s'applique qu'au Canada et non pas à d'autres pays. Cette suggestion avait été faite par M. Woodsworth.

Dans la soirée, le bill fut passé en comité puis en troisième lecture.

GRATIS contre le RHUMATISME

LES CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TEMPLETON vous délivrent de la douleur et de la raideur du rhumatisme et de la névrite; procurent un soulagement rapide et sûr aux souffrances torturantes du lumbago (mal de dos), à la douleur aiguë, lancinante de la sciatique.

Eprouvez la valeur des Capsules Antirhumatismales Templeton dans votre propre cas. Achetez-en une boîte de 50c. ou de $1 chez votre pharmacien; ou, pour recevoir un essai gratuit, écrivez à TEMPLETONS LIMITED, 56 Colborne Street, Toronto, 2, Ontario. 41W

Le bill des ports francs est classé

OTTAWA, 20. — Le bill des ports francs, proposé par le Sénat a été classé, hier soir, par la Chambre des Communes. M. J.-L. Ilsley, ministre du Revenu national, déclara que c'était une mesure importante mais qui arrivait trop tard pour recevoir la considération nécessaire. Il proposa l'ajournement du débat, ce qui, à ce stage de la session, équivaut au renvoi à la prochaine session. Ce bill avait pour parrain M. H.-H. Stevens, restauriste de Kootenay-Est.

Les progrès des assurances sociales à travers le monde

(Suite de la première page)

L'Equateur a créé un Institut national chargé de mettre en vigueur un régime d'assurance obligatoire de tous les salariés contre les accidents, la maladie et la vieillesse.

En Bolivie, au Brésil, en Esthonie, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, le champ d'application des systèmes en vigueur a été élargi.

Enfin, nombre d'Etats envisagent l'institution de systèmes étendus d'assurances sociales. C'est le cas pour l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Finlande, la Lettonie, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Pérou et l'Union sud-africaine.

Par ailleurs, les résultats de l'activité des institutions d'assurances sociales au cours de l'année dernière sont également encourageants. Dans la plupart des pays, le nombre des personnes assurées et les recettes fournies par les cotisations ont cessé de diminuer et, dans beaucoup de ceux qui ont vu s'améliorer leur situation économique, on constate un mouvement ascendant des effectifs et des recettes de l'assurance.

Bill adopté

OTTAWA, 20. — La Chambre des Communes a adopté, en troisième lecture, hier soir, la loi constituant en corporation l'Ordre des Italo-Canadiens, avec un amendement. Ce bill avait d'abord pris origine au Sénat et le parrain en était M. Denis.

La composition du jury dans les prov. de l'Ouest

OTTAWA, 20. — M. W.-A. Tucker, libéral de Rosthern, a préconisé, hier soir, aux Communes l'abolition des jurys de six jurés pour les causes criminelles, dans les provinces des Prairies. Il dit que ces jurys devraient comprendre 12 membres comme dans les autres provinces. Car, autrement, cela équivaut à un procès devant un juge, M. Lapointe, ministre de la Justice, dit que c'est à la demande des autorités provinciales que les jurys de cinq membres ont été inaugurés. Cette discussion eut lieu en marge d'un amendement au code criminel.

L'évolution politique de la Soviétie

(Suite de la première page)

ments pour en revenir à un régime normal.

Non, certainement! Mais il est permis de penser qu'on se rend, enfin compte à Moscou que le communisme d'Etat a fait pratiquement faillite; et que, quelle que soit la force dont dispose la dictature — si puissante qu'elle a pu réduire à l'esclavage plus de 150 millions d'hommes, — il n'est pas possible de méconnaître indéfiniment les lois régissant la société sans porter préjudice à la fois à la nation et à ceux qui la gouvernent.

Les ruines morales et matérielles qu'ont accumulées les Soviets et les difficultés insurmontables qu'ils rencontrent pour reconstruire sont sans doute pour M. Staline et ses amis autant d'indications qui leur soulignent la nécessité impérieuse de ne pas s'obstiner en une expérience dont les allures catastrophiques, d'ailleurs relevées par les journaux soviétiques, finissent par les inquiéter eux-mêmes.

Voici quelques faits intéressant à cet égard.

Il a été question, ces jours derniers, d'un projet de réforme de la Constitution soviétique qui serait à l'étude à Moscou.

Cette réforme prévoit la création de deux Assemblées constituant la Parlement soviétique.

La première comprendra des députés élus directement par le suffrage universel. L'autre, la Chambre des nationalités, sera formée de délégués élus par les différentes Républiques fédéres.

C'est la Constitution helvétique qui, pour une bonne part, a servi de modèle à la reforme. En ce qui concerne les députés, ils ne feront pas individuellement acte de candidats. Leur candidature sera présente par les organisations constituées: usines, trusts, associations dûment reconnues.

D'autre part, le armes de l'Union, après la réforme, ne comporteront plus la fameuse devise en exergue: "Prolétaires de tous les pays, unissez-vous." Par contre, seront maintenant la faucille et le marteau, surmontés de l'étoile et encadrés d'épis.

Le gouvernement sociétique a mis, d'autre part, au point le texte d'une loi qui sera promulguée sous peu.

L'avortement, qui jusqu'ici était légal est déclaré désormais mal social et est interdit. Les médecins qui, sans nécessité, pratiqueront désormais des avortements seront punis d'un an a trois ans d'emprisonnement, et les maris instigateurs de manoeuvres abortives seront punis de deux ans de la même peine.

Des mesures seront prises pour accroître la ntalité: primes au familles de 8 à 12 enfants, aide de l'Etat aux mères et congés de quatre mois pendant la grossésse.

Une somme de 1,450 millions de roubles sera nécessaire pour la campagne en faveur de l'enfance.

Les divorses seront également réglementés: la présence et le consentement des conjoints seront nécessaires. De plus, il faudra verser 150 roubles, au lieu de 3 roubles, pour divorcer.

En outre, les pères ou mères de familles qui auront abandonné leurs enfants devront payer jusqu'à 60 p. c. de leur salaire.

Suivant d'autres informations, sujettes à caution, car elle tranchent trop nettement avec la campagnie de déchristianisation appuyée par le gouvernement soviétique, celui-ci aurait envisagé également une restauration éventuelle du culte religieux.

On assure que des Commissions enquêtent dans les grandes villes pour rechercher dans quelles conditions les église pourraient être restaurées et rouvertes à la piété des fidèles.

Déjà, ces Commissions se seraient entretenues avec les autorités ecclésiastiques pour réinstaller les cloches dans les clochers muets depuis si longtemps.

Comme nous le disons plus haut, on doit faire toute réserve sur cette information.



Tapisserie au point pressé, représentant la principale rue du Bourg, avec la cathédrale de Chartres, un des joyaux de l'époque de la Renaissance. Cette tapisserie est une oeuvre de M. Ivan-Gerard Miller, de Québec. Elle est faite d'après une peinture du peintre Roux. Elle est exposée à 9 rue d'Artigny.

3 séances ont eu lieu hier à la Chambre des Communes

(Suite de la 1ère page)

ou d'une doctrine, mais à ceux qui traduisent une doctrine révolutionnaire en acte.

En Angleterre, on a une haute idée de la liberté des sujets.

Par ailleurs, nous avons clarifié un article du code afin qu'il soit clair que personne n'a le droit de prêcher au Canada le renversement du gouvernement par la force. Ce n'est pas qu'il était nécessaire de faire ce changement, mais nous voulions que tout doute possible fût totalement éliminé.

Les citoyens du Canada comme ceux de Grande-Bretagne sont libres dans leurs demeures.

On nous accuse d'être amis des communistes. On sait que pour ma part, je déteste la doctrine communiste. Mais je crois que le moyen de la combattre, c'est par un programme de justice sociale. J'ai participé à la semaine anticommuniste à Montréal. J'ai dit alors que pour combattre le communisme ce n'est pas le fusil ou la prison qu'il faut, mais la dignité personnelle et la suppression des causes qui favorisent le développement de cette doctrine subversive. Le R. P. Lévesque, O.P., parla dans le même sens. Car le communisme est né de la misère du peuple. Il faut effectuer la réforme sociale et faire disparaître les causes de malaise. Le travailleur canadien n'est pas communiste et choisira toujours le parti de l'ordre.

L'article 98 a-t-il empêché qui que ce soit d'être communiste? Certains le sont à cause de cet article. Tim Buck fut envoyé en prison en vertu de l'article. Le précédent gouvernement est responsable du fait que Buck est sorti de prison après avoir purgé la moitié de son terme seulement. Après sa libération, il a prêché le désordre et le mécontentement.

Pourquoi parler de communisme simplement en marge de l'article 98? Il y a le fascisme qui est aussi violent. Il y a même cette "Légion Noire" aux Etats-Unis.

Le Canada est un pays libre. La justice britannique qui tient un homme innocent tant qu'il n'est pas coupable, est la meilleure garantie de liberté. Nous soumettons cette mesure non pas pour favoriser le communisme, mais pour protéger les citoyens respectueux de l'ordre au pays.

M. Woodsworth, chef de la C. C. F., félicite le Gouvernement d'avoir abrogé l'article 98. Il dit que les libéraux sont très sympathiques lorsqu'ils défendent la cause de la liberté.

NEW-YORK, 20. — (UP) — Un appartement en construction s'est écroulé hier dans le Bronx, tuant au moins sept ouvriers et en blessant une douzaine d'autres.

Pourtant, le fait que le peuple reste, en dépit des efforts de la propagande athée, foncièrement attaché à sa foi pourrait bien peut-être inciter le gouvernement de Moscou à admettre qu'il serait de meilleure politique d'abandonner un anticléricalisme que la masse des croyants tient fermement en échec et qui les écarte obstinément de lui.

Malgré quoi, du reste, la Société des athées de Moscou vient de fêter son 10e annoiversaire, organise une nouvelle campagne intensive et des "expéditions", contre l'esprit religieux qui persiste encore, à sa grande déception.

Déjà, pour la fin de 1935, les militants athées avaient espéré pouvoir assister à la disparition du sentiment religieux si fortement ancré dans l'âme des Russes. Le résultat n'a pas répondu à leurs prévisions, mais les athées affirment qu'ils connaîtront bientôt un triomphe sans précédent.

Un nouveau voyage du P. Dutilly

Dans le nord canadien. — A bord du "Nascopie". — Le relevé botanique des régions arctiques pour le musée d'Ottawa et celui du Latran. — Un oblat.

ROUGEMONT, 20. — Le R. P. Dutilly, O.M.I., licencié ès-sciences agricoles et botaniste de renom, supérieur de la maison des Oblats à Rougemont, comté de Rouville, fera partie, cet été, du personnel de l'expédition scientifique du "Nascopie", vaisseau du gouvernement fédéral, dans les régions arctiques. L'expédition du "Nascopie" est annuelle et porte le nom de "Eastern Arctic Patrol". Le Père Dutilly, qui est originaire de Roxton Falls, dans le comté de Shefford, en est à son troisième voyage dans l'extrême nord du pays. Il s'embarquera à Port Churchill, Manitoba, le 17 août, et sera absent quelque trois mois. Il fera dans son voyage le relevé botanique des régions arctiques, pour le bénéfice du Musée Victoria, Ottawa, et du Musée du Latran, à Rome. Sa communauté, depuis quelques années déjà, l'a nommé officiellement naturaliste des missions arctiques et de l'extrême-nord du Canada. Les membres de l'expédition seront au nombre de cinq ou six; alors que le Père Dutilly s'occupera spécialement de botanique, les autres sont chargés de l'anthropologie, de la zoologie, de la minéralogie, de la géologie, de l'hygiène et de la médecine esquimaudes. Le Père Dutilly a publié cette année un volume intitulé: "Le Pie XI des Esquimaux", où il raconte son premier voyage au Labrador. Le voyage de cette année se fera jusqu'à Craig Harbour, au 78e degré de latitude nord, et probablement plus loin si la température et les glaces le permettent.

Tempête de neige

STAMBOUL, 20. (UP) — L'éclipse de soleil a été accompagnée hier d'une forte tempête de neige dans la région d'Erzerum.

Barton retourne en Angleterre

ADDIS ABABA, 20. — (UP) — Sir Sidney Barton, ministre anglais en Ethiopie, a été le premier diplomate accrédité auprès du gouvernement de Hailé Selassié, à quitter l'Ethiopie, hier. Accompagné de son épouse, sir Sidney est parti pour Djibouti où il s'embarquera pour l'Angleterre. Un autre poste diplomatique lui sera confié.

Houde dit qu'il n'a rien décidé

MONTREAL, 20. — En dépit d'une rumeur, venue de Québec, qui lui prête l'intention de fonder un parti poolitique, le maire de Montréal, M. Camilien Houde, a déclaré, hier, que les nouvelles publiées à son sujet, depuis quelque temps, sont dénuées de toute autorisation de sa part.

"S'il y a lieu, dit-il, je communiquerai à tous les journaux une déclaration écrite afin de définir mon attitude en face de la situation politique de la province. Mais je n'en ai encore rien décidé."

Toute la situation du Can. Nat. est étudiée à la Chambre haute

(Suite de la première page)

testation contre cette méthode il voterait contre le bill.

L'hon. James Murdock, libéral d'Ottawa, rappela que le Canada sort à peine de la pire crise économique qu'il ait encore subie. "On avait espéré, dit-il, que les lois de réformes sociales du précédent gouvernement apporteraient un soulagement sensible au personnel ambulant des chemins de fer. L'arrêt de la Cour Suprême vient détruire cet espoir. La loi du repos hebdomadaire et la loi de la semaine de 48 heures de travail, furent votées par la Chambre et le Sénat, à la dernière session. Elles sont basées sur les voeux émis par le Congrès International du Travail de 1919. A la suite de l'arrêt de la Cour Suprême, les décisions de ce Congrès demeurent sans effet. L'honorable James Murdock déposa alors un amendement, pour apporter, "une contribution substantielle à l'atténuation du chômage". Son amendement est à l'effet de renvoyer le bill au comité pour qu'un article nouveau y soit inséré. Dans cet article il serait stipulé que le nouveau conseil d'administration en entrant en fonction appliquera le principe du repos hebdomadaire et de la semaine de 48 heures. L'hon. Raoul Dandurand, ministre d'Etat déclara que le gouvernement était à étudier la portée des décisions de la Cour Suprême qui déclarent invalides, du point de vue constitutionnel, une si forte portion de ces lois. Le gouvernement décidera bientôt s'il doit interjeter appel de ces décisions au conseil privé. Dans ces conditions, il déclara ne pouvoir accepter l'amendement de l'hon. James Murdock, au bill du Canadien National. A l'appel des "contents" et des "mécontents" l'amendement fut déclaré rejeté.

Le très hon. Arthur Meighen, déclara être opposé au bill. "J'estime déplorable, dit-il, que le gouvernement ait déposé une mesure de ce genre. Et non seulement j'y suis opposé, mais j'espère qu'il sera rejeté par le Sénat et je suis prêt à en subir les conséquences." M. Meighen fit l'historique du problème du chemin de fer National. Il indiqua dans quelles conditions un certain nombre de chemins de fer furent fusionnés et que, en 1923, le gouvernement dut s'en emparer. Il indiqua qu'en 1930 la dette du chemin de fer de l'Etat s'élevait à trois milliards. Une commission royale fut instituée par le dernier gouvernement conservateur. Elle avait pour chef Sir Lyman Duff, juge en chef de la Cour Suprême du Canada. Elle conclut dans son rapport que le réseau du Canadien National dépassait les besoins du pays et que la concurrence que se faisaient nos deux grandes compagnies de chemins de fer était ruineuse. Il indiqua que le Canadien National avait obligé en quelque sorte le Canadien Pacifique à le suivre dans ses dépenses exagérées. La commission reconnut que le Canadien National avait été poussé par l'opinion publique à ces dépenses. C'est ainsi que sa dette, de 1923 à 1929, augmenta de $922,-000,000., dont $426,000,000. au fond capital. Il acheta une flotte, il construisit des hôtels; les uns et les autres ne furent productifs que de déficits. Le rapport Duff suggéra aux deux chemins de fer de collaborer, de s'entr'aider pour faire des économies par la suppression des services faisant double emploi. Une commission de trois syndics fut nommée en 1933. Elle administra sagement le réseau, réduisit les dépenses et augmenta les recettes.

Le juge Fullerton, président des syndics, avait de vastes connaissances théoriques sur les chemins de fer. Il les avait acquises au cours d'un stage de deux ans à la présidence de la commission des chemins de fer. La preuve de ses qualités d'administrateur se trouve dans les économies énormes qu'il a su réaliser, dans l'augmentation des recettes qu'il a su provoquer. En deux ans ses économies ont atteint $700,000. N'est-ce pas un chiffre appréciable? on lui a reproché de n'être pas un technicien du rail. Mais le juge C. Gary qui fut président du U. S. Steel était-il un technicien de l'acier, M. Meighen s'attaqua ensuite à la politique de M. C.-D. Howe, un ingénieur, un financier, mais non pas un homme d'Etat, et même pas encore un politicien car il n'est député que depuis quelques mois. Il affirma que le gouvernement n'a pas reçu mandat du peuple de réorganiser le Canadien National.

L'hon. Raoul Dandurand, leader du gouvernement, donna alors la réplique au leader conservateur. Il indiqua qu'à l'arrivée au pouvoir des libéraux, on constata que le désordre régnait toujours au Canadien National et que les syndics n'avait pas obtenu les résultats attendus. La collaboration des chemins de fer pour réaliser des économies, n'avait pas non plus donné les résultats qu'on en attendait. Les syndics n'avait pu rétablir l'équilibre le budget du chemin de fer de l'Etat. D'autre part le juge Fullerton se prétendait responsable au seul Parlement et non pas au gouvernement. Celui-ci ne pouvait tolérer qu'un fonctionnaire se dressât devant lui pour défier, tenir en échec son autorité.

Les syndics, poursuivit M. Dandurand, ne se sont pas attachés à suivre la route que le rapport Duff leur avait tracée. Enfin le déficit s'établissait en moyenne à un million par semaine. Cet état de choses ne pouvait s'éterniser. D'autre part deux syndics devaient automatiquement sortir de charge à une date rapprochée. Seul M. Fullerton avait devant lui deux ans à courir. Sir Henry Thornton, en 1930, avait résigné parce qu'il avait compris qu'il n'avait plus la confiance du gouvernement. Pourquoi le juge Fullerton à qui on finit par faire comprendre qu'il ne l'avait plus n'en a-t-il pas fait autant?

Le Conseil d'administration que désignera le ministre des Transports sera composé de personnalités du monde des affaires. Ils seront choisis pour leurs capacités et en dehors de la politique. Le ministre est disposé à prendre les résultats que donneront ses réformes.

L'hon. Byron Horner, conservateur de la Saskatchewan ajourna le débat avant l'intermède de six heures.

A la reprise de huit heures, l'hon. R. Byron Horner, conservateur de la Saskatchewan, déclara que personne n'a supposé qu'en un an et neuf mois à peine, le juge Fullerton put réussir à amener le Canadien National et le C. P. à une collaboration complète. Il exprima la crainte que le bill du ministre des Transports ne rétablisse l'ancien ordre de choses au chemin de fer de l'Etat. "Ce sera, dit-il, de nouveau le règne de l'influence et de l'intervention des politiciens lorsqu'il s'agira de nommer quelqu'un à un poste de quelque imortance. Le juge Fullerton dans le peu de temps qu'il est resté au Canadien National a obtenu des résultats admirables.

Je doute que les administrateurs que nommera le ministre puisse en donner de comparables.

Le général W.-A. Griesbach, conservateur d'Edmonton, exprima la crainte que le rejet du bill ne produise le chaos, à raison de l'attitude du gouvernement sur cette question de la réorganisation du chemin de fer de l'Etat. "C'est pourquoi, dit-il, je voterai pour cette mesure".

Parlant en anglais, le sénateur Sauvé dit qu'il ne veut pas s'opposer au bill, mais que cela ne signifie pas qu'il désapprouve la conduite des directeurs actuels qu'il croit compétents et consciencieux. Il connait personnellement M. Edouard Labelle, dont le travail intelligent a été fort apprécié. Le gouvernement dit-il, offre qu'il appelle un remède à la situation du C. N. R. Je ne suis pas en mesure de dire aujourd'hui que ce remède ne sera pas efficace. Le gouvernement en portera la responsabilité devant le pays.

SANS UNE BONNE SANTE

Tout bonheur réel est impossible...

Admettez-vous cela?



Alors pourquoi, pourquoi ne pas voir à votre santé chaque jour et tant qu'il le faudra. Pour une petite jouissance passagère, on dépense de l'argent, alors pourquoi ne pas prendre une petite part de cet argent pour acheter de mes remèdes, ceci pour que tous vos plaisirs soient réels et permanents en vous redonnant, au possible une meilleure santé.

Mes remèdes sont composés de différentes sortes —

1o — Pour soigner la mauvaise digestion. Quand on digère mieux, beaucoup de malaises sont améliorés.

2o — Pour purifier le sang. Une belle peau, un beau teint, du meilleur sang, aident beaucoup à notre santé en général.

3o — Comme tonique du système nerveux. Avec des nerfs plus forts, ceci nous rend de suite plus heureux et aide à surmonter une foule de malaises.

4o — Pour les rhumatismes. Avec moins ou pas de douleurs un peu partout, tout s'en trouve amélioré.

5o — Pour les rhumes tenaces. Rien de plus triste qu'une personne toussant souvent ou ayant le catarrhe. Aussi j'ai des remèdes pour la constipation et les yeux faibles.

En soignant vos malaises par un de ces remèdes, vous aurez fait beaucoup pour votre santé. Pourquoi pas bientôt? Rien de pareil à nul autre. Remèdes, formules spéciales.

Si vous demeurez en dehors de la ville, écrivez, dites vos maladies, votre âge, j'enverrai un livret qui vous instruira. Si vous demeurez en ville ou que vous désirez acheter directement à mon laboratoire, de moi— venez les jours seuls qui suivent: soit les mardi, jeudi de 9 h. a.m. à 4 h. 30 p.m. et le samedi de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Ces remèdes ont beaucoup d'avantages — ils sont peu coûteux, très naturels, ils n'alcoolisent pas et s'envoient partout par colis postaux, frais manufacturés, ce qui leur garde toute leur force. Alors ne les ignorez plus — faites-en usage bientôt.

F.-X. LACROIX Fabricant de remèdes brevetés

438, rue St-Joseph, Québec, Canada.



Un Signal familier à chacun —

Stop!
Look!
Listen!

AVANT de traverser les voies assurez-vous qu'aucun train n'approche. Des milliers d'automobilistes ont ignoré ce signal d'alarme et ont causé leur propre perte et la perte de ceux confiés à leurs soins.

La Nature a aussi pourvu le corps humain de signaux d'alarme. Ils sont les symptômes de dérangements et de malaises, peu dangereux au début, mais qui se développeront probablement en sérieux désordres. Le moyen le plus efficace de combattre ces forces destructives est un bon remède de famille, digne de confiance.

Le Novoro du Dr Pierre

est, depuis quatre générations, le remède populaire de milliers de personnes souffrantes.

Elles l'ont employé avec succès pour combattre les mauvais effets d'une digestion et d'une élimination défectueuses.

Le Novoro du Dr Pierre est composé avec un soin minutieux à l'aide de plantes, graines et racines médicinales reconnues bonnes, conformément à la formule scientifique et originale du Dr Peter Fahrney. En raison de son effet sur l'action de la digestion et de l'élimination

Le Novoro du Dr Pierre est employé avec succès pour soulager les Maux de Tête, Rhumes Ordinaires, Nervosité, Insomnie et Constipation. Il chasse les matières impures du système.

Lorsqu'on aura éliminé ces dérangements physiques les sensations de fatigue et de dépression disparaîtront. La joie de vivre et une santé florissante reviendront. Ce que le Novoro a fait pour des milliers de personnes il peut aussi le faire pour vous. Faites aussi partie du cercle d'amis du Novoro du Dr Pierre, cercle qui va toujours en augmentant et composé des gens satisfaits et reconnaissants.

Commandez-en une bouteille aujourd'hui même!

Offre Spéciale: Le Novoro du Dr Pierre n'est pas un article commercial ordinaire. Il est vendu exclusivement par des agents locaux. Si vous nous envoyez Un Dollar, par la poste, avec le coupon, vous recevrez une bouteille contenant 14 onces de cette médecine, par colis-postal, port payé.

Dr Peter Fahrney & Sons Co.
2501, Washington Blvd., CHICAGO, ILL.
Livré au Canada sans frais de douane.

Dr Peter Fahrney & Sons Co., Coupon No. C2468
2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Veuillez trouver ci-joint Un Dollar. Envoyez-moi une Bouteille d'essai de Novoro du Dr Pierre.

Nom .....

Adresse .....

Bureau de Poste .....

SERMONS de S. E. le Card. Villeneuve

Les Sermons de S. E. le Cardinal Villeneuve prononcés à la basilique de Québec au cours du dernier carême sur "Le mariage" ont été mis en volume (5 sermons en un volume). Prix: 0.40 l'unité, 3 exemplaires pour $1.00 franco. La Librairie de l'"Action Catholique", 105, rue Ste-Anne, Quebec.

L'INTREPIDE GEORGES — Un plan — par HARRY F. O'NEILL



Page Agricole



Veaux ! Veaux ! Veaux !

Présentement, l'Union Régionale de la rive sud fait enquête sur les veaux . . . . à poil.

Son but est de connaitre, assez exactement, ce qui advient des veaux qui naissent annuellement dans cette région; combien sont tués et jetés sur le tas de roches; combien sont élevés misérablement et expédiés sur les marchés, sous l'étiquette VEAUX DES CHAMPS ?

Ce travail mérite d'être entrepris et poussé à fond, afin de déterminer les pertes inutiles subies de ce chef, par nombre de cultivateurs du Québec.

* * *

Etablissons d'abord avec des chiffres que ça paie, élever des bons veaux. Nous empruntons le tableau suivant au bulletin 114 du M. d'A. de Québec.

COMMENT LES VEAUX DE "CHOIX"
ont payé le cent livres de lait chaque mois de 1935

	"Choix" Prix obtenu	Veau 130 lbs a payé	Veau 150 lbs a payé	Veau 180 lbs a payé
Janvier	7.92	1.59	1.82	2.19
Février	8.30	1.66	1.91	2.29
Mars	6.80	1.36	1.57	1.88
Avril	4.96	.99	1.14	1.37
Mai	5.27	1.05	1.21	1.45
Juin	5.84	1.16	1.34	1.61
Juillet	5.81	1.16	1.33	1.60
Août	6.73	1.34	1.55	1.86
Septembre	7.77	1.55	1.79	2.15
Octobre	8.19	1.63	1.89	2.27
Novembre	8.37	1.66	1.93	2.31
Décembre	8.60	1.72	1.98	2.39
	1936			
Janvier	9.37	1.87	2.16	2.59
Février au 10	9.50	1.88	2.19	2.63

Gagnerions-nous à améliorer la qualité de nos veaux ?

Le tableau, ci-haut publié, ne saurait démontrer plus clairement comment un bon veau de lait peut payer la nourriture qu'on lui sert. On y voit que, même lorsque les prix ont atteint leur plus bas niveau, l'an dernier, lorsque l'offre était abondante, le veau, de qualité "choix" mis sur le marché à l'âge de cinq à sept semaines, alors qu'il avait consommé environ 650 livres de lait, quantité jugée suffisante pour amener un veau à point, à payé ce lait 99 cents du cent livres.

Nous avons pris ici le poid minimum d'un bon veau de lait, avec chair de bonne qualité, pour fin de comparaison, soit 130 livres, lorsque le lait livré à la fabrique de l'arrondissement est payé au taux de 60 à 65 centins du cent livres.

Eh ! oui; les 4-5 des cultivateurs vendent leur lait TROIS SOUS le poi, et SIX SOUS le gallon depuis plus de 6 ans.

En le vendant au veaux à poil, il semble, s'ils pouvaient le recevoir huit à dix sous du gallon pendant quelques semaines, le désastre agricole serait moindre.

Mais encore faudrait-il que ces veaux fussent organisés pour être rendus en coopération.

Nous en reparlerons.

Paul BREVAL.

Richesse et revenu des fermes

En 1935, le revenu brut total de l'agriculture canadienne est évalué à $943,081,000 contre $842,565,000, l'évaluation revisée pour 1934. L'évaluation de 1935 est préliminaire et sujette à revision, et elle ne représente qu'une augmentation dans le revenu des animaux de la ferme, de la laine, des produits laitiers, des fruits et des légumes, des volailles et des oeufs, des produits d'érable, et de la filasse de lin, mais d'autre part, une diminution plus que correspondante dans le revenu des récoltes de grande culture, des animaux à fourrure, du tabac, de la graine de trèfle et de graminées fourragères et du miel.

Voici par province et par ordre de valeur le revenu agricole brut pour 1935; Ontario, $313,077,000; Québec, $174,758,000 ; Saskatchewan, $154,896,000 ; Alberta, $141,093000; Manitoba, $56,530,000 ; Colombie-Britannique $38,010,000; Nouvelle-Ecosse, $27,042,000 ; Nouveau-Brunswick, $25,278,000; Ile du Prince-Edouard, $12,397,000.

Le revenu agricole net pour 1935 est évalué à $609,318,000 contre $577,952,000, l'évaluation revisée pour 1934, une augmentation de $31,366,000, soit 5.4 pour cent. On trouve le revenu net en déduisant du revenu brut la valeur des produits employés pour la nourriture des animaux de ferme et des volailles, de la semence, des grains marchands, et des légumes produits sur les fermes pour l'emploi à la maison.

La richesse totale de l'agriculture canadienne est évaluée pour 1935 à $5,797,104,000 contre $5,620,173,000 en 1934, soit une augmentation de $176,931,000 ou 3.1 pour cent. Voici cette richesse par province et par ordre de valeur: Ontario, $1,638,035,000; Saskatchewan, $1,305,791,000; Québec, $1,038,947,000 ; Alberta, $879,118,000 ; Manitoba, $420,186,000 ; Colombie-Britannique, $188,641,000; Nouvelle-Ecosse, $132,618,000; Nouveau-Brunswick, $126,252,000; Ile du Prince-Edouard, $67,516,000.

Bureau de Publicité et d'Extension,
Ministère de l'Agriculture,
Ottawa, Canada.

On honore deux grands canadiens

Le nouvel édifice de la ferme expérimentale centrale, appelé "Edifice William Saunders", en mémoire du Dr William Saunders, premier directeur des fermes expérimentales de 1896 à 1911, et le "Jardin-souvenir Macoun" établi en mémoire du Dr W.-T. Macoun, horticulteur du Dominion, ont été inaugurés officiellement le samedi après-midi, 6 juin, par le très honorable W.-L. Mackenzie King, Premier Ministre du Canada. La cérémonie comprenait également le dévoilement d'une plaque par W.-E. Saunders à la mémoire de son père, et le dévoilement d'un cadran solaire dans le Jardin-souvenir Macoun par John Macoun, fils du Dr Macoun. La plaque-souvenir du Dr Saunders sera placée dans le vestibule du nouvel édifice administratif.

Les cérémonies officielles d'inauguration eurent lieu sur une plate-forme, érigée sur la grande pelouse de la ferme expérimentale centrale, sous la présidence de l'hon. James-G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture. Il y avait également sur la plate-forme, aux côtés du Premier Ministre W.-L. Mackenzie King, le Dr G.-H. Barton, sous-ministre fédéral de l'Agriculture, l'hon. W.-R. Motherwell, ancien ministre fédéral de l'Agriculture, le Dr E.-S. Archibald, directeur des fermes expérimentales, et W.-E. Saunders, de London, Ont., fils du Dr William Saunders. Parmi les nombreux hôtes distingués qui assistaient à la cérémonie, il y avait des sénateurs, des députés, des représentants d'Ottawa et de Hull, et un grand nombre de citoyens en vue.

Choix de mélanges d'aliments

Un grand nombre d'aliments tout préparés s'offre aux cultivateurs canadiens. Ces préparations commerciales sont même si nombreuses que le cultivateur est souvent embarrassé pour faire un choix. Il y avait en 1935, 1388 marques de mélanges d'aliments, enregistrées sous la Loi des Aliments du bétail, appliquée par la Division des Semences du Ministère fédéral de l'Agriculture. Certains fabricants ont enregistré jusqu'à 22 marques d'aliments à volailles seules et 36 marques de toutes les autres sortes d'aliments.

Les aliments pour les volailles venaient largement en tête des autres, ils représentaient 1010 du nombre total des marques enregistrées. Il y avait 384 marques de pâtées de ponte, 209 de pâtées à jeunes poussins et 182 pâtées pour le développement des poussins. Les aliments mélangés pour les bestiaux sont beaucoup moins nombreux que pour les volailles et cependant il y avait encore 140 aliments pour les vaches laitières, 63 aliments à veaux et 64 à porcs enregistrés, ainsi que quelques marques pour les chevaux, les moutons et les chèvres.

Parmi ces enregistrements il y avait également 59 marques d'aliments non désignés pour une catégorie spécifique de bestiaux. Beaucoup de ceux-ci sont caractérisés par une faible teneur en protéine et une haute quantité de fibres, et on les nomme souvent sous le nom de "price feeds". Il est évident que quelques-uns doivent simplement servir de débouché pour des sousproduits ou des déchets qui, offerts séparément sous leurs noms ordinaires, trouveraient difficilement acquéreur.

Pour les abords de la maison

Tous les propriétaires aussi bien à la campagne qu'à la ville, aiment à avoir de beaux abords autour de leur maison. Rien n'aide autant sous ce rapport qu'une plantation d'arbres, d'arbrisseaux, de fleurs et de vignes, et cette plantation ne coûte pas cher. Le meilleur moment pour la faire est dans les quelques semaines qui vont suivre, mais il faut tracer un plan bien défini afin d'obtenir les résultats les plus satisfaisants.

Que faut-il planter, dira-t-on ? On trouvera une réponse à cette question dans le manuel "L'embellissement des abords de la maison au Canada", publié par le Conseil canadien d'horticulture, 114 rue Vittoria, Ottawa. Le premier chapitre se rapporte au jardin paysagiste — L'arrangement et la plantation des abords de la maison — il est écrit de façon à être compris par tous les amateurs, même les soins expérimentés. Il y a des plans illustrant l'arrl'arrangement des pelouses, des jardins et des plantations pour la petite maison ordinaire et des illustrations des résultats que l'on peut obtenir. Il y a aussi un chapitre spécial, traitant des plantations des abords de la maison de ferme.

On trouvera également dans ce manuel une description accompagnée de plans, de la façon d'établir et de maintenir un jardin de rocailles. Tous les détails utiles au sujet de l'arrangement des pelouses, des jardins et des plantations y sont donnés, de même qu'une liste complète des arbres, des arbrisseaux, des fleurs vivaces de pleine terre, et des fleurs annuelles bonnes pour la plantation dans toutes les provinces, et préparée par les horticulteurs provinciaux.

Bureau de Publicité et d'Extension,
Ministère de l'Agriculture,
Ottawa, Canada.

La valeur du fumier de ferme

(Notes des fermes expérimentales)

Le fumier de ferme est un sous-produit d'une grande valeur, mais on ne le croirait guère, à voir le peu de soins dont il est l'objet de la part des cultivateurs. Le retour du fumier au sol est l'un des moyens les plus utiles de maintenir la fertilité de la terre. Le fumier soigneusement conservé contient une quantité considérable d'azote, d'acide phosphorique et de potasse sous des formes facilement assimilables par les plantes. Non seulement il apporte des éléments de fertilité, mais il ajoute aussi de l'humus au sol, augmente sa faculté de retenir l'humidité et stimule grandement l'activité bactérienne.

Pour connaitre les bienfaits résultant de l'application du fumier de ferme dans un assolement régulier de quatre années, composé d'avoine, d'orge, de foin de trèfle et de mil, une expérience a été mise en marche en 1935 à la station expérimentale fédérale de Kapuskasing, Ontario. Un champ était fumé à raison de seize tonnes, appliquées en deux fois. La première application de huit tonnes était enfouie au moyen du disque pour la récolte d'orge, et la deuxième mise en couverture sur le champ de mil. L'autre champ ne recevait aucun engrais d'aucune sorte. Voici les pourcentages d'augmentation réalisés par les différentes récoltes pendant une période de dix ans sur l'assolement qui recevait du fumier: — Avoine 45.4 p.c.; orge 43.9 p.c. ; foin de trèfle 78.5 p.c.; foin de mil 115.1 p.c. Si l'on compte au prix du marché l'augmentation de rendement des différentes récoltes, on trouve que le rapport en argent du fumier est de $1.65 la tonne.

S. BALLANTYNE,
Régisseur,

Station expérimentale fédérale,
Kapuskasing, Ont.

Cadavre repêché

Le Lt-Col. Léon Lambert, chef de la Sûreté provinciale, nous a remis ce matin le communiqué suivant :

Le chef de police MacMahon, de Nicolet, qui nous informe qu'un cadavre de noyé vient d'être trouvé à cet endroit. Il spécifie que le cadavre est dans un état de décomposition très avancé et que presque toutes les marques d'identification sont disparues : il ne reste plus de cheveux et la chair est partie à certains endroits mais il dit que c'était un homme d'environ 5' 11" qui portait un ceinturon en cuir tressé, et il reste sur le cadavre des morceaux de pantalon bleu.

Le chef de la Sûreté,
Lt-Colonel Léon LAMBERT

Prenons nos marchés !

Un pur hasard met sous nos yeux des chiffres qui font réfléchir. Qu'on veuille bien les lire attentivement.

Chaque année, les Compagnies forestières de la Côte Nord achètent les produits de la ferme dont la liste suit :

Foin, sept mille tonnes (7,000).
Avoine, cinquante mille minots (50,000)
Porc frais, deux cents mille livres (200,000).
Boeuf, quatre cents mille livres (400,000).
Oeufs, mille cinq cents caisses (1,500).
Patates, vingt-cinq mille poches (25,000).
Navets, quatre mille poches (4,000).
Oignons, deux mille poches (2,000).
Bettes, cinq mille poches (5,000).
Carottes, cinq mille poches (5,000).
Choux, vingt mille poches (20,000).
Tabac, quatre mille livres (4,000).
Bas, quarante mille paires (40,000).
Mitaines, quinze mille paires (15,000)

En chiffres ronds, le prix de ces denrées représente trois cents mille piastres ($300,000).

Vous croyez peut-être que tous ces produits, consommés CHEZ NOUS, qui peuvent pousser ou s'ouvrer CHEZ NOUS, sont achetés CHEZ NOUS ?

Détrompez-vous !.

A peu de chose près, ils viennent de partout ailleurs, sauf de CHEZ NOUS : de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard, etc

* * *

Et, dire qu'en période électorale et dans les réunions agricoles, de fort braves gens demandent, à cor et à cri, l'ouverture de nouveaux marchés !

Des marchés ?

Mais, nous en avons: LES NOTRES! Les villes de Montréal, de Québec, etc . . NOS PROPRES villages, la Côte Nord . . nous n'avons qu'à les prendre ou plutôt, à les reconquérir, puisque nous les avons perdus, et mon Dieu, avouons-le franchement, un peu beaucoup par notre faute.

Et cette faute, dirigeants agricoles et cultivateurs, nous l'avons commise collectivement : nous, en nous ancrant dans un individualisme féroce, nos chefs en donnant pendant 20 ans et plus une fausse direction coopérative ou en lui mesurant trop étroitement ses activités.

Quoi qu'il en soit, le mal est fait; il s'agit de le guérir.

Comment ?

En fondant des coopératives paroissiales de production, reliées à un centre, que les cultivateurs-coopérateurs utiliseront cent pour cent.

Ce travail sauveur ne se réalisera que si les cultivateurs comprennent A FOND, la coopération, et ils la comprendront en l'étudiant dans les réunions mensuelles de l'U. C. C.

De nouveaux mécomptes attendent ceux qui s'obstinent à fermer les yeux, et à bouder l'U. C. C.

* * *

Mais revenons à nos moutons Croit-on que les compagnies forestières plus haut citées, vont aller, de porte en porte, acheter les produits agricoles dont elles ont besoin ?

Jamais.

Elles n'en ont ni le temps ni les moyens. Elles font des ACHATS MASSIFS, elles passent des contrats avec des maisons de commerces capables de leur fournir les quantités de foin, d'avoine, de bas nécessaires à l'exploitation annuelle des forêts du nord.

Comme les cultivateurs du Québec n'ont pas d'organisme coopératif en état de fournir des produits groupés et classés, elles vont aux chercher ailleurs.

Un point. C'est tout.

Qui donc nous donnera des organismes coopératifs, capables de reconquérir nos marchés ?

Pierre BEAULAC.

Encouragez Nos Annonceurs



Un nouvel édifice contenant les bureaux des Fermes expérimentales fédérales doit être inauguré le 6 juin à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa. Les fermes furent établies en 1886. On voit ci-dessus : 1. Sir John Carling, Ministre de l'Agriculture du Dominion en 1886; 2. L'hon. James-G. Gardiner, le Ministre actuel de l'Agriculture du Dominion; 3. Vue du nouvel édifice contenant les bureaux d'administration, qui sera désigné sous le nom d'"Edifice William Saunders". Il se dresse sur le site de l'ancienne résidence du Dr Saunders; 4. Feu le Dr William Saunders, qui fut le premier Directeur des Fermes; 5. Le Dr J.-H. Grisdale, Directeur de 1911 à 1919, et Sous-Ministre de l'Agriculture du Dominion de 1919 à 1932; 6. Le Dr E.-S. Archibald, le Directeur actuel des Fermes expérimentales fédérales; 7. Le Dr G.-H.-S. Barton, Sous-Ministre de l'Agriculture du Dominion.

S.-J.-Baptiste

Les membres des sections paroissiales de la Société St-Jean-Baptiste qui désirent assister accompagnés ou non, à la messe solennelle qui sera célébrée à l'église St-Jean-Baptiste, mercredi, le 24 juin prochain, à 9 heures 30, auront des places réservées, sur présentation de leurs cartes de membres.

Le Secrétaire de la
Section St-Jean.

REPARATION DE CENTRIFUGES



DE TOUTES MARQUES PAR UN MECANICIEN EXPERT.
Pourquoi acheter un centrifuge neuf, si votre machine ne vous donne pas tout le rendement voulu. Vous pouvez faire réparer le vôtre à peu de frais par un mécanicien expérimenté. Ouvrage garanti, prix modéré.
Pour plus d'informations écrivez à
LEO GARNEAU
1323, RUE ST-VALLIER, QUEBEC
J'ai aussi des machines remises à neuf et garanties à bonnes conditions.

Cultivateurs !

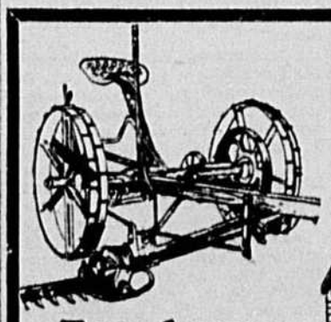
EXPEDIEZ-NOUS VOTRE CREME

Messieurs les cultivateurs du district de Québec, voulez-vous recevoir le plus haut prix du marché pour votre crème ? Expédiez-la et nous sommes certains que nos conditions vous seront acceptables.

La Laiterie de Québec, Ltée
Jules Gingras, Président
75, AVE. DU SACRE-COEUR - Tél. 7101

POUR LES FOINS

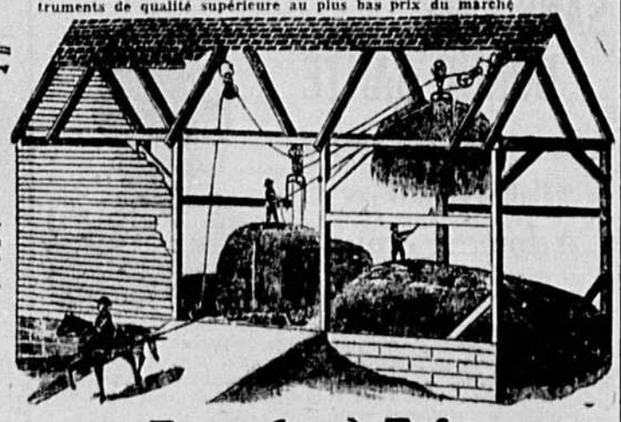
Vos instruments sont-ils dans un état vous permettant de faire un travail satisfaisant et rapide? Légaré est à même de vous fournir des instruments de qualité supérieure au plus bas prix du marché



Faucheuse
A BAIN D'HUILE
La nouvelle faucheuse "Dominion" avec bain d'huile avec coussinets "S-K-F" est reconnue comme la plus perfectionnée et la plus pratique sur le marché. Coupe de 5, 6 et 7 pieds.



Rateau
Voyez le râteau "New Dominion" 1936. Deux dimensions: 8 pieds, 24 dents et 30 dents, fourni avec un pôle combinaison formant menoires.



Fourche à Foin
Nous pouvons vous fournir les modèles les plus pratiques de fourches pour décharger le foin. Vous épargnerez un temps appréciable en vous servant d'une de nos fourches à foin.

TERMES FACILES SUR DEMANDE.

273 ST-PAUL — **COMPAGNIE P.T. LEGARE LIMITEE** — **273 ST-PAUL**

Les Plus Importants Détaillants De Meubles Dans L'Est Du Canada. — 55 Magasins et 1,000 Agents.

Moulée pour jeunes poussins
Moulée pour la croissance
Moulée pour la ponte
Rations laitières 24 & 18%
Moulée pour Dindes, Renards, Chiens, Lapins.

Les poussins du printemps seront les pondeurs de demain.

EMPLOYEZ LES RATIONS BALANCEES

Toutes ces moulées sont manufacturées selon des formules d'experts du gouvernement.

Il y a un coupon de valeur dans tous les sacs.

AVARD

Assurez-vous de vos succès futurs en employant les moulées "AVARD" dont la réputation est reconnue.

POUR TOUS LES BESOINS DE LA FERME

UNE ATTENTION EST DONNEE AUX COMMANDES DES GROUPES (CONSERVEZ LES COUPONS)

Seule Meunerie du genre dans Québec
Tancrède AVARD
36, rue Henderson, QUEBEC
Spécialités: Grains et Graines de semence
AGENT OFFICIEL DES PRODUITS "JAMES WAY"



Correspondance

LOUISE-AIMEE. — Vos deux lettres ont été envoyées à leur adresse. Nous vous souhaitons de bien bonnes vacances chez vos parents.

ABEILLE D'OR. — Votre première composition est bonne et elle sera publiée à son tour. Quant aux dessins que contenait votre lettre, je ne sais vraiment pas quoi en faire. Tit Louis a-t-il donc oublié que j'en ai déjà en réserve près d'une dizaine de sa plume. Le vieil oncle Ludovic aura le temps de disparaitre de la direction du Coin avant que tous ces dessins puissent paraitre! A votre demande je félicite Sam Suffit, Mimi-Pinson, Rose Blanche pour leurs écrits, et Estelle et Papillon Vert pour leurs dessins; vos saluts à Solange, Fleur des Montagnes, Rose Vermeille, Crépuscule pourpré, Yvette, Blonde aux yeux bleus et Ida. Les dessins vous seront retournés.

ETOILE BLONDE. — Après une année laborieuse et terminée par d'heureux examens, il vous sera doux de prendre quelques semaines de repos. C'est alors que vous pourrez jouir des mélodies que vous tirerez de votre violon. La science musicale est un perfectionnement qui a son utilité, quelque soit l'état de vie que l'on embrasse. Je me réjouis des progrès que fait la Croisade dans votre couvent. A Québec, il y a des groupes qui commencent à se former. J'adresse votre amical bonjour à Petite fleur des Monts. Votre article sera publié.

GOUTTE DE ROSEE. — Je vais essayer de faire paraitre votre petit article le plus tôt possible.

Vos amitiés à Sam Suffit, Fleurette Neuvillienne, Fleur Sauvage, pour leurs écrits. A part vous, nous ne connaissons pas d'autres correspondants dans votre paroisse.

ESTELE. — Tous vos dessins ne sont pas également bons. Celui intitulé "Jacques Cartier" ne pourra être fait, il est trop diffus. Les autres, je ferai mon possible pour les faire paraitre. Ne craignez pas de les faire grands. Quand ils sont rapetissés, les dessins paraissent toujours mieux. Bonnes vacances!

MADELINE. — Votre pseudonyme est accepté. Vos cousines seront heureuses de vous recevoir dans leur famille. Pendant vos vacances, faites-vous l'apôtre de notre oeuvre.

FLEUR SAUVAGE. — Tous les membres du Coin seront heureux d'apprendre que vous avez prié pour nous tous à ce célèbre sanctuaire marial. A votre demande je félicite ceux et celles qui ont écrit des articles au Coin, ces deux derniers mois; votre amical souvenir à Magali, Radoté, Violette des champs, Fleur des montagnes et Lis Marial.

RITA L. — Certainement que vous pouvez faire partie de notre Coin, mais vous aurez à vous choisir un nom de plume, c'est-à-dire un pseudonyme qui n'aura pas déjà été pris par une autre cousine. Vous voulez correspondre avec une de vos cousines? Je ne crois pas qu'il y ait au Coin, de correspondantes aussi jeunes que vous. Vous pourriez peut-être attendre quelques années avant de vous lancer dans les relations épistolaires et d'ici là, continuez à bien étudier la grammaire française et à bien profiter des doctes leçons de vos maitresses.

UNE OMBRE. — Il faudrait que Dieu fasse un grand miracle, en effet, pour vider mes tiroirs, surtout si certaines correspondantes dont vous êtes du nombre, continuent de cette allure à nous envoyer des travaux!

COEUR EN JOIE. — Je fais savoir à Marguerite des Prés que votre lettre lui a été envoyée il y a déjà plusieurs semaines. Cette missive se serait-elle perdue? Je fais part à Guide Trifluvienne de votre désir de correspondre avec elle. J'envoie votre bonjour le plus affectueux à tous vos cousins et cousines, et vos remerciements à tous ceux qui vous ont envoyé des souhaits.

FRANCE D. — Vos dessins sont trop fantaisistes; efforcez-vous de leur donner un peu plus de naturel. Vos devinettes sont acceptées avec reconnaissance; il n'y a rien que les enfants aiment autant! J'adresse vos amitiés à Jeanne de la Vallée, Orietta, et à toutes les autres cousines.

MIMI-PINSON. — Vous trouvez que les cousines se sont multipliées au Coin? Il y aurait, en effet, de quoi perdre la tête si elles s'avisaient d'écrire toutes ensemble, mais, par bonheur, il y en a qui sont fort charitables; elles laissent le tour aux autres et vous êtes certainement de ce nombre. Je suis heureux de savoir que ce roman vous intéresse! Vous pouvez croire que je n'ai pas le temps de lire ce feuilleton et encore moins des romans. Les livres de Jules Verne sont passionnants pour les garçons, mais il est rare qu'une jeune fille les aime; vous êtes alors une exception!

L'ONCLE LUDOVIC.

Les fardeaux ajoutés aux fardeaux rendent les corps plus lourds mais font les âmes plus légères, comme les ailes qui pèsent sur l'oiseau mais sur lesquelles il peut peser lui-même pour monter. C'est un fardeau qui les supprime tous.

Père Pierre Charles, S.J.

COUVERTURE ET COUVERTURE

—Elle est pourtant couverte d'hypothèques; mais il faut croire que ça ne vaut pas le bardeau. Regarde-toi: tu te tairas.

(Dicton)

Un rêve. . !

A vous deux.
A vous trois.
A vous tous.

La "nuit brune" est venue. . .

Elle s'est glissée en tapinois et m'a surprise à rêver. . .

Revnue de ma promenade journalière, que j'ai faite seule, ce soir, mon papa était absent pour quelques jours, je me suis appuyée songeuse à ma fenêtre, regardant là-haut où de chacune des petites lumières célestes semble se dégager la paix, la paix que l'on cherche en vain ici-bas. . . Il me prit, un désir fou de fuir les laideurs terrestres, de monter haut, bien haut par delà cet inconnu, qui nous attire malgré son mystère troublant. . .

Maintenant assise dans ma bergère ancienne je pense. . . A qui? . . . A quoi? . . . Je pense aux cousins et cousines du "Coin" à vous "oncle Ludo" et sans demander permission — après une absence forcément prolongée — je franchis l'enclos parfumé de Muguet de Lis et de Roses... désireuse de m'enivrer du parfum d'amitié et de charité que l'on y respire. . .

Je pense aux malheureux qui ont tant souffert durant la rude saison, qui vient de s'enfuir. . . et pourtant l'hiver aussi a son charme. . .

N'est-il pas amusant de regarder les jolis flocons de neige tombant avec une lenteur extrême et une admirable régularité.

Certains se suspendent aux enseignes formant une architecture fantastique par-dessus l'architecture romaine; de plus galants se posent sans gêne sur les jolies frimousses de nos promeneurs.

C'est monotone. . . et pourtant c'est beau. . .

Mais c'est le printemps, le retour de l'hirondelle. De nouveau les arbres se drapent de leur verdoyante parure.

Des petits s'accrochent à leurs branches abritant nos petits amis aériens. Oui c'est le gai printemps avec son ciel plus bleu, ramenant les senteurs, les fleurs, les brises légères, la sollitude resplendissante des champs et des bois.

Mais voilà l'appel du Coucou qui devient plus pressant. . . Si ce soir il est permis de rêver demain il faudra se reprendre à vivre.

Merci à toi, ami vigilant et à vous mon oncle Ludovic la permission de revenir babiller encore.

"CHLOSA".

12 mai, 1936.

SOURIS MIQUETTE
(Dédié à Sr St-Pierre de Rome et à Souris-Miquette)



(Envoi de Tit Louis, 14 ans.)

Histoire à donner le frisson

(Dédiée à Méphisto et à Lucie N.)

M. Lamerre a épousé M. Lepère. De ce mariage est né un fils, qui est devenu le maire de sa commune.

Monsieur, c'est le père, madame, c'est la mère. Le fils est le maire Lamerre.

Le père quoique père, est resté Lamerre, mais la mère avant d'être Lamerre, était bien Lepère. Le père est donc le père sans être Lepère, puisqu'il est Lamerre, et la mère n'a jamais pu être maire.

Le père n'est pas la mère, évidemment, tout en étant Lamerre. Si la mère meurt, Lamerre qui est le père mais qui n'a jamais été Lepère, pas plus qu'il n'a été le père de la mère du maire, le père, disons-nous, devenant veuf la perd, et le père Lamerre ainsi que le maire Lamerre, deviennent fous... et nous aussi. . .

De même que nos invités, si, par un beau soir de cafard, vous leur lisez cette histoire.

(Extrait de la "Voix Nationale".)

SAM SUFFIT.

28 mai 1936.
St-Jean Port-Joli.

A DEUX



(Envoi de Chouringaite)

"Ma prière"

(Affectueusement à Toi.)

Peu à peu les bruits du jour se sont tus; le calme règne dans l'église déserte. C'est l'heure du recueillement, l'heure de la prière. Comme c'est bon, mon Dieu, de vous retrouver à cette heure du jour. Vous le confident de nos coeurs. C'est Vous qui donnez le bonheur, qui donnez la souffrance. Consolez ceux qui souffrent, ceux qui vous avez visités en enlevant un être cher. A côté de l'épreuve, donnez la résignation à ces âmes affligées.

A ces coeurs généreux dans le bien, qui entrevoient leur idéal, faites qu'ils ne se heurtent ni aux difficultés de la montée, ni aux obstacles de la route, donnez-leur une volonté énergique afin qu'ils ne faiblissent jamais devant leur devoir. A tous leurs efforts, joignez le succès. Faites-leur goûter cette joie que l'on goûte en faisant tout pour Vous.

Apaisez la souffrance de ces âmes qui gardent toujours le sourire sur les lèvres, même quand leur âme pleure, à ces âmes qui souffrent en silence, sans ne laisser jamais paraitre leur douleur, à ces âmes, mon Dieu, donnez-leur la consolation, épargnez-leur les souffrances, rassurez-les dans leurs inquiétudes, qu'elles aient près d'elles, des âmes qui comprennent leurs douleurs secrètes, qu'elles sachent qu'il y a des coeurs qui prient pour elles.

Pitié aussi, mon Dieu, pour ces âmes qui luttent dans l'ombre, couronnez leurs efforts par des victoires. Faites qu'elles ne connaissent jamais les heures du découragement.

Donnez la santé aux âmes souffrantes. A toutes ces âmes à la recherche du bonheur, faites-leur comprendre qu'il ne se trouve qu'en Vous, qu'il ne se trouve qu'en accomplissant en tout et toujours votre sainte volonté.

"VIOLETTE DES CHAMPS".

9 mai.

Pourquoi souffrir?

Ayant lu sur le "Coin", un article de "Petit rayon de soleil" je n'ai pu m'empêcher de venir parler plus amplement de cette Croix glorieuse, qui est le partage de tous ici-bas. Alors cher Oncle, cousins et cousines je vous demanderais d'être indulgents, car je suis malade et tout en ayant une imagination vive, j'ai la plume incertaine. Si je viens vous entretenir, ce n'est que pour jouir d'un épanchement que mon coeur réclame et que personne ne provoque. Alors tout en vous causant, je veux aussi vous faire du bien.

Oui, les plans de Dieu ne sont pas les nôtres. Mon idéal d'apostolat ne laissait croire que ma petite personne avait un grand rôle à jouer dans la vie. Je me sentais capable de traverser les mers, de m'enfoncer dans les pays païens, de captiver les coeurs de ces pauvres êtres pour les réunir tous au grand bercail. Mais non. . . Illusions! que tout cela. . . A peine mes vingt ans me sont-ils donnés, quelques petites âmes me sont-elles confiées, vite, Jésus m'arrête dans ma course et me cloue à l'inaction. Il ne veut de moi qu'une chose: me fier à Lui. Oui vivre de foi et de confiance. Chercher force et consolation dans l'invisible seulement et continuer de vouloir ce qu'Il veut avec docilité et générosité. Prêtant l'oreille à Jésus et Marie vivant au fond de mon coeur, écoutant le langage muet de mon ange gardien et de ma chère maman disparue, je réagis au jour le jour contre l'abattement et les idées noires. Car une chaise-longue, en plein air, dans une maison de santé, est maintenant mon partage. Jusqu'à quand? je ne sais! Dieu a ses desseins à Lui. S'il avait comblé mes désirs les plus beaux, peut-être son action divine, la seule qui vaut quelque chose dans l'oeuvre de sainteté et de l'apostolat, aurait-elle été moindre.

Etre missionnaire, apôtre, une âme volant à tire-d'ailes dans les sentiers choisis; voilà ce que je voulais. Mais ce qui compte, c'est l'immolation secrète de tout ce qui est cher et qui tient au coeur. Alors ne reculons pas devant la Croix et, en Elite cachée, offrons tout cela, pour les âmes qu'on aurait voulu catéchiser, par un "Fiat" généreux de tout les instants, pour toutes les âmes sacerdotales et religieuses, spécialement pour leur sanctification. Au ciel, la sainte Vierge nous fera voir le bien accompli dans le secret par cette seule offrande.

C'est vrai que la science pratique en est difficile, mais toutes les âmes en sont là. Le Cloître, le Sacerdoce, le Monde sont des champs de bataille. Plus la souffrance est aiguë, plus l'âme est rapprochée de Jésus, le grand souffrant, et plus aussi cette souffrance est fructueuse. Pourquoi souffrir?... Parce que Jésus a souffert. Et pourquoi Jésus a-t-il souffert? Par amour, pour nous racheter. Tout le pourquoi de Jésus incarné a été la souffrance. C'est donc dire que la souffrance est la loi de l'amour. "Qui veut aimer doit souffrir."

Alors chers cousins et cousines vous voyez par là que les sentiers de la perfection sont très rudes, surtout à certaines heures. Mais Jésus est si bon pourquoi n'essaierions-nous pas de croire à sa bonté, même et surtout dans l'épreuve?

SABOT MARIAL

Le but de notre vie c'est Dieu. La règle de notre vie c'est le devoir.

LACORDAIRE.

L'emploi du temps

Le temps, a-t-on dit c'est l'étoffe précieuse de la vie! De cette étoffe il faut être sagement ménager, avare même; ces heures précieuses, il ne faut les laisser sortir de notre main qu'avec épargne, avec fruit, avec autant de regret que si nous donnions notre or.

Le temps est bien un capital précieux donné par la Providence, avec le devoir pour tous de le dépenser sagement et de le faire fructifier. C'est le seul aussi qui se détruit lui-même, à mesure qu'il se produit, sans qu'il soit possible de le retenir dans sa course, ni d'arrêter sa destruction.

"Le temps passé ne revient plus. . . Le temps perdu ne se retrouve pas", mais, "Adage d'une simplicité enfantine, mais tellement vrai qu'il fait naître les réflexions les plus sérieuses.

C'est en même temps un capital qui se reproduit sans cesse, sans rien perdre de sa valeur et de sa puissance, et dont les moindres parcelles peuvent produire de grandes choses.

La condition indispensable pour faire du temps le meilleur emploi, c'est d'abord d'en régler la distribution sur un "plan d'ensemble" et ensuite sur un "règlement de grands détails."

Le plan de la vie, "c'est une des choses les plus importantes, a dit un éminent penseur; chacune et chacun de nous, en dressant le plan de sa vie sera l'artisan de son propre bonheur!"

Il faut vivre en vue de l'existence future, ce qui se réalise en choisissant le temps nécessaire et conseille de faire chaque chose en temps convenable.

C'est ce que certaines personnes ne savent certainement pas comprendre.

"Le temps est l'étoffe précieuse dont la vie est faite."

Félicienne CHANTEREVE

Les leçons d'une image

Au beau milieu de leurs jeux, Jeannette et Charles se sont arrêtés à regarder une image de la sainte Famille, pendue au mur de la salle à diner. Jeannette explique à petit Charles: "Ca c'est le petit Jésus. Ca c'est saint Joseph. Ca c'est la sainte Vierge. C'est comme si on disait papa, maman et le petit bébé". Charles écoute songeur.

La maman, qui, dans la cuisine, est occupée à préparer le repas a tout entendu. Elle profite en mère intelligente, de cet instant où s'éveille la curiosité des deux petits pour leur donner une leçon de choses. Elle appelle: "Jeannette viens ici avec ton petit frère". Les voici. La maman interroge: "Pourquoi dis-tu papa, maman et bébé et non pas bébé, maman et papa?"

Et Jeannette: Parce que c'est papa qui commande, maman aussi. . . bébé, lui, il est trop petit pour commander.

—Alors pourquoi dit-tu Jésus, Marie, Joseph et non pas Joseph, Marie, Jésus? C'est Jésus qui est le petit enfant et tu le nommes le premier.

—Mais maman, Jésus il est vrai Dieu, vous me l'aviez dit, c'est vrai.

—Alors c'était Jésus qui commandait dans la maison de la Sainte-Famille?

—Mais, oui maman.

—Non, mon enfant. C'était saint Joseph et la sainte Vierge qui commandaient, Jésus obéissait.

—Mais pourquoi puisqu'Il était le Maitre?

—Parce qu'Il s'est fait petit enfant pour servir de modèle aux petits enfants et pour leur montrer comment faire.

—Alors maman? ? ?

—Alors puisque les enfants doivent toujours obéir, Jésus a été le plus obéissant des enfants. Et il aime la petite Jeannette et le petit Charles qui obéissent comme Lui, mais il n'aime pas du tout les enfants désobéissants.

Et sur le front de ses enfants, la mère déposa un baiser plein d'amour parce qu'il lui semblait qu'elle touchait à peu près l'âme de ses enfants. Si des leçons intelligentes comme celle-ci se répétaient plus souvent à nos foyers, les enfants seraient meilleurs . . . et les parents aussi.

PAILLETTE D'OR.

Joie du retour

(Affectueusement à Sam Suffit)

Comme l'oiseau captif "au pays des chaleurs", sent ses ailes frémir d'impatience en attendant l'heureux moment du départ pour le long voyage du retour... ainsi celles de mon coeur palpitent de joie à la pensée d'un revoir prochain avec les miens... Privée depuis de longs mois et pour la première fois de la présence de ces êtres chers le besoin de goûter au bonheur de quelques jours passés au nid familial se fait sentir pressant à mon coeur. Puis-je résister à l'appel de mon affection?...

Toutes grandes j'ouvre mes ailes légères à la perspective du voyage ardemment convoité en attendant la réalisation de mon beau rêve.

Quand vous me lirez, amis de chez-nous, je goûterai déjà avec ivresse à l'éclosion de tous mes projets — douce réalité!... A ceux que je quitte je dis: au revoir à bientôt.

GOUTTE DE ROSEE.
St-Joseph d'Alma
7 juin 1936

Aimez qu'on vous conseille et non qu'on vous loue

Chères cousinettes, recherchez toujours des amis sincères qui vous montrent vos défauts et fuyez les flatteurs qui vous les cachent.

Ne vous fiez pas aux apparences pour le choix d'une amie, c'est vous exposer aux pires déceptions.

Avant de fixer votre choix, approfondissez son caractère, étudiez-le pour en saisir les nuances, démêler le vrai du faux, l'apparence du réel. . . Vous qui êtes à la recherche d'une amie, ne vous laissez pas prendre aux qualités brillantes, aux dehors engageants, à ses paroles flatteuses, mais demandez-vous quelles vertus intérieures, quelle insouciance, quelle sincérité se cachent sous les apparences.

Alors vous placerez ainsi votre confiance qu'à bon escient. Le véritable ami, n'a en vue que notre avantage et notre intérêt, rien de ce qui nous touche lui est indifférent; s'il se réjouit du bonheur qui nous arrive, il souffre du malheur qui nous accable. Aussi au nom de cette amitié est-il en droit de blâmer notre conduite si elle est répréhensible et de nous faire de justes remontrances pour nous empêcher de commettre quelques fautes. Il nous tient le langage de la raison et il ne se préoccupe guère de savoir si ces reproches blessent plus ou moins notre amour propre. Comme ils sont rares ces "vrais amis" qui ont le courage de nous avouer notre manquement au devoir. Les amis flatteurs sont moins rares; ceux-là nous nuisent toujours trop dans notre formation morale — tout d'abord le flatteur agit tout autrement que l'ami sincère. C'est son intérêt qui le guide et non le nôtre; s'il fait semblant de partager nos joies et nos peines, c'est pour arriver plus facilement à ses fins. Son but consiste à tirer de nous tout ce qu'il peut; pour cela il approuve tous nos discours, loue toutes nos actions et complait à nos désirs. Il se garde absolument de froisser en quoi que ce soit notre volonté et nos inclinations.

Mais d'où vient que nous sommes sourds aux conseils désintéressés d'un ami sincère, tandis que nous prêtons une oreille facile aux louanges perfides d'un flatteur? C'est que notre amour propre nous aveugle au point que nous aimons nos fautes et nos défauts que nous ne voulons pas reconnaitre la vérité alors même qu'elle éclate dans toute son évidence. Nous avons soif d'éloges et de compliments et nous ne savons jamais nous en rassasier, au contraire le reproche le plus léger, et le plus bénin nous irrite et nous prévient contre lui, celui qui ose nous l'adresser.

Si dans le cours de votre vie, petites amies, le cas se présente où vous avez besoin de conseils, adressez-vous à des personnes sages et expérimentées, et tandis que nous sommes encore écolières, adressons-nous à nos dévouées institutrices qui savent si bien nous éclairer, nous guider dans le chemin de la vie. Après avoir pris ainsi leurs avis, il faut les suivre sans arrière pensée, car c'est faire injure à une personne que nous consultons, que de lui demander un conseil avec l'intention bien arrêtée de ne pas en tenir compte si cette personne ne partage pas notre manière de voir.

Je vous souhaite, de toute l'ardeur de mon coeur d'adolescente d'avoir une "vraie amie" qui vous console dans votre souffrance, vous conseille dans vos doutes, vous encourage dans les luttes pénibles de la vie.

Comme elle est rare de nos jours cette plante de l'amitié sincère! Elle mérite d'être cultivée avec soin.

Celle qui connait les douceurs de l'amitié sincère,

BRUNETTE CAMPAGNAISE.
11 mai 1936.
St-Alban.

La ponctualité

Il ne faut jamais, comme dit le proverbe, remettre au lendemain, ce qu'on peut faire aujourd'hui. Qui nous dit que demain, nous aurons le temps et la commodité de faire ce que notre paresse nous porte à négliger aujourd'hui. Il est d'expérience que la plus petite chose peut être le sujet de bien fâcheux résultats.

Je vais raconter un fait causé par des habitudes de négligence. Un paysan et son fils Paul, se rendaient par affaires au village voisin. Chemin faisant, le père vit un fer à cheval. Regarde, dit-il à Paul, il y a par terre un fer qui pourrait encore servir, ramasse-le et mets-le dans ta poche. Le jeune homme répondit: "Il ne servira à rien, il ne vaut pas la peine de se baisser". Le père ne parla plus, ramassa le fer et continua sa route et rendu au village il le vendit à un forgeron. Et avec cet argent, il acheta des cerises. Le soleil était brûlant, car on était au mois de juillet. Paul mourrait de soif, et avait la plus grande difficulté à suivre son père. Celui-ci laissa alors tomber une cerise que l'enfant ramassa et mangea avec avidité. Quelques pas plus loin le père laissa tomber une autre cerise que Paul saisit avec la même convoitise. Quand il eut mangé la dernière le père lui dit: "Si tu avais voulu te baisser une seule fois pour ramasser le vieux fer, tu n'aurais pas été obligé de le faire cent fois pour ramasser des cerises. Apprends, mon fils, que souvent pour s'épargner une petite peine on s'en crée de bien grandes.

"Petite Matapédienne".

RADIO

(Suite de la page 8)

11.77 még.
WINNIPEG. — 11 p.m. — "Live, Laugh and Love"; orchestre et soliste. CJRO 48.7 m., 6.15 még.; CJRX, 25.6 m., 11.72 még.

LUNDI, 23 JUIN

TOKYO. — 4 p.m. — Musique nipponne. JVM, Nazaki, 37.9 m., 10.74 még.
PARIS. — 8.15 p.m. — Concert relayé de Radio-Paris. TPA4, 25.6 m., 11.72 még.
ROME. — 6 p.m. — Nouvelles en anglais; Selections de l'opéra "Amico Fritz" de P. Mascagni. Causerie Chansons. 2RO's "Mail Bag." 2RO, 31.1 m., 9.63 még.
BERLIN. — 6.30 p.m. — "A New Generation is on the march!" Musique et Poésie. DJD, 25.6 m., 11.77 még.
LONDRES. — 7.30 pm — Récital de chant par Owen Brynawyn (baryton) GSP, 19.6 m., 15.31 még., GSD, 25.5 m., 11.75 még., GSC, 31.3 m., 9.58 még.
BERLIN. — 8.45 p.m. — Musique par la Reichswehr. DJD, 25.6 m., 11.77 még.
CARACAS. — 9.15 p.m. — "The crazy coons." YV2RC, 51.7 m., 5.8 még.
LONDRES. — 9.45 p.m. — Danses écossaises. GSD, 25.5 m., 11.75 még., GSC, 31.3 m., 9.58 még.

CRCK

QUEBEC — 285.6 M. — 1,050 K.

SAMEDI, 20 JUIN

5.30—Orchestre de concert.
5.45—Variétés.
6.00—Bourse.
6.15—Echos et réminiscences.
6.30—En dinant.
7.00—Nellie Smith.
7.15—Orchestre.
7.30—Vacances de José.
7.45—Duo romantique.
8.00—Montagnards.
8.30—Symphonie de Boston.
9.30—Music-Hall.
10.00—Musical Merry-Go-Round.
10.30—Orchestre.
10.45—Nouvelles.
11.00—Orchestre.
11.45—Orchestre.

DIMANCHE, 21 JUIN

5.30—Concert.
5.45—Variétés.
6.00—Grenadiers.
6.30—M. Victor Barbeau.
6.45—Piano.
7.00—Causerie politique.
7.30—Vieille Maison.
8.00—Chorale.
8.30—Politique.
9.00—Symphonie.
9.30—Mélodie.
10.00—Miroir de la mélodie.
10.30—Vieux Carillon.
10.45—Nouvelles.
11.00—Nuit sur l'Atlantique.
11.30—Clair de lune sur le Pacifique.

LUNDI, 23 JUIN

5.30—Orchestre.
5.45—Variétés.
6.00—Bourse.
6.15—Chansons.
6.30—En dinant.
7.00—Ténor.
7.15—Cavaliers de la Salle.
7.30—Nouvelles.
7.45—Causerie.
8.00—L.U.C.C.
8.15—Rhythm Rêver.
9.00—Musique militaire.
9.30—Radio-Théâtre.
10.00—Tambour Battant.
10.30—Fémina.
10.45—Nouvelles.
11.00—Musique légère.
11.30—Paysages de rêve.

CHRC

QUEBEC — 880 K. — 340.8 M.

SAMEDI, 20 JUIN

8.00—L'heure.
6.01—Musique d'orchestre.
6.05—La chanson nouvelle.
6.10—Miettes musicales.
6.15—Musique populaire.
6.30—Chanson choisie.
6.45—Causerie sportive.
7.00—L'heure.
7.01—Nos souvenirs.
7.15—Programme de choix.
7.30—En dinant.
7.45—Xylophone magique.
8.00—Orchestre de concert.
8.30—Le Cow-boy solitaire.
8.45—Musique légère.
8.55—Les nouvelles.
9.00—Montagnards laurentiens.
9.30—Bohémiens.
10.00—Orchestre.
10.30—Orgue du rêve.
10.45—Orchestre.
11.00—L'heure.
11.01—Le reporter.
11.15—Fin des émissions.

DIMANCHE, 21 JUIN

12.00—L'Heure et l'Horaire des programmes.
12.05—Régal artistique.
1.00—L'Heure.
1.01—Variétés musicales.
1.15—Musique d'orchestre.
1.30—Prognostics de la température.
1.31—Concert varié.
2.00—L'Heure.
2.01—Cocktel musical.
3.00—Opéra.
4.30—Divertissements.
5.00—Piano.
5.15—Valses.
5.30—Fantaisies.
6.00—Radio reportage politique.
6.15—Chansons.
6.30—Programme de chant.
6.45—Sports.
7.00—L'Heure.
7.01—Chant.
7.15—Programme Alouette.
7.30—L'Heure.
7.31—En dinant.
7.45—Jules Paiement.
8.00—L'heure gaspésienne.
9.00—Radio-Parade.
9.45—Piano.
10.00—Heure du repos.
10.30—Petite comédienne.
10.45—Orgue du rêve.
11.00—L'Heure.
11.01—Le reporter.
11.15—Fin.

LUNDI, 23 JUIN

8.00—L'horloge musicale.
8.32—Le Club du Cou-Cou de CHRC.
10.00—Chansonnettes.
10.15—Opérettes.
10.30—Entre-Nous, Mesdames.
10.15—Opérettes.
11.00—Poèmes symphoniques.
11.15—Chanteurs canadiens.
11.30—Musique américaine.
11.45—Concert varié.
12.00—Autour de la table.
12.15—Chansonnettes.
12.30—Musiques du dîner.



GRATIS
Montre de poche,
Projecteur (flashlight)
Plume-réservoir, etc.

N'importe quel des articles ci-haut mentionnés donné gratuitement pour la vente de magnifiques articles se vendant de 05c à 25c. Ces articles sont de première nécessité dans toutes les maisons, et se vendent facilement. Demandez-les dès aujourd'hui, nous avons confiance en vous.

Quality Premium Reg'd
JOHNVILLE, QUE.

12.31—Programme de chant.
12.45—Chant.
1.00—L'Heure.
1.01—Les nouvelles de "L'Action Catholique".
1.15—La chanaonnette.
1.30—Votre valse madame.
1.45—Salon musical.
2.00—L'Heure.
2.00—Concours de vacances.
3.00—L'Orgue enchante.
3.15—Nouveautés de la danse.
3.30—Souhaits de bonne fête et services des signaux.
3.32—Fantaisies.
4.00—Régal artistique.
4.15—Célébrités.
4.30—L'Heure et l'Horaire des programmes.
4.32—Succès d'hier.
5.00—Musique américaine.
5.15—Orch. tzigane.
6.30—Chant.
5.45—Le professeur Raymard.
6.15—Causerie sportive.
6.30—Orchestre.
600—L'Heure.
6.01—Musique d'Orchestre.
6.05—La chanson nouvelle.
6.10—Drame de la vie réelle.
6.15—Musique de concert.
6.30—Neuvaine au Sacré-Coeur.
6.45—Causerie sportive.
7.00—L'Heure.
7.01—Musique populaire.
7.15—Jeanne et Arthur.
7.30—L'Heure.
7.31—Programme de chant.
7.45—En dinant.
8.30—Orchestre de concert.
8.30—Programme.
8.32—Le magasin du Père Mathurin.
9.00—Montagnards Laurentiens.
9.30—Bohémiens.
10.00—Musique légère.
10.30—Orgue du rêve.
11.00—L'Heure.
11.01—Le reporter.
11.15—O Canada, fin des émissions.

CKCV

QUEBEC — 229 M. — 1,310 K.

SAMEDI, 20 JUIN

8.00—Jazz.
6.15—Orgue populaire.
6.30—Programme.
6.35—Diner.
6.45—Variétés.
7.00—Programme.
7.01—Chansons.
7.15—Parmi nos souvenirs.
7.30—Le chroniqueur.
7.45—Harmony Sisters.
8.00—Piano.
8.30—Reflets romanesques.
8.45—La Gitane.
9.00—Tapis Magique.
9.30—Mélodie.
9.45—Chanson.
10.00—Airs favoris.
10.15—Transcription.
10.30—Grands succès.
10.45—Nouvelles.
11.00—Fermeture.

DIMANCHE, 21 JUIN

12.00—Variétés.
12.15—Musique.
12.30—Concert.
12.45—Musique légère.
1.00—L'heure.
1.15—Emission commerciale.
1.30—En Argentine.
1.45—Romance.
2.00—Demandes spéciales.
2.00—Boîte à musique.
2.30—Programmes.
5.00—Romance.
5.00—Divers.
6.00—Chansonnettes.
6.15—Gaieté lyrique.
6.30—Fays du soleil.
6.45—Fait.
6.45—Programme.
7.00—Chanson française.
7.30—Programme.

LUNDI, 23 JUIN

8.00—Bonjour.
8.15—Le Réveil.
8.30—Le déjeuner.
9.00—Cocktel matinal.
9.30—Demandes spéciales.
10.45—Valses.
11.00—Musical CKCV.
11.15—Vos toilettes mesdames.
11.30—Chanson anglaise.
12.00—Musique.
12.11—Musique du dîner.
12.30—Programme.
1.00—Rex Battle.
1.30—Originalités.
1.45—Beau Danube.
2.15—Orgue.
3.00—Le thé.
3.30—Le Dilettante.
3.45—L'homme aux réponses.
6.01—Musique du souper.
6.30—Programme.
6.45—Divers.
7.00—Chansons.
7.30—Programme.
7.45—Jimmy Namarow.
8.00—Rhythm-River.
8.15—Piano.
8.30—Théâtre.
9.00—Tapis-Magique.
9.30—Chant.
10.00—Airs favoris.
10.30—C.C.R.
10.40—Nouvelles.
11.00—Transcription W.B.S.

CKAC

MONTREAL — 410 M. — 730 K.

SAMEDI, 20 JUIN

6.15—Le Bon Parler français.
6.30—Press Radio News. (C.B.S.)
6.35—Al Roth et son orch. (C.B.S.)
6.45—Song Stylists. (C.B.S.)
7.00—L'heure.
7.00—Maybelle Jenning. (C.B.S.)
7.15—Fray et Baum. (C.B.S.)
7.30—Causerie de l'A. C. J. C.
7.45—Trio du Queens.
8.00—L'heure.
8.00—Ziegfield follies of the air. (C.B.S.)
9.00—Bruna Castagna, contralto et un orchestre symphonique. (C.B.S.)
9.30—Stoopnagle et Budd. (C.B.S.)
10.00—Le merle rouge.
10.15—Commentateur de CKAC.
10.30—L'heure.
10.30—Alex. Lajoie et orch.
11.00—L'heure et température.
11.00—Le reporter sportif.
11.00—Republicon mock convention et Oberlin College. (C.B.S.)
11.45—Henry King et orch. (C.B.S.)
12.15—Henry Halstead et orch. (C.B.S.)
12.30—Orch. Bernie Cummins. (C.B.S.)
1.00—L'heure — Fin des émissions.

DIMANCHE, 21 JUIN

8.00—L'heure — Température.
9.00—Le dimanche matin chez tante Suzanne. (C.B.S.)
9.45—University poetry reading contest. (C.B.S.)
10.00—Chansons françaises.
1.30—Nouvelles press-radio. (C.B.S.)
10.35—Sonates de Beethoven, exécutées par Alexander Semmler pianiste. (C.B.S.)
11.00—Service religieux.
12.30—Romany Trail. (C.B.S.)
12.45—Programme Kik.

LUNDI, 23 JUIN

7.15—Cheerful Earfull.
7.30—Réveil matin musical.
7.45—A la table canadienne.
8.15—Variétés matinales.
8.30—Chansons françaises.
9.00—Parade métropolitaine. (C.B.S.)
9.30—Mélodies d'orgue du Palace.
9.45—Articles perdus et trouvés.
9.55—Nouvelles.
10.00—Entre vous et moi.
10.30—Poetic strings. (C.B.S.)
10.45—Ozark mélodies. (C.B.S.)
11.00—Service rapide.
11.30—Variétés.
12.00—L'heure "Bulova".
12.00—L'heure de gaieté.
12.30—Galeries Baillargeon.
12.30—Le programme Bee Hive.
12.45—Cours du midi de la bourse.
1.00—Nouvelles.
1.15—Castoria présente — La chansonnette.
1.30—Matinée memories. (C.B.S.)
1.45—Causerie agricole.
2.00—Between the Bookends. (C.B.S.)
2.15—Variétés.
2.30—Programme Educationnel. (C.B.S.)
3.00—Manhattan matinée. (C.B.S.)
3.30—Chants russes. (C.B.S.)
4.00—Un peu de tout madame.
4.15—Concert miniature. (C.B.S.)
4.30—L'heure de variétés de Chicago. (C.B.S.)
5.00—L'heure "Bulova".
5.00—Les événements sociaux.
5.15—A choisir.
5.30—Le programme du foyer.
5.44—Nouvelle du jour.
5.45—Little Orphan Annie.
6.00—Le programme du foyer.
6.15—Drame vécu.
6.20—Tangos.
6.25—L'heure récréative.
7.00—L'heure "Bulova".
7.01—Nouvelles.
7.05—Templeton's Ltd.
7.15—Le curé de village.
7.30—Living Room Furniture programme.
8.00—L'heure Philip Morris.
8.00—Syrup symphonies.
8.30—Narvo melody planters.
9.00—L'heure "Bulova".
9.00—Radio-théâtre Lux. (C.B.S.)
10.00—L'orchestre de Wayne King. (C.B.S.)
10.30—L'heure Philip Morris.
10.30—Commentateur de CKAC.
10.45—Le merle rouge.
11.00—L'heure "Bulova" et température.
11.00—Le reporter sportif Molson.
11.05—Jack Denny et son orch. (C.B.S.)
11.30—Vincent Lopez et orch. (C.B.S.)
12.00—Harry Seamik et orch. (C.B.S.)
12.30—Henry Halstead et orch. (C.B.S.)
1.00—L'heure — Fin des émissions.

3 mesures du gouvernement sont adoptées

OTTAWA, 19. — Trois mesures du Gouvernement furent adoptées en troisième lecture au Sénat, hier: le bill pour modifier la Loi d'impôt de guerre; le bill pour nommer George Touche & Cie, vérificateur de la comptabilité du Canadien National; le bill pour modifier la Loi du cens électoral; le bill pour instituer une Commission des pensions des anciens combattants et le bill pour autoriser le



Le Foyer



L'Oncle André en voyage

Retour des Tropiques

Cher neveu,

Nous sommes sur le De Luxe du Michigan Central. En traversant le pont de Détroit, on nous dit d'avancer nos montres d'une heure. Nous passons la frontière ; je n'ai jamais trouvé si beau le mot "Canada" que je lis sur la casquette des officiers de l'immigration canadienne. Nous sommes en Ontario, mais enfin, c'est le Canada, c'est "chez nous" !

WELLAND

Welland est une petite ville ou plutôt un gros village qui a pris de l'importance lors du creusage du canal. Un ami de mon compagnon, curé de la paroisse française, nous attire ici pour y passer le dimanche des Rameaux.

Notre hôte s'empresse d'être notre guide pour visiter le canal, en le longeant en automobile sur une longue distance, puis nous conduire au vieux fort Erié, en face de Buffalo. Grâce à son amabilité, nous visitons longuement les usines de l'Hydro-Electric d'Ontario, puis les Chutes Niagara. Malgré la brise humide et glacée, nous jouissons du spectacle grandiose de cette crinière d'eau qui tombe de si haut. Du pied de la chute, monte une brume épaisse qui vient se congeler à la palissade où nous sommes. Ici et là, dans les remous, les glaces blanches font des monticules transparents. Je me figure la beauté qui doit ressortir, ou d'un soleil brillant, ou de l'illumination féerique de la nuit.

Nous longeons ensuite la rivière dont l'eau resserrée dans la gorge étroite, descend en bondissant jusqu'au tourbillon (whirlpool), où pas un parmi nous ne veut se décider de traverser la rivière dans le panier suspendu au-dessus des rapide (aerial railway).

Et nous revenons à Welland, d'où nous partons déjà, par Ste-Catherine, sur le C. N. R., en route pour Toronto.

TORONTO

Malgré mon anxiété de revoir les miens et mon "chez moi", je ne puis me décider de passer par la Ville-Reine, sans m'y arrêter une journée ou deux.

Nous descendons donc à la gare Union. Elle nous éblouit par ses dimensions et sa beauté. Si nous la comparons, même à la Gare du Palais, à Québec, j'avoue que nous avons raison d'être un peu jaloux. Et Montréal alors!

Nous avons choisi pour gîte l'hôtel Ford, sur la rue Bay. Je note, sans malice, que les portes et la boiserie de ma chambre sont faites en tôle. D'ici, nous partons en tournée dans la ville avec une agence de tourisme, pour avoir en peu de temps une bonne idée de Toronto la Belle. C'est vrai, Toronto est belle et propre. En dehors de sa partie commerciale, elle ressemble à un parc, par ses résidences coquettes et luxueuses, ses rues sinueuses et ombragées et ses parterres soignés et fleuris. Et ce n'est pourtant pas l'époque pour la voir dans toute sa beauté. Le quartier Rosedale est charmant. Nous passons à travers le parc Queen, devant le parlement, les cathédrales St-Michel (catholique) et St-Jacques (anglicane) et la Casa Loma, château bâti par un richard excentrique qui y mit sa fortune pour se voir réduit à la banqueroute. Nous longeons les édifices de l'Université pour revenir au quartier commercial.

Notre hôtel est à peu de distance des magasins Eaton et Simpson. Nous les visitons. Simpson est de beaucoup moins considérable qu'Eaton. A voir le trafic dans les rues, on dirait qu'Eaton est la seule industrie de la ville, tant il y a de voitures de toutes sortes qui portent la plaque de cuivre T. Eaton & Co. A tout moment, nous butons sur un entrepôt de cette compagnie. Quant aux magasins proprement dits, ils sont immenses et aménagés en rayons ou départements des plus modernes.

Je pars pour Montréal sur le luxueux **International Ltd** du C. N. R.

MONTREAL et retour.

Me voici à Montréal, pays connu de nous deux. Je fais une courte visite à ton oncle et lui donne quelques impressions de mon voyage avant de prendre la route des cantons de l'est.

L'esprit rempli de souvenirs inoubliables et la mémoire chargée des visions enchanteresses des Tropiques, je trouve cependant le Québec captivant. Le soleil d'avril ressemble au soleil de janvier à La Havane ; à son coucher, je goûte la fraîche de Costa Rica ; la brise matinale me reporte à celle des hauteurs de Guatémala, mais il faudra attendre longtemps les grandes chaleurs de l'été pour me faire penser à la déprimante chaleur de Panama.

"Vive donc le Canada, où nous passons de si beaux jours !"

Si l'hiver canadien est rigoureux, il a du moins des charmes et des avantages : la belle neige inconnue du sud et le froid qui glace et retrempe les énergies, mettent, comme en relief, les autres saisons, tandis que les Tropiques, avec une température à peu près toujours la même, deviennent monotones à leurs habitants. Que la population de là-bas soit molle, indolente et paresseuse, le fait est tout naturel.

Pour qui sait observer, nos cantons de l'est offrent des paysages comparables à ceux de l'Amérique Centrale. Il est vrai que la végétation tropicale est d'une abondance excessive, mais son aspect n'a pas le fini du tableau que donne la toison d'or de notre blé qui mûri ou le velours verdâtre de nos prairies en fleurs.

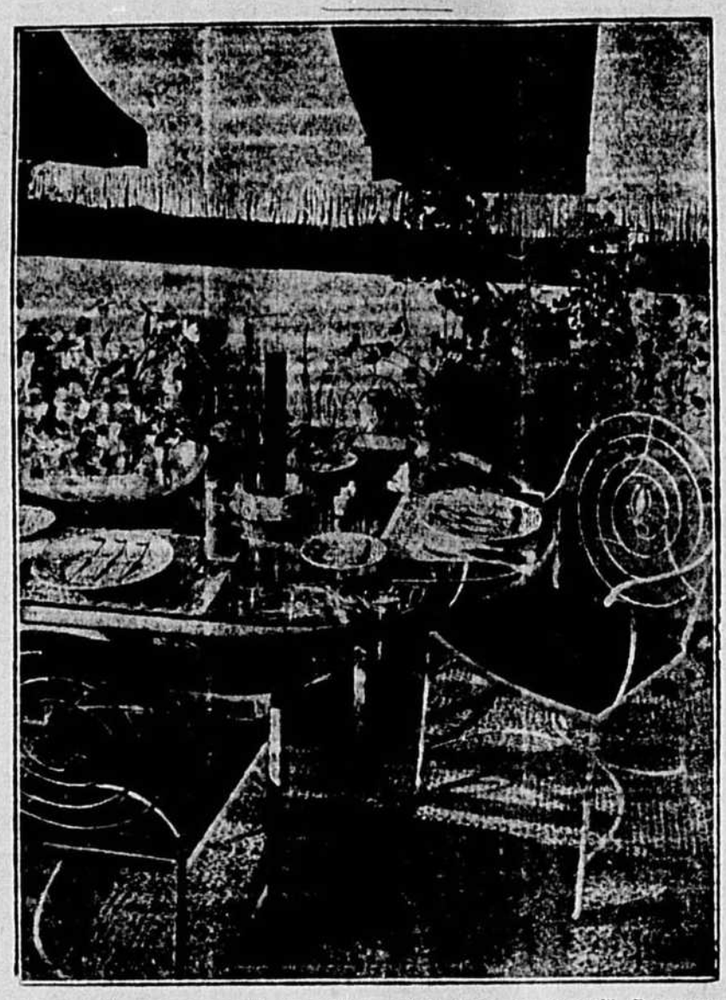
"Heureux qui, comme Ulysse, a fait un long voyage" pour, au retour, crier avec toute l'ardeur de son âme :

"O Canada ! mon pays, mes amours !"

C'est le mot sincère, en même temps que final, de ton oncle empressé, après trois mois d'absence, de le presser sur son coeur.

ANDRE.

Pour goûter sous le parasol



Une charmante suggestion pour recevoir vos amis à goûter, "sous le parasol". Remarquez le détail de l'ameublement, d'abord, et puis, la disposition élégante, mais simple, de la table.

Action Catholique féminine

L'enthousiasme dans la conquête

Le plus souvent, on ne donne pas au mot conquête son sens total. On l'emploie dans le sens de recrutement. Recruter, c'est attirer un être à un mouvement, à une organisation, pour obtenir un plus grand nombre d'adhésions. Or on doit conquérir en vue de l'idée elle-même, les catholiques pour Dieu. Une fin utilitaire trop apparente ne peut que rebuter. Dans l'ordre moral social ou religieux, il faut d'abord s'imprégner de son idéal, le comprendre; autrement, la conquête reste sans effet.

La conquête est un enrichissement de l'âme qui a différents degrés. Pour le chrétien, ce don est toujours le Christ, sans même qu'il s'en rende compte. Donner une idée vraie, un conseil moral, même une aide matérielle, c'est donner un peu de Jésus-Christ.

Trop souvent, les gens ne comprennent pas le besoin d'enrichir leur âme au point de vue moral et religieux. On dit oui des lèvres, mais on refuse, au fond de son coeur, les richesses spirituelles que sont offertes. Cela tient à ce que les êtres humains se trompent sur le sens du bonheur; ils apprécient les richesses matérielles, non le bonheur vrai. Quelle lassitude, que de difficultés pour ceux qui veulent enrichir ces âmes et leur donner le Christ! S'ils ne réussissent pas, doivent-ils se retirer, se décourager? L'enthousiasme doit les aider à persévérer. Pourquoi la plupart des gens ne veulent-ils pas recevoir? C'est parce qu'on ne sait pas donner.

Qu'est-ce donc que l'enthousiasme? C'est croire à ce que l'on dit, croire à ce que l'on fait, montrer aux autres que l'on y croit. Les âmes ne se prennent que dans la mesure où on leur communique la foi. Il faut savoir exposer l'idéal en croyant à ce que l'on dit; selon la belle formule des Equipes sociales: "Croire à ce que l'on fait et le faire dans l'enthousiasme".

L'âme vibrante est également nécessaire pour faire oeuvre enthousiaste et vivante. La jeunesse d'âme n'est pas en raison de l'âge ni de l'extériorisation. Certains n'en ont jamais, d'autres toujours. Une âme vibrante rayonne et sait montrer aux autres son idéal, si elle croit elle-même profondément à ses idées sociales, à sa morale religieuse.

Les J. E. C. F. ont besoin plus que d'autres d'enthousiasme, en raison des difficultés qu'elles rencontrent souvent; en particulier, les jeunes filles qui font partie de l'Ecole primaire supérieure, dont l'enseignement donné à 100,000 élèves est actuellement le plus sectaire: interdiction absolue de toute propagande religieuse et politique, au point qu'on en arrive à dire qu'il est défendu d'exprimer ce que l'on pense. Défense d'assister aux réunions jécistes et même d'en parler, sous peine de renvoi immédiat, après avis aux parents.

Le but des jécistes est de rayonner, de donner plus de bonheur à leurs compagnes. Mais cette action se fait au péril de leur avenir professionnel et elle n'est possible que par l'enthousiasme.

Les J. E. C. F. essayent de moraliser celles qui peuvent être relevées; elles donnent à leurs compagnes le vrai sens de l'amour, du bonheur vrai.

Ce qui compte pour la conquête, c'est l'intensité de la conviction. Par leurs prières, leur amitié charitable, leur assistance de toutes sortes que rien ne rebute, les jécistes revenant à la charge doucement, gentiment, prêchant elles-mêmes d'exemple, réussissent souvent dans leur entreprises auprès de leurs compagnes parce qu'elles sont enthousiastes: elles croient. Leur utilité est grande, surtout en province, où il y a des internats. Quand les bâtiments ne sont pas suffisants pour les contenir, les élèves doivent loger en ville et sont, libres de s'installer même dans des maisons religieuses, si elles le désirent; mais cette sauvegarde est un cas rare. De même, si leurs parents le demandent, une surveillante les conduit à la messe du dimanche. Ces élèves-là sont alors mal vues, mal considérées, et le respect humain, le peu de réconfort qu'elles en rapportent le plus souvent — puisque sans préparation — les font se lasser; il leur faut une permission même pour se confesser. Elles ne comprennent pas le sens religieux véritable et écoutant quelque fois d'une oreille distraite un vague sermon: les sacrements, reçus rarement et sans compréhension suffisante, leur servent peu. Quelle détresse morale les attend à l'âge de la crise sentimentale, l'âge le plus dangereux pour la jeunesse! Les cours qu'elles entendent ne sont pas, à proprement parler, antireligieux, mais ils doivent leur faire tout connaître, puisque, leur dit-on, " il y a de belles choses dans toutes les doctrines"; elles ne doivent pas prendre parti. Cette formation est insuffisante pour des enfants de seize ans.

Dans l'enseignement secondaire supérieur, on laisse plus de liberté morale aux élèves, mais les livres de sociologie qu'on leur donne sont dangereux.

Pour s'y former, les institutrices laïques passent trois ou six ans dans les Ecoles primaires supérieures, que nos adversaires veulent laïques obligatoirement. Elles en sortent pour enseigner ailleurs, ou bien y deviennent elles-mêmes professeurs. Ces Ecoles dépendent de l'Etat pour les appointements des professeurs et leur nomination, le reste est du ressort de la Ville. Il y a 243 Ecoles supérieures et 221 petites Ecoles. Il est absolument interdit d'aller au groupe jéciste et d'y adhérer en aucune manière. Aussitôt, la Directrice et les parents en sont avertis et le renvoi s'ensuit. Raison donnée: pas de politique ni de religion. Malheureusement, la plupart des parents se désintéressent de ce qui n'est pas la carrière future de leur fille.

Le respect humain est moins prononcé qu'autrefois, mais il existe toujours. Les jécistes combattent ce respect humain, relèvent le sens moral, indiquant le chemin du bonheur vrai et créent autour d'elles une atmosphère d'idéal et d'enthousiasme. Le J. E. C. F. demande surtout cette atmosphère, car elle est l'ennemie acharnée du positivisme; elle n'exige pas la pratique religieuse, mais la conseille, car elle accueille des membres de toutes les religions.

L'A. C. J. C. F.

Très heureuse d'enrichir son programme d'action, ou d'agrandir son champ d'apostolat suivant les besoins de l'heure, l'"A. C. J. C. F." a bien accepté l'honneur que lui conférait l'autorité ecclésiastique en lui offrant de devenir l'organisme officiel de l'Action Catholique pour la jeunesse féminine, dans le diocèse de Québec.

L'Association devient ainsi une fédération des mouvements spécialisés de jeunesse, tels que la "J. I. C., la J. O. C." la "J. A. C." la "J. E. C." etc.

Tous les membres du Comité Central se réjouissent de cette marque de confiance, et l'ardeur mise à l'étude de l'Action Catholique et de ses Mouvements Spécialisés prouve que l'on comprend déjà l'oeuvre magnifique et quels immenses avantages il y a d'y collaborer.

J. O. C. F.

Nous attirons l'attention de nos lectrices sur le grand ralliement jociste qui aura lieu dimanche prochain, au Colisée.

Toutes les jeunes militantes de l'Action Catholique, et même les moins jeunes devraient s'y donner rendez-vous.

Le Comité diocésain

de la
Jeunesse Ouvrière Catholique
Féminine
est heureux d'inviter
Tous les Groupements Féminins
d'Action Catholique
à la
"Fête Anniversaire du
Congrès Jociste"
le dimanche 28 juin
Au Colisée
Sous la haute présidence
de Son Eminence le Cardinal
J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I.
et le distingué patronage
de Son Honneur le Maire de Québec.

Le ralliement général réunira le soir 6,000 participants au Colisée, à 8 h. 30 p.m.

Un Choeur-Parlé composé de 150 voix mixtes dira à la foule les espoirs de la Jeunesse Ouvrière Catholique.

Voir programme général dans la page de la Jeunesse Catholique.

Bibliographie

Pour enfants de 8 à 12 ans

VIES DES SAINTS. — (à la portée des enfants)
Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus
Ste Bernadette Soubirous
(Cette collection comprend un certain nombre d'autres sujets qui seront bientôt en librairie).

NOTICES BIOGRAPHIQUES
Gérard Raymond
.. le Chanoine A. ROBERT
Guy de Fongalland
Petite Soeur
Julienne BARNARD
Le Petit Lys de Québec
Marie de SILLERY
Petit Jacques
E. Létourneau, O.M.I.
.. XXX
Anne de Guigné

CONTES et ROMANS
Contes de Marjolaine
Contes de Marie-Claire Daveluy
Contes de Fadette
Autour de la Maison
Michelle Le Normand
Tout feu, tout flamme
.. Geneviève DuHamlet
Marguerite à 10 ans (lettres)
Monniot

La force des faibles

Les faibles, les malheureux, les malades, se sentant vaincus dans la lutte pour l'existence, croient trop généralement qu'ils sont hors de l'humanité.

Ils considèrent les puissants, les heureux, les valides comme des êtres auxquels reviennent de droit les places privilégiées sur la scène du monde.

Leur acceptation découragée accentue et aggrave, l'imégalité qui les blesse.

Je voudrais chercher, avec eux, aujourd'hui, les raisons qu'ils ont de se sentir les égaux de tous les humains.

La première raison, c'est que l'infériorité dont ils souffrent actuellement peut fort bien n'être que momentanée: la roue du destin tourne, rien n'est moins contestable ! richesse, bonheur, puissance, santé, gloire, sont variables; puisqu'on peut, sagement, se demander si le riche, le vigoureux, le triomphant de l'heure, ne sera pas infirme et misérable demain, on peut envisager avec une égale sagesse un revirement du sort ouvrant au faible les plus radieuses perspectives d'avenir: Cependant, le sort, si bénévole qu'il puisse se montrer, ne fera pas seul toute la besogne, il peut offrir des occasions exceptionnelles, encore faut-il que le bénéficiaire sache en profiter. Mais n'est-ce pas justement ceux qui ont été éprouvés, privés, ceux qui n'ont jusque là connu que des moyens médiocres, qui sont les plus aptes à tirer profit des occasions qui leur sont accordées? Ils ne sont point des enfants gâtés, ils savent souffrir, ils savent utiliser les moindres avantages, ils sont entraînés au labeur, ils ont l'endurance; s'ils y joignent l'énergie, s'ils prennent conscience de leur capacité d'effort, les chan-

(Suite à la page 17)

Une femme du monde apôtre

Elisabeth Leseur

Parler d'Elisabeth Leseur — en parler comme elle le mérite ! La faire connaître à celles qui l'ignorent — la citer en exemple à toutes les âmes qui veulent être apôtres, et aux autres ! La faire aimer enfin; voilà mon désir et l'objet de ce travail que je la prie de bénir !

Elisabeth Leseur est une femme du monde qui remplit admirablement ses devoirs d'état, qui mène apparemment une vie ordinaire avec son mari, sa famille, et leurs nombreux amis. Ses charmantes qualités, surtout la gaieté — qu'elle considère comme une vertu—; sa brillante intelligence, son esprit qu'elle cultive par de solides études religieuses et profanes et, spécialement, le travail de sa perfection auquel elle trouve le temps de se livrer malgré tant d'autres occupations, font d'Elisabeth Leseur cet être d'élite que l'on n'approche pas sans devenir meilleur — tant il est vrai que toute âme qui s'élève, élève le monde.

Elisabeth Leseur est un exemple pris dans la vie — et la vie de notre temps — une sorte de leçon de choses. Elle prouve qu'il est possible à une femme partageant l'existence de notre XXe siècle, d'avoir une religion éclairée et agissante, fortifiée par l'oraison, inspirant tous ses actes et la haussant vers les sommets de la vie chrétienne. De bonne heure, elle a compris que pour pouvoir donner aux autres il fallait soi-même posséder ! Le travail de toute sa vie a donc été d'acquérir la science qui fait les apôtres du BEAU, du VRAI, du BIEN ! La science qui fait les saints ! Elisabeth a beaucoup donné de ce qu'elle a largement reçu de Dieu. Les nombreux écrits qu'elle a laissés, son admirable Journal particulièrement, ses émouvantes Lettres sur la souffrance, la Vie Spirituelle, ses Lettres à des Incroyants, et d'autres petits manuscrits non moins beaux, sont des pages qu'on lira avec édification. "Livrez donc à votre famille et à vos amis, ces pages précieuses, puis laissez l'Esprit-Saint les répandre librement parmi les âmes qu'elles ne manqueront pas de sanctifier" écrit le Rév. Père Janvier, au mari d'Elisabeth dans la lettre préface du Journal et Pensées de chaque jour.

Le mari d'Elisabeth, Félix Leseur, homme d'une grande valeur, intellectuelle, mais incroyant, essaya dès le début de leur mariage, de ruiner les convictions religieuses si intenses de toute sa jeunesse — et faillit y réussir ! Mais, cette crise d'âme passée, il a assisté, témoin émerveillé, à l'ascension de cette belle âme vers Dieu. L'influence d'une telle vie s'est magnifiquement réalisée après sa mort, et la première conquête de cette apôtre fut la conversion de son mari, devenu depuis le Père Leseur, religieux de l'Ordre de Saint Dominique.

Allons donc à l'école de cette âme apôtre, nous surtout membres de cercle d'études et futures âpôtres d'action catholique, et apprenons d'elle le devoir qui nous incombe "d'augmenter la somme de nos connaissances, d'élargir notre horizon afin d'être aptes à remplir nos devoirs envers la société, qui a besoin des lumières de tous, si faibles soient-elles". C'est ce qu'elle écrit pour sa petite nièce dans un traité d'une valeur exceptionnelle, intitulé : LA FEMME CHRETIENNE. Et elle ajoute : Le second devoir qui s'imposera à toi, est le devoir familial; celui-là certainement n'est pas nouveau, mais il est si grand, si important ! Avec l'Eglise, je crois que tout l'édifice de la vie morale, nationale, sociale repose sur la famille; je crois que tout ce que l'on fait pour elle augmente la grandeur et la force des races et des sociétés.

Plus tard, dans une plus grande mesure, tu pourras t'associer à ces oeuvres sociales qui surgissent de toutes parts, en choisissant toujours celles qui sont conçues dans l'esprit le plus élevé et le plus pratique à la fois. Tu apporteras à cette collaboration beaucoup d'esprit de suite, de dévouement et d'énergie, le sentiment de la discipline nécessaire, peu de préoccupation du sens propre, de "l'haïssable moi". Ne sois jamais de ceux qui veulent être chefs et non soldats. — Que ton esprit soit large et ton coeur généreux; accepte les contradictions, les difficultés qui sont la rançon du succès; travaille au jour le jour sans trop chercher à voir le résultat, sûr que Dieu fera quelque chose de tes efforts. Dans son Journal, le 18 décembre 1901. — Je trouve ces pensées profondes : "La vie de la femme, aux yeux de bien des gens, est contenue toute entière dans ces quelques années qui s'écoulent entre la vingtième et la cinquantième année. Et pourtant, quelle force perdue représente parfois les vingt ou trente ans qui soit dans la première jeunesse, soit plus encore dans l'âge mûr et la vieillesse, demeurent pour trop de femmes une période de vide de leur existence ! Il faut, pendant le temps de la jeunesse, avoir pris l'habitude du travail, organisé sa vie, et pris le gouvernement intérieur de soi-même. Il faut que ceux qui commenceront leur course, au moment où s'achève la nôtre, viennent y chercher de la lumière et de la flamme". Ce regard rapide jeté sur l'ensemble de la vie chrétienne, écrit-elle encore à sa nièce, serait tout à fait incomplet si je ne te parlais de deux choses graves et saintes, tristes à contempler si une lueur divine ne les illuminait, et qui sont pour le chrétien: l'une, un acheminement vers une vie plus haute et l'autre, la porte ouverte sur la seule véritable vie. Je veux parler de la souffrance et de la mort.

"Les plus forts, ceux qui affrontent d'un coeur vaillant les luttes, les déchirements et les épreuves, ceux qui savent faire de la mort pour eux et pour les autres, une suprême oblation, sont ceux qui ont compris que la souffrance est intimement mêlée à notre vie, qu'elle est la loi divine et la bonne ouvrière de Rédemption et de sanctification, et que la mort détruit seulement la douleur. Comme tout le monde, le chrétien souffre, mais il ne souffre pas comme tout le monde ! Aussi, suis-je arrivée à cette conclusion que la souffrance est la forme supérieure de l'action, la plus haute expression de l'admirable communion des Saints, et qu'en souffrant on est sûr de ne pas se tromper (comme parfois en agissant), sûr d'être utile aux autres et aux grandes causes qu'on rêve de servir! Puis, nous mourrons tous; mais puisque tu es chrétienne, tu ne craindras pas la mort et tu te souviendras que le meilleur moyen de la préparer c'est de vivre et d'agir chrétiennement".

Ce qu'elle enseigne aux autres, Elisabeth le pratique elle-même, sanctifiant sa vie et préparant sa mort par une soumission *entière, généreuse, joyeuse* à la volonté de Dieu quelle qu'elle soit! Elle nous donne ainsi la leçon la plus utile en un temps où les esprits sont si peu soumis.

On peut, par ces quelques aperçus bien incomplets, se faire une idée de la valeur d'Elisabeth Leseur, et on doit s'inspirer de son exemple; faire dès maintenant

(Suite à la page 17)

GRAND PELERINAGE CANADIEN

AUX PROVINCES DES ANCETRES DE FRANCE

SOUS LA DIRECTION PERSONNELLE DE SON EM. **Le Cardinal VILLENEUVE**

DEPART DE QUEBEC LE **31 AOUT**

ITINERAIRE NO. 1	ITINERAIRE NO. 2	VOYAGE COMPLEMENTAIRE
$370.	**$498.**	**$45.** en plus
TRAVERSEES EN CLASSE TOURISTE	TRAVERSEES EN CLASSE TOURISTE	VIMY ET LES CHAMPS DE BATAILLE BELGIQUE ANGLETERRE
RETOUR: **24** sept.	RETOUR: **8** oct.	RETOUR: **3** et **16** oct.

LES PRINCIPAUX ENDROITS VISITES SONT :

Les Sanctuaires de Lisieux et de Lourdes.
Le Pays de Saint Dominique, entre Toulouse et Carcassonne.
Rome, la " Ville-Eternelle ", avec la Cité Vaticane.
Les Provinces des Ancêtres : La Normandie et la Bretagne, et les villes de La Rochelle et de Poitiers.
En Autocar à travers la féerie de la Côte d'Azur.
Les grandes villes d'art et d'histoire de l'Italie : Gênes — Florence — Milan.
La séduction de la mystérieuse Venise.
A travers le frais décor de montagnes et de lacs de la Suisse.
Les splendeurs de Paris, la " Ville-Lumière ".

POUR RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS S'ADRESSER A

L'ACTION CATHOLIQUE

(VOYAGES)

103, rue Ste-Anne - - Tél.: 2-4771

QUEBEC

NOUS AVEZ-VOUS TROUVE ?
Un lecteur de plus

LAVEUSES ELECTRIQUES

reconditionnées

Vendues avec **GARANTIE**

BLACKSTONE, cuve en bois	$18.00
WHITE CAP, cuve en bois	18.00
CONNOR No. 2, cuve en bois	22.50
CONNOR No. 4, cuve en cuivre	25.00
CONNOR 35, cuve en bois	30.00
ROTAREX, cuve en cuivre	30.00
WARWICK, cuve en cuivre	30.00
BEATTY, cuve en cuivre	40.00
SUNNY SUD, cuve en cuivre	40.00
EASY (Coupe), cuve en cuivre	40.00

CONDITIONS DE PAIEMENTS

CUVES EN BOIS	CUVES EN CUIVRE
1.00 comptant par 50c. semaine	1.00 comptant par 75c. semaine avec légère augmentation

LAVEUSES ELECTRIQUES "CONNOR" POELES "McCLARY"

P.L. FRENETTE

284 - Rue St Joseph - Québec

LA MODE... et votre empire, mesdames

Les vêtements doivent entrer dans l'idée de la Beauté : ils font la grâce.

(JOUBERT)

L'eau nous en vient à la bouche



La rhubarbe est abondante et bien peu dispendieuse, à cette époque-ci. De plus, elle peut être apprêtée de maintes façons différentes, aussi appétissantes les unes que les autres. C'est un des fruits les plus riches en vitamines et les plus recommandées dans l'alimentation des enfants et même des grandes personnes.

Menus pour une semaine

DIMANCHE

Déjeuner
Fraises avec crème
Galantine de poulet
Petits pains et beurre
Café

Diner
Potage aux légumes
Côtelettes de porc frais
Epinards au beurre
Laitue à la crème
Pommes de terre rissolées
Tartes à la rhubarbe
Thé — Lait

Souper
Jus de tomates
Veau froid en tranches
Salade aux légumes
Salade aux patates
Gâteau au vinaigre
Café

LUNDI

Déjeuner
Compote à la rhubarbe
Céréales avec bananes
Rôties — Café

Lunch
Potage au riz et tomates
Rognons de veau sautés
Macédoine de légumes
Pommes de terre bouillies
Crème brûlée
Biscuits
Thé — Lait

Diner
Potage du midi
Petit Steak aux pois verts
Tomates et laitue
Pommes de terre en purée
Fruits en conserves
Café

MARDI

Déjeuner
Prunes confites
Sandwiches aux oeufs
Café

Lunch
Crème d'asperges
Ragoût de pattes de lard
Pommes de terre bouillies
Laitue à la crème
Beignets aux oranges
Thé — Lait

Diner
Jambon et oeufs
Macaroni
Pommes de terre au four
Tomates farcies
Gâteau
Crème douce
Café

MERCREDI

Déjeuner
Jus d'orange
Oeufs pochés sur rôties
Café

Lunch
Consommé aux lettres
Boeuf rôti au jus
Salade aux légumes
Pommes de terre en crême
Crème glacée
Gâteaux
Thé — Lait

Diner
Crème de pois verts
Foie de veau rôti
Sauce à l'oignon
Pommes de terre frites
Pouding au pain
Sirop d'érable
Café

JEUDI

Déjeuner
Pommes cuites au four
Omelette nature
Rôties
Café

Lunch
Soupe aux légumes
Pâtés à la viande
Salade aux légumes et aux oeufs
Pouding au chocolat à la vapeur
Sauce caramel
Thé — Lait

Diner
Jus de tomates
Steak aux champignons
Pommes de terre en riz
Asperges dans le beurre
Petit pain au raisin
Fruits
Café

VENDREDI

Déjeuner
Oranges
Sandwiches au fromage
Café

Lunch
Crème de tomates
Soufflé au fromage
Salade au homard
Pommes de terre en robe des champs
Tartes au raisin
Thé — Lait

Diner
Soupe aux "Clams"
Saumon frais bouilli
Sauce blanche au persil
Pommes de terre bouillies
Légumes verts
Pêches en conserves
Café

SAMEDI

Déjeuner
Melon frais
Oeufs au miroir
Rôties
Café

Lunch
Potage aux nouilles
Diner bouilli canadien
Marinades
Blanc-manger
Thé — Lait

Diner
Sandwiches assortis
Galantine de veau
Pommes de terre rissolées
Tomates sur laitue
Fruits frais
Café

L'originalité fraternise avec l'élégance



On voit de nouveau apparaître, d découpées, etc., reviennent sur le la complication des épaules. Fils, rouleaux, fronces, manches u moins pour les robes élaborées, tapis, avec des détails inédits qui les rendent encore plus personnelles.

Pourquoi... ? Comment...

(Consultation de MAUBERTE)

(Consultation de Maubèrte)

Q.—Que faut-il penser d'une jeune fille qui fume la cigarette ?

UN ETUDIANT.

R.—On en pense beaucoup de choses, et des choses tout-à-fait différentes, selon la mentalité et l'esprit du milieu où on la juge.

Dans les milieux mondains, on trouvera que la jeune fille qui fume est "à la mode", "chic", "sport" et des naifs (malheureusement très nombreux) l'admireront.

Les gens sérieux, au contraire, regrettent que des jeunes filles tout-à-fait charmantes, bien élevées, instruites et fréquentant la bonne société prennent l'habitude de fumer, comme les garçons. D'abord chez elles, puis, peut-être peu-à-peu, dans les restaurants et jusque sur la rue.

Il n'y a aucun mal à griller une cigarette, exceptionnellement, mais l'habitude d'en fumer pour les femmes, est détestable pour toutes sortes de raisons, dont voici les principales : d'ordre physique, d'abord : elle ruine la santé et cause à tout l'organisme féminin des dommages dont les répercussions se prolongeront jusque dans la société future; d'ordre moral : l'habitude de fumer la cigarette est une petite passion, puisque, de l'avis même de celles qui en sont les victimes : "une fois qu'on l'a acquise, on ne peut plus s'en défaire". Or, si une jeune fille n'a pas assez d'énergie pour triompher d'une petite passion, il est bien à craindre qu'elle soit également incapable d'en vaincre de plus grandes. La jeune fille, trop faible de caractère, pour se priver de cigarettes est donc une proie facile pour n'importe quelle passion plus grande; enfin, il est une troisième raison d'ordre social, pour laquelle il faut combattre l'habitude de la cigarette chez les femmes : le fait de fumer, dans les salons ou dans les endroits publics, donne à la jeune fille, à la femme des allures masculines qui choquent la distinction la plus élémentaire en attendant que les jeunes gens traitent en camarades, par conséquent d'une façon trop familière, les jeunes filles qui, avec eux, se conduisent, parfois, comme de vrais gamins. Les relations sociales perdent leur charme à mesure que disparaissent la grâce et la dignité féminines qui sont, en même temps, une sauvegarde pour les bonnes moeurs.

Les jeunes gens sérieux, qui ont de l'influence sur les jeunes filles, devraient être les premiers à les convaincre de ne pas fumer : ils sont peut-être les seuls qui pourraient gagner quelque chose.

Q.—Comment pourrais-je retrouver l'adresse d'une personne demeurant à Montréal ?

LOULOU.

R.—En consultant le bottin des adresses de Montréal que vous trouverez, sans doute, à l'Hôtel-de-Ville ou à la Bibliothèque de l'Institut.

Q.—Comment devrais-je habiller mes fillettes de 4, 6 et 10 ans pour qu'elles soient convenables pour aller à l'église tout en étant à la mode ?

CAMPAGNARDE A LA MODE.

R.—Pour les enfants, la plus jolie mode est toujours la plus simple et la plus modeste. Je me permets de vous dire, en passant — un peu à l'intention de toutes les mamans qui me liront — que les vêtements convenables ne sont pas exigés que pour aller à l'église. Au contraire, c'est fausser les sens moral des enfants que de les habituer à compter toujours avec deux poids et deux mesures.

Passé 5 ou 6 ans, es enfants ne doivent plus aller jambes nues, ni à l'église, ni sur la rue. Vos petites peuvent avoir des bas au genou, pourvu que la robe ait une longueur convenable : et quand on dit convenable, cela ne suppose pas au milieu de la cuisse. Des manches juste au haut du coude sont raisonnables. Le projet de robes et chaussures blanches serait très bien.

Q.—Où pourrais-je me procurer "La dette et l'otage" que vous avez publié en feuilleton dans l'"Action Catholique", et à quel prix ?

HENRIETTE.

R.—Je regrette mais nous n'avons pas ce volume en librairie. Vous l'auriez peut-être à la Librairie Garneau, rue Buade, Québec; mais j'en ignore le prix.

Q.—J'ai une chevelure très abondante, soyeuse et qui se coiffe très bien. Mais je n'aime pas à me singulariser. Trouvez-vous que je ferais mieux de me faire couper les cheveux et de me faire faire une ondulation indéfrisable ?

BERTHE MAUDE.

R.—Non, mille fois non. Gardez votre belle chevelure, relevée à la grecque, avec un beau "chignon". Ce n'est vous singulariser mais conserver à votre personne son cachet de distinction. Je ne médis pas de celles qui ont les cheveux courts, mais quand on possède cette richesse naturelle qu'est une belle chevelure, c'est presque criminel de la défigurer.

R.—A SVANGRAD.—Il serait imprudent de répondre à votre question dans le journal, pour des raisons légales que vous savez, sans doute. Toutefois, si vous voulez bien m'envoyer votre nom et votre adresse, je suis disposée à vous fournir tous les renseignements que je pourrai me procurer.

Q.—Est-ce que la maladie de nom que l'on nomme "acné" est contagieuse et héréditaire ? De quoi dépend cette maladie ?

UNE ABONNEE QUI VOUS REMERCIE.

R.—La maladie, en soi, n'est ni contagieuse, ni héréditaire, mais la prédisposition à avoir cette maladie peut se transmettre dans une famille, comme, aussi, la négligence peut occasionner la maladie chez d'autres sujets.

Les causes qui paraissent avoir le plus d'influence sur le développement de l'acné sont les excès de table, l'abus des alcooliques, les mets épicés, la malpropreté, etc. On peut employer, contre l'acné, un régime doux, végétal, des bains tièdes, quelques laxatifs, des lotions, sur les parties malades, avec des compresses trempées dans de l'eau très chaude, de l'alcool camphré, ou de l'alcool saturé d'acide borique. Mais comme le traitement se modifie suivant les variétés d'acné il vaut mieux consulter un médecin.

Je ne donne pas la signification des noms.

Q.—Permettez-moi de vous demander un remède pour vaincre ma timidité qui augmente, de plus en plus, chaque jour, et qui est un obstacle à bien des choses. Je veux à tout prix m'en corriger et je suis prête à suivre votre régime en tous points. Que me conseillez-vous ?

BLONDE AUX YEUX BLEUS.

R.—J'ai donné, dans le courrier de samedi dernier, une réponse à "UNE QUI SE SOUVIENDRA" que vous pouvez vous appliquer en tous points. Je viens de la relire et, vraiment, je ne saurais vous conseiller rien de plus efficace.

Non, votre écriture ne révèle pas une timidité excessive, mais plutôt de l'indécision occasionnée, apparemment, par une certaine faiblesse physique, qu'il faudrait combattre en même temps que vous vous attaquerez à votre timidité. Je vous souhaite plein succès et bon courage !

Q.—Je suis orpheline et de nature très renfermée, de sorte que je n'ai pas beaucoup d'amis. Je n'aime pas la vie du monde, et ne me sens pas, non plus, d'attrait pour la vie religieuse. Mais, depuis mon jeune âge, j'ai le désir de suivre un cours de garde-malade. Je me sens des aptitudes pour le soin des malades. Me conseillez-vous de suivre cette direction ?

PETITE VIOLETTE.

R.—Mais oui, puisque vous le désirez et que vous vous reconnaissez des aptitudes. Il s'agirait de faire contrôler ces aptitudes. Pour cela, adressez-vous à la directrice d'une école de gardes-malades, dans n'importe quel hôpital où il se donne des cours, mettez-la au courant de votre formation, de votre instruction et de vos ambitions et soumettez-vous à son jugement qui sera, n'en doutez pas, le plus charitable et le plus désintéressé possible.

2.—M. l'abbé Morel, directeur du bureau diocésain de colonisation, ne s'occupe pas spécialement du placement des institutrices dans l'Abitibi, mais j'ai dit qu'à cause de sa situation il peut donner de bons conseils à celles qui s'adresseraient à lui. Son adresse est 89, rue Ste-Anne, Québec.

Q.—Pensez-vous qu'il serait facile à un homme et une femme de trouver une place comme sacristain et sacristine, ayant déjà plusieurs années d'expérience ?

2.—**Peut-on prier tous les jours pour demander la mort de quelqu'un qui nous nuit dans une position, pourvu qu'on demande qu'il jouissent du bonheur réel, sans que cela nuise à leur santé ?**

PAUVRETTE.

R.—Lorsqu'un curé a besoin d'un couple sans enfant, c'est ordinairement pour servir de domestique et de gouvernante, respectivement. Suivez les annonces des journaux; ça se demande assez souvent.

2.—Voilà une étrange manière de désirer le bonheur pour les autres ! A mon sens, on n'a pas le droit de demander la mort de quelqu'un, pour la seule raison que telle personne nous nuit dans une position. Ce serait une sanction excessive pour une faute dont la personne en cause ignore probablement tous les inconvénients. Il vaut mieux se servir de moyens plus humains pour détourner de son chemin une personne qui nous nuit. Et encore, faudrait-il être bien sûre que l'autre n'a pas autant droit que nous à telle situation.

3.—Au sujet des indulgences du Chemin de la Croix, il y a indulgence plénière chaque fois que l'on fait le Chemin de la Croix, et en plus une autre indulgence plénière si l'on a communié ce jour-là.

Q.—Que veulent dire les lettres qu'il y a au verso de la médaille de S. Benoît ?

QUI VEUT SAVOIR.

R.—Voici l'explication complète :

Les quatre qui sont placées entre les branches de la croix : C.S.P.B. signifient Crux Sancti Patris Benedicti, en français : La Croix du Saint Père Benoît.

Sur la ligne perpendiculaire de la croix elle-même : C.S.S.M.L. : Crux Sacra sit mihi lux : Que la sainte Croix soit ma lumière.

Sur la ligne horizontale de la croix : N.D.S.M.D. : Non Draco sit mihi Dux : Que le dragon ne soit pas mon chef.

Autour de la médaille, en commençant à droite, d'abord le S. nom de Jésus exprimé par le monogramme ordinaire : I.H.S. ensuite V.R.S.N.S.M.V.-S.M.Q.L.I.V.B.

Vade Retro satana : nunquam suade mihi vana : sunt mala quae libas : ipse venena bibas.

En français : Retire-toi, Satan : ne viens pas me conseiller tes vanités : le breuvage que tu verses est le mal; bois toi-même tes poisons.

P.—A UNE ENFANT DE MARIE ETUDIANTE. — La meilleure manière de prouver sa reconnaissance à ses maîtresses est de se montrer, en tout et partout, entièrement fidèles aux leçons de vie chrétienne, morale et sociale qu'elles nous ont données. Les religieuses qui se dévouent à l'instruction et à l'éducation n'attendent pas d'autre récompense de leur labeur que la mise en pratique, par les élèves qu'elles leur ont dispensés, des enseignements qu'elles leur ont prodigués, des principes chrétiens qu'elles se sont efforcées de leur inculquer au cours des 10 ou 12 années durant lesquelles elles ont été chargées de la formation de ces enfants.

D'autre part, chaque fois que vous aurez l'occasion de leur être agréables ou de rendre service à vos maîtresses, faites-le avec empressement; que vos actes, à défaut de vos paroles ou de vos présents, prouvent votre attachement et votre constante gratitude.

Q.—Devrai-je porter le deuil d'une belle-soeur qui est la seconde femme de mon frère, et comment devrai-je le faire porter à sa fille adoptive (l'enfant de mon frère), qui demeure ici depuis la mort de sa propre mère ?

A. V.

R.—Vous êtes censée porter le deuil de cette belle-soeur, tout comme si elle était la première femme; elle est votre parente au même degré que la première; et par considération pour votre frère, il vaut mieux que vous portiez un peu de noir. La fillette devra porter le même deuil que ses autres petites soeurs qui étaient à la maison paternelle.

Je vous souhaite courage et succès dans le règlement de toutes ces pénibles affaires.

Q.—On nous représente souvent la souffrance chrétienne, généreusement acceptée, comme une action souverainement expiatoire. Pourriez-vous me dire quelle ressemblance il y a entre la chrétien qui souffre et le prêtre à l'autel ?

SOUFFRANTE ET SACRIFIEE.

R.—Le chrétien qui souffre se conforme au Christ du Calvaire, dans la mesure où il accepte généreusement la douleur qui anéantit son corps; où il subit sans se plaindre toutes les angoises qui accompagnent la maladie et les infirmités, en expiation de ses propres offenses à la Majesté divine et en esprit de réparation universelle.

Le prêtre, à l'autel, lui, est un autre Christ, puisqu'il est le Sacrificateur, délégué par Notre-Seigneur Lui-même, qui lui a donné la mission sublime de renouveler constamment, dans la suite des âges, le sacrifice de la messe, réplique parfaite de celui de la croix.

Humainement parlant, l'un et l'autre sont en tous points semblables : l'un par droit de participation immédiate au sacrifice, l'autre par droit d'association. Tandis que, théologiquement, il y a, entre les deux, toute la distance qui sépare le fini de l'infini, le Créateur de la créature.

MAUBERTE.

La force...

(Suite de la page 16)

ces de succès se multiplient pour eux.

De la manière dont les êtres éprouvés subissent l'épreuve dépend, bien souvent, leur possibilité d'en sortir.

Les aigris, les amers, les envieux les révoltés, usent leur force dans une sourde colère paralysante; ils ne voient plus nettement les situations, ils ne se rendent pas compte des éléments de lutte qu'ils ont encore en main, ils ne rêvent que violence et injustice pour renverser l'ordre social dont ils sont victimes.

Au contraire, les patients, les vaillants, les pondérés, ceux qui se contentent de peu, qui luttent sans désespérance, accumulent en eux des réserves vitales qui, au jour favorable, peuvent leur permettre de conquérir légitimement une belle place au soleil.

Ces radieuses perspectives ne seront pas, il est vrai, le lot de tous; il y a des maladies incurables, comme il y a des épreuves permanentes et des médiocrités définitives. Néanmoins! ceux qui en souffrent ont, eux aussi, des raisons péremptoires de se sentir les égaux de tous les humains, car ils jouent un rôle des plus importants dans la société humaine.

Tout d'abord, ils rappellent constamment aux yeux du privilégié la fragilité des biens dont il jouit et la menace des maux qui peuvent l'atteindre; ils le mettent en garde contre la présomption et l'orgueil; enfin, dans toutes les âmes bien nées, ils éveillent la charité et la solidarité fraternelle.

Bien plus, le malheureux qui subit noblement son malheur est une leçon de morale vivante; il n'a pas besoin de prêcher ni d'exhorter ses semblables à la vertu, il lui suffit de passer discret et calme pour semer le bien, son enseignement silencieux pénètre les coeurs les plus endurcis. On l'admire. Dans sa pauvreté, il est riche; dans sa faiblesse, il est fort; dans son obscurité, il est grand.

Il n'est inférieur à aucun humain et il est supérieur à beaucoup d'entre eux.

LISELOTTE.

Saint-Jean-Chrysostôme

DIVERS. — St-Jean-Chrysostôme, Lévis. — Dernièrement ont eu lieu les fiançailles de Mlle Marthe Larochelle, fille de Mme Ernest Dussault, à M. Joseph Côté, employé civil, fils de M. et Mme Magloire Côté, de Pintendre.

—M. et Mme Alphée Rouleau, de Websterville, E.-U., M. et Mme Joseph Cantin et Mlle Rolande Cantin, de Cap-Rouge, ont visité M. et Mme Théophile Cantin et autres parents.

—M. Georges Langlois doit nous quitter sous peu, avec sa famille, pour demeurer à St-Isidore.

—M. Alonzo Carrier a acquis la résidence de M. Octave Ferland.

Une femme du monde apôtre

(Suite de la page 16)

tout le bien possible autour de nous. *"Nous ne savons pas tout le bien que nous faisons, quand nous faisons le bien"*, aimait-elle à répéter !

Aussi, avait-elle raison d'écrire : *"l'influence exercée par un être est quelque chose de subtil de pénétrant, dont la force ne se mesure pas.* Quelle prédication peut être le seul contact d'une âme. Une seule âme peut changer toute l'atmosphère morale autour d'elle par son seul rayonnement'.

Elisabeth Leseur a rayonné à son foyer — elle a rayonné sur tous les êtres qui l'ont approchée, — mais elle rayonne plus encore depuis sa *mort en mai* 1914.

Prenons donc contact nous aussi, avec cette âme, par la lecture de ses lumineux écrits — afin de devenir des apôtres, et des apôtres à la hauteur du bel apostolat qui nous attend "n'oubliant jamais que le monde juge trop souvent de la valeur d'une idée par la façon dont elle est représentée". L'Eglise, plus que jamais, à besoin d'apôtres —préparons-nous donc en nous sanctifiant nous-mêmes d'abord, alors comme Elisabeth Leseur, nous serons *des âmes de lumières, des éveilleuses d'âmes*".

Pierrette LEMAY.



A ceux qui souffrent de maux de tête

Les maux de tête se font sentir dans les régions de la tête A, B, C, D, E, F. Pour connaître leurs causes lisez attentivement la circulaire incluse dans chaque boîte.

Pour soulager les douleurs périodiques, migraine, mal de dos, rhumes, grippe, etc., prenez les Capsules Antalgine.

ANTALGINE

EN VENTE PARTOUT 25¢



La Santé et le Plaisir

de vivre vous seront procurés par le tonique

"ANCHOR"

Régénérateur du sang, il renforcit tout le système. Vous pourrez avec le tonique "Anchor" refaire vos forces et votre énergie.

CHEZ VOTRE PHARMACIEN

ou marchand général

PHARMACIE BRUNET

Dépôt du Gros

no. Lachenaie, Québec.



L'Essence **SUPREME**

fait du sirop à saveur délicieuse. Economisez, faites-en chez-vous.

RECETTE FACILE

avec chaque bouteille; pour le sirop; beurre d'érable; glaçage et autres desserts, demandez

L'Essence **SUPREME**

chez votre épicier

Encouragez Nos Annonceurs

NE PUNISSEZ PAS VOTRE ENFANT

Voici un moyen facile de corriger les erreurs de votre enfant

Les enfants ne doivent pas être punis pour avoir trempé leurs couvertures de lit. Ce délit est dû à une faiblesse de rein et de la vessie. Les mères trouveront notre "traitement à la maison" d'une grande et rapide assistance pour leurs petits. N'envoyez pas d'argent, mais écrivez aujourd'hui et demandez un TRAITEMENT D'ESSAI gratuit. Il vous donnera la preuve. Les adultes souffrant de troubles urinaires qui dérangent le sommeil trouveront également notre traitement d'une valeur étonnante.

VANDERHOOF & CO., LIMITED

Windsor, Ont.

Boîte 247, Dept. 60-F-2

LA TERRE DU QUEBEC EST FECONDE EN TRESORS IGNORES

Ces trésors, nos pères les appréciaient; ne les négligeons pas.

Nous savons, il est vrai, que du sol du Québec on extrait de l'or et d'autres métaux précieux. Mais nous avons oublié qu'un grand nombre de plantes bienfaisantes peuplent nos plaines, nos prés et nos bois, plantes qui jadis constituaient, pour une large part, la thérapeutique végétale naturelle et efficace de nos pères.

Bien avant l'arrivée des blancs au Canada, les sauvages connaissaient les propriétés médicinales de ces plantes avec lesquelles ils préparaient des tisanes pour le soulagement de leurs maux. Mais comme nous sommes toujours plus portés à estimer ce qui est rare et cher, que ce que nous possédons et voyons croître à nos pieds, ces plantes bienfaisantes furent bientôt remplacées par des produits chimiques à base de fer, d'arsenic, de mercure, etc., que nos organes délicats ne sont pas en mesure d'assimiler avantageusement et qui les détériorent et les détraquent plus souvent qu'ils ne les améliorent.

Toutes les plantes qui poussent dans notre pays n'ont pas les mêmes vertus thérapeutiques. Il y en a qui agissent sur l'estomac, d'autres sur l'intestin, d'autres encore sur le rein. Les gens de la campagne emploient encore couramment l'écorce de Bois blanc, contre la jaunisse, la Bardane contre le rhumatisme, le Chardon béni, comme tonique amer. Le Bouillon blanc, est encore employé contre les rhumes, le catarrhe, etc. La Chicorée sauvage, très commune dans nos campagnes, rend d'inestimables services dans les engorgements du foie et de la rate.

Mais c'est surtout pour le soulagement des maladies féminines que la Nature a été la plus prodigue en mettant à notre portée des plantes dont l'action bienfaisante sur les organes féminins est indiscutable. Ces plantes sont combinées dans les Pilules FEMOL de manière à constituer un remède très efficace contre les maladies féminines.

Toutes les femmes malades devraient employer les PILULES FEMOL car elles ne manquent jamais de soulager les cas les plus anciens et les plus rebelles. Les Pilules FEMOL sont inoffensives, purement végétales et peu dispendieuses. Elles agissent rapidement, ses effets bienfaisants se faisant sentir après quelques semaines de traitement et l'amélioration dans la santé se fait graduellement jusqu'à soulagement parfait.

Notre brochure médicale vous sera expédiée gratuitement sur demande.

Institut Cazo — Dépt. F. Place Royale, Montréal.

Les réalisations de profits ont affecté les titres d'aciéries sur la Bourse de New-York

Divers

La Canadian Celanese Limited entend dépenser $750,000 à $1,000,000 pour agrandir son usine de Drummondville.

La ville de Grand'Mère a vendu une émission de $69,600 d'obligations à 3 1-2 pour cent, séries 1937 à 1936, au prix de 95.40 à L.-G. Beaubien Compagnie Limitée.

Laval-des-Rapides remboursera au pair, le 1er juillet prochain, toutes ses obligations en cours au total de $402,500.

Les prêts aux courtiers de New-York ont diminué de $3 millions au cours de la semaine.

Les compensations bancaires dans la ville de Québec se sont élevées durant la semaine finissant jeudi à $4,055,677, comparativement à $4,026,989 la semaine précédente et à $3,332,754 la semaine correspondante de 1935.

Les exportations domestiques aux Etats-Unis des principales denrées qu'affecte l'accord commercial entre le Canada et les Etats-Unis, entré en vigueur le 1er janvier, se sont élevées à $18,364,187 en mai contre $15,604,553 en mai 1935.

Le nombre-indice des prix de gros basé sur 1926—100 que maintient le Bureau Fédéral de la Statistique est passé de 72.0 pour la semaine du 5 juin à 72.3 pour celle du 12.

Les exportations de blé canadien outre-mer durant la semaine du 12 juin ont été de 5,217,852 boisseaux contre 6,565,898 il y a une semaine et 1,045,550 durant la semaine correspondante de l'an dernier.

D'après un rapport du Bureau Fédéral de la Statistique, publié à 4 heures hier, les deux semaines dernières ont vu une amélioration appréciable dans l'état des cultures par tout le Dominion, mais le besoin de pluie et de chaleur est encore presque général.

Les exportations domestiques du Canada en mai avaient une valeur de $83,819,751 contre $65,498 251 il y a un an, soit une augmentation de $18,321,500 ou de 28 pour cent.

Les approvisionnements de blé canadien le 12 juin s'élevaient à 150,997,391 boisseaux contre le chiffre revisé de 156,963 il y a une semaine et de 199,492,880 pour la semaine du 14 juin 1935.

Valeurs étrangères

Argentine Ex 6's 1961	100	100½
Australia 5's 1955	106½	107
Belgium 6½'s 1949	107¼	107⅝
Belgium 6's 1955	106½	107¾
Brazil 6½'s 1957	25½	26
Brazil 7's 1952	26	26¼
Brazil 5's 1951	100	100¼
Brisbane 5's 1958	100	100¼
Buenos Aires 6's 1961	68¼	69
Chile, 8's 1961	14¾	15
Colombia 6's 1961	209½	211¼
Canada 5's 1952	113½	114
French 7½'s 1941	160½	185
French 7's 1949	176¼	176½
German 5½'s 1965	24¾	25¾
Italy 7's 1951	77½	78½
Japan 5½'s 1965	83¼	82¾
Medellin 6½'s 1954	9¼	9⅜
Milan 6½'s 1952	64½	64¾
N. S. Wales 5's 1957	102¾	
Parana 7's 1958	20	20¾
Peru 5's 1960	10½	11
Poland 6's 1940	63	66
Poland 7's 1947	75½	76¾
Rio de Jan. 8½'s 1959	15¼	16
Rio de Jan. 6½'s 1953	16	16⅜
Rio G. do S. 6's 1969	15¾	16½
Rome 6½'s 1952	66	66⅞
San Paulo 7's 1940	88	89
Serbs 7's 1962	23¼	24½

AVIS

AUX PORTEURS D'OBLIGATIONS DE LA COMPAGNIE DE BRIQUE ET DE TUILE DE SCOTT LIMITEE

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée des porteurs d'obligations de "La Compagnie de Brique et de Tuile de Scott Limitée" aura lieu au bureau du fiduciaire, LE SUN TRUST, Limitée, 132, rue St-Pierre, Québec, le 8 juillet prochain, à 1 h. 30 de l'avant-midi.

BUT DE L'ASSEMBLEE

1o.—PRENDRE connaissance de la situation de la Compagnie.
2o.—AUTORISER le fiduciaire à prendre possession des biens, s'il y a lieu de le faire.
3o.—AUTORISER le fiduciaire à faire vendre les biens pour le bénéfice des porteurs d'obligations, s'il y a lieu de le faire.
4o.—PRENDRE toute décision qui serait de l'intérêt général des obligataires.

Les obligataires devront produire leurs titres pour assister à l'assemblée. A défaut de quorum, l'assemblée se tiendra au même endroit le vendredi suivant 10 juillet 1936.

LE SUN TRUST, Limitée, Fiduciaire.

12-20 Juin.

MORIN, BARRY, COTE & MARCEAU
COMPTABLES LICENCIES ET LIQUIDATEURS
Ls-Ph. Morin, C.P.A. Léon Côté, C.A.
Eug. Barry, C.P.A. A.-G. Marceau, C.A.
105, COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC.

obligations de tout repos
achats · ventes · échanges
cotations · statistiques
71 RUE ST-PIERRE
TELEPHONE 2-5618
J. C. BOULET LIMITEE

Les exportations aux Etats-Unis

Elles se sont élevées à $18,364,187 en mai vis-à-vis de $15,604,553 il y a un an.

POUR LES 5 MOIS

Ottawa, 20. — Les exportations domestiques aux Etats-Unis des principales denrées qu'affecte l'accord commercial entre le Canada et les Etats-Unis, entré en vigueur le 1er janvier, se sont élevées à $18,364,187 en mai sur un total de $28,546,779 contre $15,604,553 sur un total de $26,007,920 il y a un an. L'augmentation des exportations de ces principales denrées a été de 17 p. c., tandis que l'augmentation dans les exportations totales était de 9 p. c. Pour les cinq mois durant lesquels l'accord a été en vigueur, les exportations de ces denrées principales ont été de $80,544,237 sur un total de $140,373,858 contre $63,980,103 sur un total de $130,003,719 durant la même période de 1935. L'augmentation pour ce qui est de ces denrées principales durant les cinq mois a été de plus de 25 p. c.

Durant cette même période, les exportations de whiskey ont passé de $4,086,000 à $8,902,000; celles de bestiaux de plus de 170 livres, de $3,440,000 à $5,174,000; celles de chevaux, de $305,000 à $1,348,000; celles d'instruments aratoires, de $544,000 à $922,000; celles de fromage, de $30,000 à $428,000; celles de pommes de terre, de $178,000 à $364,000; celles de volailles, de $3,000 à $56,000.

Prix de gros

A MONTREAL

Oeufs:	
A-1 gros	0.30—0.33
A-Medium	0.28—0.30
A-gros	0.27—0.26
A-Medium	0.25—0.24
Apoulette	0.24—0.23
B	023—0.22
Fromage:	
Québec No. 1	12½—12⅝
Ontario No 1 blanc	13⅛—13¼
Beurre:	
No 1	21¼—21¾
Patates:	
Ile P. E. en sac de 90 lbs	$215—$225
Ile P. E. cobblers en sacs de 90 lbs	$2.00—$2.10
Nouveau-Brunswick en sacs de 80 lbs	$1.85—$.95
Ile P. E. et N.B.) Montagne 80 lbs	$1.35—$1.40
Blanche du Manitoba No 1 en sacs de 90 lbs	$1.78—$1.80
No 2 Québec, en sacs de 80 lbs 4	$1.60—$1.65
Les grains:	
Blé nord No. 1	88
Blé nord No 2	86
Avoine d'engrais No. 1	.34
Orge Ouest No. 3	.47
Orge No. 5	.43
Graine moulue à engrais:	
Son	$19.25
Gru rouge	20.25
Gru blanc extra	$24.25
(par tonnes, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain séché de brasserie par tonne: au détail	$18.00
Avoine roulée gruau par sacs de 90 lbs au détail	$20.00
	$2.75
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix, au wagon, par baril ex-magasin	$3.60
Qualité de choix irrégulière par baril ex-magasin	$3.40
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrée	$4.10—$4.15
Farine de blé de printemps:	
Première patente	$5.20
Deuième patente	$4.80
Patente à boulanger	$4.70
Foin pressé:	
Extra No. 2	$10.00
No 2 Timothy	$9.00
No 3 Timothy	$7.00
Volailles:	
Dindons pour rôtir	0.26—0.23
Oies	0.16—0.13
Volailles de choix	0.21—0.23
Poulets de choix	0.25—0.27
Canards domestiques	0.19—0.21
Poulets nourris au lait	0.27—0.29
Chevaux:	
pour travail général à $1.15.	$70.00
Chevaux pesants	$1.25—$1.55
Bêtes à cornes (au 100 lbs)	
Bouvillons, choix	$5.50—$5.75
Bouv. qual moy.	$4.50—$5.25
Qualité commune	$4.00—$4.50
Vaches	$2.75—$4.00
Taureaux	$3.00—$4.50
Veaux:	
Belle qual. de choix	$6.00—$6.50
Communs et moyens	$4.00—$5.50
Veaux des champs	$3.00—$3.75

NOUVEAU CLOU
très utile et économique pour travaux temporaires.
EN VENTE CHEZ
ISIDORE LAPERRIERE
FABRICANT
37-39, CHATEAUGUAY
Québec.

Jos.-P. OUELLET
Architecte et Evaluateur
Diplômé: "A.A.P.Q."
Ex-président de l'I.R.A.C.
28, Ste-Famille, QUEBEC

Par contre, certains titres de choix ont reçu du support et les gains ont varié d'une fraction de point à un point ou plus. — Ton irrégulier dans les obligations. — Hausse du coton et du blé.

AMERICAN TEL.

New-York, 20. — Des gains et des reculs ont été enregistrés tour à tour, hier, sur la Bourse de New-York. Les réalisations de profits ont affecté les titres d'aciéries. Cependant, quelques titres de choix ont reçu du support et leurs gains ont varié d'une fraction de point à un point ou plus.

Philipp Morris et Zenith Radio ont haussé comme l'on prévoyait des profits favorables et une augmentation du dividende. Une amélioration fut aussi signalée dans les titres suivants: Chrysler, American Can, Liggett & Myers "B", Standard Oil of Indiana, U. S. Pipe & Foundry, Youngstown Sheet & Tube, Loew's, Union Pacific et Chesapeake & Ohio.

American Telephone perdit deux points. Des reculs moins importants furent subis par U. S. Steel, Bethlehem Steel, Western Union, Radio, Consolidated, Edison, American Water Works, Westinghouse, Montgomerry Ward, Sears Roebuck, Wilson & Co., Johns-Manville, Greyhound Corp., U. S. Smelting, American Smelting, Parker Rust Proof, Santa Fe, N.-Y. Central et Southern Pacific.

Les obligations étaient irrégulières. Les devises se sont raffermies par suite de la déclaration du ministre des Finances de France, à savoir que le franc ne serait pas dévalué. Le blé a haussé ainsi que le coton.

Parmi les titres canadiens, Dome, McIntyre, International Nickel, Canadian Pacific et Distillers Corp.-Seagrams étaient stationnaires ou plus hauts d'une fraction de point. Sur le Curb, Lake Shore accusait une amélioration légère. Les Bons du Gouvernement ont fluctué étroitement et le dollar canadien cotait $0.99 25-32.

Les changes

Le dollar canadien a fermé à New-York à $0.99 3-8. La livre sterling cotait $5.04 à New-York et le franc français, $0.0658. A Montréal, le dollar américain a clôturé à $1.00 1-4; la livre sterling cotait $5.04 3-8 et le franc français $0.0660.

Marché des peaux

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Compagnie Limitée, Québec)

Chicago, 20. — Les prix des peaux ont fermé plus bas de deux points à un point plus haut, hier. Les ventes furent de six lots. Juin 11.45n; septembre 11.75tr; décembre 12.08 tr; mars 12.38n et juin 1937 12.68n.

Les profits nets de Distillers Seagrams

Montréal, 18 — Dans le trimestre révolu le 30 avril, le bénéfice net de la Distillers Corporation-Seagrams Ltd, a été de $1-619,679, après avoir défrayé la dépréciation, l'intérêt et l'impôt sur le revenu; ce montant ressort à 93 cents l'action. Dans les six mois précédents, le bénéfice net avait été de $2,822,624 ou de $1.62 l'action.

Les ventes se sont chiffrées par $14,738,419; les frais de vente ont été de $10,074,998, de sorte qu'il y a eu un bénéfice brut de $4,-663,420, lequel a été porté à $4,-685,991 par l'addition de revenus divers de $22,571.

Les frais d'administration, les honoraires des administrateurs, les traitements des hauts fonctionnaires, les frais légaux, l'intérêt, la dépréciation ont absorbé une somme de $2,970,836 et la provision pour l'impôt sur le revenu a été fixée à $95,475, de sorte que le bénéfice net s'est établi à $1,-619,679.

Le compte de surplus qui était de $15,252,377 le 31 janvier, est passé à $16,872,056, mais les administrateurs en ont soustrait $71,735 pour un impôt additionnel sur le revenu des années passées, $1,500,000 pour le règlement de la réclamation du gouvernement américain et $125,000 pour les frais légaux se rattachant à ce règlement. En conséquence, le compte de surplus à reporter est de $15,175,321.

On fait remarquer que la dépréciation chargée au trimestre en question est de $139,048 dont une proportion de $103,035 a été ajoutée au coût de revient et une autre de $31,012 a été prise à même les bénéfices.

Les exportations de blé outre-mer

Elles ont été de 5,217,852 boisseaux au cours de la semaine du 12 juin.

UNE DIMINUTION

Ottawa, 20. — Les exportations de blé canadien outre-mer durant la semaine du 12 juin ont été de 5,217,852 boisseaux contre 6,565,898 il y a une semaine et 1,045,550 durant la semaine correspondante de l'an dernier. Les importations de blé canadien aux Etats-Unis pour la consommation ou la mouture en transit pour réexportation durant la dernière semaine ont été de 817,000 boisseaux comparé à 263,000 boisseaux l'an dernier. Les expéditions par ports, avec chiffres de l'an dernier entre parenthèses, sont comme suit: Montréal, 2,599,275 (146,000) boisseaux; Vancouver-New Westminster, 1,148,-609 (236,550); Sorel, 1,113,670 (nil); Ports américains, 198,000 (400,000); Fort William et Port Arthur, 123,050 (nil); Québec, 35,-248 (nil).

Les exportations totales outremer du 1er août au 12 juin se sont élevées à 143,247,354 boisseaux contre 106,280,986 pour la même période de l'année précédente. Les importations de blé canadien aux Etats-Unis durant les mêmes périodes ont été de 41,748,554 et de 23,564,138 boisseaux, respectivement. Les totaux par ports suivent: Vancouver-New Westminster, 50,074,093 (43,054,633) boisseaux; Montréal, 41,007,121 (22,-649,298); ports américains, 22,076,-000 (19,930,000); Sorel, 10,767,646 (3,888,893); Saint-Jean, 10,759,-807 (5,022,923); Québec, 3,677,314 (2,191,554); Halifax, 2,077,661 (2,-891,730); Churchill, 2,407,000 (4,-049,877); Fort William et Port Arthur, 400,712 (nil); Prince Rupert, nil (2,293,949); Victoria, nil (308,129).

Marché des peaux

Mercredi, le 17 juin 1936.

BEURRE

No 1 pasteurisé:
1000 boites à 20 5-8 c. net la lb.

FROMAGE

No 1 blanc:
1248 boites à 12 5-16 c. la lb.
No 1 coloré:
269 boites à 12 7-16 c. la lb.

Ces ventes sont organisées par l'U. C. C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ces ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U. C. C. Ltée.

Enchères de l'U. C. C.

Ottawa, 20. — Les quinze principaux marchés du Canada en mai ont été les suivants: Royaume-Uni, $34,253,000; Etats-Unis, $28,-547,000; Belgique, $3,228,000; Pays-Bas, $2,101,000; Japon, $1,-986,000; Australie, $1,943,000; France, $1,500,000; Sud-Africain britannique, $1,216,000; Norvège, $849,000; Antilles britanniques, $822,000; Grèce, $763,000; Terre-Neuve, $607,000; Allemagne, $587,-000; Nouvelle-Zélande, $561,000, Brésil, $529,000.

SUJETS DE RÉFLEXION

1. VOTRE TESTAMENT EST-IL FAIT?

Toute personne possédant quelque bien devrait faire son testament. Avez-vous fait le vôtre?

Celui qui fait son testament n'abrège pas sa vie; en s'acquittant de ce devoir il allège ses soucis et ceux de sa famille.

Il va sans dire qu'un testateur peut en tout temps corriger, modifier ou même annuler son testament.

2. S'IL N'Y A PAS DE TESTAMENT

A défaut d'un testament, les biens sont dévolus suivant l'ordre établi par le Code Civil pour les successions ab intestat. Ces dispositions ne répondent peut-être pas aux besoins de votre famille ni à vos propres volontés.

Vous connaissez mieux que personne votre propre situation et celle des vôtres. Pourquoi ne pas déterminer vous-même la distribution de vos biens? N'est-il pas sage de vous en occuper pendant que vous êtes en bonne santé?

3. POURQUOI NOMMER UN EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE

En l'absence d'exécuteurs, la procédure d'un règlement de succession est coûteuse et compliquée.

Les héritiers sont souvent en désaccord: en recherchant pour chacun d'eux des avantages indus, ils négligent l'intérêt commun et trahissent les intentions du testateur.

La nomination d'un exécuteur, aux termes d'un testament, facilite beaucoup l'administration des biens et le partage entre les héritiers. Le testateur se prolonge dans la personne de son exécuteur qui représentera tous les bénéficiaires indistinctement et leur servira de conseiller et d'arbitre.

La Trust Général du Canada a été fondé pour remplir cette charge dans le meilleur intérêt de ceux qu'il représente. Consultez-le au sujet des dispositions testamentaires qui conviennent à votre cas particulier. Demandez-lui sa brochure "*Comment faire votre testament.*"

Trust Général du Canada
112, ouest, rue St-Jacques MONTRÉAL — 71, rue St-Pierre QUÉBEC

Nos exportations de blé en mai '36

Ottawa, 20. — Les exportations canadiennes de blé en mai 1936 se sont élevées à $21,674,000, soit le double en valeur des exportations de mai 1935, suivant le Bureau Fédéral de la Statistique. Le Royaume-Uni a été notre plus important client. Nos exportations de blé en cette contrée furent de $13,296,000 le mois dernier. Pour leur part, les Etats-Unis exportèrent pour $1,127,000 de blé canadien.

Vos ventes

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 15 juin, par la Coopérative Canadienne de Bétail de Québec.

PORCS VIVANTS

Porc à bacon (Select) 190 à 230 lbs	9.35
Prime de $1.00	
Porcs à bacon 180 à 230 lbs	9.35
Porc à boucherie 160 à 240 lbs	8.85
Porc léger 120 à 160 lbs	8.85
Porc lourd 240 à 270 lbs	8.85
Extra lourd 270 lbs ou plus	8.35
Truies	5.50 à 6.50
VACHES	
Choix	3.50 à 4.00
Bonne	3.15 à 3.50
Moyenne	3.00 à 3.25
Commune	2.50 à 2.75
Très commune	1.75 à 2.00
VEAUX DE LAIT	
Choix	5.50 à 6.00
Bon	5.00 à 5.50
Moyen	4.00 à 4.50
Commun	3.00 à 4.00
VEAUX DE CHAMP	
Bon	3.00 à 3.50
Commun	2.50 à 3.00
AGNEAUX DU PRINTEMPS	
Choix	10c la livre
Bon	9c la livre
Commun	8c la livre
MOUTONS	
Bon	3.00 à 3.50
Commun	2.00 à 2.50
BOUVILLONS	
Choix	5.50 à 5.75
Bon	5.00 à 5.25
Moyen	4.50 à 5.00
Commun	3.50 à 4.00
Commun léger	3.00 à 3.25
TAURES	
Choix	4.50 à 5.00
Bonne	4.25 à 4.50
Moyenne	3.50 à 4.00
Commune	2.50 à 3.00
TAUREAUX	
Choix	3.25 à 3.75
Bonne	3.00 à 3.25
Moyenne	2.75 à 3.00
Commune	2.50 à 2.75

Grand'Mère

Grand'Mère, 20. — La ville de Grand'Mère a vendu une émission de $69,600 d'obligations à 3 1-2 pour cent remboursables par séries de 1937 à 1966 à la firme L.-G. Beaubien & Cie Limitée. Cette dernière a payé 95.40 pour les obligations. Des soumissions avaient été demandées pour des titres à 3 1-2 pour cent et à 4 pour cent. Trois soumissions avaient été présentées pour les 4 pour cent et une seule pour les 3 1-2 pour cent, celle de la maison Beaubien qui fut acceptée. Les autres soumissions présentées pour les 4 pour cent étaient les suivantes: L.-G. Beaubien & Cie Limitée 99.35; Ernest Savard Limitée 98.47; Banque Canadienne Nationale 97.13.

MARION & MARION
établie en 1892
BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
DROITS D'AUTEUR, ETC.
Bureau chef, 1260 Université Montréal
J.-E. Grégoire, avocat, représentant
72 1-2 rue St-Pierre, Québec.
Téléphone: 2-4535

J. E. Laflamme, Limitée
COURTIERS EN OBLIGATIONS
TEL. 2-1264
15 SAULT-AU-MATELOT QUEBEC

J.-Edgar Turgeon — Gustave Turgeon
J. E. TURGEON & FILS
Assurances générales
TEL.: Bureau 2-2302 — 88, Côte de la Montagne, QUEBEC.

OSCAR HAMEL, Président — PIERRE FUGÈRE, Secrétaire
HAMEL, FUGÈRE & CIE
LIMITÉE
VALEURS DE PLACEMENT
Téléphone 2-2038 — 71, rue St-Pierre QUÉBEC

Nouvelle finance de Can. Celanese

Dans le but d'agrandir l'usine de la compagnie située à Drummondville.

FORTES DEPENSES

Montréal, 20. — La nouvelle finance de Canadian Celanese Limited au moyen de la vente privée de 10,000 actions privilégiées 7 pour cent additionnelles et de 10.-000 actions communes additionnelles a été faite afin d'agrandir l'usine de la compagnie située à Drummondville. Un montant d'environ un million de piastres servira à ces fins. Depuis ses débuts à Drummondville, la Canadian Celanese Limited a toujours cherché à se développer d'une façon aussi économique que possible, non en restreignant ses activités ou en réduisant son personnel, mais en améliorant ses produits et en trouvant pour ces derniers un débouché plus étendu. L'usine donne présentement du travail à quelque 3,000 employés et ce nombre sera augmenté encore avec l'agrandissement annoncé.

Cela prendra forcément quelque temps avant que l'agrandissement au coût de $750,000 et peut-être même d'un million de piastres soit terminé. Cet agrandissement se fera graduellement d'ici un an ou à peu près, à mesure que de nouveaux produits seront mis en vente.

Vos achats

Prix du gros, pris à Montréal

FARINE DE PAIN

	au char, en sacs
Première patente	2.55
Deuxième patente	2.35
Forte à boulanger	2.30
Farine pâtisserie	2.00
GRAIN MOULU	
	le sac de 98 lbs
Blé d'Inde moulu	1.30
Blé d'Inde concassé	1.30
ALIMENTS A BETAIL	
	la tonne
Son	19.25
Gru rouge	20.25
Midling	25.25
Farine de viande cuvée (60 pour cent)	60.00
Ecailles d'huitres	15.00
Gravier	13.00
Farine fourragère	31.00
Gluten	23.00
Blé à engrais No 6	0.62
Avoine alimentation No. 1	0.36
Avoine blanche No 3	0.36
Orge Canadien Ouest No. 3	0.47
Maïs Sud Africain	0.66
Maïs ontarien séché au four	0.62
Sarrasin, le 100 lbs	1.30
SEL	
	le sac
En pierre (sac de 100 lbs)	$1.25
Gros (sac de 140 lbs)	0.85
Fin (sac de 200 lbs)	1.60
TOURTEAUX	
	la tonne
De lin	27.00
De coton	36.00
Drèches de brasseries	22.00
ALIMENTS A VOLAILLES	
Carona Grains à gratter	1.55
Carona Grains intermédiaires	1.65
Carona moulée à ponte 21%	2.00
Carona Concentré à volailles 35%	2.75
Carona Pâtée à reproduction	2.30
Carona Pâtée à croissance	1.75
Carona tout moulée Poussins	2.20
Carona Grains à Poussins	2.15
Carona moulée à engraisse-	

MAISON A VENDRE
Maison de deux logements, 8 pièces, située 109-111, rue Bourlamaque.
Grande cave en ciment, garage, grande cour, toutes les améliorations modernes. Fini intérieur remarquable.
Ferait un très bon poste de commerce. S'adresser au Dr Stanislas Gaudreau, 98, rue St-Joseph ou au Dr Gustave Ratté, 139, rue St-Jean.

L'état des cultures

Ottawa, 20.—D'après un rapport du Bureau Fédéral de la Statistique, publié à 4 heures hier, les deux semaines dernières ont vu une amélioration appréciable dans l'état des cultures par tout le Dominion, mais le besoin de pluie et de chaleur est encore presque général. Les grains semés au printemps sont encore en retard, particulièrement au Nouveau-Brunswick, dans l'est du Québec, le nord de l'Ontario et certaines parties de l'Alberta. Les pâturages sont dans un état superbe, et les champs de l'est portent une forte proportion de trèfle. Le premier foin a été fauché et toutes les sections promettent une excellente fenaison, sauf quelques endroits endommagés par la sécheresse. Les dommages par la gelée dans les Maritimes et les provinces de l'Est semblent moins considérables qu'on ne l'avait pensé. La fraîcheur et le manque de pluie ont ralenti la croissance dans les Provinces des Prairies, mais la culture principale, le blé, a maintenu ses perspectives d'une récolte normale. Une autre pluie générale, suivie de chaleur, serait bien vue, particulièrement dans les champs tard semés qui montrent actuellement une croissance inégale. En Colombie-Britannique, toutes les cultures avancent rapidement mais il fait maintenant de la chaleur et du soleil pour les amener à maturité.

Prix de gros

Ottawa, 20. — Le nombre-indice des prix de gros basé sur 1926—100 que maintient le Bureau Fédéral de la Statistique est passé de 72.0 pour la semaine du 5 juin à 72.3 pour celle du 12. Des avances se sont produites dans le groupe des légumes et celui des animaux, tandis que les métaux non ferreux donnaient des signes de faiblesse. Les pommes de terre ont fait une nouvelle avance et la soie grège a annulé ses pertes des trois dernières semaines. L'indice des produits maraichers est passé de 65.8 à 66.4. La farine et les produits de meuneries ont faibli légèrement. L'indice des produits de la ferme est passé de 65.5 à 66.1. Celui des produits de grandes cultures est passé de 60.2 à 61.2 à cause surtout de la fermeté des pommes de terre et du foin; d'un autre côté, l'indice des produits animaux est tombé de 74.5 à 74.2 à la suite d'une baisse dans le prix des animaux sur pied qui n'a pu annuler les gains enregistrés par les peaux, les oeufs et la laine.

Laval-des-Rapides

La ville de Laval-des-Rapides remboursera au pair le 1er juillet prochain toutes ses obligations en cours au total de $402,500. L'avis officiel vient d'être donné par la Commission Municipale de Québec.

BOULET & BOULET
Comptables Agréés
CHARTERED ACCOUNTANTS
J.-W. Boulet, C.A. G.-H. Boulet, C.A.
Liquidateurs de Faillites
71, rue St-Pierre — QUEBEC
Edifice Banque Canadienne Nationale
Tél.: 5479

LARUE & TRUDEL
Comptables Agréés — Chartered Accountants
Liquidateurs de faillites
J.-A. LaRue, c.a. — M. Chartré, c.a.
A.-E. Beauvais, c.a. — J. LaRue, c.a.
M. Boulanger, c.a. — J.-P. Beaulieu, c.a.
L. Roussin, c.a. — R. Chagnon, c.a.
QUEBEC — ST-JEAN, P.Q. — L.-P. Bélair, c.a.
MONTREAL

L'ACTUALITÉ

Les exportations domestiques du Canada en mai avaient une valeur de $83,819,751 contre $65,-498,251 il y a un an, soit une augmentation de $18,321.500 ou de 28 p.c. Les exportations aux pays de l'Empire ont atteint $40,867,-687 contre $31,979,090, soit une augmentation de $8,888,597 ou de 28 p.c.; les exportations à des pays étrangers se sont élevées à $42,-952,064 contre $33,519,161, gain de $9,432,903 ou de 28 p.c.

Les exportations au Royaume-Uni en mai ont été de $34,253,232 contre $22,54,263, soit un augmentation de $8,798,969 ou de 34 p.c.; les exportations aux Etats-Unis ont été de $285,46,777 contre $26,007,920, soit une augmentation de $2,538,859 ou de 9 p.c. Plusieurs augmentations remarquables se sont produites dans les exportations à des pays étrangers: Les expéditions en Grèce ont passé de $1,578, à $762,614; en France, de $665,683, à $1,500,183; en Belgique, de $913,930 à $3,228,233; en Italie, de $187,735 à $282,543; au Japon, de $1,256,412 à $1,986,078 et aux Pays-Bas, de $387,635 à $2,-101,096.

Suivent les exportations aux principaux pays de l'Empire avec chiffres de 1935 entre parenthèses: Australie, $1,943,440 ($1,943,669); Sud-Africain britannique, $1,215,-859 ($1,057,207); Antilles britanniques, $821,611 ($777,397); Terre-Neuve, $607,265 ($654,214); Nouvelle-Zélande, $561,337 ($522,215); Etat libre d'Irlande, $336,032 ($411,588); Inde britannique, $255,856 ($190,865); Straits Settlements, $141,203 ($295,149); les Bermudes, $145,738 ($115,223); Rhodésie méridionale, $134,141 ($58,767); Hong-Kong, $99,904 ($134,048); Malte, $30,083 ($19,-642).

Les exportations aux principaux pays étrangers sont: Norvège $849,-165 ($583,447); Allemagne, $586,-753 ($456,055); Brésil, $528,798 ($265,829); Argentine $323,774 ($320,535); Chine, $476,844 ($520,-144); Danemark, $118,153 ($168,-550); Finlande, $135,829 ($28,834); Mexique, $179,919 ($123,688); Afrique portugaise, $129,640 ($181,-963); Espagne, $65,547 ($268,022); Suède, $168,274 ($70,161); Philippines, $109,469 ($62,327).

Stocks de blé

Ottawa, 20. — Les approvisionnements de blé canadien le 12 juin s'élevaient à 150,997,391 boisseaux contre le chiffre revisé de 156,-740,963 il y a une semaine et de 199,492,880 pour la semaine du 14 juin 1935. Les stocks de blé canadien aux Etats-Unis s'élevaient à 14,059,844 boisseaux contre 14,-697,265 et 9,347,363 boisseaux. Le blé en transit sur les lacs était de 3,164,530 boisseaux contre 3,469,-165 il y a une semaine et 2,469,165 il y a un an. Le blé en transit sur les chemins de fer, le 12 juin 1936, était de 4,574,171 boisseaux.

LUCIEN CÔTÉ, Inc. TÉL: 2-2018
VALEURS DE PLACEMENT
51, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Nouvelle émission
$69,600
d'obligations 3½% non rachetables de la
CITE DE GRAND'MÈRE
Date d'émission: 1er mai 1936 Echéances: 1ers mai 1937-66
Coupures: $100 et $500

Objet de l'emprunt:
Le produit de la présente émission sera utilisé aux fins suivantes: l'acquisition d'un appareil de distribution d'énergie électrique, la mise en marche de certains travaux publics et le paiement de secours aux chômeurs.

Renseignements financiers:

Biens-fonds imposables (pour l'exercice terminé le 31 janvier 1936)	$15,517,512
Dette obligataire nette (y compris le présent emprunt)	$ 1,095,737

Les impôts entrent à une excellente allure. En 1935, la perception sur l'imposition courante s'est faite au taux d'environ 93%.

<PRIX: sur demande>

Livraison des titres définitifs vers le 10 juillet.

L'offre de ces titres est subordonnée à leur émission, à leur livraison entre nos mains et à l'approbation de nos avocats.

L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE
70, rue St-Pierre
Montréal QUÉBEC Paris (France)
Trois-Rivières Ottawa Toronto



(Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle)
CHEFS DE SERVICES

Pour la région de Québec :
Botanique : M. Omer Caron, botaniste provincial; M. l'abbé Arthur Robitaille, Séminaire de Québec; M. Robert Rielleteuille, I. F. (pour les mesures).
Entomologie : M. Georges Maheux, entomologiste provincial; R. F. Germain, Directeur de l'Académie Commerciale de Québec.
Minéralogie : M. Carl Faessler, professeur à l'Ecole de Chimie ; M. l'abbé W. Laverdière, professeur à l'Ecole de Chimie; Rév. Fr Joachim, professeur de sciences à l'Académie Commerciale.
Zoologie : M. le Dr Armand Brassard, directeur du Jardin Zoologique de Québec.
Ces spécialistes s'occupent d'identifier les plantes, les insectes et les minéraux qui leur sont envoyés par les Jeunes Naturalistes ou tout autre personne.

Publicité : R. Fr Michel, E.C., Académie Commerciale, Québec.

No 206 :— Le samedi, 20 juin 1936

Bonnes vacances à tous !

D'ici quelques jours tout le bataillon des écoliers et des écolières sera licencié : un long congé de plus de deux mois mettra en joie le monde estudiantin ! Les Naturalistes, plus que tons les autres, doivent se réjouir car ils vont avoir l'occasion unique de vagabonder à leur aise à travers champs et bois, pour des cueillettes fructueuses et multipliées. Nous souhaitons aux jeunes, aux moins jeunes, aux directeurs et directrices de Cercles de bonnes, très bonnes vacances! Nous espérons que dans chaque milieu, l'on saura profiter de ces beaux jours pour augmenter les collections déjà en marche, pour intensifier le mouvement de retour à la Nature... pour préparer l'Exposition régionale d'octobre prochain.

A tous, bonnes et profitables vacances !

Le Chroniqueur.

Une école nouveau genre

Le 15 novembre 1935 naissait à Montréal une initiative nouvelle, qui se rattache au grand mouvement qui emporte la jeunesse laurentienne vers la Nature. Les pièces ci-dessous parlent d'elles-mêmes. Nous les publions sans commentaires.

Allocution prononcée par le R. F. Marie-Victorin à l'inauguration de l'"Eveil" le 15 novembre 1935

Mesdames,
Messieurs,

L'"Eveil", qui nait ce matin parmi un petit groupe d'intimes universitaires et amis de l'éducation, est une entreprise originale et charmante, qui s'apparente de très près au mouvement de retour à la Nature, qui a donné successivement les "Instituts de Sciences Naturelles" de la "Faculté des Sciences," la "Société Canadienne d'Histoire Naturelle" et les sociétés similaires, et les phalanges des Cercles des Jeunes Naturalistes.

Cette initiative nouvelle, nous la devons à Mlle Marcelle Gauvreau, qui fut l'une des plus brillantes élèves de la Faculté des Sciences, qui y conquit le grade de Licenciée, et qui est maintenant attachée à l'Institut Botanique et à la direction des C. J. N.

Mlle Gauvreau possède à la fois une personnalité et une préparation exceptionnelles pour manier la délicate substance humaine que vous lui mettez entre les mains, Mesdames, Messieurs, et vous êtes infiniment fortunés d'avoir trouvé un guide d'aussi rare qualité pour ouvrir à vos petits le Jardin enchanté.

La fondatrice de l'"Eveil" fait là une expérience loyale que l'on n'a pas encore tentée en ce pays, et pour cause. Elle a actuellement une idée nette du but à rechercher, une conception raisonnée des méthodes à employer. L'expérience l'amènera peut-être à modifier, à améliorer, mais l'idée fondamentale de la possibilité d'ouvrir les yeux des très jeunes enfants aux magnificences de la Nature est irrévocablement fixée dans son esprit. Qu'elle s'y tienne résolument, qu'elle s'y attache, et le succès est d'ores et déjà assuré.

La directrice de l'"Eveil" m'a demandé une devise pour sa petite légion. Je lui ai donné ce mot d'enfant, cueilli dans un ouvrage récent: **Je voudrais que l'on m'apprenne pourquoi ces choses sont belles !**

Pas plus que Léonard de Vinci, pas plus que Durer, l'enfant ne sait ce que c'est que la beauté, mais son âme est une cire molle où tout s'imprime avec force, et elle reçoit une vive impression des objets qui l'entourent. Bientôt aussi s'éveille chez l'enfant **la divine soif de savoir.** Un immense point d'interrogation se lève sur l'horizon de sa petite conscience. Il veut savoir les causes prochaines. Il veut savoir le pourquoi de la beauté qui l'émeut magnifiquement.

Mademoiselle, vous avez devant vous une belle mission: dire à ces petits pourquoi toutes ces choses sont belles. N'oubliez pas que cette cire est vierge, que vous laisserez sur ces âmes l'empreinte de la vôtre, et que toute leur vie, ces petits hommes et ces petites femmes seront différents de ce qu'ils auraient été sans vous et sans l'"Eveil". Je sais que dans votre esprit il s'agit d'un véritable apostolat d'éducation, d'un apostolat tout court. Vous ne séparerez pas la Science, la Beauté et l'Amour, vous ne perdrez pas de vue la continuité de l'humain et du divin, et goutte à goutte vous instillerez dans l'esprit des enfants qui vous seront confiés ces convictions élevées dont vous vivez.

Le directeur de l'Institut Botanique et tout le groupe de vos amis universitaires vous souhaitent bon succès et bon voyage sur cette petite mer bleue où vous lancez ce matin le bateau fleuri de l'"Eveil". Et je vous donne la parole.

Mlle Marcelle Gauvreau explique ensuite l'idée et le fonctionnement de l'"Eveil".

Révérend Frère Marie-Victorin,
Mesdames,
Messieurs,

Aujourd'hui est certainement un grand jour dans ma vie! Quand je vois au premier rang de l'assemblée ces petits enfants groupés autour de moi et qui m'appellent déjà leur professeur, en vérité, je me sens très émue! Et je pense que je voudrai être plutôt vis-à-vis d'eux une grande sœur pleine de sollicitude; une tante aimant à les gâter — dans le bons sens du mot —; une auxiliaire de la maman surveillant l'éclosion de leur intelligence, et répondant à leurs multiples questions.

Eveiller l'esprit d'observation; enrichir l'intelligence enfantine de notions simples, mais exactes, sur les sciences naturelles; faire aimer la nature; occuper les enfants en les amusant et les instruisant: voilà, Mesdames et Messieurs, le programme de l'"Eveil".

Occuper les enfants en les amusant et en les instruisant: ceci résume assez bien ma pensée. Il ne s'agit pas de fatiguer les enfants, ce qui serait profondément antipédagogique. Voyez ce marmot: de quatre à sept ans (même avant parfois, car il est des enfants précoces!) alors qu'il est encore trop jeune pour aller en classe, ce n'est plus le bébé agitant un hochet, ce n'est pas encore l'écolier qui demain apprendra les malices de l'A. B. C. En ce moment, il ne demande qu'à découvrir un intérêt palpitant pour sa petite vie. Les sciences naturelles, intelligemment comprises, sont toutes désignées pour captiver l'enfant: elles lui offriront de merveilleux sujets d'observation; elles le développeront, parce que la Nature est son milieu nutritif; elles l'amuseront; elles l'instruiront, car, parait-il, on ne s'instruit qu'en s'amusant. Et un jour, à la maison, il arrivera peut-être — je dis peut-être — qu'au lieu de chercher ... ou de trouver en ne cherchant pas, un "mauvais coup à faire", on aura ce délicieux spectacle d'un enfant penché si sagement et si gentiment sur ses petites collections...

Dites-moi, Mesdames, Messieurs, tous déjà, ne regrettons-nous pas de ne pas nous être attardés amoureusement, en notre enfance, devant un coucher de soleil, une nuit étoilée, une étoile qui file, un oiseau qui chante, la source qui murmure, l'agneau qui bêle, la fleur des champs, l'abeille active, la fourmi vaillante, l'aile d'un papillon, le zéphyr courbant la tête des blés, le vent qui souffle dans la cheminée, et tous les spectacles journaliers de la nature, qui n'attiraient pas suffisamment notre attention quand nous étions enfants ?

Le programme de l'"Eveil" est donc d'éveiller l'esprit d'observation de ces chers petits, de satisfaire leur curiosité naissante, de leur inculquer l'amour de la nature et de remplir leur âme de sentiments élevés.

Il est maintes possibilités d'adapter les sciences naturelles à l'intelligence enfantine: évidemment, il sera plus passionnant de courir la campagne, de récolter les mignonnes fleurs sous les pas, de faire la chasse aux papillons ... puis, au retour de ces excursions, de fixer les plantes et les insectes. Mais, en attendant le printemps, il y a sûrement moyen de préparer doucement l'enfant à suivre cette école idéale qui est l'Ecole de la Route, selon la forte idée popularisée déjà par le Frère Marie-Victorin.

Au cours de l'hiver, n'est-il pas intéressant d'enseigner les sciences naturelles surtout en recontant de beaux contes aux enfants, des histoires vraies, — Mais, oui, pourquoi pas? ce sont les plus belles! —par exemple, des histoires sur les moeurs des animaux, et à cet égard, le livre de M. Claude Mélançon: Nos animaux chez eux, me sera de la plus grande utilité; sur les relations si surprenantes entre les fleurs et les insectes; sur la vie fragile des fleurs? ... Nos réunions seront vivantes! car nous avons des animaux vivants ... ou empaillés; des plantes vivantes; d'immenses modèles de fleurs et d'animaux; et puis même, souvent, en récompense, des projections lumineuses !!

La directrice de l'"Eveil" a commencé les cours modestement, mais avec beaucoup d'enthousiasme et de bonne volonté, s'étant préparée à cette notre tâche en écoutant la musique incomparable de la nature: musique des arbres, quand un vent léger passe entre les aiguilles frissonnantes des pins, ou musique plus claire et moins rêveuse du peuplier pyramidal; musique sourde de la pluie qui tombe; musique tranquille et douce du ruisseau qui coule; musique discrète de la source; musique grondante des cataractes; musique étourdissante des cloches carillonnant, accompagnée de la musique tendre et mélodieuse des oisillons, du bourdonnement rythmé de centaines d'insectes.

Mais il est encore une autre musique, silencieuse celle-là, et qui peut-être parle davantage à l'âme: celle des multiples fleurs, de ces petits êtres gracieux et faibles, débordants de vie, qui, dans un accord admirablement nuancé, remercient tout bas le Créateur pour toutes ces beautés qui les entourent, et qui crient sa bonté et sa gloire. De cette musique fraiche et lumineuse, on peut dire avec Shakespeare "qu'elle arrive à l'oreille comme un souffle du Midi passant par-dessus un parterre de Violettes dont elle prend et conserve le parfum".

Les fleurs, puisque leur sort est de mourir tôt, demandent à être conservées en herbier: il semble qu'ainsi elle sn'auront pas tout à fait cessé de vivre, puisque toujours, à travers le calme froid des longs hivers, elles resteront le gage assuré d'une harmonie qui demeure !

Et maintenant, je vous dis: le petit Cercle de l'"Eveil" est ouvert. Aux papas et aux mamans qui ont cru en moi, au père de la botanique canadienne, le R. F. Marie-Victorin, qui a bien voulu accepter la présidence à l'inauguration de cette école-miniature, et qui n'a cessé depuis de me prodiguer ses encouragements, aux éducateurs et aux universitaires qui m'accordent leur bienveillant patronage, je dis le merci le plus sincère et le plus ému.

Marcelle GAUVREAU.

Quelques jours après, un journaliste dévoué à l'idée qui anime l'"Eveil" donnait dans le "Devoir" (16 novembre 1935) ses impressions sur cet événement pédagogique.

J.-M. DESSUREAULT, Inc.
SUCCESSEUR DE
La Cie Jos. Lefrançois, Ltée
Manufacturiers et Marchands de Bois
PREPARATION DE BOIS DE TOUTES SORTES
BOIS DE CONSTRUCTION ET DE CHAUFFAGE
SPECIALITES :
Bois de charpente, Epinette, Pin, Cèdre, Merisier, Fir de la Colombie, Bois Rouge, Acajou, Noyer, Chêne, Portes, Planchers en bois dur, Moulures, Veneer de toutes sortes, Bardeau, Latte, Beaver Board, Celotex, Ten-Test, etc.
Service Prompt | Prix Modérés
172, DE LA CANARDIERE---QUEBEC
TELS : 4-4601 — 4-4602

Courrier de Lévis

Ville et district

Gravement malade. — M. Maurice Gagné, surintendant des ateliers, au journal "Le Quotidien", de Lévis, est gravement malade à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où il a subi une intervention chirurgicale, qui a très bien réussi. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Feu Mme Damase Roy. — C'est avec un profond regret que nous avons appris la mort de Mme Damase Roy, née Anna Paradis. Mme Roy était âgée de 78 ans et demeurait au No 20, rue Dériel.

Elle était la soeur de M. Georges Paradis, de Lévis, de M. Honoré Paradis, de Détroit, Michigan, la belle-soeur de M. Hubert Paradis, de St-Narcisse, et de Mme Samuel Paradis, de Sherbrooke.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, à Lévis.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Remerciements au Sacré-Coeur de Jésus, à Notre-Dame du Sacré-Coeur et à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, pour faveur et guérison obtenues, avec promesse de faire publier. — Mme A. Dumont.

Promenade de 1,000 orphelins. — La traditionnelle excursion connue sous le nom de "Promenade des Orphelins" aura lieu le 24 juin à 1 heure heure avancée), sur le pont de Québec pour l'Hôpital Laval. Le pont sera gratis pour tous les automobilistes qui prendront part à la promenade.

Inutile d'insister sur la joie des petits orphelins qui, une seule fois sur les 365 jours, goûtent le plaisir d'une promenade en automobile. Nous nous adressons encore une fois à tous les automobilistes de la Rive-Sud, en faveur des petits orphelins.

Nous sommes assurés que la générosité des automobilistes ne se démentira pas encore cette année car seuls les automobilistes peuvent concourir au succès de la promenade.

Au retour de la promenade aura lieu sur le terrain de l'Hospice, une démonstration par les orphelins. Le public est cordialement invité à cette démonstration, vers 3 h. 30.

A tous un chaleureux appel.

M. et Mme Rosaire Bernier.

Broughton-Est

NAISSANCE. — East-Broughton, Beauce. — M. et Mme J.-Emilien Lessard (Gabrielle Robert), sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, premier né, baptisé sous les prénoms de Joseph-Achille-Jean-Liboire.

Parrain et marraine: M. et Mme E. Robert, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Achille Lessard, grand'mère de l'enfant.

Nos félicitations.

VISITE DES CLASSES. — M. l'Inspecteur Félix Poulin a fait, récemment, la visite des classes du couvent de la Station, dirigé par les RR. SS. du Perpétuel Secours. M. E.-J. Turcotte, président des commissaires, accompagnait M. l'Inspecteur qui a constaté beaucoup de progrès chez les élèves. De jolis prix furent distribués. Voici les noms des heureux gagnants:

Classe Modèle. — Prix de bonne tenue, tiré au sort par Mlles Jeanne-d'Arc McKenzie, Viola Doyon, Jeanne-d'Arc Landry, Liliane Roy, Gisèle Fontaine, M.-Anna Gagné, Lucienne Lehoux, M.-Rose Gilbert, Adéla Ménard, J.-d'Arc Nolet, C.-Hélène Doyon, et gagné par Mlle J.-d'Arc McKenzie, 8ième année.

Prix de bon langage, mérité par Mlles J.-d'Arc McKenzie, Viola Doyon, J.-d'Arc Landry, Liliane Roy, Gisèle Fontaine, Lily Grenier, C.-Hélène Doyon, Lucienne Lehoux, Adéla Ménard, Aimée-Rose Vachon, J.-d'Arc Nolet; MM. Sylva Lambert, Fernand Lessard, P.-Emile Lessard, Roland Nolet, tiré au sort et gagné par Mlle Viola Doyon, 7ième année.

Prix d'assiduité, mérité par Mlles Gisèle Fontaine, Aimée-Rose Vachon, Emilien Nadeau, Fernand Lessard, P.-Emile Lessard, tiré au sort et gagné par M. Fernand Lessard, 6ième année.

Prix d'application dans les cahiers, mérité par Mlles J.-d'Arc McKenzie, Viola Doyon, M.-Berthe Couture, J.-d'Arc Landry, Gisèle Fontaine, Liliane Roy, Adéla Ménard; MM. Emilien Nadeau, Fernand Lessard, P.-Emile Lessard, Laurent Robert, tiré au sort et gagné par Mlle Gisèle Fontaine, 6ième année.

Prix d'enseignement ménager pratique, mérité par Mlles Viola Doyon, M.-Berthe Couture, J.-d'Arc Landry, Gisèle Fontaine, Liliane Roy, Lucienne Lehoux, Adéla Ménard, Aimée-Rose Vachon, J.-d'Arc Nolet, tiré au sort et gagné par Mlle Adéla Ménard, 5ième année.

Prix d'arithmétique, décerné à M. Emilien Nadeau, 6ième année.

4ième année A. — Prix d'assuidité, gagné par M. Gérard Gravel; prix d'écriture, gagné par Mlle Françoise Grégoire; prix d'application, gagné par Mlle Gemma Vachon et M. Lucien Bégin.

4ième année B. — Prix d'application, gagné par Mlle Simone Megee et M. Georges-Albert Nadeau; prix d'assiduité, gagné par Mlle Jeannine Boivin.

3ième année. — Prix d'application, gagné par Mlle Marie-Thérèse Massé et M. Henri-Paul Huard; prix d'assiduité, gagné par Mlle Thérèse Champagne.

2ième année A. — Prix d'application, gagné par Mlle Monique Megee, MM. André Turcotte et Fernand Grenier.

2ième année B. — Prix d'application, gagné par Mlle Madeleine Labrecque; prix d'assiduité, gagné par M. Lauréat Blouin.

1ère année. — Prix d'application, gagné par Raymonde Gravel, Germaine Thivierge; prix d'assiduité, gagné par Benoit Lessard.

Cours Préparatoire. — Prix d'application, gagné par Thérèse Blouin; prix d'assuidité, gagné par Paul Grenier.

NOTES LOCALES. — Mme Joseph Perron, son fils, M. Robert Perron, Mme Alphonse Savoie, Mme Joseph Bélanger, M. Ernest Doyon sont allés à Somersworth assister aux funérailles de Mme François Vachon (née Clémentine Doyon).

—Mlles Irène et Rose-Irma Corriveau, MM. Antonio Drouin, Gérard Corriveau, Laval Drouin, Robert Gagnon, de St-Pierre de Broughton, ont été les hôtes de M. et Mme Gédéon Lessard. Ils ont aussi visité M. et Mme Léon Corriveau.

—M. E. Robert, agent d'ass. à St-Victor de Tring, assista aux funérailles de M. Charles Veilleux.

—M. et Mme Gédéon Lesser, M. Roland Grondin, M. et Mme Léon Corriveau à St-Pierre de Broughton, en promenade chez M. Alfred Corriveau.

Belles émissions de dimanche, 21

8.05—Concert d'orgue, à WABC
8.30—Sérénade lyrique, à WABC
9.00—Dimanche matin chez Tante Suzanne, à WABC et CKAC
10.35—Cordes poétiques, à WABC et CKAC
12.00—Un choeur et musique d'orgue dans des oeuvres religieuses, à WABC.
2.00—Le Quatuor à Cordes Kreiner, à WABC
3.00—Howard Barlow et l'Orchestre Symphonique Columbia, à WABC et à CKAC
4.30—Chansons de Russie, un choeur russe et un ensemble instrumental à WABC et à CKAC.
5.30—L'Orchestre de Concert du Château Frontenac, à Radio-Canada.
6.00—Les Grenadiers Impériaux, sous la direction de M. J. J. Gagnier, à Radio-Canada.
6.30—Regards sur le monde actuel par Victor Barbeau, à Radio-Canada.
6.45—John Outram, pianiste, à Radio-Canada.
8.00—Chorale, à Radio-Canada.
9.00—La Petite Symphonie de Radio-Canada.
9.30—José Iturbi pianiste virtuose et l'Orchestre de Victor Kolar, à WABC et CKAC
10.00—Le Miroir de la Mélodie, à Radio-Canada.
10.00—Orchestre Gershwin, pianistre et l'Orchestre General Motors sous la direction d'Erno Rapee, à WEAF
11.00—Nuit sur l'Atlantique, à Radio-Canada

DENTISTES
HOULE & LAFOREST
76, ST-JOSEPH
QUEBEC
Heures de bureau:
9 h. A.M. à 6 h. P.M.
Tél. : 4-4841

Chronique judiciaire

L'affaire Légaré

L'enquête préliminaire des quatre directeurs de la Compagnie P.-T. Légaré accusé de fraude s'est continué, hier matin, devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix.

M. Emile Beauvais, de la firme Larue, Trudel et Picher revient dans la boite. A Mtre Bienvenue qui le questionne, il déclare qu'en 1934 le compte de la General Investment & Finance a été reparti sous trois item différents, à savoir une somme de $123,587.37 au compte de l'Evénement; une somme de $95,000. au compte du Nouvelliste; et la balance au compte de la Dominion Woolwork. Le comptable n'a pas pu obtenir les feuilles d'origine de ces comptes, quoiqu'il les ait demandées au secrétaire-trésorier de la compagnie. Ces comptes furent mis dans l'actif de la compagnie.

Mtre Gendron, le contre-interroge et le témoin déclare que c'est en 1934 qu'il a constaté l'existence du compte. Mais ce n'est qu'en 1936 qu'il a constaté que ce compte avait été fermé par billets recevables vers le 30 novembre 1933.

M. Paul-Emile Anctil, ancien secrétaire du président et du secrétaire de la compagnie Légaré est ensuite entendu.

Il dit à Mtre Bienvenue qu'il a été secrétaire de la General Advertising Inc. depuis 1932. A sa connaissance, cette compagnie n'a fait que l'échange des billets, avec la compagnie Légaré. C'était une compagnie à charte provinciale, organisée en 1930, avec un capital souscrit de $500. Le témoin explique ensuite ses opérations avec la compagnie Légaré. Le caissier de cette dernière venait nous voir quand il lui manquait de l'argent et nous faisions un chèque pour le montant demandé. Ces opérations étaient quotidiennes. La compagnie avait ses bureaux chez Légaré. Elle ne tenait pas de livres, mais gardait seulement les talons de chèques.

M. Louis Hudon, comptable de la firme McDonald et Currie commence ensuite son témoignage. Il a fait l'examen du compte de la General Investment, mais n'a pu en faire une étude complète, car la plupart des pièces justificatives faisaient défaut. Il a constaté aussi que ce compte avait été divisée en trois item, tel que dit par M. Beauvais. Le nom de la General Investment est maintenant disparu des livres de la compagnie. A l'origine, ce compte serait le résultat de plusieurs dettes converties en une dette unique, en 1927. Cette dette se chiffrant au montant de $461,000. Sur cette dette des acomptes furent versés jusqu'en 1934. Il restait alors un montant de $304,000. C'est ce dernier montant qui fut divisé en trois item.

Il a constaté aussi que dans le livre des comptes recevables de la compagnie, il y des comptes personnels des directeurs. Ces comptes ont été transférés au compte de la Salaberry Investment Inc. en 1934.

Après la pétition en faillite, la General Investment Inc., la General Advertising Inc. et la de Salaberry Investment ont nié ces dettes tels qu'ils apparaissaient dans les livres de la compagnie Légaré. Chose curieuse, les chèques au montant de $156,679.69 n'apparaissent pas dans les livres de la compagnie.

Il est ensuite question de l'emprunt fait par la Percival Plow and Stove Company. Cet emprunt a été fait apparemment au profit de la compagnie Légaré. Il fut contracté de The Canadian Acceptance Corp. pour la somme de $200,000. Mais il n'apparait pas dans le passif de la compagnie, qu'elle ait fourni des garanties collatérales, au moyen de billets pour un montant de $250,245.20. Ce transfert n'est pas dans le passif. Mais la chose lui était permise de se départir de ces billets par une résolution des directeurs de la compagnie, en date du 14 mars 1932. Le témoin explique de quelle manière opérait la compagnie, lorsqu'elle avait un paiement à faire. La General Investment, la Salaberry Investment et la Légaré Auto donnaient leur chèque à la compagnie Légaré. Celle-ci les déposait au nom de la Percival Plow and Stove Company pour être payés soit à la Canadian Acceptance ou à la Continental Guarantee Co.

La maison Légaré avait aussi une espèce de caisse d'épargne pour les employés. L'argent déposé était mis à la banque avec celui de la compagnie.

Le témoin donne ensuite un résumé du bilan de la compagnie au moment de la faillite.

Il y avait des obligations pour un montant de $700,000.

Le montant dû aux créanciers s'élévait à la somme de $916,899.89.

Il y avait ensuite une somme de $158,540.47 due aux actionnaires et aux employés.

Le montant total du passif s'élevait donc à la somme de $1,016,211,89.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

M. Louis Hudon revient dans la boite. Il ne fait qu'ajouter quelques détails à son témoignage du matin. Le contre-interrogatoire est suspendu à la demande de Mtre Lucien Gendron jusqu'à la transcription du témoignage.

M. L.-J. Marois, chargé des ventes de la maison Légaré est ensuite appelé. Il déclare à Mtre Benvenue qu'il a été nommé directeur de la General Advertising, vers 1930. Cependant, il a assisté à une seule réunion des directeurs de cette compagnie. Cette compagnie avait été organisée, en vue de faire de la publicité pour les manufactures. Les opérations de cette compagnie furent très restreintes et le témoin déclare qu'il ne fut qu'un prête-nom.

M. Jacques Larue, de la firme Larue, Trudel et Picher est appelé comme témoin. A la demande de Mtre Bienvenue, il prend connaissance du ledger de la compagnie. Le témoin déclare qu'il manquait des feuilles au moment de l'inspection et qu'il est difficile de dire s'il en manque beaucoup parce que ce ledger n'a pas d'index.

L'ass.-comptable de la Cie Légaré vient témoigner. Son travail consistait surtout à faire les entrées dans le grand livre. Il déclare à Mtre Bienvenue, que les feuilles dont a parlé M. Larue, le témoin précédent, concernaient la General Investment & Financial. Le témoin dit qu'une feuille a été modifiée à la demande du comptable en chef de la compagnie. On a transféré de là à un autre compte, un montant de $128,252.10.

M. Cléophas Rochette est ensuite entendu. Il est à l'emploi de la Banque de Montréal, avec laquelle la compagnie Légaré était en affaire. Il s'est agi surtout des comptes de banque de la compagnie.

Un ancien comptable de l'Evénement, M. C.-E. Savard vient ensuite déclarer que le 23 février, il a signé un document à la demande du secrétaire-trésorier de la Cie Légaré, document par lequel l'Evénement reconnaissait devoir à la Cie Légaré, une somme de $243.20. Ce qui n'était pas exact.

A 4.30 hrs l'enquête est ajournée à jeudi prochain, le 25 juin.

Bagotville

NOTES — Bagotville, Chic.—Mlle Maria Tremblay est revenue d'une promenade de trois semaines à Chicoutimi où elle était l'hôte de son cousin, M. Donoso Gagné.

—M. l'abbé Martin Drouin, vicaire à Chambord, est présentement en visite chez sa mère, Mme Alfred Drouin.

—Beaucoup d'activité sur les quais de la Baie des Ha! Ha! depuis une dizaine de jours. Nous comptions, lundi le 4, trois cargos dans notre Baie, en partance pour l'Europe avec chargements de papier.

Contrairement à ce qu'il a déjà été annoncé, il y a quelque temps, concernant louverture d'une biscuiterie moderne à la Baie, les promoteurs ont changé d'idée et cette industrie nouvelle n'ouvrira pas ici.

—L'équipe de hockey "Saguenay" mérite d'être félicitée pour l'initiative qu'elle prend dans l'organisation d'une course de bicycles de 10 heures. L'équipe prête à cette fin le local de leur patinoire, sur la Batture. Cette course aura lieu dans les premiers jours de juin. Déjà, la liste des inscriptions est ouverte à tous ceux qui voudront y participer.

—M. Robert McLean vient d'être nommé maître du Port, pour remplacer M. Théo. Jalbert, Port-Alfred.

—Est décédée le 25 avril 1936, Dame Luce Villeneuve, épouse de M. Joseph Tremblay (Stanislas) rang St-Joseph. La défunte était âgée de 34 ans.

Encouragez
Nos Annonceurs

AVIS
A l'occasion de la St-Jean-Baptiste, nos magasins seront fermés mercredi.
G. Beauchamp, Limitée
Dominion Fish & Fruit Limited
Alex. Legaré & Fils
Quebec Fruit & Fish Exchange
J.-B. Renaud & Cie, Inc.

Obsèques de M. I. Courchesne à Saint-Cyrille

St-Cyrille de Wendover. — Lundi, le premier juin dernier, M. Israël Courchesne, un des pionniers de la paroisse de St-Cyrille de Wendover, rendait son âme à Dieu à l'âge de 77 ans et 6 mois.

Chrétien dans la force du mot, il accepta et supporta avec une édifiante résignation la cruelle et torturante maladie qui devait être sa libératrice. Dès le premier moment de sa maladie, jeudi, le 28 mai dernier, il reçut les derniers sacrements et fit généreusement le sacrifice de sa vie. Il sut encourager par les plus touchantes exhortations son épouse bien-aimée, ses enfants chéris et les nombreux amis venus sympathiser à ses souffrances.

Ce fut pour lui une grande consolation que de voir ses enfants tous réunis autour de son lit de douleur pour recevoir sa dernière bénédiction. Le Révérend Frère Adalbert des Frères du Sacré-Coeur, arriva dès le début de la maladie et demeura à son chevet jusqu'à son dernier soupir.

Le défunt était né à Pierreville. A peine âgé de 7 ans, il arriva à St-Cyrille avec son père, Damase Courchesne, sa mère, ses frères et ses soeurs. Il habita la même maison durant 71 ans. Ce fut avec bonheur qu'il demeura cultivateur toute sa vie. Dans sa modeste condition, il répétait souvent "Pauvreté n'est pas vice". Heureux de son sort, il travaillait à le faire partager par ses amis.

Il laisse pour pleurer son départ : son épouse, Vitaline Jutras, cinq garçons et une fille. Emile, Hormisdas et Adrien demeurent à St-Cyrille. Joseph demeure au Lac à La Tortue. Sa fille, Claudia, mariée à François Guay, demeure à St-Nicéphore. Elliése, en religion Frère Adalbert, des Frères du Sacré-Coeur, demeure au Collège de Victoriaville. Il transmet à ses descendants une réputation intègre, toute ornée des vertus qui distinguent le vrai chrétien.

A son foyer, le pauvre a toujours reçu la petite part du bon Dieu. Sa sympathie et son dévouement allaient à tous ceux qui avaient besoin d'encouragement ou de dévouement.

Bref, il était un bon et fidèle serviteur du Seigneur. Rien d'étonnant si le bonheur malgré sa modeste condition fut son fidèle compagnon de toujours.

Comme tout humain, il eut ses épreuves, lui aussi, mais son esprit de foi lui fit voir la volonté du bon Dieu en tout et partout. Aussi, dès la première heure de sa maladie, il reconnut la volonté divine et s'y résigna avec le plus entier abandon.

Les funérailles eurent lieu jeudi, le 4 juin, à 8 heures, à St-Cyrille. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Hector Paradis, aumônier au Collège du S.-C. de Victoriaville.

M. l'abbé Lallier, vicaire de la paroisse, chanta le service, assisté de M. le chanoine Manseau, curé de la paroisse et de M. Ernest Marier, curé à St-Lucien.

La croix fut portée par M. Emile Lauzière et le corps, par MM. Joseph Ruel, Ludger Côté, Joseph Prince, Philippe Janelle, Paul-Hormisdas Martel et Alfred Martel. La quête fut faite par M. Aurélien Allard et M. Philippe Laforest.

On remarquait au choeur : M. Lucien Roberge, aumônier des Révds Frères de la Charité, Drummondville, ancien vicaire de la paroisse; M. Hector Paradis, aumônier au collège des Frères du Sacré-Coeur, Victoriaville; les Révérends Frères Libert, Antonin, Chrysostôme et Justin, du collège des Frères du Sacré-Coeur de Victoriaville.

Suivaient le corps : M. Arthur Courchesne, frère du défunt, les enfants du défunt : Rév. Frère Adalbert, des Frères du Sacré-Coeur, MM. Emile, Hormisdas, Joseph, Adrien et Claudia Courchesne; Mme Emile, Mme Hormisdas, Mme Adrien et son gendre, M. François Guay. Ses petits-fils : Gérard, Evangéliste, Louis, Albert, Alfred, Adélard, Maurice, Gélas, Adélard, Henri; ses petites-filles : Aurore, Rosa, Diana, Rita, Eglantine Courchesne; Anna, Cécile Guay; Mme Georges Desfossés; ses neveux : Moïse Martel, de Scotstown, M. et Mme Julien Martel, de Drummondville, Mme Joseph Bergeron de Lowell, Mass., Mme Rosario Bergeron, Lowell, Mass., M. Déneri Bergeron, de Lowell, Mass., M. Wilfrid Bergeron, Drummondville, M. Ernest Lafond et ses enfants, Drummondville, M. et Mme Adélard Tremblay, Drummondville, Mme Vve Joseph Jutras avec sa famille, MM. Joseph Prince, de Napoléon et Alphonse Prince, de Notre-Dame, Mlle Palmina Courchesne, St-Hyacinthe, M. et Mme Arthur Ladouceur, M. et Mme Alfred Ladouceur, M. Joseph Joyal, Drummondville, M. et Mme Georges Desfossés, South-Durham.

Une foule très considérable avait pris place dans le cortège. La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

L'"Action Catholique" leur réitère ses plus sincères condoléances.

Cabano

DECES. — Cabano, Témis. — Est décédée à la demeure de son gendre M. Etienne Emond, forgeron, Mme Veuve Elmire Levesque, née Lapierre, à l'âge de 83 ans.

Son service a été chantée en notre paroisse, au milieu d'une affluence de parents et d'amis, puis le corps a été transféré à Riv. du Loup pour inhumation, lieu de sa sépulture.

Nos prions M. et Mme Eu. Emond de bien vouloir agréer nos sincères condoléances ainsi que toute la famille.



Une Clôture Elégante et Digne pour cimetières...
CLOTURE
en Fer Ornemental
FROST



Le bon goût exige qu'une telle propriété soit entourée d'une magnifique clôture. La clôture en fer ornemental Frost est fabriquée en plusieurs modèles réguliers, convenant aux Eglises, Hôpitaux, Ecoles, Couvents et Cimetières. Nous serons heureux de fournir des prix sur votre propre dessin et pour clôtures, barrières ou arches d'entrée de tous genres.

CLOTURE EN CHAINONS A PLUS BAS PRIX

Quand les moyens sont plus limités, la clôture en chainons donne plusieurs années de protection à votre propriété. Les poteaux et ferrures, bien dessinés, assurent une clôture rigide et agréable. Le procédé spécial de galvanisation Frost protège contre la rouille. Renseignements complets fournis sur demande.

FROST STEEL AND WIRE CO., LIMITED
1105, Ouest, rue Notre-Dame
Montréal Wi. 1149

AUJOURD'HUI

S. Sylvère, pape et martyr
QUARANTE-HEURES
Buckland ; Ste-Justine.

CALENDRIER

Samedi, le 20 juin 1936
Lever du soleil — 4.05
Coucher du soleil — 7.46
Lever de la lune — 5.29
Coucher de la lune — 9.01

Pleine Lune, le 5, à 0 h. 22, du matin.
Dernier Quartier, le 12, à 7 h. 05, du matin.
Nouvelle Lune, le 19, à 0 h. 15, du matin.
Premier Quartier, le 26, à 2 h. 23, du soir.

MAREE

Haute : 6 h. 45 a.m. — 7 h. 23 p.m.
Basse : 1 h. 39 a.m. — 7 h. 23 p.m.

Nuageux, plutôt frais avec averses occasionnelles.

Offices du dimanche

LE DIMANCHE, 21 JUIN 1936

Dim. dans l'oct. du Sacre-Coeur et IIIe après la Pent., semi-double (blanc). — Messe du dim., RESPICE, GLORIA, 2e or. de S. Louis de Gonzague, 3e or. de l'oct. du Sacré-Coeur, (Om. C.), CREDO, préface du Sacré-Coeur.

Solennité du Sacré-Coeur—Messe COGITATIONES, GLORIA, 2e or. du dim., (Om. C.), CREDO, préface du Sacré-Coeur, dernier év. du dim.

II Vêpres chantées de la Solennité, mém. de S. Paulin (I V.) et du dim. (II V.)

N. B. I — Les messes privées peuvent être de la Sol. du Sacré-Coeur; on y ajoutera mém. de S. Louis de Gonzague.

Profession religieuse à Bergerville

En la chapelle de la Maison-Mère des Soeurs de Ste-Jeanne d'Arc. — Le R. P. Léocade, A.A. préside et donne le sermon.

SEIZE PROFESSES

Hier, en la belle fête du Sacré-Coeur, une émouvante cérémonie de profession s'est déroulée en la chapelle de la Maison-Mère des Soeurs de Ste-Jeanne d'Arc, à Bergerville, Québec.

Elle a été présidée par le R. P. Léocade, supérieur des Assomptionistes de Bergerville, qui a également donné le sermon de circonstance.

Voici les noms des 16 nouvelles Professes qui se sont consacrées au Coeur de Jésus pour une vie de dévouement au service des prêtres de la Ste-Eglise: Sr Guy du S.-C., de Manchester, N.-H.; Sr Rodrigue du S.-C., de St-Magloire de Bellechasse, P. Q.; Sr Amédée du S.-C., de Nashua, N.-H.; Sr Vincent du S.-C., de Arctic, R. I.; Sr Estelle du S.-C. et Sr Thérèse de l'E. J., de Nashua, N.-H.; Sr Omer du S.-C., du Cap de la Madeleine, P. Q.; Sr Marie du S.-C., de St-Gervais, P. Q.; Sr Vincent de Paul du S.-C., de St-Vincent de Paul, P. Q.; Sr Blanche du S.-C.; de Woonsocket, R. I.; Sr Georgiana du S.-C., de Westbrook, Me.; Sr Blaise du S.-C., de St-Jean-Baptiste de Québec; Sr Ange-Marie du S.-C., de Sillery, P. Q.; Sr Jean-Louis du S.-C., de St-Polycarpe, P. Q.; Sr Thérésio du S.-C., de Arctic, R. I.; Sr Béatrice du S.-C., de St-Damase de Matapédia, P. Q.

Au choeur, on remarquait: M. l'abbé Eug. Delisle, curé de Sillery, le R. P. Hermès, A.A., le R. P. Robert Bernier, eudiste, du St-Coeur de Marie, Québec, M. l'abbé J.-B. Bergeron, vicaire à Stadacona, M. l'abbé Ch. Vallet.

C'est la première profession qui a lieu en ce jeune Institut depuis qu'il a été plongé dans un deuil si profond par la mort de son vénéré et regretté fondateur, le R. P. Marie-Clément, A.A., qui avait espéré pouvoir recevoir les voeux de ces nouvelles professes. Ne peut-on pas dire que, dans son éternité, il a dû les bénir et les présenter lui-même au Coeur de Jésus, dont il a été un apôtre si ardent et si zélé!

Communication de M. Ernest Trotier

Voici une communication de M. Ernest Trotier, ex-candidat de l'Union nationale dans Charlevoix-Saguenay :

Baie St-Paul,
Qué., le 18 juin 1936.
Charlevoix - Saguenay.

Monsieur le Directeur,
L'"Action Catholique",
105, rue Ste-Anne,
Québec, Qué.

Cher Monsieur,

Certains individus qui ont intérêt à brouiller les cartes dans Charlevoix-Saguenay, font circuler des requêtes en faveur d'un candidat à eux : ils disent qu'ils ont l'appui de l'organisation Nationale et que je me retire de la lutte.

Ces deux allégations sont absolument fausses et je vous serais très obligé de le dire à vos lecteurs.

Veuillez me croire,
Votre tout obligé,
Ernest Trotier.

Collège de Lévis

RHETORICIENS 1925-26

Les rhétoriciens de 1925-26 sont cordialement invités à assister à leur premier conventum qui débutera dimanche soir, le 21 courant, à l'Alma Mater. Le lendemain il y aura messe spéciale et dîner à Berthier.

Robert GINGRAS, ptre, secrétaire.

31 diacres sont élevés à la prêtrise par le cardinal

Grandiose cérémonie ce matin à la cathédrale.—Mgr l'Archevêque chante une messe pontificale.—Mgr Garneau, prêtre assistant, M. le chanoine Arthur Robert et Mgr W. LeBon, P.D., diacres d'honneur. — 27 clercs minorés ont aussi été élevés au diaconat au cours de la même cérémonie.—La nef centrale de la basilique était remplie par les parents des nouveaux prêtres.—Liste complète des ordinands et endroits où ils célébreront leur première messe.



Le curé et les marguilliers de la paroisse St-Jean-Baptiste, en 1936. Debout, de gauche à droite, le col. Donat Gendron, MM. Lorenzo Déry, J.-Edouard Bélanger, assis, Mgr J.-E. Laberge, P.D., le Dr P.-H. Bédard.

PROCESSION AU CHANT DU "BENEDICITE"

Son Eminence le Cardinal Archevêque a élevé ce matin, à la prêtrise trente-et-un diacres et a u sous-diaconat, vingt-sept clercs minorés.

Cette cérémonie s'est déroulée, à neuf heures, en la Basilique Cathédrale.

Monseigneur l'Archevêque, à cette occasion, a chanté une messe pontificale.

Mgr B.-P. Garneau, P. A. V. G., agissait comme prêtre-assistant, cependant que M. le chanoine Arthur Robert, Supérieur du Grand Séminaire et Mgr W. LeBon, du Collège de Ste-Anne de la Pocatière remplissaient l'office de diacres d'honneur.

MM. les abbés Gérard Marchand, du Collège de Lévis et Joseph Rochon, du Séminaire de St-Victor, étaient respectivement diacre et sous-diacre d'office.

M. l'abbé Emmanuel Bourque dirigeait les cérémonies.

Après l'ordination, les nouveaux prêtres et les nouveaux sous-diacres sortirent de l'église processionnellement, au chant si beau et si impressionnant du *Benedicite*.

Cette année encore, la nef centrale de la Cathédrale avait été exclusivement réservée aux parents des nouveaux prêtres.

Nous donnons par ordre alphabétique, les noms des ordinands, avec leur diocèse respectif et l'endroit où ils célébreront leur première messe.

AU SOUS-DIACONAT : — DIOCESE DE QUEBEC : — Richard Beaudoin, Eugène Bernier, Thomas-Eug. Boissinot, Gérard Breton, Charles-Eugène Cloche, Joseph Corriveau, Marcel Déry, Fernand Doyon, Raymond Dupuis, Léo Duval, Noël Frenette, Henri Gingras, Georges Hébert, Jean-Paul Lachance, Georges - Albert Lacroix, Henri Masson, Gérard Mercier, Roland Ouellet, Jean-Joseph Plamondon, Jean Quirion, Ernest Rancourt, Jean-Marie Ruel, Lomer Trottier.

DIOCESE DE CHARLOTTETOWN: — Alfred Gallant.

DIOCESE D'HAILEYBURY : — Alexandre Soucy.

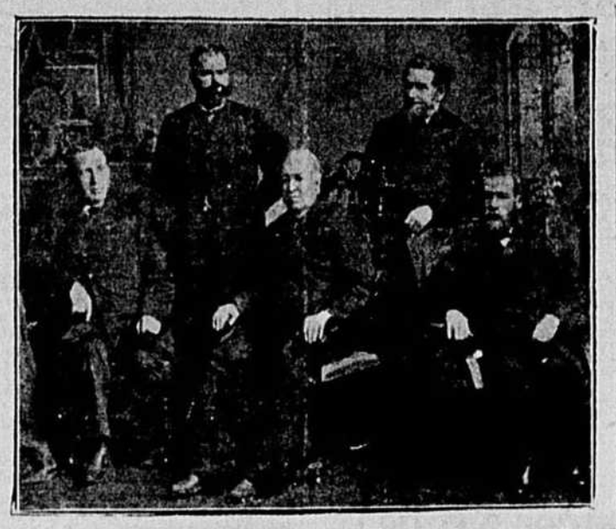
DIOCESE DE ST-BONIFACE: — Gérard DeRuyck.

A LA PRETRISE: — DIOCESE DE QUEBEC: — Charles-Aurèle Beaulieu, Arthur Bernier, Charles-Henri Bérubé, Donat - Jean Boucher, Joseph Chénard, Joseph Delisle, Charles Dumais, Henri Giguère, Alphonse Giroux, Josaphat Goulet, Armand Hébert, Gérard Hughes, André Jobin, Gérard Labbé, Henri Laberge, Paul-Henri Lachance, Raymond Lagueux, Joseph Larochelle, Ls-Gérard Lemieux, Jacques Lesage, Marc Letarte, Jean-Luc Nicole, Adrien Ouellet, Louis-Philippe Pelletier, Adrien Plante, Marcel Rainville, Nelson Roberge, Joseph Rochette, Georges - Henri Roy, François Trottier, Azarie Vézina, et l' - Clément, Trappiste.

DIOCESE D'HAILEYBURY : — Charles Côté, actuellement au Grand Séminaire d'Ottawa.

Les nouveaux prêtres célébreront leur première messe, le dimanche, 21 juin, aux endroits suivants :

MM. Charles-Aurèle Beaulieu (St-Gervais de Bellechasse), Art. Bernier et Gérard Labbé (Cap St-Ignace), Charles-Henri Bérubé (Saint-Alexandre de Kamouraska), Donat-Jean Boucher (St-Antonin de la Rivière du Loup), Joseph Chénard (St-Eleuthère de Kamouraska), Joseph Delisle (Chapelle des Pères Franciscains de Québec), Chs Dumais (St-Onésime de Kamouraska), Henri Giguère (Chapelle du Couvent de Bellevue), Alphonse Giroux (Eglise de Notre-Dame du Chemin), Josaphat Goulet (St-Bernard de Dorchester), Armand Hébert (St-Désiré du Lac Noir), Gérard Hughes (Couvent de St-Alphonse de Thetford les Mines), André Jobin (Eglise de Jacques-Cartier, Québec), Henri Laberge (St-Etienne de Lauzon), Paul - Henri Lachance (Eglise de St-Roch de Québec), Raymond Lagueux (Eglise de Notre-Dame de Lévis), Joseph Larochelle (Honfleur de Bellechasse), Ls - Gérard Lemieux (St-David de Lévis), Jacques Lesage (SS. Martyrs de Québec), Marc Letarte (St-Raymond de Portneuf), Jean-Luc Nicole (Montmagny), Adrien Ouellet, Chapelle de la Maison-Mère des SS. Grises), Louis-Philippe Pelletier (St-Patrice de la Rivière du Loup), Adrien Plante (Notre - Dame de Grâce, Québec), Marcel Rainville (Ville de Beauport), Nelson Roberge (Eglise de St-Alphonse de Thetford les Mines), Jos. Rochette (Eglise de Saint-Jean-Baptiste de Québec), Geo-Henri Roy (Matane), Azarie Vézina (St-Pierre, Ile d'Orléans).



Le premier curé et les premiers marguilliers de la paroisse Saint-Jean-Baptiste. Debout, de gauche à droite, MM. Damien Matte, J.-B. Cloutier, assis, MM. A. Gaboury, l'abbé F.-X. Plamondon et Samuel Bussières.

St-Jean-Baptiste fête demain ses noces d'or

Son Eminence le cardinal prendra part à la célébration de ce jubilé paroissial.—Messe chantée par un enfant de la paroisse, M. l'abbé Joseph Rochette, ordonné prêtre ce matin.—Grand banquet.

BENEDICTION D'UN CALVAIRE

De belles fêtes paroissiales marqueront demain le 50e anniversaires de l'érection en paroisse de St-Jean-Baptiste de Québec. Son Eminence le Cardinal Archevêque rehaussera de sa présence ces grandioses démonstrations.

La messe jubilaire sera célébré par un enfant de la paroisse, M. l'abbé Joseph Rochette, ordonné ce matin même par Son Eminence.

Le midi il y aura banquet à la salle du Patronage, le soir vêpres solennelles, bénédiction d'un calvaire, procession du St-Sacrement et Salut.

Voici quelques notes historiques sur la paroisse de 1886 à 1936, estraites de l'Album - Souvenir.

L'érection civile fut faite par un acte du Parlement, sanctionné le 21 juin 1886. La fabrique de la paroisse de Saint-Jean Baptiste fut organisée, et M. Plamondon cessa d'être chapelain pour devenir le premier curé de la nouvelle paroisse. Les quatre premiers marguilliers du banc furent: MM. Samuel Bussières, Damien Matte, A. Gaboury et J.-B. Cloutier.

L'on continua activement la restauration intérieure de l'église. Deux orgues, fabriqués par M. Napoléon Déry, remplacèrent les anciennes. Les deux autels latéraux de Sainte-Anne et du Sacré-Coeur furent terminés, et ceux de Saint-Joseph et de Notre-Dame-de-Lourdes, dons de MM. P.-J. Bussières et Georges-Elie Amyot, furent installés. Enfin de beaux perrons en pierre achevèrent la décoration extérieure de l'église.

C'est au milieu de tous ces travaux que la mort vint frapper le digne curé de Saint-Jean.

Il décéda dans son presbytère, le 15 juin 1894, à l'âge de soixante-neuf ans et trois mois, et fut inhumé dans un caveau, sous la chapelle de Notre - Dame - de - Lourdes, dans cette église pour laquelle il avait tant travaillé.

M. Benjamin Demers qui le remplaça, prit possession de la cure, le 1er juillet 1894. M. Demers échangeait la paroisse de Saint-Louis-de-Lotbinière pour un des postes les plus importants du diocèse. Il devait être à la hauteur de la tâche qui lui était confiée.

Doué d'un grand sens pratique, il entreprit de rétablir les finances de la fabrique, qui se trouvaient dans une position difficile. Nous venons de le voir, lors de la séparation d'avec l'église de Notre-Dame, l'église Saint - Jean était restée grevée d'une dette de $110,000.00. Les revenus de la paroisse ne permettaient pas d'espérer que l'on pût jamais éteindre une telle dette, qui ne faisait qu'augmenter, et qui, en 1899, était déjà montée à $130,000.00. M. Demers entreprit, avec l'aide des vicaires et le concours des marguilliers, de réduire cette dette de $50,000.00. Il proposa donc à ses paroissiens de verser volontairement chaque année une somme de $5,000.00, pendant dix ans. On devait recueillir cette somme par une collecte faite à domicile. La tâche était ardue pour les vicaires, mais elle l'était surtout pour le curé, qui se mit à l'oeuvre avec une persévérance et une ténacité qui n'avaient pas de relâche. Après six ans de travail, trente mille piastres étaient recueillies et le dévoué curé ne désespérait pas d'atteindre le chiffre qu'il avait fixé, lorsque la maladie l'empêcha de continuer.

M. Demers ne se contenta pas de travailler à éteindre la dette de l'église; il travailla en même temps à compléter et à embellir le temple de Dieu. Les lustres et des confessionnaux y furent placés; la chapelle Saint-François - d'Assise fut aménagée pour la célébration des mariages. Un splendide chemin de croix, oeuvre d'un artiste romain, fut installé, et le maître-autel complètement restauré.

M. Demers s'attacha, en même temps, à entretenir et à développer

(Suite à la page 7, 4e col.)

Ste-Anne se prépare au 24 Juin

Parade aux flambeaux, la veille. — Le jour de la St-Jean-Baptiste, messe, procession avec chars allégoriques, etc.

DES DISCOURS

La fête de la St-Jean-Baptiste sera célébrée avec un éclat inaccoutumé à Ste-Anne-de-la-Pocatière cette année. Un comité d'organisation a été formé en vue de cette célébration et s'est mis activement au travail. Il se compose de M. l'abbé Odilon Guimont, curé, et de M. Elzéar Campagna, présidents honoraires, de MM. Gérard Lévesque, E.E.D., président; Ernest Pageau, E.G.H., Joseph Laforest, Amédée Ouellet, Paul-Emile Lavoie et Réal Laforest.

Le programme de la fête comporte d'abord une parade aux flambeaux pour le 23 juin au soir. Cette parade traversera tout le village et se terminera devant l'église paroissiale par des chants canadiens.

Le mercredi, 24 juin, il y aura messe solennelle chantée par le président d'honneur, M. l'abbé O. Guimont, tandis que le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Charles Frève, professeur au Collège de Ste-Anne. Il y aura messe à trois voix, de G. Poix, sous la direction de M. Louis-Philippe Boulet, maître-chantre. A l'orgue, Mlle Simonne Michaud.

Il y aura distribution de pain bénit.

Plus de trente chars allégoriques participeront à la parade de l'après-midi, parmi lesquels quelques-uns seront d'une originalité toute particulière.

Un grand ressemblement patriotique suivra où les orateurs principaux seront Messieurs l'abbé Alphonse Fortin, supérieur du collège, le notaire L.-A. Dupuis, maire et Hébert Sirois. Monsieur Gérard Levesque E.E.D., présentera les orateurs et M. le député Georges Bouchard tirera les conclusions de la fête.

Une séance dramatique et musicale sera donnée le soir au Collège de Ste-Anne par le cercle La Pocatière de la J.C. On y présentera deux grandes comédies préparées sous la direction de M. Laval Raymond, et plusieurs tableaux historiques seront représentés.

Toutes les hautes personnalités tant civiles que religieuses de Ste-Anne de la Pocatière ont accepté de participer à des fêtes qui seront couronnées d'un vif succès et qui attireront à Sainte-Anne, une grande foule.

Feu Mme Boucher

Nous avons le regret d'apprendre la mort de madame David Boucher, née Victoria Simard, décédée, hier, à l'âge de 74 ans.

Les funérailles de la regrettée défunte auront lieu mardi matin à 9 heures, à l'église Saint-Roch. Le départ du cortège funèbre se fera de la maison mortuaire, 299 1-2, rue de la Reine. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

TEL. : 2-2890
GERALD MARTINEAU
CLAVIGRAPHES ET FOURNITURES DE BUREAU
78, rue St-Pierre
QUEBEC

Journées de la Feuille d'Erable

Monsieur Adélard Thivierge, organisateur des journées de la "Feuille d'Erable" invite toutes les Dames et les Demoiselles à se joindre à leur Comité pour neuf (9) heures, lundi matin. Toutes les Dames et les Demoiselles qui désirent se joindre à nous sont invitées à se rendre à leur Comité Paroissial. Pour toutes informations le Comité Général est situé à 185, Boulevard Langelier, à l'Ecole Technique. Les Comités de Paroisse se trouvent aux endroits suivants:

St-Sauveur: chez M. Louis Paradis, 43, rue Durocher.
St-Frs d'Assise: chez Maurice Lefebvre, 489, 1ère avenue.
Jacques-Cartier: M. Alf. Audy, 120, rue Caron.
St-Fidèle: M. Arthur Bédard, 120, 9e rue.
St-Jean-Baptiste: M. Ea. Chartier, 7, rue St-Gabriel.
St-Malo: M. Damase Blais, 194, Ste-Thérèse.
St-Roch: M. Chs Laflamme, 153, rue Fleurie.
Sacré-Coeur: M. J.-E. Emond, 27, rue Bédard.
St-Dominique: M. Irénée Vézina, 131, rue Fraser.
Notre-Dame du Chemin: M. Henri Boisvert, 627, rue St-Jean.
Notre-Dame de Québec: M. Almanzor Juneau, 4, rue Ferland.
Aussi: Comité Général, 185, Boulevard Langelier.

LE COMITE.

Les Patriotes

LA LIGUE DES PATRIOTES, fondée dans un but patriotique, pour l'exécution d'un programme indépendant des personnes, ne fera rien, sans avoir entendu les explications des Chefs et elle se réserve le droit d'appuyer celui qu'elle jugera à propos.

La Ligue prie ses membres et ses amis d'éviter tous commentaires à l'égard des personnes en cause et d'attendre que la situation soit éclaircie, avant de prendre aucune décision.

Hormisdas LANGLAIS, président.

Québec, ce 19 juin 1936.

Les bijoutiers

Tous les bijoutiers devront fermer leurs portes, le jour de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, tel qu'il a été décidé à une assemblée des bijoutiers.

Par Alfred Hamel,
Secrétaire.

Encouragez
Nos Annonceurs

L'hon. Godbout à la fête nationale

La Société St-Jean-Baptiste de Québec a été heureuse d'apprendre que le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Adélard Godbout, a accepté d'assister à la messe solennelle qui sera célébrée en l'église St-Jean-Baptiste, mercredi prochain, 24 juin, à l'occasion de la célébration de notre fête nationale, et au défilé patriotique qui suivra cette messe.

Le premier ministre a également accepté l'invitation que lui ont faite les officiers de notre Société nationale d'assister au grand banquet qui, le 25 juin, à 8 heures du soir, au Château Frontenac, clôturera les fêtes patriotiques de la Saint-Jean.

M. Thomas Côté restera candidat

M. Thomas Côté, député sortant de Gaspé-Nord, a annoncé hier qu'il poserait de nouveau sa candidature comme candidat ministériel.

"J'avais d'abord décidé de rentrer dans la vie privée", a-t-il déclaré à un journaliste. "Mais depuis la division des forces oppositionnistes, je vois que l'honorable M. Godbout sera porté au pouvoir avec 80 comtés pour lui. Alors, j'ai changé d'idée".

Feuilles d'érable

Le chef de police de Québec, le capitaine Emile Trudel, a réservé à la société St-Jean-Baptiste les journées du 23 et 24 juin, pour la vente des feuilles d'érable dont le produit servira à rendre plus imposante la célébration de notre fête nationale. Chaque année, des personnes s'organisent pour vendre des insignes sans la permission du chef de police et M. Trudel nous prie d'annoncer qu'il est inutile de faire des dépenses car on arrêtera ceux et celles qui vendront en marge des règlements municipaux.
10-13-17-20 Juin.

Avis aux Institutrices

Les membres du Comité de Régie, de l'Association des Institutrices Catholiques de la Province de Québec, Inc., ont l'honneur de vous inviter à leur pèlerinage annuel à Notre-Dame de Roc-Amadour, paroisse de St-François d'Assise, le 30 juin, prochain, à huit heures a.m. Après la messe, déjeuner-buffet, au Couvent, où aura lieu aussi l'assemblée générale annuelle de l'Association, durant laquelle seront traitées des questions importantes, intéressant toutes les Institutrices.

Votre présence, précieuse collaboration, sera hautement appréciée.

Mlle Robertine Croteau, présidente, 33, Royal Roussillon.
Mlle M. Sophie Perron, Secrétaire, 350, rue St-Jean, Québec.

Les chômeurs demandent le renvoi de 4 employés

Au bureau du chômage.—Une délégation se présente hier après-midi, à l'hôtel de ville.—Le groupe est reçu par les échevins Bertrand et Gignac.—Plusieurs réclamations sont faites par les délégués.

ALLOCUTION DE M. BERTRAND

Une délégation de chômeurs sous la direction de M. Jos. Denis, s'est présentée, hier, à l'Hôtel-de-ville pour exiger la démission de quatre employés du bureau du chômage, et pour protester contre la façon dont se fait la répartition des allocations de secours. Les chômeurs furent reçus par MM. les échevins Pierre Bertrand et Tancrède Gignac. Après avoir exposé leurs griefs, les chômeurs reçurent l'assurance que leurs demandes seraient tranmises au Comité et qu'une réponse leur serait donnée dans les premiers jours de la semaine prochaine. "Nous vous donnons jusqu'à mercredi prochain", dit M. Denis en se retirant. "Si nous n'obtenons pas ce que nous demandons, les chômeurs vont s'en mêler".

Les sans-travail arrivèrent à l'hôtel-de-ville, vers 3 heures et durent attendre une heure dans la salle du Conseil avant d'être entendus. C'est M. Pierre Bertrand qui les reçut en compagnie de M. l'échevin Tancrède Gignac.

M. Denis, au nom de ses compagnons, exposa leurs réclamations. Ils ont demandé le renvoi de quatre employés du bureau du chômage, MM. P.-A. Moisan, chef-enquêteur, R. Fortin, son assistant, J. Georges Julien et U. Gendron, tous deux en charge de la distribution des secours. Les sans-travail ont demandé leur renvoi immédiat parce que, prétendent-ils, ils ne reçoivent pas assez poliment les chômeurs. Il y aurait également trop de favoritisme en faveur de certaines gens. Les enquêtes faites par les employés de ce département seraient trop longues et les chômeurs attendraient trop longtemps avant d'avoir leurs allocations. Les chômeurs ont

(Suite à la page 7)

Mort de M. F. Boucher à Yamaska

Le défunt était âgé de 83 ans et 2 mois. — Il était le père de M. Alide Boucher. — Très avantageusement connu.

OBSEQUES SAMEDI

M. Hormisdas Boucher, agent-collecteur pour l'"Action Catholique", vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son vénérable père, M. Joseph-François Boucher, décédé, hier, à Yamaska. Après une longue maladie soufferte avec résignation, M. Boucher s'est éteint pieusement à l'âge de 83 ans et 2 mois.

Le regretté disparu laisse dans le deuil cinq fils: M. l'abbé Alide Boucher, MM. Hormisdas, Donat, Philippe et Germain Boucher, et quatre filles: Sr Ste-Anne de Beaupré, de la Congrégation Notre-Dame de Berthierville, Sr Saint-Philippe de Sion, de la Congrégation Notre-Dame de l'Académie Marguerite-Bourgeois de Montréal, madame Napoléon Maillette, née Onéda Boucher, et mademoiselle Ernestine Boucher.

Les funérailles ont eu lieu à Yamachiche, ce matin, 20 juin, à 8 heures 30.

Nous présentons à la famille en deuil nos sincères sympathies.

Sur les récifs

Amhertsberg, 19. — (UP) — Le bateau d'excursion "Tashmoo" ayant à son bord 1400 passagers a pu atteindre la rive de bonne heure ce matin, dix minutes après avoir frappé un récif.

L'eau entrait abondamment dans la cale du navire. On fit fonctionner les pompes à pleine capacité. Pendant ce temps l'orchestre jouait à pleine force pour empêcher les passagers d'entendre le bruit que faisait l'eau en s'engouffrant dans l'ouverture du navire.

Il était une heure ce matin, lorsque les passagers eurent fini de débarquer. Il n'y eut pas de panique.

DENTISTE
Dr S. GAUDREAU
98, ST-JOSEPH, TEL. : 4-3721

Dr P.-H. RAINVILLE
Chirurgien Orthopédiste
11 années d'études médicales dont 2 aux Etats-Unis et 3 en Europe.
SPECIALITE Membres et colonne vertébrale
Consultations :
402, St-Jean — Bureau : 1 à 4 hrs
Tél. : 2-1581 — Hôpital : 8.30 A.M.

Tél. : 2-8023
JEAN TURGEON
AVOCAT
81, rue St-Pierre, Québec

FOURRURES
JOS. LACHANCE
Entreposage 1% Voute moderne. Fourrures printemps, remodelage et manteaux sur mesures. Bas prix. Rat musqué prix d'occasion. 189 St-Olivier, Tél. 3-0530

Dr René Roy
Ex-interne du Forsyth Boston
DENTISTE
292, ST-JEAN, Tél. : 4-3180
Rés. : 3-2270

AVIS AUX MARCHANDS

Nous vous demandons de bien vouloir fermer vos établissements, mercredi le 25 juin, à l'occasion de la fête nationale des Canadiens Français, pour donner à vos employés l'avantage de participer à la célébration.

L'Association des Marchands Détaillants du Canada, Inc. District de Québec.

Rod. POULIOT
Secrétaire.

Dr Rod. Talbot
CHIRURGIEN-DENTISTE
33, rue St-Jean, Tél. : 2-3313

UN BON REMEDE
(sous forme liquide ou en pilules)
Il n'est pas de tonique plus fortifiant pour adultes ou enfants que
L'HEMOGENOL FAGUET
Faites-en l'essai
Se trouve dans toutes les pharmacies

MAISONS A VENDRE
ARGENT A PRETER
de La Bruère Fortier
Tél. : Rés 3-2520 NOTAIRE Tél. : Bur 3-0755
37, DE LA COURONNE

Chs-Ed. Leclerc
AVOCAT
37, rue de la Couronne — Tél. : 2-5245

Heures de bureau : 9 h. à 12 a.m. 2 h. à 5 p.m.
Dr DONAT ROY
Téléphone : 4-1252 Rés., 8202
CHIRURGIEN-DENTISTE
Anesthésie au gaz
Bureau du soir : Lundi, mercredi et vendredi, de 7 hrs à 8.30 hrs
173, 3ème Avenue - LIMOILOU

Sylvio Brassard
ARCHITECTE
39, Ave Moncton, Tél. : 7341
P.-E. Mathieu,
Architecte associé.

DUGAL & DUBUC
Avocats
105, Côte de la Montagne Tél: 2-3183
Bureau du soir : 7 à 8.30
J.-P. DUBUC
449 St-Jean Tél. : 4-4533

Demontigny & Ponlot
Ne demandez pas simplement
L'EAU DE JAVELLE
Exigez
L'EAU MERVEILLEUSE
Vous aurez plus pour votre argent

POUR L'ACHAT de vos MACHINERIES
neuves ou de seconde-main pour pour moulin à scie, bouilloires et engins, moulins à farine, moulanges à marteaux, moulanges "M-ré", Omega, Vessot, boutiques à bois, machines "BOURNIVAL", y compris $10,000. de courroie neuve vendue à réduction. Engins à l'huile crue "DIESEL", 5 à 300 forces stationnaires ou marins. Réparations générales, soudures à l'électricité et au gaz, satisfaction garantie, adressez-vous toujours à
La Fonderie St-Anselme
STATION ST-ANSELME — CO. DORCHESTER, P.Q.

M. HORACE PHILIPPON
AVOCAT au Barreau de Québec et Candidat National dans le Comté de Québec
parlera sous les auspices de
L'UNION LIBERALE NATIONALE
dimanche soir, de 7.00 à 7.30 hres
Postes
CRCK et CRCM

VOS YEUX NE PEUVENT ETRE REMPLACES



Il est donc IMPORTANT de ne pas les négliger et de leur donner toute la PROTECTION que vous leur devez. Pour assurer la conservation de vos YEUX, faites-les examiner de temps à autre . . . et pour ce travail, ayez recours à un expert.

Un SIMPLE EXAMEN peut vous sauver la vue à temps . . . mais RIEN ne peut la remplacer une fois perdue.



J.-Raymond MARCHAND
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
DANIEL PICHE, ENRG.
325½ rue St-Joseph En Face de l'Eglise Jacques-Cartier Tél. 3-0043
VOUS NE POUVEZ FAIRE PLUS QUE VOS YEUX PEUVENT VOIR